Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12676 – 4,50 F

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 31 OCTOBRE 1985

Un espoir pour le Liban

Les négociations de Damas qui se déroulent depuis plus d'un mois entre les responsables de trois principales milices combattantes, chiite, druze et chrétienne, sont-elles en passe d'amener la paix au Liban ? Le passé oblige à beaucoup de prudence, mais quelques éléments donnent à penser que la guerre du Liban pourrait quand même connaître une trêve. D'une part, les hommes réunis à Damas autour du vice-président syrien sont ceux qui comptent sur le terrain, et qui ont donc plus ou moins les moyens de faire évoluer les choses. D'autre part, il ne fait pas de doute que la Syrie cherche, avant la rencontre Reagan-Gorbatchev et le prochain sommet arabe toujours prévu pour fin novembre, à montrer qu'elle peut imposer une solution au Liban.

L'évolution actuelle du conflit israélo-arabe conforte le président Assad, qui s'est toujours montré hostile à l'accord jordano-palestinien du 11 février et encore plus au chef de l'OLP, M. Yasser Arafat. Il ne veut donc pas être paralysé par la crise libanaise. Tout le monde, aujourd'hui, n'accepte-t-il pas, plus ou moins officiellement, son autorité sur le Liban ?

L'accord de Tripoli qui a vu l'armée syrienne faire son entrée dans la deuxième ville du pays, après son occupation en douceur de la ville chrétienne de Zahlé, préfigure sans doute l'étendue de la mainmise syrienne au reste du Liban, sous des formes différentes suivant les régions et l'autorité qu'y exercent les milices alliées de Damas.

Déjà le nouvel homme fort du camp chrétien, M. Elie Hobeika, aurait obtenu de Damas que l'armée syrienne ne pénètre pas dans les régions chrétiennes, à charge pour lui d'y faire régner l'ordre. La détermination dont il a jusqu'à maintenant fait preuve tant à l'égard des nostalgiques d'une alliance avec Israël que du parti Kataëb, mécontent du diktat des Forces libanaises, ne peut que lui attirer la sympathie de Damas.

Dans le camp musulman, les choses pourraient cependant se révéler plus compliquées. D'abord parce que les forces n'y ont jamais été très bien unifiées et qu'au moins deux d'entre elles n'ont pas intérêt à faciliter la tâche syrienne. Oublié dans les négociations, le parti chiite Hezbollah pro-iranien, en conflit ouvert avec la milice Amal, a en effet les moyens de gêner les projets syriens. Les critiques des Iraniens à l'encontre de Damas prouvent qu'ils ne voient pas d'un très bon œil la « pax syriana » s'installer au Liban. N'espérait-on pas, à Téhéran, voir ce pays tourner à la république islamique ?

Il faut compter aussi avec les Palestiniens arafatistes, toujours en nombre au Liban, et qui restent pour le chef de l'OLP son principal point d'appui dans la région. Celui-ci a, d'ailleurs, opéré depuis quelques mois un rapprochement avec les intégristes, aussi bien sunnites que chiites, qui pourrait lui permettre de ne pas laisser triompher sans dommage le président Assad. Israël, enfin, qui campe toujours par milice interposée, l'armée du Liban sud, et quelques centaines de « conseillers » au Liban du Sud, a lui aussi ses « lignes rouges ».

Il n'en reste pas moins que le calme qui prévaut à Beyrouth et dans sa région depuis quelques jours donne quelque espoir aux Libanais, qui voient pour la première fois les chefs des milices discuter sérieusement autour du tapis vert l'avenir politique de la nation.

(Lire nos informations page 3.)

Un entretien avec M. Giscard d'Estaing

« La fragilité des comptes extérieurs empêche de lutter efficacement contre le chômage »

M. Giscard d'Estaing qualifie de « raisonnable » la politique économique menée depuis trois ans et reconnaît « un net ralentissement de l'inflation » voire « un effort pour freiner les dépenses publiques ».

L'ancien président de la République n'en juge pas moins sévèrement une action qui mène à « une impasse ». C'est, dit-il, la fragilité de l'équilibre extérieur qui interdit d'accélérer la croissance et rend inefficace la lutte contre le chômage. Augmenter les ressources des entreprises dénationalisées, faciliter l'action de ceux qui veulent entreprendre par une large déréglementation, traiter enfin par des mesures spécifiques le problème de l'emploi des jeunes, apparaissent à M. Giscard d'Estaing comme les priorités du printemps 1986.

« Comment voyez-vous la situation de l'économie française en cet automne 1985 ?

– La vue portée sur notre situation doit être une contribution au bien public, c'est-à-dire une vue objective qui intègre tout ce qui s'est passé, les éléments négatifs et positifs, l'évolution des esprits et celle de l'économie.

» Deux grands problèmes, d'ailleurs liés entre eux, se posent à nous : *celui de l'emploi, et celui des comptes extérieurs de la France.* Au cours des dernières années nous avons connu, après les débordements de 1981-1982, une faible croissance économique, une assez grande austérité et un ralentissement de l'inflation. Mais ce qui est central, c'est la détérioration continue de la situation de l'emploi. Or, ce qui empêche la politique économique d'être efficace contre le chômage, ce qui empêche d'agir pour la création d'emplois, c'est la fragilité de notre équilibre extérieur, qui nous interdit d'accélérer la croissance. Cette fragilité extérieure va être l'un des problèmes les plus sérieux posés au pays le printemps prochain.

– L'évolution de l'emploi qui est meilleure ces derniers mois ne modifie-t-elle pas au moins en partie votre jugement ?

– Il y a, c'est vrai, un ralentissement de la détérioration. C'est une bonne chose, et je souhaite qu'il se poursuive. Mais l'important, c'est la tendance de fond : la destruction d'emplois salariés continue en France. Tant que nous garderons un taux de croissance de l'ordre de 2 %, ce que les Américains appellent *« growth recession »*, il y aura destruction d'emplois. Le plus frappant dans les statistiques de septembre est le chiffre record des radiations de demandes d'emplois : il faudrait en donner la raison.

Propos recueillis par
BRUNO DETHOMAS
FRANÇOIS RENARD
et ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 6.)

Point de vue

Plaidoyer « pro Laurent »

par PIERRE MARS (*)

Le public d'un match de boxe aime le sang. Que leur favori n'arrive pas à gagner par KO, voici soudain certains spectateurs saisis par le dépit, presque avides de le compter au tapis sous les coups de l'adversaire. Si l'on met de côté les quolibets attendus de la propagande Hersant, les commentaires d'une partie de la presse sont conformes – dans leur outrance – à cette vieille loi du ring.

Laurent Fabius a trop collé son adversaire ? Sans doute. Il a manqué certains contres lorsque Jacques Chirac s'est découvert ? Vraisemblablement. Il n'a pas pu placer le coup meurtrier qui fait la différence ? Certainement. De là à dire qu'il n'a pas de jeu de jambes, qu'il n'est pas de la taille de ses adversaires, voire qu'il ferait mieux de raccrocher les gants, il y a le fossé qui sépare l'analyse rigoureuse du délire irrationnel.

⁂

Quoi ? A-t-on si vite oublié, sous un effet cathodique déformant, les coups tordus du maire de Paris ? Ses mensonges éhontés sur la prétendue paix civile en Nouvelle-Calédonie avant 1981, sur le prétendu coût exorbitant du recouvrement de l'impôt sur les grandes fortunes, sur le prétendu trait d'égalité entre étrangers et délinquance ?

A-t-on si vite oublié qu'il a été contraint par Laurent Fabius à ouvrir la garde protectrice de son discours libéral lénifiant ? A dire clairement devant 20 millions de téléspectateurs qu'il voulait supprimer l'impôt sur les grandes fortunes – qui paiera ? – dénationaliser Renault – les salariés de la Régie sont-ils d'accord ? – effacer l'autorisation préalable de licenciement qu'il avait lui-même instituée en 1975 – combien de chômeurs en plus ? – rétablir les contrôles d'identité systématiques – sur le critère de couleur de peau ? – supprimer 40 000 postes de fonctionnaires – y a-t-il trop de profs, d'infirmières, de policiers ?

Exact, concèdent les spectateurs du match. Mais pour mieux insister sur les faiblesses du jeu de Laurent Fabius, dimanche soir. Et par un retournement spectaculaire – *disons plutôt une régression,* – les voici qui dénoncent l'absence de beauté de certains coups au lieu de louer leur efficacité. Prompts hier à critiquer l'idéologie et à vanter la réalité, ils paraissent aujourd'hui décontenancés par la vague déferlante des infra-théories libérales d'un côté, racistes de l'autre. Au point de juger soudain comme « vide » une démarche qui privilégie le pragmatisme et la raison à l'incantation et à la passion.

Un vide de construction programmatique, au sens d'un assemblage poli et huilé d'idées directrices ? Peut-être. Un vide d'idées ? Certainement pas.

Confrontés à l'épreuve de la réalité, les socialistes ont changé. Pas leurs règles du jeu – l'égalité des chances, la solidarité, les droits de l'homme, restent des principes fondamentaux, – mais leur système de jeu.

⁂

Pendant que certains, reniant leur passé, chevauchent allègrement les vieilles lunes libérales ou racistes qui éclairent les affrontements sanglants des banlieues anglaises ou les crimes racistes dans notre pays, d'autres s'efforcent – et c'est leur mérite – de retrouver un système de jeu qui soit conforme aux principes de base et en même temps plus adapté aux aspérités du terrain.

Qu'ils balbutient sur certains points, trébuchent sur d'autres, quoi de plus normal ? Mais reproche-t-on à Robert Badinter son « vide » idéologique sur la justice, tandis qu'il conduit pragmatiquement, pas après pas, une œuvre de réforme qui est l'honneur de la gauche ? En vérité, si un « vide » fabiusien est ressenti, il est temps de dénouer des angoisses.

(Lire la suite page 6.)

(*) Derrière ce pseudonyme se cachent plusieurs membres de l'entourage de M. Laurent Fabius.

L'AFFAIRE DES IRLANDAIS DE VINCENNES

Le capitaine Barril aurait apporté lui-même les pièces à conviction

L'affaire dite « des Irlandais de Vincennes » n'a pas dit son dernier mot. Ce feuilleton politico-policier, dans lequel sont impliqués le capitaine Paul Barril et la cellule antiterroriste élyséenne animée par le commandant Christian Prouteau, nommé préfet au mois de mars, connaît aujourd'hui de nouveaux développements. L'informateur qui fut à l'origine de l'opération, menée en août 1982 par des membres du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) contre trois Irlandais, dans des conditions illégales conduisant à l'annulation de toute la procédure, est sur le point de révéler ce que sont, selon lui, les dessous de l'affaire à la justice.

Cet homme affirme que les armes et l'explosif saisis dans l'appartement lors de l'arrestation ont été apportés par le capitaine Barril auquel il les avait lui-même remises. Son récit est connu depuis 1983 de M. Prouteau et, depuis près d'un an, de la Direction de la surveillance du territoire (DST). Son témoignage devrait entraîner de nouveaux rebondissements politiques et judiciaires après ceux qui avaient émaillé l'année 1983.

(Lire page 10, l'article de BERTRAND LE GENDRE et d'EDWY PLENEL.)

Le dollar au-dessous de 8 F

Pour la première fois depuis avril 1984 à Paris, le dollar est tombé au-dessous de 8 F, la rumeur ayant couru que les taux d'intérêt allaient baisser aux Etats-Unis. Il cotait en fin de matinée 7,97 F.

Afrique du Sud : la violence s'étend

Circonscrits jusqu'à présent dans les cités noires, les troubles se propagent désormais dans les quartiers blancs.

RAGE 4

Le nouveau tra[illegible]

Les milieux scientifiques jugent prématurée l'annonce d'un « succès » français.

PAGE 19

Logement : la débudgétisation

Pour le financement de la construction, on fait de moins en moins appel au contribuable.

PAGE 25

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

– **Martial Solal : le piano du jazz.**
– **Le cinéma français des grands acteurs.**

(Pages 11 à 16)

Pays-Bas : les pacifistes en échec

Les efforts gigantesques déployés par le Conseil œcuménique pour la paix n'empêcheront pas l'installation des missiles de l'OTAN

Le premier ministre néerlandais, M. Ruud Lubbers, doit annoncer le 1er novembre la décision de son gouvernement d'accepter l'implantation aux Pays-Bas de 48 missiles de croisière de l'OTAN. Cette décision a été différée pendant six ans, en raison notamment de la vigueur du mouvement pour la paix, qui a encore réussi, ces dernières semaines, une énorme mobilisation.

De notre envoyé spécial

Amsterdam. – *« Dites non, monsieur le premier ministre ! », « Non ! Non ! »,* scandent les vingt-cinq mille personnes massées au Palais des congrès de La Haye. Elégant et décontracté dans son blouson de daim – mais où sont nos pacifistes d'antan ? Mient Jan Faber, quarante-quatre ans, le secrétaire général de l'IKV (Conseil œcuménique pour la paix) lève le bras et fait le V de la victoire. Tonnerre d'applaudissements.

La foule ? La même que celle des rues d'Amsterdam, de Nimègue ou d'Utrecht : familles sagement regroupées, « provos » sur le retour, punks aux cheveux décolorés, beaucoup de femmes d'un certain âge, solides Hollandaises aux yeux clairs et au visage hâlé.

Les sifflets ont maintenant remplacé les applaudissements. Voilà en effet que le premier ministre lui-même, M. Ruud Lubbers, se lève et monte à la tribune. Cette scène se déroulait le samedi 26 octobre à La Haye. Dans quel autre pays serait-elle possible ? C'est un peu comme si Jacques Chirac ou même Laurent Fabius acceptaient une invitation du Mouvement de la paix. Vingt-cinq mille personnes, soudain, tournent le dos au premier ministre. Les plus durs continuent de siffler mais la majorité de la salle leur fait comprendre que ce n'est pas *« bien ».*

Le discours du chef du gouvernement est un chef-d'œuvre d'habileté. Après avoir rendu hommage à l'aspect *« démocratique de l'action du mouvement pacifiste »*, il enchaîne, apparemment désolé : *« J'ai espéré et j'ai prié pour que le miracle arrive et que les SS 20 soviétiques ne dépassent pas le nombre que nous avions fixé ; hélas... »*

JOSÉ-ALAIN FRALON.

(Lire la suite page 4.)

débats

L'AUTONOMIE SOCIALE

C'est au niveau de l'entreprise que se feront de plus en plus les régulations socio-économiques. Lionel Stoléru salue ce remplacement des affrontements théoriques sur le rôle de l'Etat par l'ouverture d'un débat pragmatique. Michel Gaspard, qui lui aussi, s'attend à une décentralisation de la négociation, se demande si elle pourra jouer à plein sans le retour de la croissance.

Le jardin à l'anglaise

On ne peut pas vouloir à la fois moins d'Etat et moins de syndicalisme

par LIONEL STOLÉRU (*)

DU plus profond de notre société est en train de jaillir un courant sociologique, une aspiration irrésistible qui a pour nom autonomie. La société idéale ? C'est celle qui ménage à chacun le maximum d'espaces de liberté individuelle dans un cadre ordonné. Aux charmes des harmonies géométriques des jardins à la française succèdent l'attrait spontané et l'exubérance organisée des jardins à l'anglaise.

Transcrite dans le domaine social, cette évolution n'a pas fini de nous étonner et je n'en citerai ici que trois conséquences fondamentales.

La première conséquence est ce que l'on pourrait appeler le « renversement des poupées russes ». Notre système social est fondé sur l'emboîtement de trois poupées : une grande, la loi, qui contient les deux autres ; une moyenne, la convention collective qui régit la vie d'une branche sans pouvoir sortir du cadre de la loi ; et une petite, l'accord d'entreprise, qui doit s'insérer dans l'espace défini par les deux poupées précédentes.

La révolution en cours va inverser l'emboîtement des poupées : la volonté individuelle prévaudra, dans la plupart des cas, au niveau de l'entreprise. La convention collective comblera les interstices de l'espace ainsi défini, et la loi sera la petite poupée russe, celle qui marque le noyau indéformable de la vie en société. En termes juridiques, la loi deviendra supplétive de la volonté individuelle et non plus impérative. L'exemple le plus courant en est le contrat de mariage : un couple choisit à sa guise son contrat de mariage, et ce n'est qu'en l'absence d'un tel contrat que la loi régit la communauté légale ainsi créée. Là est l'autonomie des temps modernes : un choix personnalisé dans un cadre organisé.

Dans la vie sociale, les premiers pas sont timides : une des lois Auroux permet une primauté de l'accord d'entreprise sur la loi, le projet de loi Delebarre permettrait une primauté de la convention collective sur la loi pour l'aménagement du temps de travail. Saluons ces lois : elles vont dans la bonne direction.

Deuxième conséquence : dans ce jardin à l'anglaise, chacun des acteurs crée des « plates-bandes à géométrie variable ». Tantôt, c'est la base qui prend en charge son destin par des décisions individuelles ou un référendum direct : horaires flexibles, définition des conditions de travail. Tantôt, ce sont les partenaires sociaux qui se voient confier la décision : plans sociaux d'entreprise, conventions de branche. Tantôt les frontières sont redessinées entre ces partenaires sociaux et l'Etat, pour l'UNEDIC, par exemple, coupée en deux en un système légal de solidarité et un système contractuel d'assurance. Tantôt les rôles sont complètement redistribués : ainsi de la discussion sur le SMIC, où les uns veulent laisser l'entreprise décider, les autres veulent négocier par branche, et d'autres enfin veulent que l'Etat remplisse sa fonction de solidarité sur son budget propre et non sur le dos de l'entreprise *via* le SMIC. Le vrai débat n'est pas un débat théorique entre « moins d'Etat » et « plus d'Etat », c'est un débat pragmatique pour savoir, au cas par cas, qui fait quoi.

Troisième conséquence : le renouveau futur du syndicalisme. Le déclin actuel du syndicalisme n'est en fait que la mort d'une chenille ayant fait son temps qui fera place à l'envol d'un papillon nouveau. Ce qui meurt, c'est le syndicalisme institutionnel, forme rigide et centralisée qui ne répond plus à aucun besoin. Ce qui naît et qui va prospérer, c'est le syndicalisme d'entreprise qui va occuper les espaces de liberté en cours de création, c'est-à-dire un syndicalisme responsable pour les négociations avec les employeurs et un syndicalisme compétent pour les services rendus aux travailleurs. Le monopole syndical n'est, à cet égard, qu'un corset archaïque qui bride cette évolution et qui doit être aménagé pour le plus grand profit de tous : travailleurs, syndicats, employeurs. Car les entreprises performantes de demain seront celles où la direction dialoguera avec des délégués réellement représentatifs de la quasi-totalité des travailleurs ?

Moins d'Etat ? Chiche !

Car moins d'Etat = plus d'accords = plus de syndicalisme pour signer ces accords.

Plus que jamais, une évidence s'impose : on ne peut pas vouloir à la fois moins d'Etat et moins de syndicalisme.

(*) Ancien secrétaire d'Etat, membre du bureau politique du PR.

Peut-on sans croissance partager le travail ?

Parce que les niveaux de vie n'augmentent plus la vie contractuelle est entrée en hibernation

par MICHEL GASPARD (*)

LES politiques de création d'emplois par réduction du temps de travail sont revenues sous les feux de l'actualité. Après l'abandon, faute d'accord des partenaires sociaux, de la politique de « marche aux 35 heures » engagée par Pierre Mauroy en juillet 1981, le débat s'est trouvé relancé, depuis un an, d'abord par l'ouverture des négociations nationales sur la flexibilité, ensuite par la publication des conclusions d'un groupe de travail du Plan sur l'aménagement et la réduction du temps de travail, enfin plus récemment par la mission confiée par le premier ministre au député de Vaucluse Dominique Taddei, centrée sur le couplage de la réduction du temps de travail avec l'allongement de la durée d'utilisation des équipements, qui a inspiré en partie un projet de loi à peu près bouclé.

Quelles sont, aujourd'hui et demain, les chances et les conditions de réussite d'une politique de répartition plus égalitaire du temps de travail ?

Les causes profondes du piétinement actuel ne doivent être recherchées ni dans les péripéties des négociations récentes au niveau national, ni dans les arrière-pensées politiques de telle ou telle organisation, qui ne sont que des épiphénomènes. Elles résident dans la grande lenteur de la croissance (1,5 % par an en moyenne depuis 1979) et dans la quasi-stagnation des salaires réels, imposées par la double nécessité de restaurer l'équilibre des comptes extérieurs et de rétablir la situation financière des entreprises pour relancer l'investissement.

C'est fondamentalement parce que les niveaux de vie n'augmentent plus que la vie contractuelle est entrée en hibernation : il s'avère extrêmement difficile de trouver des accords sur de nouvelles organisations du temps de travail si aucune marge de négociation n'existe dans le domaine des salaires.

Face à ce constat, une première attitude est concevable. Elle consiste à penser que les accords d'aménagement et de réduction du temps de travail enregistrés ici et là, régulièrement recensés par la presse spécialisée et analysés en profondeur par les études monographiques, sont les embryons d'une dynamique générale qui pourrait se développer même en l'absence d'une reprise de la croissance. La recherche collective d'efficacité économique, passant notamment par une utilisation plus intensive des équipements et des locaux, permettrait de dégager partout de nouvelles marges pour la négociation de compensations salariales partielles.

Avec la bonne volonté des partenaires sociaux

Dès lors, l'incitation financière des pouvoirs publics pourrait déclencher le mouvement sous réserve que les partenaires sociaux manifestent leur bonne volonté sur le terrain : les employeurs, en mettant sur la table l'ensemble des données économiques, et en cherchant à répondre souplement aux aspirations diverses de leurs salariés ; ceux-ci, en participant activement à la compression des coûts de production et à l'amélioration de la qualité des produits ; les uns et les autres, en acceptant de changer certaines de leurs habitudes à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise, pour joindre leurs efforts dans la lutte collective contre le chômage.

Une seconde attitude considère que cette première conception, qui débouche surtout sur le partage du chômage, est une vue de l'esprit ; et que, la croissance étant l'huile de graissage sans laquelle les rouages de la négociation ne peuvent entrer en mouvement, le partage du travail sera dynamique ou ne sera pas : sans marges négociables de hausse des salaires réels et sans élévation des niveaux de vie moyens, aucun mouvement contractuel d'ampleur nationale n'est possible. Si l'on adopte ce second point de vue, on devra considérer comme nulles les chances de succès d'une politique de réduction et d'aménagement du temps de travail en l'absence de reprise économique durable : cette dernière ne pouvant provenir que d'une dynamique mondiale de sortie de crise, de l'amélioration de notre compétitivité, éventuellement de relances sélectives internes capables de faire croître l'activité et les salaires sans gonfler simultanément les courants d'importation.

Lequel des deux points de vue est le plus fondé ? Envisagée à un niveau international, la réponse à cette question n'est pas uniforme : la Belgique, les Pays-Bas, nous donnent quelques exemples de réussites au moins partielles d'actions collectives sur la répartition sociale du temps de travail dans le contexte d'une croissance très lente. En France, un minimum d'augmentation du pouvoir d'achat est peut-être nécessaire, qui n'a pu être atteint dans les dernières années.

Quoi qu'il en soit, il n'y aura pas de baisse du chômage sans reprise de la croissance. Mais l'avenir ne ressemblera pas au passé : la négociation se décentralisera de plus en plus vers les entreprises, les établissements, les ateliers et les bureaux ; l'organisation des horaires de travail prendra une souplesse qu'elle n'a jamais connue pour s'adapter à la fois aux aspirations des diverses catégories de travailleurs et aux conditions d'une mise en œuvre efficace des nouvelles technologies ; et la croissance de demain, de plus en plus centrée sur les services et les activités informationnelles, sera différente de celle d'hier.

(*) Chargé de mission auprès du commissariat du Plan.

COURRIER DES LECTEURS

L'effritement des hôpitaux

En quoi la disparition de la hiérarchie hospitalière ralentira-t-elle l'évolution des dépenses des hôpitaux (qui sont essentiellement des dépenses hôtelières et de personnel), puisque la majorité des prescripteurs sont les plus jeunes, internes et assistants, dont on sait qu'ils sont les plus demandeurs en examens et en traitements coûteux, et qu'un des rôles de leurs aînés est d'essayer de les freiner dans ce domaine (1) ?

Savez-vous que l'hôpital public est en train de s'effriter médicalement à grande vitesse par le bas ? Je veux dire que les jeunes ont compris qu'ils n'avaient plus d'espoir de faire une carrière intellectuellement et professionnellement correcte depuis la promulgation des nouveaux statuts des internes et des médecins hospitaliers, qui auront comme conséquence de casser les équipes et les individus dynamiques. Ces jeunes désertent depuis deux ans les postes proposés pour se ruer dans le privé et se moquent bien de devenir les égaux de leurs anciens patrons dans la grisaille d'un petit fonctionnariat égalitaire. La preuve en est qu'ils n'avaient, eux aussi, pas participé aux commissions de départementalisation.

La mise en place des départements ne changera rien pour les malades, et heureusement d'ailleurs, car il était profondément choquant d'entendre nos ministres de la santé successifs expliquer que ces malades étaient jusque-là mal soignés, et qu'enfin considérés dans leur « globalité » ! ils allaient connaître des soins meilleurs... Or le système hospitalier public français était depuis une vingtaine d'années parfaitement performant, et tout à fait capable de rivaliser dans bien des secteurs avec les hôpitaux correspondants d'Amérique du Nord.

PROFESSEUR PH. AUZÉPY
(Le Kremlin-Bicêtre).

(1) Voir l'article de Jean-Yves Nau, « Atermoiements et surenchères », (*le Monde* du 20 septembre).

Une lettre de Maurice Bardèche

Maurice Bardèche, écrivain et beau-frère de Robert Brasillach, nous écrit :

On me communique un numéro du 11 octobre courant de votre journal dans lequel je suis nommé par un de vos collaborateurs qui écrit, à l'occasion d'une présentation du livre de Jean Lacouture sur le général de Gaulle : « *Lacouture a un paragraphe excellent à propos de Bardèche, dont on connaît la polémique : pour lui* « les coupables ne sont pas les bourreaux de Châteaubriant, mais les otages qui avaient quelque chose à se reprocher à l'encontre de la Wehrmacht. » *Et qui, selon ce fanatique* « a jeté femmes et enfants dans le brasier d'Oradour, sinon les maquisards qui avaient osé attaquer les SS ? » Ces deux citations sont présentées de telle manière par votre collaborateur qu'on peut croire qu'elles sont des phrases tirées de mes livres. Je vous demande de bien vouloir préciser à vos lecteurs qu'il n'en est rien et que je ne suis pas l'auteur de ces déclarations. Je leur laisse le soin de qualifier eux-mêmes cet exercice de ventriloque.

Le droit d'Israël et celui des Palestiniens

Je voudrais attirer votre attention sur le fait que les déclarations de M. Laurent Fabius lors du dîner offert par le CRIFF, au Sénat, le 20 octobre 1985 comprennent un passage d'une importance extrême, et qui n'a cependant pas été rapporté par votre journal, dans l'article consacré à ce sujet et intitulé : « M. Fabius dénonce l'extrême droite et « *ceux qui ne condamneraient pas ses thèses* ». (Editions du 22 octobre 1985.)

En effet, M. Fabius n'a pas seulement « *souligné la multiplicité des accords bilatéraux entre la France et Israël depuis 1981* », mais précisé : « *Mais nous tenons le même langage à tous les peuples de la région. Le droit d'Israël à vivre en paix n'est pas contradictoire avec le droit des Palestiniens à disposer d'une terre* ».

Vous comprendrez que l'omission de cette précision affecte l'esprit même de la position de l'Etat français face au conflit du Proche-Orient exprimée par le premier ministre à cette occasion.

MELHEM AYACHE,
directeur de la mission de Paris de la Ligue des Etats arabes.

LU

OSER LA PAIX, de Jean Toulat

Un bréviaire de l'anti-bombe

« *LA dénonciation des essais nucléaires de Mururoa est parfaitement justifiée. Même si on est partisan du maintien de la dissuasion française, ces essais sont-ils nécessaires ? Rien ne permet de l'affirmer.* » Ces lignes de Charles Hernu ont été publiées dans *le Monde* du 28 juillet 1973.

Cinq jours plus tôt, François Mitterrand était allé rendre visite au Val-de-Grâce au général de Bollardière mis à la retraite d'office au retour d'une expédition du type de celle de Greenpeace organisée par Jean-Jacques Servan-Schreiber. Le futur président avait alors déclaré : « *La signification politique de mon geste doit être comprise de tous.* » L'abbé Jean Toulat, qui avait participé à l'affaire, terminée par un arraisonnement, des internements et une grève de la faim, ne cache pas son amertume. Mais dans cette « *requête au président de la République* », il évite le ton de la polémique.

Son livre est un bréviaire : il recense tous les arguments des adversaires de l'armement nucléaire ainsi résumés : « *Discuté sur le plan de l'efficacité par des stratèges et des hommes politiques de plus en plus nombreux, en dissonance avec les conventions de Genève et le propre règlement de l'armée française, inconciliable avec l'Evangile de Jésus-Christ, telle apparaît la doctrine de la dissuasion nucléaire.* »

Les thèmes ne sont pas nouveaux. Jean Toulat les rajeunit et les présente avec une clarté trop rare en ce domaine. La tête et le cœur y ont chacun leur place.

Il est bon que s'élèvent constamment, consensus ou pas, des voix comme la sienne. Elles rappellent, même à ceux qui considèrent, non sans raison, que l'armement nucléaire est la clef de voûte de l'équilibre entre les grandes puissances, le prix moral et matériel de la terreur mutuelle et empêchent d'oublier qu'une véritable paix reste à construire.

JEAN PLANCHAIS.

★ *Oser la paix, requête au président de la République*, de Jean Toulat. Ed. du Cerf, collection « Rencontres », 230 p., 82 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : 42-46-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

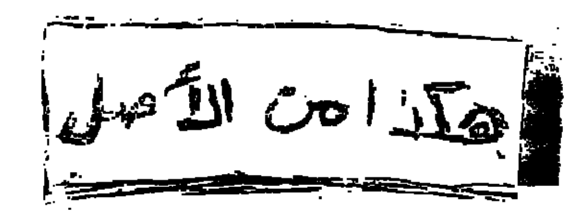
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



étranger

Liban

Le plan de paix discuté à Damas prévoit à terme la déconfessionnalisation du système politique

Dans un geste destiné *« à donner l'exemple »*, une milice prosyrienne – la section libanaise du parti Baas – a retiré mardi 29 octobre une centaine de ses hommes postés depuis près d'un an du côté musulman de la ligne de démarcation qui sépare les deux secteurs de Beyrouth. Il s'agissait visiblement de manifester très publiquement, devant la presse convoquée pour la circonstance, une marque de confiance à l'égard des pourparlers sur un accord de paix que poursuivent à Damas les responsables des principales milices belligérantes – chrétienne, chiite et druze.

De notre correspondant

Beyrouth. – La mise en place de la solution syrienne censée apporter à Beyrouth sinon la paix du moins l'apaisement s'avère laborieuse. Les négociations entre les trois principales milices belligérantes – Amal (chiite) et le PSP (druze), côté musulman, et les Forces libanaises, côté chrétien – parrainées et quasiment imposées par Damas, se sont finalement traduites par un accord, plus exactement par un projet d'accord. Toujours secret, il porterait sur quatre points : 1) la restructuration en deux phases du système politique libanais : déconfessionnalisation à terme, mais avec une période intermédiaire plus ou moins longue. Pendant cette période, le confessionnalisme rééquilibré à partir essentiellement d'une redéfinition des pouvoirs de trois présidences (de la République, de l'Assemblée et du Conseil) serait maintenu. Le Parlement, dont le nombre de sièges serait augmenté, serait composé à parts égales de chrétiens et de musulmans ; 2) le retour des personnes déplacées dans leurs foyers, ce qui a peu de chances de se traduire dans les faits à court terme compte tenu des clivages et des peurs installés par la guerre et les massacres ; 3) la dissolution des milices et la passation des pouvoirs sur le terrain aux forces légales : armée (mais laquelle ? et comment la réunifier ?) et Forces de sécurité intérieure (moins éclatées mais notoirement inefficaces). Comme le précédent point, celui-ci risque de demeurer théorique, l'expérience de dix, bientôt onze, années de guerre montrant que les milices ne disparaissent de la scène que pour réapparaître au moment opportun, comme ce fut le cas après l'invasion israélienne à Beyrouth-Ouest et comme c'est le cas actuellement à Tripoli depuis l'arrivée de l'armée syrienne ; 4) des relations privilégiées avec la Syrie, maître d'œuvre et maître tout court de la situation dans ce pays. Les seuls à contester cette tutelle de Damas sont les Palestiniens arafatistes et les intégristes musulmans. Ces derniers, avec l'apparition de divergences syro-iraniennes sont, actuellement les plus actifs.

Beyrouth connaît toutefois ses journées de plus grand calme depuis des mois. Mais à Tripoli « pacifiée » et ratissée par l'armée syrienne, les intégristes ne démordent pas, et une de leurs manifestations, dimanche, s'est soldée par un mort.

L'accord inter-milices de Damas suscite également des tiraillements au sein de deux des camps concernés, seul M. Walid Joumblatt échappant à la contestation interne.

Dans le camp chrétien, le nouvel homme fort, M. Elie Hobeika, chef des Forces libanaises, va de l'avant avec détermination, recherchant tous les appuis, mais n'hésitant pas à frapper les opposants, que ce soit au sein de sa propre milice ou au sein du Parti phalangiste. Le message paraît passer et, hormis une grogne phalangiste, les ralliements plus ou moins spontanés se suivent, M. Camille Chamoun, vieille figure de proue du camp chrétien, ayant, lui aussi, apporté le sien. M. Hobeika, il est vrai, a précisé que l'armée syrienne ne reviendrait pas à Beyrouth, particulièrement dans son secteur, l'Est, se contentant d'apporter un appui à l'armée et aux forces de sécurité intérieure libanaises. Ce point est capital pour les chrétiens. La sollicitation de Damas à l'égard de M. Hobeika, après qu'il eut fourni ces précisions, paraît montrer que les autorités syriennes n'en ont pas été offusquées. Elles ont d'ailleurs libéré mardi 31 membres des Forces libanaises qu'elles détenaient depuis fort longtemps.

Mais si M. Hobeika paraît résoudre ses problèmes, les choses risquent d'être plus difficiles pour M. Berri, le chef de la milices chiite Amal. Son conflit feutré avec le Hezbollah (Parti de Dieu), principale autre force au sein de la communauté chiite, a éclaté au grand jour. Les échanges d'accusations montent d'un ton. Or, le Hezbollah rejoint l'intégrisme sunnite, et, sous la tutelle d'un Iran qui deviendrait méfiant à l'égard de la Syrie, risque de mettre en cause le délicat édifice mis sur pied à Damas. Aussi M. Berri insiste-t-il pour que le projet d'accord soit entériné par le maximum de partis et personnalités de tous bords et de toutes confessions.

C'est d'ailleurs ce que prévoit Damas, qui s'attelle à la convocation d'un congrès national inter-libanais qui approuverait la solution intervenue entre les milices. Un rôle majeur y est dévolu au président de la République, M. Amine Gemayel, certes insatisfait de la domination des Forces libanaises, mais guère mécontent de la place prééminente que lui réserve le président Assad, à la volonté duquel il se plie et qu'il va rencontrer bientôt. Mais la paix peut-elle être garantie si les intégristes musulmans n'y consentent point ? La Syrie y apportera sa caution et son poids, et, même sans entrer à Beyrouth, son armée campera à coup sûr non loin de là, force d'intervention et d'appoint à l'effet dissuasif. Cela devrait assurer l'ordre dans un premier temps, mais, à terme, tout changement de conjoncture pourrait déstabiliser cet échafaudage incertain que Damas veut achever avant le sommet arabe prévu fin novembre, pour des raisons à la fois politiques et financières : les pays du Golfe, même moins riches, ont encore aujourd'hui les moyens de payer quelques centaines de millions de dollars à la Syrie comme prix de sa prise en charge du trop turbulent Liban, à condition qu'elle démontre sa capacité à s'acquitter de la tâche.

LUCIEN GEORGE.

LES ENTRETIENS D'AMMAN

La Jordanie et l'OLP créent un comité de coordination

Correspondance

Amman. – M. Yasser Arafat et le premier ministre jordanien, M. Zaïd Rifai, ont poursuivi pendant trois heures, mardi 29 octobre, à Amman, les entretiens commencés la veille avec le roi Hussein pour désamorcer le climat de crise entre l'OLP et la Jordanie. Cette deuxième séance de discussions a notamment porté sur la formation d'un *« comité de coordination »*, ou du moins sur la réactivation du comité supérieur jordano-palestinien qui existe déjà. Selon un communiqué jordanien, qui relève la volonté des deux parties de préserver l'*« esprit de l'accord du 11 février »* (démarche commune OLP-Jordanie pour relancer le processus de paix), il a également été question dans l'avenir de la *« démarche commune jordano-palestinienne »* sur la scène internationale.

Lundi, les entretiens Hussein-Arafat avaient essentiellement été consacrés à la clarification des positions des deux parties. Selon une source confirmée, mais qui a requis l'anonyma, Yasser Arafat, interrogé sur les événements à l'origine de la crise avec Amman, a fait valoir au souverain jordanien : 1) que les trois Israéliens assassinés à Larnaca fin septembre étaient des agents du Mossad, les services secrets israéliens ; 2) que l'OLP n'était pas responsable du détournement de l'*Achille-Lauro* et que lui-même n'avait pas eu connaissance de l'organisation de cette opération. Il aurait ajouté que si la responsabilité du chef du Front de libération de la Palestine, Aboul Abbas, était avérée, des mesures seraient prises à son encontre ; 3) que le « rendez-vous manqué » de Londres entre Palestiniens et Britanniques devait être mis sur le compte d'un manque de coordination.

Lors d'une conférence de presse, mardi matin, le chef de l'OLP a qualifié ce ratage de *« tragédie »* et affirmé que les contacts se poursuivraient avec les pays européens, y compris la Grande-Bretagne. (De source palestinienne, on indique que l'intervention de l'Arabie saoudite et du Koweït pour tenter de renouer les contacts entre l'OLP et le gouvernement britannique aurait été sollicitée.) En revanche, M. Arafat a tenu des propos très durs à l'égard des Etats-Unis, accusés d'avoir été de mèche avec l'Etat hébreu lors du raid de l'aviation israélienne contre le QG de l'OLP à Tunis, un raid, a-t-il soutenu, qui le visait personnellement. Il a dénoncé l'interception par les F-14 américains du Boeing égyptien qui transportait les auteurs du détournement de l'*Achille-Lauro*. *« Les Etats-Unis*, a-t-il ajouté, *devraient se souvenir que nous sommes intervenus à leur demande lors de l'affaire des otages de Téhéran, que lorsque nous étions à Beyrouth nous avons facilité à deux reprises l'évacuation des ressortissants américains et que l'ambassade américaine était alors sous notre garde. »*

EMMANUEL JARRY.

QUARANTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ONU

Une lettre de la Ligue arabe

Nous avons reçu la lettre suivante du directeur de la mission de la Ligue arabe à Paris :

Dans sa correspondance publiée dans *le Monde* daté du 23 octobre, votre envoyé spécial à New-York, évoquant la réception offerte au « Tout-Univers » par le maire de New-York, M. Koch, écrit : *« Les dirigeants arabes étaient les seuls absents, pour n'avoir pas voulu répondre à l'invitation d'un maire juif. »*

Dans cette présentation de l'événement, il y a une sollicitation de l'information qui nuit à son objectivité. En effet, les représentants des Etats arabes auprès de l'ONU n'ont pas boycotté l'invitation du maire de New-York, *parce que ce maire était juif*, mais parce que M. Eduard Koch est connu pour son extrémisme pro-israélien, extrémisme qui l'avait amené à annuler une visite en Inde pour protester contre la participation de l'Inde à la motion présentée à l'Assemblée générale proposant l'invitation de M. Yasser Arafat à participer aux fêtes du quarantième anniversaire de l'ONU.

A TRAVERS LE MONDE

CORÉE

Inculpation d'étudiants pour tentative de coup d'Etat

Séoul. – Vingt-six étudiants appartenant pour la plupart à l'université de Séoul ont été arrêtés et inculpés de tentative de renversement du gouvernement, a-t-on appris, mardi 29 octobre de source officielle à Séoul. Les jeunes gens, qui appartiennent au « Comité pour la promotion de la démocratie », sont accusés d'avoir violé la loi sur la sécurité nationale en fomentant des manifestations antigouvernementales visant au renversement du gouvernement du président Chon Doo Hwan et à l'instauration d'un régime procommuniste. Selon l'opposition, certains étudiants arrêtés auraient été torturés par la police. Une vingtaine d'autres sont activement recherchés. – *(AFP, Reuter.)*

PHILIPPINES

Reddition ou subterfuge

Une reddition de « guérilleros » est survenue fort à propos pour corroborer des déclarations du président Marcos jugées intempestives par beaucoup. Il y a deux semaines, en réponse aux propos alarmistes de dirigeants américains sur les progrès des communistes philippins, le président Marcos avait affirmé que ces derniers *« se rendent en grand nombre »*. Lundi 28 octobre, son gouvernement a annoncé la reddition de *« cinq mille rebelles »* de la Nouvelle Armée populaire (communiste). Le chef d'état-major général, le général Ramos, est même allé en province en grande pompe prendre livraison des armes des... quarante premiers ralliés. Les 4 960 restant devraient suivre ultérieurement. Selon le maire d'une localité voisine, les quarante seraient, cependant, *« des brigands et voleurs de bétail bien connus »*. Pour le député local, il s'agirait d'une *« mise en scène destinée à faire croire, contre toute évidence, que le gouvernement l'emporte sur les communistes »*. – *(UPI.)*

ROUMANIE

Iulia Jercan a cessé sa grève de la faim

Le jeune Roumaine, qui faisait depuis huit semaines la grève de la faim à Bucarest pour pouvoir épouser son fiancé français, a cessé son action, lundi 28 octobre, a annoncé M. Pierre Blondeau. Iulia Jercan, vingt-sept ans, qui avait été alimentée de force par perfusion à l'hôpital, puis ramenée à son domicile il y a une quinzaine de jours, souffre d'une hépatite, de troubles rénaux et digestifs, et est extrêmement affaiblie. Les deux fiancés attendent depuis plus de quatre ans l'autorisation de se marier. En avril 1983, le ministre roumain des affaires étrangères, M. Stefan Andrei, avait fait à son homologue d'alors, M. Claude Cheysson, la « promesse formelle » que ce cas serait résolu favorablement. Cette promesse n'a pas été tenue et toutes les interventions des autorités françaises sont demeurées vaines.

Egypte

La visite du général Sewar Al-Dahab a permis une nette amélioration des relations avec le Soudan

De notre correspondant

Le Caire. – Les relations entre l'Egypte et le Soudan se sont nettement améliorées à l'issue de la visite de trois jours au Caire que vient de faire le chef du comité militaire transitoire soudanais, le général Abdel Rahman Sewar Al-Dahab. *« Ma visite est la confirmation des relations sacrées et privilégiées liant le Soudan à l'Egypte »*, a affirmé le numéro un de Khartoum dans une conférence de presse, avant de quitter Le Caire. Il a qualifié de *« très fructueuses et de grand succès »* sa série d'entretiens avec le président égyptien, M. Moubarak.

Les pourparlers, tant au niveau des chefs d'Etat qu'à celui des délégations, ont essentiellement porté sur les moyens de promouvoir les relations bilatérales et notamment de *« donner une nouvelle impulsion »* à l'accord, dit de complémentarité économique, entre les deux pays. Ce traité signé en octobre 1982 avait été pratiquement gelé depuis le renversement du maréchal Nemeiry en avril dernier. De nombreux responsables soudanais avaient alors demandé la révision de ces accords qui, selon eux, profitaient surtout à l'Egypte et qui avaient prouvé *« leur totale inefficacité sur le terrain »*.

En effet, les nombreux projets envisagés dans le cadre de la « complémentarité économique », seul celui du canal de Jonglei destiné à augmenter le débit des eaux du Nil a vraiment vu le jour. Mais les travaux se sont rapidement arrêtés à la suite de la reprise de la rébellion au sud soudan.

Cette amélioration des relations entre les *« deux pays frères liés par des relations aussi éternelles que le Nil »*, a été nettement perceptible dès le début des entretiens égypto-soudanais. Le terrain avait été déblayé par les visites successives en Egypte, au cours de ce mois d'octobre, du premier ministre soudanais, M. El Gazouli Daffalah, et du ministre de la défense, le général Osman Abdullah Mohamed. Cela a permis au premier ministre égyptien, M. Ali Lofti, d'affirmer à l'issue de la première séance d'entretiens avec la délégation soudanaise accompagnant le général Al-Dahab que *« les deux pays avaient dépassé le malentendu qui avait prévalu au cours des derniers mois »*.

Des litiges mis sous le boisseau

A aucun moment, tout au long du séjour du chef du comité militaire transitoire soudanais, il n'a été question des litiges qui avaient été à l'origine de cette tension. Le dossier du partage des eaux du Nil n'a pas été évoqué. Au moment de la sécheresse au Soudan, Khartoum avait accusé Le Caire de s'approprier la part du lion des eaux du fleuve, tenues en réserve dans le lac Nasser, dont près de la moitié se touve en territoire soudanais. De même, l'épineux problème de l'accueil en Egypte de l'ancien président Nemeiry a été évité. Le général Al-Dahab n'a pas renouvelé la demande d'extradition formulée il y a quelques mois par le gouvernement soudanais. L'Egypte, rappelle-t-on, avait rejeté la demande soudanaise en affirmant que le principe de l'extradition était contraire à sa Constitution. D'importantes manifestations avaient alors eu lieu devant l'ambassade d'Egypte à Khartoum pour protester contre le refus du Caire – où vit le maréchal Nemeiry depuis son renversement – de *« livrer le tyran »*. La seule allusion à cette affaire a été faite par le président Moubarak qui a affirmé à un journaliste soudanais que *« Nemeiry n'a aucune activité politique en Egypte »*. On note d'ailleurs au Caire que la visite du général Al-Dahab a coïncidé avec l'ouverture, samedi 26 octobre, du procès des anciens responsables soudanais accusés de complicité dans le pont aérien qui a permis de transférer en Israël quelque dix mille juifs falachas d'Ethiopie. Or, le dossier du maréchal Nemeiry, qui est pourtant le principal accusé, a été écarté par le ministère soudanais de la justice. Celui-ci a affirmé que les autorités de Khartoum attendraient le *« résultat des démarches faites auprès de l'Egypte pour l'extradition de Nemeiry »*. Un geste politique sans lequel le succès de la visite du numéro un soudanais en Egypte aurait pu être menacé.

On apprend d'autre part au Caire que la visite du général Al-Dahab a permis de mettre au point les derniers détails de l'assistance militaire et technique que s'est engagé à fournir le régime égyptien à Khartoum. Cette question avait déjà été abordée il y a une dizaine de jours par le ministre soudanais de la défense lors de ses entretiens avec les hauts responsables égyptiens au Caire. Le général Osman avait rassuré ses interlocuteurs sur la portée réduite du protocole d'accord militaire soudano-libyen qu'il avait lui-même signé à Tripoli en juin dernier. Il avait en outre affirmé que l'accord de défense commune égypto-soudanais, signé en 1976, restait toujours valable et que Khartoum n'hésiterait pas à demander l'aide militaire égyptienne en cas d'agression étrangère. Lundi, le numéro un soudanais a visité une usine aéronautique égyptienne où sont montés les chasseurs d'entraînement et d'appui au sol Alfajet. C'est une arme qui pourrait s'avérer redoutable si elle devait être utilisée par Khartoum en cas de reprise et d'extension des combats au Sud.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

● *Libération de dirigeants intégristes.* – Le tribunal supérieur de la sécurité de l'Etat a ordonné, lundi 28 octobre, la libération du cheikh Omar Abdel Rahmane, un des principaux chefs de file des extrémistes islamiques en Egypte, arrêté le 25 juillet dernier. Le tribunal a d'autre part ordonné la libération de six autres islamistes, accusés, comme le cheikh Abdel Rahmane, d'*« avoir comploté pour renverser le régime et reconstituer l'organisation extrémiste musulmane Al Djihad »* (guerre sainte). Cette organisation avait été jugée responsable de l'assassinat de soixante-huit policiers à Assiout en Haute-Egypte le 8 octobre 1981 *(le Monde* du 30 juillet 1985). – *(Corresp.)*

● *Nomination d'un conseiller spécial américain pour le Proche-Orient.* – Le secrétaire d'État américain, M. George Shultz, soucieux de renforcer le rôle des États-Unis dans la recherche de la paix au Proche-Orient, a nommé, mardi 29 octobre, un spécialiste de la région, M. Wat Cluverius, au poste de conseiller spécial chargé d'assister le secrétaire d'État adjoint, M. Richard Murphy. Actuellement consul général à Jérusalem, M. Cluverius a notamment été ambassadeur à Bahrein, après avoir été en poste dans les ambassades américaines de Djeddah et Tel Aviv. – *(AFP)*

● *Grenades contre une patrouille israélienne.* – A Tel-Aviv, des sources militaires ont indiqué que des éléments apparemment venus d'Égypte, avaient lancé deux grenades, la semaine dernière, contre une patrouille de l'armée israélienne, près de la frontière égyptienne, dans le désert du Néguev. Il n'y a pas eu de victimes.

EUROPE

Pays-Bas

Les pacifistes en échec

(Suite de la première page.)

Pendant qu'il parle, une immense banderole ondule d'un bout à l'autre de la salle sur laquelle est inscrit ce chiffre : 3 743 455. C'est le nombre de personnes – le pays compte moins de quinze millions d'habitants – qui ont signé la pétition refusant l'implantation des missiles.

Depuis le 1er septembre, un effort gigantesque a été déployé par les militants pacifistes. Tous les foyers, ou presque, ont été visités. Dans les usines, les écoles, les églises, dans la rue, sur les stades, partout des cartes ont été distribuées.

« *Le renvoi des cartes n'était pas gratuit*, explique une vieille dame, *pour éviter les tricheries ; nous ne voulions pas que les mêmes personnes signent plusieurs cartes ; et, vous savez, tout a été contrôlé par un notaire ; il ne faut pas tricher.* »

C'est bien ce « moralisme » qui fait la force et souvent l'originalité du mouvement pacifiste néerlandais. Les Eglises y sont, bien entendu, pour l'essentiel.

Dès 1962, une lettre des pasteurs met en garde contre la bombe nucléaire. L'IKV, qui regroupe environ 70 % du « monde antinucléaire », est une organisation œcuménique dont le budget s'élève, aujourd'hui, à 1,3 million de florins (4 millions de francs). Dans les églises ou les temples, deux quêtes sont souvent organisées : l'une *« pour la paix »*, l'autre *« pour le reste »*. Le secrétaire général du mouvement, M. Jan Faber, est protestant. Il a, semble-t-il, deux passions : le jeu d'échecs et la paix. Pas d'envolées lyriques mais une analyse qui se veut froide de la situation. *« Nous ne sommes pas contre l'appartenance de l'OTAN mais c'est sa stratégie que nous mettons en cause, surtout pour un petit pays comme le nôtre »*.

Son prédécesseur était un prêtre catholique, Jean Ter Laak. A quarante-six ans, cheveux mi-longs, cravate rouge, veste foncée, il dirige maintenant Pax Christi, dont la branche néerlandaise compte vingt-sept mille membres, un record en Europe. *« Les Eglises protestantes ont toujours eu une attitude plus claire et plus ferme à l'égard des missiles*, avoue-t-il en souriant. *Nous devons suivre la ligne du Vatican ; nos documents sont donc forcément des compromis ; normal, non ? »* Il est tout de même content de faire remarquer que, selon un institut de sondage, 28 % des signataires de la pétition contre les missiles sont catholiques et 12 % protestants.

Les syndicats et les socialistes

Autre base importante du mouvement pacifiste : les syndicats, ou plutôt le syndicat le plus important, issu de la fusion de deux centrales. C'est ce syndicat qui se porte garant devant les banques des avances consenties au Mouvement de la paix. Le 10 mai 1984, neuf cent mille ouvriers ont débrayé pendant un quart d'heure contre les missiles. Pour Léo Mesman, l'un des dirigeants syndicalistes, *« un tel succès pour un sujet aussi politique, c'était incroyable »*. Pour le reste, son discours tourne, comme celui de tous les responsables du mouvement, autour de deux thèmes : nous ne voulons pas quitter l'OTAN, mais nous ne voulons pas accepter toutes ses décisions. « *Il faut aussi*, ajoute-t-il (syndicalisme oblige), *transformer les industries de guerre en industries de paix.* »

30 % des voix aux dernières élections de 1982, 34 % aux européennes, 40 % dans les sondages aujourd'hui : le Parti du travail (social-démocrate), violemment opposé à l'implantation des missiles, semble régulièrement et méthodiquement profiter de cette opposition. M. Maarten Van Traa, quarante ans, son secrétaire pour les questions internationales, insiste lui aussi sur les différences avec la situation française. « *J'ai toujours l'impression que les Français nous dépeignent comme des neutralistes, ce qui est faux. Ils doivent bien comprendre les différences qu'il y a entre un Etat nucléaire comme la France, qui se réserve tous les droits sur ses moyens de dissuasion, et un petit pays comme le nôtre, non nucléaire, et auquel on demande d'accepter une plus grande concentration d'armes nucléaires sur son territoire.* »

« *On peut dire que nous sommes des naïfs*, ajoute-t-il, *mais sûrement pas que nous sommes dirigés ou téléguidés par qui que ce soit de l'extérieur.* »

En 1979, pourtant, le mouvement contre la bombe à neutrons, prélude au mouvement antimissiles, était contrôlé par les militants du Parti communiste. Depuis, il s'est élargi, et le PC, qui ne dispose que de quelques sièges à la Chambre, a d'ailleurs pris ses distances vis-à-vis de Moscou. « *Pour vous, Français*, explique un étudiant, *les pacifistes ne peuvent être que des communistes ou des marginaux...* »

Tous les courants du mouvement pour la paix néerlandais se rejoignent sur ce point : l'impossibilité de collaborer avec les Français. Les catholiques sont éberlués par la position des évêques français sur la force *de frappe* ; *les socialistes par la vigueur* de l'engagement de M. Mitterrand en faveur du déploiement des Pershing et des Cruise ; les écologistes par l'affaire du Greenpeace. 3,2 millions de florins (9 millions de francs) ont été récoltés au cours du programme ininterrompu de douze heures organisé par la première chaîne de télévision, le 26 octobre, pour offrir à Greenpeace un remplacement au *Raimbow-Warrior*.

Eglises, syndicats, partis... Il faudrait encore ajouter les dizaines, sinon les centaines, d'associations, de comités, de clubs de réflexion qui font la vie même du mouvement pacifiste néerlandais. Un jour, ce sont trois mille motards, qui défilent à Amsterdam contre les missiles, un autre, ce sont les conscrits qui, en tant que mouvement organisé, adhèrent au collectif pour la paix. Un ancien officier de marine est au premier rang des manifestations, et la sœur de la reine, la princesse Irène, a signé la pétition samedi. Il y a aussi les durs du *bonk*, le mouvement qui prône la désobéissance civile, et les gentils responsables des « magasins du tiers-monde », qui vendent du vin algérien, du thé et des produits de l'artisanat tanzaniens. Et puis encore, ce vieil homme qui, à chaque manifestation, se promène tout seul, loin des cortèges, portant un minuscule badge : « *Je n'aime pas les missiles, mais je n'aime pas non plus la foule...* »

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Six ans d'hésitation

Depuis six ans, l'affaire des euromissiles domine la vie politique néerlandaise. Alors que les quatre autres pays désignés pour le déploiement des fusées (Grande-Bretagne, RFA, Belgique, Italie) ont fini par dire oui au stationnement, les gouvernements qui se sont succédé à La Haye depuis 1979 se sont employés à retarder la décision.

Les gouvernements dirigés successivement par MM. Andries Van Agt et Ruud Lubbers, tous deux membres du parti chrétien-démocrate (CDA), ont été contraints de faire face à un mouvement de protestation qui rassemblait les divers mouvements pacifistes et les socialistes, mais aussi une partie importante du CDA. C'est surtout parmi les députés protestants de ce parti que les missiles de croisière ont suscité une « sainte horreur » du nucléaire. En 1979, une fronde de certains députés chrétiens-démocrates menaça l'existence du gouvernement de M. Van Agt. Les élections législatives de 1981, où le Parti socialiste, farouchement opposé aux missiles, entra au gouvernement aux côtés des chrétiens-démocrates, contraignent M. Van Agt à ajourner une fois de plus la décision.

En septembre 1982, des élections anticipées amenèrent au pouvoir une coalition de chrétiens-démocrates et de libéraux conservateurs sous l'égide de M. Ruud Lubbers, qui promit de prendre une décision en temps utile. Celle-ci, favorable au stationnement des missiles, devraient être annoncée le 1er novembre. Mais le Mouvement de la paix et le Parti socialiste ne désarment pas. Ils ont annoncé qu'ils tenteront de résilier tout contrat avec Washington s'ils reviennent au pouvoir après les élections législatives de mai 1986. – *(Corresp.)*

Pologne

PAS D'AMNISTIE DANS L'IMMÉDIAT

Arrestations et condamnations se poursuivent à un rythme soutenu en Pologne : M. Bogdan Bujak, frère aîné du principal dirigeant clandestin de Solidarité, M. Zbigniew Bujak, a été condamné, mardi 29 octobre, à Varsovie, à un an et demi de prison.

Il avait été arrêté, en février, à la suite d'une perquisition à son domicile ; il avait déjà passé huit mois en prison en 1984.

Toujours dans la capitale, un homme de soixante ans, M. Zdzislaw Szafranski, a été condamné à six mois de prison, après avoir été interpellé, le 19 octobre, à l'issue de la cérémonie consacrée au premier anniversaire de l'assassinat du Père Popieluszko et qui avait rassemblé vingt mille personnes. A Wroclav, dans le sud-ouest du pays, c'est un poète, M. Lothar Herbst, ancien président de la section locale de l'Association des écrivains, qui a été arrêté, début octobre, pour *« incitation à désordre public »*. Il souffre d'une maladie des yeux.

A Poznan, sept écrivains ont fait l'objet de *« mises en garde »*, tandis que, à Gdansk, M. Lech Walesa a été convoqué pour le 6 novembre chez le procureur comme *« suspect »* (on lui reproche d'avoir communiqué des chiffres de participation aux élections différents des résultats officiels).

Dans le même temps, l'agence PAP a annoncé que le général Jaruzelski avait accueilli avec « attention » une proposition d'*« élargissement, pour des raisons humanitaires »*, de personnes détenues pour des délits *« non criminels »*, mais, de son côté, le porte-parole du gouvernement a confirmé qu'une véritable amnistie *« était une question d'un avenir plus éloigné »*, comme ses premières déclarations post-électorales l'avaient déjà laissé entendre (*le Monde* du 26 octobre).

Portugal

LE CHEF DU PARTI SOCIAL-DÉMOCRATE M. CAVACO SILVA EST CHARGÉ DE FORMER LE GOUVERNEMENT

Lisbonne *(AFP, AP, Reuter)*. – M. Anibal Cavaco Silva, chef du Parti social-démocrate (PSD) et vainqueur des élections législatives protugaises du 6 octobre, a été invité officiellement, mardi 29 octobre, par le président Eanes, à former le prochain gouvernement.

M. Cavaco Silva a tenu à préciser, à sa sortie du palais présidentiel de Belem, que sa nomination de premier ministre ne pouvait être légalisée qu'après la publication des résultats définitifs du scrutin du 6 octobre par le *Diaro da Republica*, le journal officiel. Or ces résultats, qui devaient être publiés initialement le 21 octobre, puis le 28, ne seront finalement imprimés que dans l'édition du 30 octobre, des retards étant intervenus dans la vérification des suffrages.

Après sa nomination officielle, le nouveau premier ministre disposera d'un délai de dix jours pour présenter son équipe et son programme à l'approbation du Parlement. Les deux cent cinquante élus doivent se réunir pour la première fois le 4 novembre pour organiser les groupes et préparer le calendrier des sessions.

M. Cavaco Silva a précisé à la presse que toutes les formations présentes au Parlement, à l'exception des communistes, avaient indiqué qu'elles ne s'opposeraient pas à sa nomination.

L'ancien ministre des finances, âgé de quarante-six ans, a indiqué que le nouveau gouvernement serait « resserré », le nombre des portefeuilles étant limité à douze ou treize.

Les socialistes du premier ministre sortant, M. Mario Soares, et les démocrates-chrétiens n'étant pas favorables à une participation au gouvernement, M. Cavaco Silva devrait former une équipe constituée de membres du PSD et d'indépendants. Un gouvernement minoritaire donc, puisque le PSD dispose de quatre-vingt-huit sièges sur les deux cent cinquante que compte l'Assemblée.

AMÉRIQUES

Le COMECON accroît son aide au Nicaragua

Le Nicaragua a signé, cette semaine, avec le COMECON – organisme dans lequel il est observateur depuis trois ans, – plusieurs accords de coopération, dont le montant n'a pas été communiqué, a-t-on appris de source officielle à Managua le mardi 29 octobre. Ces accords comprennent notamment un plan d'assistance à un projet d'irrigation sur la côte pacifique du pays.

L'aide apportée par les pays du COMECON au Nicaragua n'est pas la seule à venir combler le vide laissé par l'embargo total imposé par les États-Unis le 1er mai. M. Reagan avait alors non seulement suspendu les échanges commerciaux entre les deux pays, mais encore bloqué les prêts à Managua émanant d'organismes internationaux, tels la Banque mondiale et la Banque de développement inter-américaine.

Quelques jours plus tard, le président Daniel Ortega signait avec l'Union soviétique un contrat par lequel l'URSS accordait un prêt équivalent – 3,2 milliards de francs, – pour moitié affecté à l'achat de pétrole et pour moitié à du matériel agricole soviétique. Mais Managua prenait également aussitôt contact avec le gouvernement canadien, qui, dès le 1er mai, avait annoncé qu'il ne suivrait pas l'exemple des Etats-Unis. Le gouvernement de Daniel Ortega obtenait d'ouvrir un bureau commercial à Toronto, et d'augmenter ses ventes de viandes au pays.

Le ministre de l'agriculture, de son côté, obtenait que la Belgique, l'Espagne, la Suède et presque tous les pays du bloc soviétique s'engagent à acheter une partie de la récolte de bananes. L'Iran achetait du café, le Japon du coton.

Cela a permis de compenser en partie le manque à gagner des ventes annulées avec les Etats-Unis, largement inférieures à leur niveau de 1980. Elles ne représentaient plus que 17 % des exportations du Nicaragua en 1984, contre 40 % il y a cinq ans. Comme l'année dernière, la balance commerciale du pays restera cependant déficitaire – les ventes à l'étranger suffisant à peine à satisfaire la moitié des besoins du pays.

Les difficultés du commerce extérieur du Nicaragua, combinées aux actes de sabotage menés par les rebelles antisandinistes – estimées par les autorités à 1,3 milliards, de dollars en trois ans, – ne peuvent qu'aggraver la dette extérieure du pays, déjà estimée à 5 milliards de dollars. Une dette qui oblige le pays à réclamer un soutien financier toujours plus important.

Etats-Unis

300 milliards de dollars pour la défense

Washington *(AFP)*. – La Chambre des représentants a approuvé, mardi 29 octobre, le budget de la défense pour l'année fiscale 1985-1986. Celui-ci s'élèvera à 302,5 milliards de dollars. Certaines autorisations de programmes courant sur plusieurs années, les dépenses effectives en 1986 ne devraient pas dépasser 292 milliards de dollars. Pour la première fois depuis 1969, la fabrication de nouvelles armes chimiques est autorisée. Les fonds nécessaires à leur production (164 millions) devront cependant être auparavant débloqués par la commission des appropriations de la Chambre, qui s'est montrée jusqu'à présent hostile aux armes chimiques. Le budget prévoit une enveloppe de 2,75 milliards de dollars pour les études au titre de l'initiative de défense stratégique. Le gouvernement américain avait réclamé 3,7 milliards.

WASHINGTON ET MOSCOU RÈGLENT A L'AMIABLE LE CAS D'UN PRÉSUMÉ FUGITIF SOVIÉTIQUE

Washington *(AFP)*. – Un marin soviétique du nom de Miroslav Medvid, qui avait quitté à la nage, à deux reprises, le cargo *Maréchal-Koniev*, un navire céréalier ancré au large de la Louisiane, retournera finalement en URSS.

Dans un communiqué, le département d'Etat a indiqué que le marin, qui avait été interrogé par les autorités américaines, a signé une déclaration affirmant son désir de retourner dans son pays. Il a été aussitôt autorisé à regagner le cargo. *« Le gouvernement américain considère que l'affaire est close »*, précise le département d'Etat.

Miroslav Medvid avait, par deux fois, la semaine dernière, plongé dans le Mississippi, un geste qui pouvait apparaître comme une tentative de fuir le *Maréchal-Koniev*. Les deux fois, il avait été reconduit à bord par les services de l'immigration américains, qui croyaient avoir affaire à un passager clandestin. Ayant toutefois insisté auprès des autorités soviétiques pour pouvoir parler au marin dans un *« environnement où il ne se sentirait pas menacé »*, des officiels américains ont pu s'entretenir avec lui, d'abord lundi, sur un de leurs navires garde-côtes, puis mardi, à terre. Des représentants soviétiques assistaient à ces interrogatoires.

Pendant la première de ces conversations, le marin soviétique a été pris de malaises et de nausées. Il avait déjà donné auparavant l'impression aux Américains d'être sous l'effet de sédatifs. A l'issue du dernier entretien, Miroslav Medvid, indique le département d'Etat, a signé une déclaration en russe dans laquelle il affirme ne pas demander l'asile aux Etats-Unis et avoir pris cette décision *« volontairement et en toute liberté »*.

Le dénouement ambigu de cette affaire évite un sujet d'embarras aux Etats-Unis comme à l'URSS à l'approche du sommet Reagan-Gorbatchev, et alors que le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, s'apprête à se rendre à Moscou.

• *Demande d'extradition d'une ancienne collaboratrice du gourou Baghwan Shree Rajneesh.* – Les Etats-Unis ont demandé, mardi 29 octobre, aux autorités ouest-allemandes, l'extradition de Ma Anand Sheela, ancienne confidente du gourou Baghwan, arrêtée le même jour avec deux autres femmes en Forêt noire allemande. La jeune femme est soupçonnée par la justice de tentative de meurtre et d'infraction à la législation sur l'immigration. Sheela aurait essayé à plusieurs reprises d'empoisonner le docteur George Meridith, alias Swami Deveraj, le médecin personnel du gourou. – *(AFP.)*

AFRIQUE

République sud-africaine

Les troubles se propagent dans les quartiers blancs

De notre correspondant

Johannesburg. – Jusqu'à présent, l'agitation était parfaitement circonscrite à l'intérieur des cités noires, loin des villes blanches, où les résidents ne savaient ce qui se passait dans les townships qu'à travers les médias. La tourmente qui secoue l'Afrique du sud depuis quatorze mois n'affectait en rien la population blanche, qui continuait de vaquer comme si de rien n'était à ses occupations. Elle n'avait d'ailleurs été que très exceptionnellement prise à partie. Seuls quelques automobilistes avaient reçu une volée de pierres quand ils passaient sur les axes bordant les townships.

Sur les quelque huit cents victimes des émeutes, on ne dénombre que six Blancs, dont un soldat – le premier – assassiné de soixante-quatorze coups de couteau, il y a une quinzaine de jours. Si les troubles sont toujours essentiellement localisés dans les townships, ils commencent à se propager depuis deux semaines dans les quartiers blancs d'au moins deux grandes métropoles, Johannesburg et Le Cap.

Le 18 octobre, une cérémonie à la mémoire de Benjamin Moloïse, pendu le matin même, dégénérait en scènes d'émeutes et de pillage au cœur même de la capitale économique et financière. Six jours plus tard, le centre du Cap était à son tour le théâtre de violences. Le 25 octobre, soit une semaine plus tard, Johannesburg était à nouveau touchée. Une bande de jeunes Noirs, avec des briques dissimulées dans des sacs en plastique, s'en prenaient soudainement à des *magasins*, brisaient les vitrines et dérobaient de la marchandise. Une attaque-éclair, qui s'est reproduite lundi matin dans le même quartier. Mais cette fois, six membres de la bande ont été arrêtés.

Autant d'actions qui inquiètent les autorités, car il s'agit d'un phénomène tout à fait nouveau. Les Noirs ont-ils décidé de transporter leur lutte au cœur des villes blanches ? Oui, s'ils observent les mots d'ordre de l'ANC (Congrès national africain). La radio de cette organisation, Radio-Liberté, déclarait récemment : *« Jusqu'à maintenant, ce sont seulement les mères des Noirs qui pleuraient. Le temps est aujourd'hui venu pour tous de pleurer. Les familles blanches doivent aussi porter des vêtements de deuil. Chacun doit ressentir que le pays est en état de guerre et que seul le démantèlement du régime de l'apartheid garantira une paix durable et l'amitié dans notre pays. »*

Comparant les soldats et les policiers blancs à des *« anges de la mort »* qui, *« ensuite retournent dans la quiétude de leur quartier résidentiel »*, Radio-Liberté déclarait : *« Le mythe doit être brisé. Nous devons les attaquer dans leurs maisons et leurs lieux de vacances, comme nous avons attaqué les lèche-bottes noirs à leur domicile »* (les policiers et les conseillers municipaux).

Certes, nous n'en sommes pas encore là. Le spectre de la violence qui a atteint les villes blanches n'est encore qu'un épiphénomène. Mais les Noirs ont compris qu'ils pouvaient continuer à se faire massacrer dans leurs townships sans que les Blancs s'en soucient. La menace est d'ailleurs prise au sérieux par ceux-ci. Bien qu'ils soient déjà puissamment armés, une récente étude a permis de constater une augmentation de l'ordre de 30 % des ventes d'armes et de munitions.

Lors de plusieurs incidents à la périphérie du Cap, des coups de feu ont été tirés. Lundi, un jeune métis de dix-sept ans a été tué à Athlone, près du Cap, par un fermier dont le camion de livraison avait été attaqué à coups de cailloux.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Algérie

Le chanteur kabyle Aït Menguellet condamné à trois ans de prison

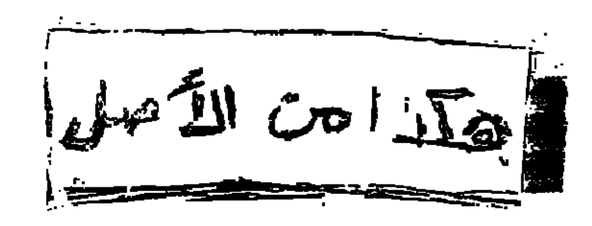
De notre correspondant

Alger. – Le chanteur kabyle Aït Menguellet a été condamné, mardi 29 octobre, par le tribunal correctionnel d'Alger, à trois an de prison ferme et 99,144 dinars d'amende douanière pour détention illégale d'armes de chasse et de guerre. L'agence d'Algérie Presse Service (APS), qui a annoncé la nouvelle peu après le procès, souligne que *« le prévenu a reconnu les faits qui lui sont reprochés par la justice, que ce soit lors de l'enquête ou de l'audience publique, tout en restant évasif quant à la provenance des armes »*.

La défense a fait savoir que le chanteur a décidé de se pourvoir en appel. Il avait été arrêté le 5 septembre dernier à son domicile, où, selon la défense, les armes, notamment sept fusils de chasse, des pistolets, étaient accrochées au mur de son salon, ce qui, pour elle, prouve sa bonne foi. La défense considère, par ailleurs, comme infondé le fait que Aït Menguellet ait été arrêté après avoir dédié l'une de ses chansons à un autre chanteur, Serhat Mehenni, membre de la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH), arrêté le 17 juillet et incarcéré depuis.

Reste à savoir comment la condamnation du chanteur sera accueillie en Kabylie, où, à l'approche du 1er novembre, jour anniversaire de l'insurrection algérienne, des troubles sont signalés. Après ceux du dimanche 20 octobre (*le Monde* du 26 octobre), les lycées et université de Tizi-Ouzou ont fait grève dimanche dernier pour réclamer la libération des membres de la LADH, du mouvement culturel berbère et des Fils de Chouahda, fils martyrs de la guerre d'indépendance, emprisonnés depuis le début du mois de juillet à Berrouaghia.

FREDERIC FRITSCHER.



AU SÉNAT

Adoption du projet de loi simplifiant la réglementation de l'urbanisme

Le Sénat a achevé, mardi matin 29 octobre, l'examen du projet de loi réformant la dotation globale de fonctionnement (DGF), examen qu'il avait commencé le 23 octobre *(le Monde* du 26 octobre). Il a examiné aussi, en première lecture, deux projets de loi sur lesquels le gouvernement a déclaré l'urgence ; l'un concerne les simplifications en matière d'urbanisme, l'autre les congés formation.

● **DGF**

L'ensemble du texte modifié a été adopté par 223 voix contre 24 (PC), les socialistes s'abstenant. Une fois de plus, la révision des bases du foncier a été souhaitée sur tous les bancs, mais seule la majorité sénatoriale a adopté un amendement assujettissant l'application des nouvelles règles de la DGF à l'actualisation des valeurs locatives des propriétés bâties et non bâties.

D'autre part, le Sénat a précisé que le rapport qui sera déposé à l'ouverture de la session d'automne du Parlement proposera les corrections nécessaires au futur mécanisme, appelé à se substituer à celui en vigueur depuis 1980.

Enfin, M. Pierre-Christian Taittinger (RI, Paris) a profité de l'examen de ce projet pour faire décider que le nombre des adjoints dans les conseils d'arrondissement ne puisse être inférieur à quatre et que leurs indemnités soient augemntées.

● **Simplifications pour l'urbanisme**

Seul M. Marcel Lucotte (Saône-et-Loire), président du groupe RI, a voté contre le projet de M. Jean Auroux, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, car, selon lui, les dispositions proposées cèdent au *« mythe de la simplification »* en compliquant la tâche des élus, restent d'une *« extraordinaire incertitude »*, tant est grande la part réservée au domaine réglementaire, et constituent une *« machine infernale »*, rendant impossible la sauvegarde du patrimoine.

A l'inverse, ses collègues de la majorité sénatoriale et ceux de la gauche ont approuvé, après l'avoir modifié, le texte, qui touche à trois domaines : le régime du permis de construire, les lotissements et les terrains réservés aux équipements publics.

Tout en étant d'accord avec l'élargissement de la procédure déclarative pour les travaux de faible importance (les travaux peuvent être entrepris dès lors que l'autorité compétente ne s'y est pas opposée dans le délai d'un mois qui suit la déclaration au maire de la commune), les sénateurs ont décidé, sur la proposition de M. Bernard Legrand (Gauche dém., Loire-Atlantique), de limiter à un an l'autorisation de construire.

Sur proposition de M. Maurice Janetti (PS, Var), rapporteur de la commission des affaires économiques, le Sénat a décidé de porter à deux ans, et non à un, comme le prévoyait le texte du gouvernement, le délai maximum autorisé aux collectivités publiques pour procéder au rachat des terrains réservés aux équipements d'intérêt général.

● **Congé de formation**

Pour M. Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, la formation économique, sociale et syndicale doit être favorisée, car le dialogue social n'est utile que s'il se déroule entre partenaires informés et formés. Pour la majorité sénatoriale, il ne saurait être question d'alourdir les charges des entreprises. Sur proposition de M. Louis Souvet (ratt. adm. au RPR, Doubs), rapporteur de la commission des affaires sociales, les sénateurs ont adopté, malgré l'avis contraire du gouvernement, des socialistes et des communistes, plusieurs amendements qui étendent, notamment, l'application du congé de « formation économique, sociale et syndicale » — appelé à remplacer le congé d' « éducation ouvrière » institué par la loi Gazier du 23 juillet 1957 — aux organisations syndicales de travailleurs reconnues représentatives sur le plan professionnel.

Socialistes et communistes ont voté contre le texte modifié par la majorité sénatoriale, en raison des amendements *« restrictifs »* adoptés, le PC précisant, en outre, que le texte initial était insuffisant.

ANNE CHAUSSEBOURG.

LE BUDGET DE L'ÉDUCATION NATIONALE DEVANT LES DÉPUTÉS

M. Chevènement veut mobiliser les enseignants contre la droite

Seuls contre tous, les députés socialistes ont approuvé, le mardi 29 octobre, le budget de l'éducation. Les crédits d'un montant de 185 773,2 millions de francs représentent 16,33 % de l'ensemble des dépenses de l'Etat et sont en augmentation — de 5,3 % à structure budgétaire constante et de 6,55 % si l'on tient compte des crédits décentralisés — par rapport à l'an dernier *(le Monde* du 8 octobre). Les élus du RPR, de l'UDF et du PC ont voté contre ces crédits.

Pour débattre, il faut être deux ! M. Jean-Pierre Chevènement a mesuré la force de cette évidence, mardi, au Palais-Bourbon. Comme M. Pierre Joxe l'an dernier, il souhaitait profiter de la discussion budgétaire pour confronter son programme à celui de l'opposition. Le ministre de l'intérieur s'était retrouvé seul pour aborder au fond les problèmes de sécurité ; le ministre de l'éducation nationale n'a pas trouvé d'interlocuteur qui acceptât d'analyser contradictoirement les propositions de réforme du système éducatif émises par certains milieux de droite. La critique n'en a été que plus facile pour lui, mais pas moins importante, car, à travers cette contestation de la droite, c'est à la gauche que s'adressait M. Chevènement, pour une opération de correction d'image.

« Avant Jules Ferry »

Drapé de son habit de responsable socialiste, le ministre de l'éducation a soutenu avec force que la politique qu'il mène est d'abord et avant tout une politique de gauche, laïque, quelles que soient les approbations qu'elle peut recevoir de certains membres éminents de la droite. M. Chevènement ne veut pas, ne veut plus, être le héros du consensus scolaire, ou alors il faut que tout le monde se range à sa philosophie : l'enseignement public est, tout à la fois, le fondement de la République, le creuset de la démocratie et de l'unité de la nation, et la meilleure de ses conséquences, comme arme contre l'inégalité et l'injustice sociales.

L'école va être au centre du débat politique, pense le ministre qui en a la charge. Non pas, comme il y a plusieurs mois, parce que va renaître la traditionnelle querelle qui oppose l'enseignement privé à l'enseignement public — *« la guerre scolaire est terminée »*, veut se convaincre l'inventeur des formules *« simples et pratiques »*, — mais parce que va être en cause la possibilité de développement, voire de survie de l'enseignement public. Analysant une proposition de loi de sénateurs UDF, le projet du RPR Libres et responsables, les cent propositions du CNIP et les publications de M. Alain Madelin, délégué général du PR, M. Chevènement a affirmé que la droite *« veut en finir avec le service public de l'éducation (...), nous ramener avant Jules Ferry »*.

Tous ces projets visent en effet, peu ou prou, à transférer une part de la responsabilité éducative, soit dans le choix des enseignants, soit dans l'établissement des programmes. Pour le ministre de l'éducation revenue « nationale » en 1981 — et dans la bouche de l'hôte actuel de la rue de Grenelle, ce mot prend toute sa valeur — une telle réforme empêcherait l'école de jouer son rôle d'unificatrice de la nation, d'intégration de ses éléments mal assimilés ou nouveaux (les immigrés), et mettrait les maîtres sous la tutelle politique des élus locaux. Quant à l'idée de « chèques-éducation », émise par par M. Madelin, elle est irrecevable, car *« l'école n'est pas un marché où se rencontrent une demande et une offre »*.

En dressant un tableau apocalyptique des conséquences scolaires d'un retour de la droite au pouvoir, M. Chevènement s'adresse, certes, aux *« familles »*, qui veulent *« un enseignement de qualité là où elles vivent et ou que ce soit »*, mais aussi aux enseignants. En leur faisant craindre une disparition de leur statut national, auquel il les sait tous fortement attachés, il espère une mobilisation de leur part en faveur de ceux qui peuvent s'y opposer.

la démonstration du caractère « de gauche » de la politique qu'il mène depuis 1984 était, pour le ministre, d'autant plus aisée qu'elle ne se heurte à aucune contestation, si ce n'est, bien entendu, celle des communistes. Ceux des socialistes qui avaient été les plus réticents devant la mutation pédagogique engagée par M. Chevènement, les rocardiens, n'en ont dit pratiquement rien cette fois. Les orateurs de la droite, eux, se sont refusés à se laisser entraîner sur le terrain choisi par le ministre. M. Bruno Bourg-Broc (RPR, Marne) s'est contenté d'annoncer que, revenu au pouvoir, son mouvement insufflera *« un nouvel esprit dans l'éducation »* et y *« rétablira l'autorité à tous les niveaux »*. Quant à M. René Haby (UDF, Meurthe-et-Moselle), ancien ministre de l'éducation, il a pris la précaution de faire remarquer qu'il ne s'était pas « associé » aux propositions critiquées par son successeur, et que celles-ci seront « discutées en leur temps ».

La droite fait du syndicalisme

Renversant les rôles anciens, l droite n'a cessé d'affirmer que le système scolaire manque d'argent, M. Bourg-Broc se faisant même le porte-parole du SGEN-CFDT dans l'hémicycle. Surtout, malgré le souhait du ministre, elle s'est efforcée de montrer que les débats sur les conditions de l'aide de l'Etat à l'enseignement privé sont terminés. Elle juge que la création de quatre cent trente-huit postes nouveaux pour le privé est insuffisant, bien que M. Chevènement ait expliqué qu'elle résulte d'un calcul mathématique prévu par la loi. Elle s'est plainte, aussi, que les écoles privées ne puissent disposer des ordinateurs prévus par le plan « informatique pour tous » , le ministre justifiant cette situation par l'interdiction contenue dans la « loi Debré » de financer l'équipement du privé.

La tonalité de gauche du discours ministériel n'a pas convaincu M. Guy Hermier (PC, Bouches-du-Rhône) : *« Sur l'essentiel, plus grand-chose ne différencie ce que vous faites de ce qui se passait du temps de la droite, ou de ce qu'elle entend faire demain. »* Pour justifier cette analyse, les communistes ont évoqué le manque de moyens par rapport aux besoins, les sureffectifs dans les classes (qui pénalisent *« surtout les enfants de milieu modeste »* et qui vont donc *« aggraver la ségrégation sociale »*, et le transfert de charges vers les collectivités locales, à qui on ne donne pas assez d'argent pour entretenir les bâtiments qui leur sont confiés (accusation largement développée aussi par la droite).

Cette décentralisation de l'éducation, même partielle, inquiète aussi les socialistes, mais pas pour les mêmes raisons : ne va-t-elle pas permettre, a demandé notamment M. Jacques Guyard (PS, Essonne) à la droite, qui dirige de nombreuses collectivités locales, d'empêcher la mise en œuvre de la politique voulue par le gouvernement ? Que se passera-t-il, par exemple, si elle refuse de financer la construction des bâtiments indispensable au développement de l'enseignement technique ? Certes, cela aura au moins l'avantage, pour M. Didier Chouat (PS, Côtes-du-Nord), de faire sentir sur le terrain les choix politiques des uns et des autres, car, bien entendu, ses amis politiques ont repris les arguments programmatiques du ministre.

Tous, toutefois, ne semblent pas convaincus qu'il faille mettre fin à la guerre scolaire. M. Augustin Bonrepaux (PS, Ariège) a durement critiqué le fait que les crédits de l'enseignement privé augmentent plus que ceux de l'enseignement public, malgré l'explication mathématique du ministre. Allant plus loin, ce député socialiste a regretté que l'Etat finance des postes d'enseignement religieux en Alsace et en Moselle, alors qu'il ne s'agit que de l'application du Concordat, que la France a refusé de remettre en cause quand elle a récupéré cette province... Surtout, les nombreux orateurs socialistes (douze sur dix-neuf) ont, avant tout, été les porte-parole des enseignants.

THIERRY BRÉHIER.

Situations 86

BAS-RHIN : *haro sur M. Muller*

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — Le PS du Bas-Rhin a condamné fermement la « démarche de division » du maire rocardien de Schiltigheim, M. Alfred Muller, qui a décidé lundi 28 octobre de quitter le PS et de constituer sa propre liste pour les élections législatives de mars prochain *(Le Monde* du 30 octobre).

A l'unanimité, la commission exécutive fédérale du département, qui compte treize rocardiens et vingt partisans de la motion 1, a estimé que ce geste *« va à l'encontre des intérêts de la gauche en Alsace »*. M. Jean Oehler, député sortant et tête de liste pour les législatives, a précisé qu'il était *« fier de respecter les sructures du parti »*. *« C'est le parti qui décide des candidatures »*, a-t-il conclu.

M. Muller avait refusé la deuxième place sur la liste des législatives préparée par la fédération. Il sera remplacé à ce rang par Mme Catherine Trautmann, rocardienne.

Cette dernière, au nom des rocardiens du Bas-Rhin, a *« regretté »* le départ de M. Muller, mais confirmé son choix, *« comme Michel Rocard au plan national, de la solidarité et de la synthèse »*.

J. F.

MAYENNE : M. Jean-Paul Planchou ne sera pas candidat

Député socialiste du dix-huitième arrondissement de Paris depuis 1981, M. Jean-Paul Planchou ne pouvait pas se retrouver sur la liste parisienne pour les prochaines législatives, les places réservées à son courant, le CERES, étant toutes attribuées. L'accord conclu au comité directeur du PS du 6 juillet lui avait réservé la tête de la liste socialiste en Mayenne, où les socialistes peuvent espérer remporter un des trois sièges en compétition. Seulement, les socialistes locaux n'ont pas apprécié ce « parachutage ». Malgré l'appui apporté à M. Planchou par la commission exécutive fédérale, les militants lui ont préféré, par 11 voix d'avance sur quelques 350 suffrages, la candidature de M. André Pinçon, maire rocardien de Laval. M. Planchou n'a pas l'intention de faire appel de cette décision devant la convention nationale du PS.

HAUTE-GARONNE : zizanie à droite et à gauche

De notre correspondant

Toulouse. — M. Jean Diebold ne pourra plus se prévaloir des titres de membre du comité central ou de président du comité départemental, ni s'exprimer au nom du RPR : l'adjoint au maire de Toulouse, chargé par M. Dominique Baudis de mettre sur pied, avec son père, M. Pierre Baudis, une liste d'union de l'opposition, a été sanctionné pour s'être opposé à la ligne de son parti.

M. Diebold figurera en deuxième ou troisième position sur la liste conduite par l'ancien député CDS de la Haute-Garonne. Le maire de Toulouse, M. Dominique Baudis conduira, lui, la liste régionale.

Le 19 septembre dernier, le comité central du RPR avait en effet décidé de présenter une liste distincte en Haute-Garonne. Le sort de M. Diebold, accusé *« d'avoir voulu poignardé Jacques Chirac »*, selon l'expression de M. Bernard Pons, semblait scellé. L'ancien responsable des AOP (Associations ouvrières professionnelles) de la SNIAS, avait, du reste, cru bon d'écrire dans la pressse locale : *« Je suis avec Dominique Baudis par conviction et par opportunité. »*

C'est M. Alain Marleix, député européen, responsable des fédérations RPR, qui a instruit le dossier lors de la venue en Haute-Garonne, vendredi 25 octobre, de M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR.

Réunie lundi 28 octobre, la commission des conflits a tranché. *« Cette décision n'est pas un coup de semonce mais un vrai coup de canon pour prévenir tous ceux qui seraient tentés par semblable aventure »*, explique sans ambage M. Robert Huguenard, responsable départemental du RPR.

Le mardi 29 octobre, le PS de la Haute-Garonne apprenait à son tour que M. Gérard Houteer, député (rocardien) de la 5e circonscription du département (Muret), depuis 1973, démissionnait du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, mécontent de la septième place (non éligible) que son parti lui avait accordée sur la liste pour les législatives.

Mercredi 23 octobre, M. Houteer s'était déjà retiré de cette liste. Sans réponse à sa lettre adressée à M. Lionel Jospin, le député socialiste a décidé de franchir un nouveau pas. Il se déclare prêt à présenter une liste autonome. *« On me sanctionne parce que je suis un rocardien indiscipliné »*, a déclaré M. Houteer, qui fut en 1981 le seul député de la majorité à ne pas voter l'abolition de la peine de mort.

La fédération socialiste de la Haute-Garonne avait appelé, vendredi 25 octobre, ses adhérents à se prononcer sur l'ordre de présentation des candidats. La liste officielle — MM. Raymond, Bapt, Roger-Machart, et Ortet — l'ayant emporté avec 50,94 % des suffrages contre 49,06 % à la liste qui mettait M. Pierre Ortet, député de la 6e circonscription (Saint-Gaudens) en deuxième position. Ce dernier n'a pas encore fait connaître son sentiment. Cette quatrième place ne lui assure pas une réélection automatique. Le PS risque ainsi de priver la partie rurale de la Haute-Garonne d'une représentation au Palais-Bourbon.

En revanche, la liste présentée par la commission exécutive fédérale pour les élections régionales a été avalisé à 63,40 % par les adhérents du PS du département. Cette liste est conduite par M. Louis Lareng, devant MM. Luc Soubré et Eugène Boyer, actuel vice-président du conseil régional.

GÉRARD VALLES.

YVELINES : trois militants exclus du PR

Le bureau de la fédération du PR des Yvelines a voté à l'unanimité l'exclusion de trois de ses militants auxquels il est reproché d'avoir présenté des listes « dissidentes » aux dernières élections cantonales ou d'avoir eu l'intention de le faire pour les prochaines élections législatives.

Il s'agit de Mme Christine Boutin, conseillère générale et adjointe au maire de Rambouillet, qui a annoncé qu'elle conduirait une liste barriste en mars ; de M. Nicolas About, maire de Montigny-le-Bretonneux, ancien député, qui a lancé une campagne d'affichage pour les législatives, et de Mme Marie-Jeanne Pruvot, maire d'Andrésy, qui s'était présentée contre le candidat investi officiellement par le PR aux élections cantonales de mars dernier.

Selon un sondage de BVA

LA DROITE CRÉDITÉE DE 58 % D'INTENTIONS DE VOTE

En matière d'intentions de vote pour les élections législatives de mars 1986, vingt points continuent de séparer gauche et droite, au détriment de la première, si l'on en croit les résultats d'une enquête nationale et d'un sondage réalisés par BVA par l'hebdomadaire *Paris-Match*, qui en publie les résultats dans son numéro du 30 octobre (1).

38 % des personnes interrogées accordent leurs intentions de vote à la gauche ou à l'extrême gauche (dont 9 % pour le PCF et 23 % pour le PS). 58 % déclarent qu'elles voteraient pour la droite ou l'extrême droite si les élections législatives avaient lieu maintenant (dont 25 % pour le RPR, 17 % pour l'UDF, 8 % pour le Front national).

Pour 61 % des personnes interrogées, il s'agit d'un choix définitif ; 32 % pensent qu'elles peuvent encore changer d'avis et 7 % ne se prononcent pas.

La meilleure majorité gouvernementale au lendemain des élections législatives serait pour 16 % des personnes interrogées une majorité PC-PS ; pour 24 % une majorité RPR-UDF ; pour 11 % une majorité RPR-UDF-Front national ; pour 19 % une majorité PS-RPR-UDF. 30 % ne se prononcent pas.

Selon le sondage BVA-*Paris-Match*, la cote de confiance de M. Jacques Chirac augmente fortement (36 % d'avis favorables contre 30 % en septembre), tout comme celle de M. Michel Rocard (49 % contre 44 % en septembre).

Celle de M. Mitterrand augmentent légèrement (34 % d'avis favorables contre 32 % en septembre). M. Barre demeure en tête de cette échelle de confiance (51 % d'avis favorables contre 50 % en septembre).

(1) Les intentions de vote aux législatives proviennent de 3 734 interviews effectuées dans deux vagues d'enquête, l'une du 28 septembre au 3 octobre, l'autre du 12 au 18 octobre. Les autres questions ont été posées du 12 au 18 octobre à 969 personnes constituant un échantillonnage par la méthode des quotas.

POLITIQUE

APRÈS LE FACE-A-FACE TÉLÉVISÉ ENTRE M. FABIUS ET M. CHIRAC

Le crédit acquis par le premier ministre chez les socialistes est soumis à réévaluation

La bonne tenue de M. Jacques Chirac dans le débat qui l'a opposé à M. Laurent Fabius à la télévision est rapidement devenue, en termes d'« image », une victoire pour le président du RPR et une défaite pour le premier ministre. Cette simplification et cette amplification, prévisibles, des péripéties d'une telle confrontation sont, dans le cas présent de mauvais augure pour la majorité si l'on se rappelle les précédents. L'échec de M. François Mitterrand face à M. Valéry Giscard d'Estaing en 1974, puis face à M. Raymond Barre en 1977, et, inversement, sa résistance victorieuse devant M. Giscard d'Estaing en 1981 avaient, chaque fois, annoncé l'issue de la consultation électorale qu'ils précédaient de quelques jours dans le cas des présidentielles et de dix *mois* dans celui des législatives de 1978.

Le premier constat que font, toutes tendances confondues, les socialistes est bien celui-là. L'offensive dont le congrès de Toulouse avait réuni les conditions et marqué le point de départ est affaiblie. De l'autre côté, un des points faibles de l'opposition – la médiocre popularité du chef de son principal parti – se trouve quelque peu corrigé. Du moins M. Chirac a-t-il prouvé que son personnage public est plus stable et « tient le choc » mieux qu'on ne l'avait cru.

Certains socialistes, parmi les rocardiens notamment, ne se font pas faute d'observer que, dans une vie politique où les médias ont un rôle aussi écrasant, ce qu'une « prestation » réussie a fait, une prestation ratée peut le défaire. M. Fabius avait enregistré, grâce au discours qu'il avait prononcé devant les délégués du congrès de Toulouse, un succès qui l'imposait au premier plan de la campagne socialiste pour les élections législatives, et au-delà. Le revers qu'il a subi face à M. Chirac incite, sans injustice, à réévaluer le crédit qui lui était fait.

Le premier ministre n'a pas attendu les commentaires de lundi matin pour estimer que son débat avec le maire de Paris avait tourné à son désavantage. Ses collaborateurs ont eu l'occasion de confirmer et d'argumenter cette impression au cours de diverses réunions. Pas plus que M. Fabius lui-même ils n'ont été surpris de voir, dans la presse, la déception produite par le débat en tant que tel aggraver le passif du premier ministre : c'est la contrepartie de l'avantage qui lui était accordé au départ – d'autant plus qu'il avait pris l'initiative de la confrontation – et de l'attente qu'avait suscitée l'événement.

Pas d'« oral de repêchage »

Le premier ministre s'est longuement entretenu de ce débat avec le président de la République, mardi matin 29 octobre, au cours du petit déjeuner qui les réunit chaque semaine. Le contenu de cette conversation n'est, évidemment, pas connu. L'état d'esprit de M. Fabius l'est davantage : reconnaissance de l'échec, acceptation des critiques de bonne foi. Le premier ministre n'envisage pas de provoquer artificiellement l'occasion d'une sorte d'« oral de repêchage ». Il devait répondre, comme chaque mercredi après-midi, si une question le justifiait, aux députés lors de la séance des questions d'actualité. Pour le reste, il s'agit de repérer clairement les causes de l'échec.

La critique semble porter principalement sur la recommandation faite au premier ministre par ses conseillers en communication de faire apparaître son adversaire en homme politique usé, presque d'une autre époque, face à la jeunesse et à la simplicité de M. Fabius. Le premier ministre a partiellement réussi, au moins pendant la première demi-heure du débat, mais M. Chirac, d'abord décontenancé, ne s'est finalement pas laissé « ringardiser » ; il a même obligé M. Fabius à recourir à une parade plutôt vieux jeu en rappelant son adversaire au respect de sa fonction. Surtout, l'effort fait sur l'« image » a eu pour contrecoup un déficit du « message » délivré par M. Fabius.

L'entourage du premier ministre et les socialistes soulignent, néanmoins, que M. Fabius a obtenu de M. Chirac plusieurs précisions importantes sur son programme. Certes, des mesures comme la dénationalisation de la régie Renault, la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes ou celle de l'autorisation administrative de licenciement, le non-remplacement de quarante mille fonctionnaires partis à la retraite ou le rétablissement des contrôles d'identité figurent, noir sur blanc, dans les propositions du RPR, mais autre chose est, pour des millions de téléspectateurs, de les entendre formuler par le chef du principal parti de l'opposition.

Il reste que si les intentions de M. Chirac sont apparues avec davantage de netteté que ce n'était le cas auparavant, ce résultat peut aussi *être positif pour* le *président* du RPR dans son propre électorat – face à la pression du Front national, – tandis que l'image de la gauche, représentée par M. Fabius, a parfois souffert, elle, et sur des questions graves, d'un certain flou. C'est peut-être, en premier lieu auprès des socialistes que le premier ministre devra regagner le terrain perdu.

PATRICK JARREAU.

Mme BOUCHARDEAU EXPRIME DES « REGRETS »

Mme Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement et préfacière du livre *C'est dur d'être de gauche, surtout quand on n'est pas de droite*, était, mardi 29 octobre, l'invitée de l'émission « *le Monde* reçoit avec CFM ». Interrogée sur le débat Fabius-Chirac du dimanche 27 octobre, elle a notamment déclaré : *« J'ai regretté que lorsque Jacques Chirac a annoncé un certain nombre de propositions concernant l'immigration, lorsqu'il a, en particulier, introduit une confusion entre délinquance et immigration, ce qui était tout de même l'une des pages, à mon avis, essentielles de son intervention sur ce point, j'ai regretté qu'on lui réponde que sur tout cela on était à peu près d'accord. Je trouve qu'il aurait fallu dire les deux ou trois points sur lesquels on n'était pas d'accord. »*

Interrogé sur les difficultés de communication du pouvoir et du Parti socialiste, Mme Bouchardeau a ajouté, concernant la préparation de la campagne électorale : *« J'ai très peur qu'on s'y prenne très mal dans la gauche, comme on ne fait pas assez de politique, comme on croit seulement au sérieux de la gestion dépouillée de la politique. Alors, pour donner le change, pour apparaître différents des autres en face, comment peut-on faire ? Il n'y a plus qu'une chose qui nous sauve, c'est de devenir extrêmement durs à l'égard de l'adversaire. Faute de n'être pas soi-même, on est contre. Mais cela, je trouve que c'est très grave. »*

M. LABBÉ (RPR) : *un homme grossier*

M. Claude Labbé, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale a déclaré, mardi 29 octobre, à l'issue de la réunion de celui-ci : *« Le succès de Jacques Chirac constitue une promotion générale pour le RPR. Grâce à la manière dont Jacques Chirac a présenté ses propositions, l'opinion publique a pu les assimiler parfaitement. Il ne s'est pas comporté comme un candidat isolé mais comme le dirigeant d'une formation. Cela se traduira par une percée encore plus forte du RPR. »* M. Labbé a ajouté : *« Nous n'avons pas été surpris par M. Fabius. Il a été égal à lui-même, tel que nous le connaissons à l'Assemblée nationale, c'est-à-dire insolent, méprisant, prétentieux et parfois volontairement grossier. Je suis un peu triste que la France soit représentée par un homme d'aussi piètre qualité. »*

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF a déclaré, de son côté : *« Lorsque M. Fabius a en face de lui un contradicteur à la hauteur il apparaît faible, sans épaisseur et pauvre de solutions. »*

M. Philippe Mestre, député UDF de Vendée, proche de M. Barre, paraphrasant une maxime de La Rochefoucault, a dit, pour sa part, qu'il ne pouvait que *« se réjouir du succès de ses amis »*.

Plaidoyer « pro Laurent »

(Suite de la première page.)

Disons, à titre d'ébauche, que le projet du premie ministre est sans doute de tracer, à l'horizon 2000, les « nouvelles frontières » de la France.

∴

Nouvelle frontière de la connaissance, d'abord. Est-ce « vide » de donner les moyens à la France d'un effort sans précédent pour la formation de ses enfants ? Ou de remettre les pendules budgétaires de la recherche à l'heure d'une économie moderne dont la seule richesse est sa matière grise ? Installer 120 000 ordinateurs dans les écoles, accessibles à tous, ce n'est pas faire un coup médiatique à bon escient. C'est apprendre le langage de l'informatique à des millions de Français.

Flagrant délit de pauvreté idéologique, diront certains en arguant du large consensus de la classe politique en matière de formation. Large consensus dans le pays, sans aucun doute. Large consensus dans la classe politique ? C'est oublier un peu vite que le savoir est une source fondamentale d'inégalité dans une société communicante. Et que le partage du savoir n'a jamais été le fait de la droite quand bien même celle-ci se drapait dans une image de valorisation de la compétence, sous le précédent septennat. Elargir le cercle des connaisseurs, c'est assurer l'égalité des chances et conforter la démocratie.

Nouvelle frontière de l'intiative, ensuite. Refusant le fatalisme de la crise, s'éloignant d'un discours clos sur l'austérité à long terme, retrouvant la fibre partriotique et créatrice, une génération s'installe fascinée par le risque plutôt que par le corporatisme. Organiser la création d'une entreprise en moins d'un mois, multiplier les aides aux créateurs, ouvrir les passerelles entre l'école et la production, ce n'est pas se donner une image moderniste à bon compte. C'est favoriser une révolution culturelle en cours qui met fin à l'historique cloisonnement français entre les couches intellectuelles de gauche et les couches productrices de droite.

Misérable récupération idéologique du libéralisme, clameront certains en tirant vite un trait d'égalité entre Raymond Barre et Laurent Fabius. A-t-on oublié que le remarquable professeur d'économie, apôtre de *la liberté* d'entreprendre, a fait interdire et réprimer, pendant les cinq années qu'il a passées à la tête du gouvernement, l'un des plus significatifs mouvements de création d'entreprises dans une société moderne, à savoir la multiplication des radios libres ? Le vieux Marx parlait de la contradiction fondamentale entre l'évolution des forces productives et le maintien des rapports de production. Traduit en termes d'aujourd'hui : la droite, historiquement détentrice des moyens de production, a toujours résisté – de peur de perdre son pouvoir social – à l'éclosion et à la diffusion de la prise de risque et de responsabilité. Bas le masque « libéral » ! Étendre le droit à l'initiative, en matière économique comme en matière sociale, c'est redonner à l'ensemble de la société civile la maîtrise de ses richesses.

Nouvelle frontière de la culture également. Qui peut croire encore que la France a un avenir sans l'Europe ? Qui oserait dire que ces immigrés de Montand, Platini ou Kenzo déshonorent notre patrimoine national ? Construire l'Europe politique et économique, favoriser l'insertion et l'assimilation des étrangers *en situation* régulière, *ce n'est* pas céder facilement à une mode cosmopolite. C'est choisir un chemin pour notre pays qui tourne le dos au protectionnisme et à un nationalisme frileux qui conduit tout droit au racisme et à la décadence.

Evidence idéologique, regretteront certains en soulignant que la gauche n'a pas le monopole de l'Europe et de l'anti-racisme. Certes. Mais ce n'est pas la majorité actuelle qui demande la renégociation de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal au Marché Commun.

Et ce sont de futurs candidats de l'opposition parlementaire (RPR et UDF) qui dirigent le *Figaro-Magazine* dont la dernière livraison sur l'immigration en dit plus long que les déclarations de tribune électorale. Se garder de tout manichéisme est une chose. Qui ne doit cependant pas occulter qu'enracinée dans les valeurs de la gauche, il y a cette expression usagée d'internationalisme qui, en 1985, signifie plus concrètement le refus absolu de la xénophobie et la quête permanente de la solidarité entre le monde riche et le monde pauvre.

∴

Nouvelle frontière de l'entreprise, nouvelle frontière du travail, nouvelle frontière de l'Etat,la liste est longue des mutations à conduire. Tracer ces nouveaux contours, et mettre en cause par là-même des inégalités, des injustices, des privilèges défendus de manière ouverte ou camouflée par la droite, est-ce vraiment plonger dans le « vide » ?

PIERRE MARS.

M. Philippe Mestre : les barristes ne tireront pas sur ceux qui pratiqueront la cohabitation

Fidèle lieutenant de M. Barre, M. Philippe Mestre, député (UDF) de la Vendée, a animé mardi soir 30 octobre, au Raincy (Seine-Saint-Denis), un dîner-débat organisé par l'association Seine-Saint-Denis liberté.

Dans ce département où l'opposition présentera deux listes distinctes, M. Mestre, qui appartient à la commission chargée de sélectionner les candidats UDF, n'a pas voulu intervenir dans la querelle qui oppose le CDS et le Parti radical pour le choix de la tête de liste UDF. Les centristes défendent M. Jean-Jack Salles, maire des Lilas, barriste, tandis que le Parti radical souhaite parachuter M. Didier Bariani, ancien député de Paris, maire du vingtième arrondissement. M. Mestre a simplement remarqué qu'il est légitime que les partis veuillent *« trouver pour leurs principaux leaders des départements où ils puissent se faire élire »*, mais il a ajouté devant les mouvements hostiles de la salle : *« Les réactions ont été entendues ; nous savons qu'il y a des résistances. »*

M. Mestre a aussi dû répondre à ceux de ses interlocuteurs qui ont exprimé leur crainte de voir les barristes qui, en 1986, refuseraient la cohabitation apparaître comme des « diviseurs ». Il a notamment expliqué : *« Nous voulons au contraire être des rassembleurs. Nous disons à nos amis de l'opposition que la cohabitation est le plus mauvais système : vous ne vous en sortirez pas ; vous serez amenés à rompre ou à subir. Nous leur disons aussi : y a-t-il, à l'aube d'une campagne qui s'ouvre, un meilleur slogan, une meilleure idée sur laquelle nous pourrions pratiquer une véritable union que celui-ci : « M. Mitterrand, gagnez les élections de 1986 ou partez. » Si l'ensemble des Français voulaient bien se rassembler sur ce thème, nous obtiendrions 10 % de voix de plus en 1986. Nous sommes les seuls à offrir ce thème de rassemblement. »*

Il a ajouté, à l'adresse de ceux qui s'interrogeaient sur la crédibilité des barristes face à un « gouvernement de cohabitation » : *« Nous les regarderons cohabiter. Nous ne participerons pas au gouvernement, mais nous ne tirerons pas sur nos propres amis. Nous attendrons que les échéances normales ou avancées permettent de mettre fin à cette période intermédiaire dont nous pensons qu'il serait préférable de faire l'économie. »*

Cette explication rejoint celle donnée samedi 26 octobre par M. Bernard Stasi, autre barriste, qui, devant le conseil politique de son parti, avait refusé tout *« anticohabitationnisme de principe »*.

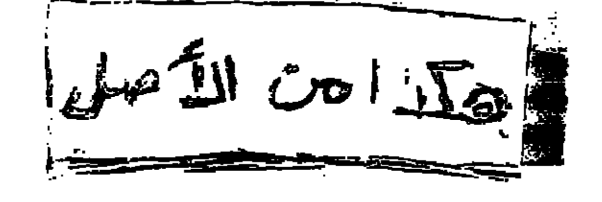
C. F.-M.

Difficiles négociations PS-MRG

Avant que ne se réunisse, le 6 novembre, le comité directeur du MRG qui décidera de la stratégie électorale des radicaux de gauche et que ne se tienne, le 10 novembre, la convention nationale du PS qui arrêtera les investitures socialistes, MM. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, et François Doubin, président du MRG, accompagnés d'une délégation de leur formation respective se sont rencontrés mardi 29 octobre. Cette rencontre « au sommet » n'a pas plus que la précédente du 10 septembre abouti à un accord. Cependant, les deux partenaires ont prévu une *nouvelle* rencontre au début de la semaine prochaine. Le PS souhaite toujours un accord *« global »* qui, selon M. Marcel Debarge, secrétaire aux fédérations, ne doit pas souffrir plus de vingt exceptions. Le MRG, de son côté, maintient sa volonté d'avoir un nombre d'élus *« honorables »* (actuellement ils comptent treize députés sortants) et d'être présents dans au moins une trentaine de départements, de manière à obtenir un nombre de suffrages *« significatif »* dans un échantillon des départements *« incontestable »*.

Le congrès du PS a certes voté un projet de résolution mandatant le bureau exécutif pour mettre au point des *« propositions en vue de la recherche d'un accord avec le MRG »*. Pour M. Emile Zuccarelli, vice-président du MRG, présent à Toulouse, cette démarche est « a priori *positive* ». Quant à l'accord, M. Zuccarelli rappelle que lors de leur congrès de septembre, les radicaux de gauche avaient écarté l'hypothèse d'un accord national avec le PS qui prendrait *« la forme généralisée de listes communes »*, ceci n'excluant pas une *« entente »* afin de ne pas nuire *« inutilement »* à la majorité présidentielle.

A. Ch.





Un entretien avec M. Valéry Giscard d'Estaing

(Suite de la première page.)

Mais surtout je voudrais souligner une des caractéristiques du chômage en France : nous sommes, avec l'Italie et l'Espagne, le pays occidental qui a la plus forte proportion de jeunes chômeurs entre dix-huit et vingt-cinq ans. Dans les solutions à trouver, c'est sur ce point qu'il faudra agir en priorité.

– Revenons au commerce extérieur, dont vous avez dit qu'il allait poser un problème aigu à notre économie ?

– Le point très important effectivement, c'est notre fragilité extérieure, et elle n'est pas connue des Français. C'est pourtant elle qui a amené le gouvernement socialiste à renverser sa politique économique en 1983. Sur la lancée de 1981-1982, il était inévitable que la France ferme ses frontières, renonce à ses accords internationaux, éventuellement sollicite des dispositifs d'exception vis-à-vis de la CEE. Ce choix a été écarté. Normalement, après trois dévaluations, nous devrions avoir aujourd'hui un commerce extérieur fortement excédentaire. Or nous avons toujours une situation déséquilibrée, et nous ne savons pas ce qui arriverait si la demande intérieure augmentait plus vite, et si la croissance s'accélérait. La petite reprise qui se manifeste actuellement et le déficit commercial qui s'est creusé en septembre montrent bien notre vulnérabilité.

» Pour situer notre faiblesse, un seul chiffre suffit. A la fin septembre notre *déficit commercial* atteignait 20 milliards de francs, alors que l'Allemagne fédérale enregistre pour 1985 un *surplus commercial* de 240 milliards de francs, et prévoit pour 1986 un excédent de 300 milliards de francs.

– Le fait d'avoir une balance des paiements courants en train de se rééquilibrer montre que l'excédent des services compense le déficit des marchandises. Cette évolution ne vous semble-t-elle pas rassurante ?

– Non ! Avec la charge que représente la dette extérieure – en intérêts et en capital – nous devrions avoir, pour être à l'aise, des excédents de paiements courants de 40 à 50 milliards de francs par an. Or, actuellement, l'équilibre est tellement précaire que peu de choses nous ferait retomber dans le déficit. La libération du contrôle des changes sur les opérations courantes, pourtant nécessaire, et qui comporterait la possibilité pour les acheteurs de se couvrir à terme, entraînerait automatiquement une sortie de devises de l'ordre de 40 milliards de francs. Un petit pays peut compenser un commerce extérieur déficitaire par des échanges de services excédentaires. Mais un pays industrialisé comme la France ne peut pas se satisfaire d'une telle situation, qui démontre qu'il subsiste un mal à guérir, et que ses industries sont insuffisamment compétitives.

– Alors pourquoi cette fragilité ?

– A cause de l'évolution de nos prix qui est restée plus rapide que l'évolution des prix étrangers au cours de la période 1983-1985, et cela malgré un net ralentissement de l'inflation en France. Si notre commerce extérieur reste déficitaire, c'est que nos prix ne sont pas compétitifs.

» Je voudrais souligner deux points à ce sujet par rapport à l'explication qu'en donne le ministre de l'économie et des finances. Premier point : M. Bérégovoy indiquait à l'Assemblée nationale que la différence entre notre taux d'inflation et celui de l'Allemagne s'était fortement réduit. Le ministre raisonne en valeur absolue alors qu'il faut raisonner en rapport de taux d'inflation. Supposez que la hausse des prix chez les uns soit de six, et chez les autres de douze : le différentiel d'inflation est six. Deux ans plus tard, les uns font trois, les autres font six. Le différentiel paraît réduit de trois points, mais le rapport des taux d'inflation est resté le même. Si nous regardons ce qui s'est passé entre la France et l'Allemagne, on constate que nous sommes pratiquement restés dans le même rapport de taux d'inflation qu'en 1981.

» D'autre part, on ne sait pas quelle serait l'évolution des prix français si ceux-ci étaient réellement des prix de marché. J'ai posé la question au ministre de l'économie et des finances, et il m'a dit que 80 % des prix industriels étaient actuellement libres. Mais j'ai voulu savoir quelle était la part des prix libres dans l'indice des prix à la consommation, et il m'a répondu que la proportion n'était plus que de 40 % ! Encore faudrait-il savoir ce qu'on appelle « prix libre », et quelle est la marge d'appréciation laissée au décideur...

– Si les prix étaient totalement libérés dans l'industrie, le commerce, les services, quel serait à votre avis l'effet sur l'indice ?

– Je pense que l'effet serait supérieur à un point. Cet effet représenterait le besoin de financement actuellement non satisfait des entreprises. Un besoin qui s'exprimerait sur le marché. si celui-ci était réellement libre.

Une faible compétitivité

– Depuis mars 1983, l'écart d'inflation avec l'Allemagne s'est accumulé, entamant fortement la marge de compétitivité qu'avait donnée aux prix français le réajustement monétaire de l'époque. Croyez-vous qu'il soit possible de maintenir les parités actuelles ?

– La spéculation hésite à s'attaquer à la grille des parités du Système monétaire européen. Le grand succès du SME est d'avoir donné une crédibilité à la grille des taux de change. Pour que la spéculation joue, il faudrait qu'il y ait une fragilité constatée par plusieurs résultats répétitifs. Par ailleurs, le DM n'a plus la solidité qu'il avait encore, il y a quelques années. Il n'en reste pas moins que la compétitivité française est à un niveau faible par rapport à ses concurrents européens. Toute politique économique visant la croissance doit se faire sur la base d'une compétitivité réelle, car la croissance doit être tirée par l'exportation.

– Le déficit du budget de l'Etat, la nécessité de le financer sont-ils aussi des éléments de fragilité ou au contraire le freinage des dépenses publiques annoncé pour 1986 est-il un facteur de consolidation financière et monétaire ?

– Le projet de budget pour 1986 et difficile à juger par l'opinion : on constate dans ce projet un effort pour freiner la dépense publique ; mais d'un autre côté, le déficit budgétaire augmente !

» On doit même se poser la question : les comptes présentés pourront-ils être tenus ? Il faut d'abord savoir que 12,5 milliards de dépenses ont été sortis du budget, notamment au titre de la Sécurité sociale. Est-il, par ailleurs, vraisemblable que l'ensemble des entreprises publiques, dont les dotations ont été ramenées de 15 à 12 milliards de francs, puissent passer l'année 1986 dans de bonnes conditions ? Je pense notamment à la situation de la filière électronique, à celle des banques qui sont notoirement sous-capitalisées, à Renault...

– Mais sous votre septennat, les actionnaires privés ne donnaient rien ou presque rien aux entreprises qui ont été nationalisées depuis 1981 et les firmes qui appartenaient déjà au secteur public n'étaient guère mieux traitées par l'Etat.

– C'est vrai, et ce n'était pas une bonne chose. Mais revenons au projet de budget 1986. Je disais que, sur un certain nombre de points, le freinage de la dépense qui a été annoncé ne pourra pas être tenu. Et, d'autre part, au cours des dernières années, l'exécution du budget a rajouté en moyenne 25 à 30 milliards de francs par an aux charges initialement prévues.

– Reprenez-vous le chiffre d'environ 200 milliards de francs de déficit qu'a publié M. Raymond Barre dans l'hypothèse où le budget de 1986 aurait été présenté comme celui de 1980 ?

– Tout à fait. Il faut reconnaître que comparer des budgets à « définition constante » n'a plus beaucoup de sens, compte tenu de tout ce qui a été « sorti » du budget depuis 1981 : caisse des autoroutes, dépenses assumées par les PTT, financement du surcoût de gaz algérien... Il faudra « rebudgétiser » celles de ces dépenses qui relèvent des attributions classiques de l'Etat.

ÉCOUTEZ, JE VOUS EN PRIE ! JE SUIS LE FUTUR PREMIER MINISTRE DE LA FRANCE !!

PLANTU.

Réduire le déficit budgétaire

– Revenons sur le déficit budgétaire comme élément de fragilité de notre situation.

– Il faut avoir à l'esprit deux choses importantes. Le fait pour l'Etat de se porter preneur – au seul profit de son budget – de 150 milliards de francs d'épargne pour financer son déficit est incompatible avec le maintien de la confiance des pays étrangers, surtout si, comme je le propose, nous supprimons notre contrôle des changes, d'abord sur les opérations courantes, et, ensuite, à l'image de tous les grands pays, sur les opérations en capital. Mais il y a une autre raison pour laquelle le déficit budgétaire doit être réduit : une trop grande partie de l'épargne à long terme est utilisée pour répondre à des besoins publics dont l'utilité est faible en terme de marché concurrentiel.

» A l'heure actuelle, la capitalisation boursière des valeurs à revenu variable ne représente que 20 % du total de l'épargne française à long terme, le reste représentant la capitalisation des titres obligataires émis par le secteur public ou quasi public. Il y a quelques années ce rapport était de 50 - 50, et avant le « changement » il y avait un tiers de l'épargne française qui était investi en valeurs industrielles. On aboutit à un effet d'éviction du secteur concurrentiel, en volume et en taux.

– Les taux d'intérêt réels sont très élevés en France actuellement. Baisseraient-ils si les besoins de financement de l'Etat étaient plus faibles ?

– Oui, sans doute. Mais cela ne se produirait que dans l'hypothèse où de déficit budgétaire serait fortement réduit. On n'atteindra un tel résultat qu'en freinant énergiquement les dépenses, car une réduction de la fiscalité est également nécessaire. Les dépenses d'équipement ont été ramenées à l'étiage minimum : par exemple, le réseau routier à grande circulation a besoin d'une nouvelle génération de voies, comme on le constate sur la nationale 9 ou sur la nationale 20. Il faudra donc concentrer l'effort d'économies sur les dépenses d'intervention.

» D'une façon générale, les recettes augmentent un peu plus que les dépenses dans le projet de budget pour 1986 – 3,9 %, contre 3,6 %, – et pourtant le déficit ne se réduit pas en pourcentage du produit intérieur brut. Il s'accroît même en valeur absolue ! Car lorsque les recettes ne couvrent que 80 % de la dépense, même si leur croissance est supérieure à celle des charges publiques, le déficit continue à augmenter. Pour modifier cette situation, il faut un freinage de la dépense suffisamment vigoureux pour que la modération de la recette soit compatible avec une diminution du déficit.

– Quels remèdes alors préconisez-vous ?

– La stratégie à mettre en œuvre consiste d'abord à assurer l'équilibre extérieur pour nous permettre de retrouver une croissance dont dépend l'évolution de l'emploi. C'est l'axe prioritaire de la politique économique.

» Il faut ensuite agir dans trois directions : augmenter les ressources des entreprises ; déréglementer largement ; traiter directement le problème de l'emploi des jeunes par des mesures spécifiques.

» Commençons par les ressources des entreprises. Il faut avoir présent à l'esprit le fait qu'il est indispensable d'élargir le secteur concurrentiel de l'économie française, qui est le seul à tirer la croissance et à pouvoir créer des emplois productifs. Le vrai débat sur la privatisation, c'est celui-là, et non un problème idéologique. A l'heure actuelle, nous sommes le pays occidental dans lequel le secteur étatique est de loin le plus important. Les inconvénients en sont évidents. Le secteur bancaire par exemple n'obtiendra jamais du budget les 20 milliards de fonds propres qui lui sont absolument nécessaires.

» Il faut ensuite que la fiscalité soit aménagée pour accroître les ressources des entreprises, et je pense à la taxe professionnelle et à l'impôt sur les sociétés. Le gouvernement a fait une chose positive concernant ce dernier impôt, mais il a eu tort de distinguer entre profit investi et profit distribué, car ce n'est pas à l'Etat de décider si le profit doit être investi ou distribué. Dans la réforme des circuits de collecte de l'épargne, la fiscalité avantage nettement le prêteur par rapport à l'investisseur. L'objectif est donc clair : aligner la fiscalité de l'investisseur sur celle du prêteur.

Assurer l'emploi des jeunes

– La déréglementation maintenant...

– La deuxième direction est celle de la déréglementation. A partir du moment où la macro-économie – politique budgétaire, politique monétaire... – ne peut pas modifier rapidement l'activité économique, puisqu'on part d'une situation très détériorée, il faut ajouter quelque chose d'autre, et ce quelque chose, c'est la déréglementation. L'idée directrice est de faciliter l'action de tous ceux qui en France veulent entreprendre et travailler. Pour quel motif par exemple a-t-on adopté en France une réglementation des heures supplémentaires extraordinairement paralysante ? En ce qui concerne les licenciements, il faut introduire beaucoup de souplesse, en supprimant par exemple toute intervention administrative pour les entreprises en dessous d'une certaine taille, et en allégeant les procédures pour les autres. Il existe de grands secteurs qu'il faut déréglementer ou continuer à déréglementer : les activités correspondant aux techniques nouvelles autour des télécommunications. Et naturellement, il faudra procéder à la déréglementation des prix et des contrôles économiques par l'abrogation des ordonnances de juin 1945. Cela doit être immédiat, sans restriction, ni complication.

– La déréglementation concernera-t-elle le SMIC ?

– Non. Le SMIC est une protection donnée à des hommes et à des femmes qui travaillent. L'idée initiale était de garantir un budget familial minimum. A partir des années 70, on est allé plus loin en retenant le principe que ce revenu devait évoluer comme les salaires. Puis le SMIC a été utilisé à d'autres fins quand on a voulu s'en servir pour modifier la grille des salaires, ce qui n'était pas son rôle.

– Troisième point de votre action : l'emploi des jeunes.

– Le problème se pose de savoir quelle rémunération proposer à ceux qui sont sans emploi et qui veulent entrer sur le marché du travail. Actuellement, ils y entrent par le biais des TUC (travaux d'utilité collective), ou de systèmes compliqués de formation dans lesquelles ils ne touchent que de petites fractions du SMIC. Je réfléchis à une procédure dérivée des TUC destinée à des travaux dans l'entreprise mais qui s'accompagneraient d'une rémunération plus forte et d'une durée d'application plus longue. On peut garder l'idée du temps partiel, permettant l'octroi d'une formation qui dans le cas des TUC est souvent illusoire. Il y aurait donc : temps partiel, durée plus longue (jusqu'à deux ans), formation obligatoire, meilleure rémunération...

– Comment combinez-vous ces objectifs : rééquilibrage du commerce extérieur, réduction du déficit budgétaire, désinflation, accélération de la croissance, amélioration de l'emploi ?

– Pour débroussailler le sujet, nous avons utilisé des modèles économiques fonctionnant sur plusieurs hypothèses. La première de ces hypothèses prévoyait des économies très importantes, affectées en totalité à la réduction du déficit budgétaire. Dans la seconde hypothèse, ces économies étaient entièrement utilisées en allégements d'impôts.

» Dans le premier cas, le commerce extérieur se rééquilibrait nettement dès la deuxième année, mais l'emploi se détériorait sur plusieurs années, et l'activité diminuait. Dans le deuxième cas, on arrivait à un résultat exactement inverse : détérioration de l'équilibre extérieur, légère amélioration de l'activité et de l'emploi.

» Ni l'une ni l'autre de ces stratégies n'est acceptable, en particulier celle qui conduirait à une destruction supplémentaire d'emplois.

» Dès lors, la voie est assez clairement tracée, même si les délais pour la parcourir ne peuvent encore être déterminés avec précision.

» Ce serait d'abord une erreur fatale, une folie, que de faire débuter l'alternance par une phase de facilité et de distribution de revenus. Et d'ailleurs, personne en France ne le comprendrait ! Chacun sait que l'effort national doit se poursuivre.

» S'il est possible de réduire notablement la dépense publique en 1986 et 1987, alors il faut le faire et affecter le produit de ces économies à la fois à la réduction du déficit – qui est devenu insupportable et dommageable pour l'économie tout entière – et à un début d'allégement des impôts. Parmi ceux-ci, il faut retenir en priorité ceux qui pèsent sur les entreprises, et en particulier ceux qui majorent le coût du travail. Alléger le coût du travail est sans aucun doute l'un des moyens les plus efficaces à l'heure actuelle de traiter le problème de l'emploi.

» S'il n'est pas possible de procéder rapidement à une forte diminution de la dépense budgétaire, il faut se limiter à affecter le montant des économies réalisées à la réduction du déficit.

» L'inventaire de la situation financière réelle du secteur public – Etat, Sécurité sociale, entreprises nationales – qui sera fait dès la formation du gouvernement issu des élections législatives permettra de préciser le choix entre ces deux stratégies, dont j'indique que seule la première est pour moi à la hauteur du problème.

» Je voudrais que les Français soient convaincus :

» Que la politique menée depuis trois ans, bien que raisonnable par comparaison à celle de 1981-1982, a conduit à un endettement massif, qu'elle aboutit aujourd'hui à une impasse – celle de la faible croissance dans la fragilité extérieure – et qu'elle empêche toute solution au problème central de notre pays qui est celui de l'emploi ;

» qu'un effort vigoureux de réduction des déficits publics est devenu inévitable.

» Ce n'est pas la première fois que la France, après une gestion qui a trop augmenté les dépenses, se trouve dans une telle situation.

» L'histoire nous enseigne que le rétablissement est possible, à une condition, nécessaire et suffisante : l'union des forces politiques au pouvoir.

» Certains s'étonnent peut-être que je parle aussi souvent de l'union de la majorité. Ils se demandent si ce n'est pas une fixation électorale ! C'est qu'ils ne voient pas que le sort de notre pays va se jouer, pour de longues années, sur la capacité de cette majorité à gouverner ensemble et à prendre, courageusement et solidairement, des décisions qui seront difficiles. L'union doit être aujourd'hui la seule obsession des hommes politiques. »

Propos recueillis par
BRUNO DETHOMAS
FRANÇOIS RENARD
et ALAIN VERNHOLES.












Plus de 80 associations, entreprises et collectivités locales,
La Guilde Européenne du Raid, organisatrice

remercient :

Le Conseil Général et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lot-et-Garonne, la ville d'Agen, le Groupe AXA - Mutuelles Unies, Groupe Drouot - d'avoir permis le succès du

3e FORUM INTERNATIONAL DE LA COOPÉRATION VOLONTAIRE

AGEN 3

dont les principaux événements ont été :

LA RÉVOLUTION AUX PIEDS NUS.

Rapport au club de Rome, présenté par son Secrétaire Général Bertrand Schneider, sur l'action des O.N.G. pour le développement à travers le monde et les témoignages de : Guido Delran (Cuzco - Pérou) ; Hernan Rodas (Azuay - Équateur) ; T.-K. Mathew (Assefa - New Delhi) ; Thierno Kane (Congad - Dakar) ; Père Jean Lecornu (Cepromar - São Luís do Maranhão) ; Vincent Ferrer (Rural Development Trust - Inde) ; Docteur Mariko (Niger) ; Docteur Zina (Burkina).

ENTREPRISES SANS FRONTIÈRES.

La première grande rencontre entre Associations de Coopération Volontaire et entreprises. "Les associations entreprennent. Les entreprises s'associent. Les entreprises entreprennent."

Avec la participation de : Nicolas Beroff, C.I.D.R., Autrèches ; Jean-Paul Vigier, Fonds Commun de Placement, Faim et Développement, C.C.F.D. ; Jean-Régis Hutin, Président-Directeur Général de Ouest France ; Christian Beullac, Président du Centre Nord-Sud de l'Institut de l'Entreprise ; François-Xavier Dehaye, Fondation Elf Aquitaine ; Maurice Biederman.

BOURSE AUX PROJETS.

Présidée par le Professeur Alexandre Minkowski qui a présenté l'action et les objectifs des associations sur le terrain : **Mer de Chine - Bangladesh - Sahel - Afghanistan - Liban - Nord-Est Brésilien - Andes - Soudan - Éthiopie - Kampuchéa...** avec attribution des Dotations de la Coopération Volontaire par les Laboratoires UPSA, Gardeil, la Ruche Méridionale et le Grand Prix Paris-Match de la Coopération Volontaire attribué au Père Jean Lecornu, **venu au Forum de la banlieue de São Luís do Maranhão** où il œuvre depuis plus de 15 ans.

avec également la participation de :
François d'Arthuys, Co-fondateur du Forum d'Agen ; Michel Auburtin, Argus de l'Assurance ; Docteur Jacques Aulong, Président du CODAC ; Claude Bébéar, P.-D.G. AXA - les Mutuelles Unies, le Groupe Drouot - Alain Boinet, Coordination Afghanistan ; Menotti Bottazzi, Comité Français Contre la Faim ; Gérard David, Mission Bioforce ; Jean-François Deniau ; Jean François-Poncet, Président du Conseil Général de Lot-et-Garonne ; Gérard Fuchs, Président de l'Office National d'Immigration ; Docteur Greletty-Bosviel, Directeur des Secours et de l'Urgence Croix Rouge Française ; Paul-Arnaud Hérissey (Imprimerie Hérissey) ; Emmanuel Jahan, Directeur du Centre Nord-Sud de l'Institut de l'Entreprise ; Bernard Kouchner, Président d'Honneur de Médecins du Monde ; Claude Malhuret, Directeur de Médecins sans Frontières ; Pierre Mauger, Maire d'Alençon, Secrétaire Général de l'Association des Maires de France ; Général Mirambeau, Président de S.O.S. Sahel International ; Docteur Charles Mérieux, Président de la Fondation Mérieux ; Jacques Perrin, cinéaste ; Manuel Pietri, Secrétaire Général d'A.I.C.F. ; André Tissidre, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lot-et-Garonne ; Patrice Boissy, Guilde Européenne du Raid ; Compagnie Industrielle des Lasers Cilas Alcatel.

La Coopération Volontaire, notre image de la France, une volonté pour l'Europe.
• RENDEZ-VOUS A L'AUTOMNE 1986 POUR AGEN 4
• Dès demain se poursuit LA BOURSE AUX PROJETS DU FORUM D'AGEN.
Associations, entreprises, collectivités locales, coordonnent leurs actions pour l'urgence et le développement.

• FORUM D'AGEN, Guilde Européenne du Raid - 11, rue de Vaugirard - 75006 PARIS
Tél. : (1) 43 26 97 52. Délégué général Patrick Edel.

PROMOPRESS

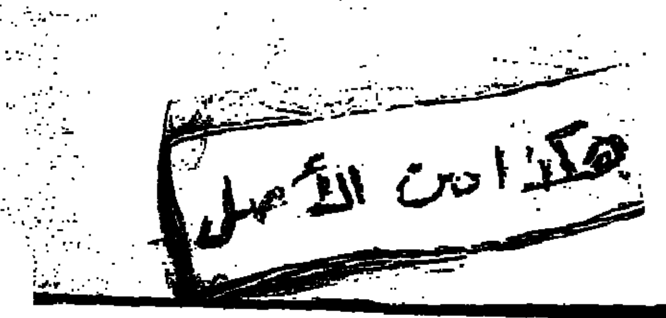
Cette page a été financée par : Entreprises Sans Frontières. Club des Entreprises soutenant la Guilde Européenne du Raid et le Forum d'Agen.
Les dotations attribuées aux projets d'associations par le Fonds de la Coopération Volontaire sont déductibles des revenus et bénéfices imposables du fait du statut d'utilité publique de la Guilde Européenne du Raid. Les contributions peuvent être adressées à celle-ci.

P.S. : Ceux qui "pour mieux travailler ensemble" organisent un colloque le jour de l'ouverture du Forum sur le même sujet sont invités à Agen l'année prochaine.



à retourner à FORUM D'AGEN - 11, rue de Vaugirard - 75006 PARIS.
Nom ____________ Prénom ____________
Adresse ____________
____

Souhaite recevoir le Numéro Spécial d'Aventure au XXe Siècle sur la Coopération Volontaire (120 pages - 66 articles).
Et joint son règlement de 40 FRANCS (port inclus) à l'ordre de la Guilde Européenne du Raid.



société

LE DÉBAT SUR L'IMMIGRATION

Mme Dufoix répond au « Figaro-Magazine »

Quel sera le visage de la France dans trente ans ? Terriblement basané, annonçait *le Figaro-Magazine* du 26 octobre dans *« Un dossier explosif »*. Se fondant sur des projections statistiques établies par M. Gérard-François Dumont, président de l'Institut de démographie politique, l'écrivain Jean Raspail prédisait *« une France multiraciale devenue multiraciste »*, qui ne serait plus une nation mais un simple espace géographique, livré aux pires affrontements. *« Une vision apocalyptique »*, selon les propres termes du directeur de l'hebdomadaire, Louis Pauwels.

Le Figaro-Magazine s'attirait immédiatement une réplique au canon du cabinet de Mme Georgina Dufoix. Estimant que l'article de M. Raspail *« rappelle les théories les plus folles du nazisme »*, le ministère des affaires sociales annonçait une réponse chiffrée dans les prochains jours.

Ce contre-dossier a été présenté à la presse mardi 29 octobre. Fondé sur des statistiques bien connues de l'INSEE et de l'Office national d'immigration, il n'apporte aucune révélation. Il n'a donc aucune chance de convaincre MM. Dumont, Raspail et Pauwels qui partaient du principe que *« les chiffres officiels sont faux »*.

En 2015, selon *le Figaro-Magazine*, la France compterait 46 200 000 nationaux français (y compris les naturalisés « automatiques ») et 12 780 000 étrangers d'origine non européenne. C'est absurde, répond le ministère des affaires sociales, qui met en cause, à la fois, les données de base de M. Dumont et les hypothèses retenues pour ses projections. Au point de se demander si *« le cheminement n'a pas été inversé, c'est-à-dire si le choix de la base de départ et des hypothèses n'a pas été arrêté en fonction du résultat recherché »*. Il n'est pas de péché plus grave pour un statisticien.

Nul ne dispose de statistiques pour 1985. M. Dumont, qui extrapole à partir du recensement général de 1982, estime à 2,6 millions le nombre des étrangers d'origine non européenne. Ce chiffre est supérieur d'un tiers à la réalité, réplique le cabinet de Mme Dufoix. Il est *« totalement exclu »* en effet que cette catégorie d'étrangers ait davantage augmenté en trois ans qu'au cours des deux précédentes périodes intercensitaires de sept ans chacune (1968-1975 et 1975-1982).

Pour arriver à ses conclusions spectaculaires, M. Dumont part du principe que la fécondité des Françaises s'effondrerait (passant de 1,72 en 1984 à 1,25 en 1992), alors que celle des étrangers d'origine non européenne resterait constante (4,69). *« Ces deux hypothèses ne correspondent en rien aux observations des sources autorisées »*, souligne le cabinet de Mme Dufoix. La fécondité des Françaises n'est-elle pas quasiment stable depuis dix ans, alors que celle des étrangères est, au contraire, en chute libre ? Pour les algériennes en particulier, le taux est passé de 8,54 pendant la période 1961-1964 à 4,35 en 1980-1981.

Quant au solde migratoire (évalué à 53 000 personnes chaque année par *le Figaro-Magazine*), le cabinet de Mme Dufoix rappelle que l'INSEE ne l'évalue qu'à 36 000 en moyenne pour la période 1975-1985 et que ce chiffre prend également en compte les étrangers d'origine européenne.

Métissage statistique

La thèse du *Figaro Magazine* repose sur une dualité présumée : les deux fractions de la population (Français et étrangers noneuropéens) évolueraient indépendamment l'une de l'autre. Or, toutes les observations démontrent le contraire, souligne le ministère des affaires sociales : les mariages mixtes se multiplient et les mœurs se fondent d'année en année.

N'est-ce pas en effet, au-delà de tous les chiffres, la meilleure réponse qu'on pourrait apporter au *Figaro Magazine* et le meilleur moyen de rassurer ceux qui craignent pour l'« identité française » ? Nul ne vit trente ans en France en restant un étranger. Le jeune Maghrébin né à Nanterre en 1985, qui fréquentera l'école de la République dès la maternelle, avec des parents à cheval entre deux cultures, parlant eux-mêmes très mal l'arabe, ne se distinguera pas beaucoup des Français de souche en 2015. Et il aura d'ailleurs la nationalité française, à moins d'une réforme radicale du code de la nationalité. Qu'on le veuille ou pas, l'intégration est inévitable. Ce n'est pas à long terme que l'immigration pose des problèmes mais dans l'immédiat.

Fallait-il assimiler le dossier du *Figaro Magazine* au *« nazisme »* ? Les collaborateurs de Mme Dufoix ont estimé que seule une déclaration spectaculaire, fût-elle excessive, était susceptible de contrer des affirmations qui *« pouvaient faire des ravages »*. On aimerait bien, en tout cas, que le débat démographique prenne un autre ton.

Le ministère des affaires sociales annonce que, *« dans les premiers mois de 1986, selon un calendrier de travail fixé depuis longtemps, l'INSEE établira des projections à long terme de population par nationalité »*. Cela peut donner lieu à un débat intéressant avec des statisticiens comme M. Dumont. Il n'y a, après tout, aucune honte à faire des projections par nationalité, ce qui se pratique couramment aux Etats-Unis. A condition de s'abstenir de flatter des phantasmes collectifs qui engendrent si facilement la violence.

ROBERT SOLÉ.

L'ASSASSINAT D'UN SYNDIC DE FAILLITE A MOUGINS

Des dossiers à haut risque

De notre envoyé spécial

Nice. – Qui pouvait en vouloir à Me Jean-Marie Gazan ? Deux semaines après l'assassinat, mardi 15 octobre, d'un important syndic de faillite devant son étude de Mougins (Alpes-Maritimes), les inspecteurs de la police judiciaire de Nice se trouvent confrontés à une des « affaires » les plus délicates qu'il leur ait été donné de traiter. La profession de Me Gazan autant que ses méthodes incisives de travail ne pouvaient que lui attirer de nombreuses inimitiés.

Qu'il s'agisse d'une « exécution », dans le plus pur style du « milieu » ne semble pas faire de doute. Les deux tueurs à moto, qui attendaient le syndic devant sa villa isolée, ne lui ont laissé aucune chance, l'atteignant de cinq balles de calibre 11,43 mm, tirées à bout portant, à la nuque et au cou, alors que Me Gazan, après avoir passé sa journée au tribunal de commerce de Cannes, regagnait – lui aussi à moto – son étude.

Mais voilà bien la seule certitude de l'enquête qui commence. S'il semble acquis que c'est dans la pile des dossiers traités par Me Gazan qu'il faut chercher une réponse, la hauteur de cette pile a de quoi décourager. Me Gazan, un des deux seuls syndics agréés auprès des tribunaux de commerce de Cannes et de Grasse, ne traitait pas moins de six cents « affaires » : dans chacun de ces dossiers à haut risque sommeillent *a priori* des ennemis en puissance.

Le syndic de faillite, qui prend en charge le règlement judiciaire lorsque la société est jugée viable après réorganisation ou, dans le cas contraire, prépare la liquidation de biens, se trouve tout naturellement placé au centre d'un feu croisé de suspicions et d'hostilités.

Tente-t-il de sauver une entreprise au bord de l'asphyxie, et les créanciers peuvent s'émouvoir. Doit-il, au contraire, assurer la liquidation de biens, conseille-t-il au tribunal de commerce d'ordonner aux dirigeants faillis de combler le passif sur leurs biens propres, et ces derniers peuvent nourrir à son endroit une rancune féroce. Même si les décisions appartiennent, formellement, aux tribunaux de commerce, chacun sait bien que les syndics les plus efficaces exercent sur les juges consulaires une influence souvent déterminante.

Rancune

De l'avis unanime, Me Gazan exerçait ce métier-là avec dynamisme et efficacité. *« Il allait au fond de chaque dossier, là où les autres syndics ne vont généralement pas »*, assure son père, M. Léopold Gazan. A plusieurs reprises, il avait découvert dans les dossiers des entreprises dont il s'occupait des faits constitutifs de délit de banqueroute qui avait donné lieu à des poursuites pénales contre les dirigeants. *« Tous les syndics découvrent des faits semblables »*, souligne-t-on au parquet de Grasse. Tous, oui. Mais sans doute pas au même degré.

Une nuit d'avril dernier, la villa de Me Gazan avait déjà été plastiquée. L'attentat ne cherchait pas à tuer, mais à donner au syndic un avertissement qui demeura non signé. L'enquête s'était orientée vers un dossier très « chaud » traité par Me Gazan quelques semaines auparavant. Le syndic avait alors pris en charge la liquidation de biens d'une entreprise de travaux publics d'Antibes, la société Cavallo, dossier précédemment retiré par la cour d'appel d'Aix-en-Provence à un de ses collègues d'Antibes. A deux reprises, des ouvriers de Cavallo licenciés par Me Gazan étaient venus manifester devant l'étude du syndic. L'enquête n'était cependant pas parvenue à établir un lien entre l'attentat et ce dossier « délicat ».

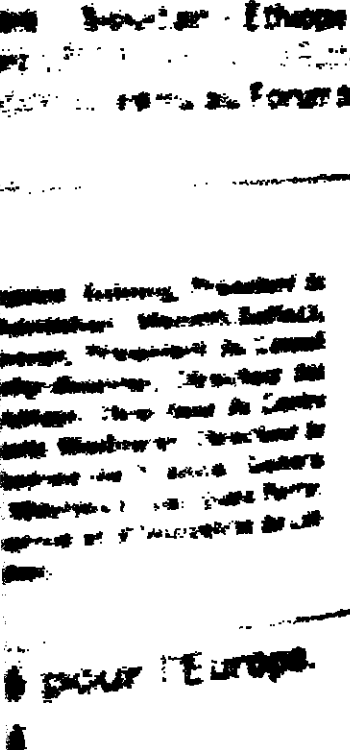
Pour ce qui concerne l'assassinat, cette piste-là est bien hasardeuse, même si les enquêteurs sont soucieux de ne « se fermer aucune porte ». Bien ténu également cet autre indice : quelque temps avant l'assassinat, un dirigeant en faillite, condamné à vendre son propre logement pour combler le passif de sa société, aurait assuré à un tiers, au cours d'une conversation téléphonique, que le plasticage de son étude « n'était rien », comparé à ce qui attendait Me Gazan.

Vengeance, alors ? Le style de l'« exécution » fait plutôt penser, bien qu'aucune preuve n'étaie cette hypothèse, à un assassinat préventif. On commandite plus facilement ce type de « contrat » sous l'emprise de la crainte que du ressentiment.

A-t-on voulu empêcher le syndic de trouver des anomalies dans les comptes d'une ou plusieurs sociétés qu'il était en train d'éplucher ? Certains collègues de Me Gazan s'en assurent persuadés. Dans cette hypothèse, la vérité ne serait alors que plus difficile à établir.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

● *M. Peyrefitte et la restauration pénale.* – *« Une matinée suffira à prendre des ordonnances* [pour] *rétablir une dizaine d'articles abrogés de la loi « sécurité et liberté »* [et] *restaurer une justice pénale digne de ce nom »*, a déclaré M. Alain Peyrefitte, ancien garde des sceaux, cité par *le Matin de Paris* du 30 octobre. Au cours de l'émission « le Grand Jury RTL-*le Monde* » du 19 juin 1983, M. Peyrefitte avait déjà appelé de ses vœux cette restauration pénale par voie d'ordonnances, mais avait estimé qu'« *une semaine* » serait nécessaire (*le Monde* du 21 juin 1983).



TERRORISME

L'AFFAIRE DES IRLANDAIS DE VINCENNES

Le capitaine Barril aurait apporté lui-même les pièces à conviction

Rebondissement dans l'affaire des Irlandais de Vincennes : un témoin capital affirme connaître tous les tenants et aboutissants de cette arrestation par le capitaine Barril, le 28 août 1982, de trois militants républicains irlandais présentés par l'Elysée comme des terroristes internationaux. Informateur du capitaine Barril, cet homme – Bernard Jegat, trente-six ans, journaliste occasionnel – fut involontairement à l'origine de cette opération, déclenchée de son propre chef par l'ancien « super-gendarme ». D'abord silencieux, il s'est progressivement confié, à mesure qu'il craignait pour sa sécurité, à divers interlocuteurs.

Son témoignage éclaire toutes les zones d'ombre de cette affaire. On se souvient que, le soir du 28 août 1982, dans le climat tendu marqué par l'attentat de la rue des Roziers, l'Elysée annonce directement, sans passer par les autorités judiciaires, *« deux arrestations jugées importantes (...) dans les milieux du terrorisme international »*. Rapidement, la portée de la prise se réduit : trois combattants de la cause républicaine irlandaise, accompagnés de trois armes de poing, d'un explosif et de deux détonateurs.

Neuf mois plus tard, fin mai 1983, le témoignage de deux gendarmes ayant participé aux constatations d'identité judiciaire après les arrestations, achève de discréditer cette opération spectaculaire et maladroite, conséquence de la promotion d'une unité d'élite de la gendarmerie, le GIGN, en bras séculier de la présidence de la République dans sa lutte contre le terrorisme. En bref, le code de procédure pénale n'a pas été respecté, les gendarmes ayant participé à l'opération se sont concertés pour mentir au juge d'instruction, des pièces à conviction ont été manipulées ou ont disparu.

Les trois Irlandais sont libérés, l'ensemble de la procédure qui les visait est annulée, tandis que deux autres informations sont ouvertes qui se retournent contre les responsables de l'arrestation. L'une pour *« subornation de témoins »*, dans laquelle sont inculpés le commandant Jean-Michel Beau et le major José Windels ; l'autre contre X... pour *« enlèvements de preuves et disparition de pièces dans le but d'entraver le fonctionnement de la justice »*.

Depuis, ces informations, confiées à un juge d'instruction parisien, M. Alain Verleene, piétinent. Rien n'est venu éclairer les deux principaux mystères de l'affaire. Pourquoi avoir lancé brutalement un coup de filet contre ces Irlandais dont la participation à un attentat en France n'a jamais pu être établie ? Le principal d'entre eux, Michael Plunkett, repéré depuis longtemps par la police qui avait eu vent de ses activités clandestines, liées à la guerre civile en Irlande-du-Nord, se livrait essentiellement au trafic d'armes destinées au camp républicain.

Pourquoi cete accumulation de fautes de procédure, de mensonges et de contradictions ? L'hypothèse fut émise que les principales pièces à conviction – les armes et l'explosif – auraient pu être apportées par les responsables de l'opération afin de rendre plus consistante la prise annoncée.

Dérives irlandaises

Selon Bernard Jegat, il n'y a désormais plus guère de mystères. Il assure savoir que les armes et l'explosif ont été déposés dans l'appartement de Vincennes par le capitaine Barril, car c'est lui qui les lui a remis. Il sait pourquoi cette opération a été lancée, car c'est lui qui a alerté l'Elysée de ce qui lui semblait être la dérive de militants irlandais vers le terrorisme international. Il sait, et c'est sans doute parce que ce secret est trop lourd à porter, qu'il a frappé, récemment, à de nombreuses portes.

Journaliste occasionnel, sans passé militant, Bernard Jegat a épousé en France la cause irlandaise. Il en vient ainsi à participer, depuis la fin des années 70, à des réseaux de soutien, contribuant à la logistique des organisations armées irlandaises, qui ont toujours exclu les attentats sur le territoire français, mais y font transiter leur armement comme leurs militants en cavale. C'est dans ce cadre qu'il devient l'ami de Michael Plunkett, réfugié clandestinement en France, ancien président de l'IRSP (Parti socialiste républicain irlandais), dont la branche militaire est l'INLA (Armée nationale de libération irlandaise).

Survient l'été 1982 et sa vague terroriste qui lui fait craindre une déstabilisation du nouveau pouvoir socialiste. Des détails, des coïncidences, des conversations ébranlent Bernard Jegat, qui redoute un mélange des genres entre la cause irlandaise, qui lui paraît légitime, et le terrorisme international, notamment proche-oriental.

Ainsi le 6 août 1982, trois jours avant le sanglant attentat de la rue des Rosiers, Michael Plunkett et un autre militant irlandais évoquent devant lui, à Paris, l'éventualité d'une collaboration avec d'autres mouvements visant des cibles « antisionistes » en Europe. Rendez-vous est pris pour le 9 août : c'est le jour de la fusillade de la rue des Rosiers. Or, ses amis ne sont pas au rendez-vous ; il perd le contact avec eux et croit les reconnaître sur les portraits-*robots des tueurs publiés le 19 août.*

Dans ce cas précis, il se trompe : les enquêteurs ont acquis la conviction que les auteurs de cet attentat, affiliés au groupe palestinien d'Abou Nidal, appartenaient directement au théâtre proche-oriental avec, peut-être, l'appui de militants néo-nazis ouest-allemands ayant pris le parti de la cause palestinienne (lire l'enquête de Laurent Greilsamer dans *le Monde* du 27 et du 28 mars).

En revanche, il n'est pas exclu que certains soldats perdus du mouvement républicain irlandais aient pu, à cette époque, être tentés par l'« euroterrorisme » qui déjà prenait corps et auquel étaient associées les Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL), responsables de plusieurs attentats en France en 1982. De cette possible dérive, témoignent sans doute les discussions entendus par Bernard Jegat. Mais rien n'a pu être établi par les policiers à propos d'une participation de Michael Plunkett à des actions terroristes en France, que l'intéressé à d'ailleurs toujours niée.

Le « montage » du capitaine

Il n'empêche : en août 1982, les certitudes militantes de Bernard Jegat s'effondrent. Il ne renie pas la cause irlandaise pour laquelle il s'est battu, mais il a l'impression d'avoir été floué. L'homme n'est ni un instable, ni un marginal. C'est un idéaliste, très entier et rigoriste, profondément acquis à la gauche de l'après-10 mai. La crise morale qu'il traverse alors l'amène à faire un choix, dont il ne variera pas jusqu'à aujourd'hui : ayant cheminé aux lisières du terrorisme, il estime de son devoir de servir le gouvernement en le faisant profiter de son expérience.

Très inquiet, croyant tenir une information explosive, Bernard Jegat décide donc d'alerter la présidence de la République. C'est ainsi qu'il prend contact avec des journalistes jugés proches de l'Elysée qui lui suggèrent de se confier au capitaine Barril, homme de confiance, selon eux, et ayant, croient-ils, l'oreille de M. Mitterrand. Le capitaine n'est-il pas le plus proche compagnon d'armes du commandant Prouteau qui vient d'être nommé conseiller technique du président pour les questions de terrorisme ?

C'est alors que tout dérape. Le 24 août, pressé par le capitaine au nom de la raison d'Etat, Bernard Jegat lui remet un sac contenant dix armes de poing, des explosifs, divers documents, notamment des photos. Autant de pièces, confiées à Bernard Jegat par Michael Plunkett, qui témoignent de sa participation aux réseaux irlandais. Dans son esprit, il s'agit de faciliter une enquête longue et sérieuse, d'identifier les armes, d'étudier les documents. Quelle ne sera pas sa surprise de comprendre, au lendemain de l'opération de Vincennes, que l'affaire a été bâclée pour monter un coup « publicitaire » ! Surtout, il comprend que ce sont certaines des armes et l'explosif qu'il a lui-même remis au capitaine qui vont constituer les pièces à conviction prétendument « découvertes » dans l'appartement. Il a le sentiment d'être tombé dans un piège et craint que Michael Plunkett comprenne rapidement qu'il est l'informateur du capitaine.

Bien que Michael Plunkett, après sa libération, ne manifeste, au nom de leur ancienne amitié, aucune animosité à son égard, Bernard Jegat devient de plus en plus inquiet. La disgrâce en 1983 du capitaine Barril, qui sera contraint de se mettre en disponibilité, début 1984, après les multiples aventures rocambolesques dans lesquelles il a entraîné, en solitaire, la cellule élyséenne, n'est pas faite pour le rassurer. Son témoignage ne peut-il être accablant pour le capitaine qu'il a continué à fréquenter, gardant le contact avec des gendarmes de ses amis sous le pseudonyme de Frank ?

La justice à l'écart

Aussi Bernard Jegat alerte-t-il, fin 1983, Christian Prouteau auquel il raconte sa mésaventure. Le commandant se montre fort surpris, lui affirmant que le capitaine avait assuré connaître son informateur *« depuis dix-huit mois »*... Mais ce qu'on lui a promis pour sa sécurité ne vient pas. Il se sent abandonné, laissé seul face à un Barril qui, assure-t-il à l'époque, le menace de mort, traité comme un vulgaire indicateur alors qu'il estime avoir fait un choix moral et politique.

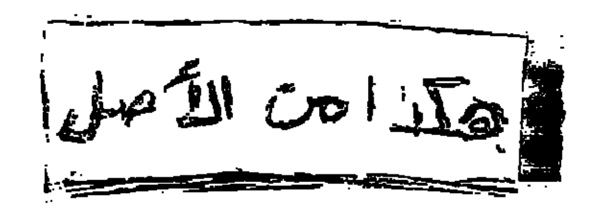
Aussi, début 1985, se confie-t-il à la DST, qui établit un procès-verbal, signé de sa main, après ses confidences, mais ne lui offre, semble-t-il, rien en échange. Son histoire circule de plus en plus; il a vent, cet été, de règlements de comptes parmi les militants irlandais réfugiés à Paris; il se sent menacé et veut faire pression sur le pouvoir. Aussi se tourne-t-il, en septembre, vers un député RPR de l'Aveyron, M. Jacques Godfrain, qu'il connaissait de longue date, puis un magistrat ami de ce député et enfin, M. Robert Broussard, préfet, adjoint opérationnel du directeur général de la police. Mais il ne réussit qu'à ébruiter un peu plus le secret dont il est détenteur.

Aujourd'hui, Bernard Jegat attend, sans se cacher. Il fuit les journalistes, ne souhaitant parler qu'à la justice si elle le convoque. Ce devrait être chose faite rapidement, le procureur général de Paris ayant reçu récemment le procès-verbal dressé par la DST après son audition. Il se doute que son témoignage entraîne deux conclusions.

La première vise les « lampistes » de ce mauvais feuilleton, notamment le commandant Beau, inculpé pour les fautes de procédure commises à Vincennes et après, aujourd'hui relégué dans un « placard » à la DPSD (ex-Sécurité militaire). Car ce commandant, qui a affirmé au juge d'instruction avoir menti à la justice sur ordre du commandant Prouteau, ne savait rien du « montage » réalisé par le capitaine Barril, lors de la perquisition. Ayant couvert ce qui lui semblait être simplement des « erreurs » au regard de la procédure pénale, il se sent bien moins coupable que les deux anciens « super-gendarmes » qui l'ont entraîné dans cette galère.

La seconde conclusion est qu'au sommet de l'Etat, on a longtemps laissé pourrir l'affaire en en maintenant à l'écart la justice. L'Elysée craignait apparemment le capitaine Barril, parti, dit-on, avec quelques documents confidentiels. Le capitaine redoute Bernard Jegat et celui-ci se méfie des Irlandais. Aujourd'hui, la chaîne se brise.

BERTRAND LE GENDRE
et EDWY PLENEL.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Martial Solal

En solo, en trio ou en grand orchestre, Solal est un de ceux qui ont fait le jazz. Pour ses pairs de la musique classique, il est l'un des grands pianistes d'aujourd'hui. Rendez-vous le 31 octobre au Festival de Paris.

LE PIANO DU JAZZ

« *SENSIBILITÉ, fraîcheur, créativité et technique extraordinaire, il a tout en abondance* » : ainsi parlait Duke Ellington. Pour l'ensemble des commentateurs, des fidèles du début à Paris (1956) aux plus récents, Martial Solal est au sommet de son art. Au lieu de congestionner son jeu, sa maîtrise souveraine (technique, composition) libère totalement son génie du rythme et de l'improvisation. Sa carrière, à certains égards prestigieuse, marquée par les célébrations les plus impressionnantes, n'a pas été simple. Et les tunnels n'ont pas manqué.

Aujourd'hui, nulle consécration officielle de son talent : aujourd'hui advient la reconnaissance d'un travail obstiné et de l'évidence du plaisir. Avec ce mélange de modestie et d'autorité malicieuse où se rassemble sa lucidité, il le dit lui-même.

« *Techniquement, je n'ai atteint la plénitude de mes moyens qu'assez récemment. Depuis trois ou quatre ans, pas plus. Grâce à tout un concours de circonstances : la vie en pavillon qui permet de travailler à toute heure, un bon instrument... Il reste délicat de parler de la technique. En jazz, lorsque je suis arrivé à Paris, du moins, la technique était assez mal portée. Elle semblait raidir les effets de l'inspiration, de l'improvisation et de l'instant.*

» *On est allé assez loin dans cette idée. Maintenant, les choses ont changé. Tous les jeunes musiciens que je vois – et je crois que tous les jeunes pianistes viennent me voir – ont un énorme bagage technique. On sait que la technique permet justement de délivrer le discours. Si c'est pour devenir le plus rapide du monde, elle est efficace, mais cela n'a pas beaucoup d'intérêt. En revanche, elle ouvre précisément cette incroyable possibilité : de jouer moins de notes, d'aller à l'essentiel, de s'en servir brusquement comme on s'abandonne à un mouvement d'humeur, à un éclat, de l'oublier enfin...*

» *Par bonheur, on a cessé de confondre technique et mécanique. Il m'est difficile de me juger musicalement. Mais je suis en mesure d'apprécier ma technique. Si je dis que je me situe très haut, ce n'est même pas immodeste : je ne suis d'ailleurs pas certain d'être modeste. C'est simplement un constat. Presque chiffrable. En revanche, quand on me compare à Liszt, pas moins, comme vient de le faire une revue de musique, cela m'impressionne parce que je me sens obligé de justifier la comparaison...*

» *En un sens, les réticences et l'exigence du public français m'ont aidé. Comme vous ne pouvez convaincre personne de votre sincérité ou de votre émotion en les déclarant, la technique sert bizarrement de point de départ à la persuasion. Après, lorqu'on la domine, on peut s'en détacher plus aisément.*

» *Ce qui est étrange, c'est la façon dont les choses commencent. Je me souviens de cette audition, à Alger, j'étais enfant, où je devais jouer une rhapsodie de Liszt. Le public était dans mon dos. Je ne le voyais pas. Cela a dû contribuer à mon trouble. Toujours est-il que j'ai tout mélangé, la chronologie des différentes séquences, tout, mais sans m'arrêter une seconde. Je me disais que, peut-être, personne ne s'en était rendu compte. J'ai fait illusion. Mon professeur était content, d'ailleurs : il avait apprécié la gymnastique... Plus tard, toujours à Alger, j'ai eu le coup de foudre : l'orchestre n'était pas bon, il jouait* Marinella, *ou une chansonnette de ce genre, mais les musiciens improvisaient. Ils changeaient. Je découvrais qu'on avait le droit de prendre des libertés. Qu'on pouvait prendre le droit de se tromper. Qu'on pouvait chercher à exprimer la musique qui vient de soi. C'est en ce sens que je reste fidèle à la notion et au mot de jazz. Je suis un musicien de jazz.*

» *Le jazz, je sais moins le définir que le reconnaître : mais au fond, cela reste très subjectif. Il reste évident que le jazz ne tient ni au répertoire, ni à la mélodie ou à la succession des notes. Il y a peu de rapports entre la succession des notes chez Armstrong et chez Coltrane, par exemple. Pourtant, leurs exécutions respectives sont indiscutablement du jazz. Sont le jazz même... Cela tient à une certaine façon de phraser, de jouer les syncopes (différentes selon le tempo et le style de jazz), à une certaine façon de placer les accents, de se définir par rapport au swing et à la mise en place.*

» *La mise en place et la distribution des accents, leur intensité, sont décisives. C'est là que commence à vivre la phrase, ce qui pose d'ailleurs des problèmes de notation. Quant à la rigueur rythmique, elle reste l'élément central : ce rythme à quoi l'on identifie le jazz. Les musiciens classiques aussi ont une rigueur métrique, bien entendu. Mais elle ne fonctionne pas du tout de la même façon.*

» *Avec l'expérience, on acquiert de meilleurs réflexes. Les doigts ne sont plus qu'une courroie de transmission. On se rattrape plus aisément. Mais le maintien de la technique reste indispensable. Sinon, on ne tient pas la distance : comme les boxeurs qui font trois rounds magnifiques et glissent sur leur première « peau de banane » imaginaire...*

» *En trio, la connivence et la confiance réduisent les risques. En grand orchestre, on suit le programme. Mais, en solo, le premier morceau est capital pour moi : tout dépend de son accueil et de ce que je ressens... Je ne construis jamais de programme à l'avance. Je navigue à vue. Maintenant, j'aimerais ne jouer que mes compositions, mais il me semble que les standards rassurent le public, au moins pour commencer.*

» *Entre une partie du public et moi, il y a toujours eu une certaine distance : comme si les gens ne ressentaient pas une séduction immédiate. Il me semble que je pourrais faire « plus commercial » sans trop de difficulté, mais je n'y tiens pas. Et pourtant, je ne demande qu'à plaire.*

» *L'expérience du grand orchestre continue de me retenir, évidemment. Mais, pas plus qu'un orchestre classique, elle n'est viable sans subvention. Pour l'instant, nous ne nous voyons que pour les concerts, avec une répétition. Bien que j'aie la chance de réunir les meilleurs musiciens de pupitre, c'est trop peu. L'idéal serait que, selon le répertoire, chaque musicien ait une partie de concerto pour lui. L'éventail de l'écriture s'élargit aujourd'hui et le jazz bénéficie de toutes sortes de courants, mais je ne vois pas la nécessité de s'orienter artificiellement vers d'autres musiques – qui d'ailleurs peuvent être belles en elles-mêmes, comme la salsa et le tango par exemple, surtout lorsque ce sont ces musiques qui ont emprunté au jazz. Avant le free, je voyais l'avenir du jazz dans un développement de son écriture, de son élaboration. C'est tout le contraire qui s'est produit. Alors je n'ose plus m'aventurer dans les prévisions. Il y a toujours ce besoin attendu par le public et ressenti par les musiciens de se défoncer, de se dépenser dans l'improvisation. Mais, si l'on se heurte à un mur, il faut écrire. C'est en écrivant que le hasard de la recherche permet d'arriver à des formules nouvelles. Pour l'instant, on explore.* »

Propos recueillis par **FRANCIS MARMANDE.**

★ Martial Solal au Festival de Paris, le 31 octobre (Théâtre de la Ville), et au Châtelet (Théâtre musical de Paris), le 2 décembre. Tournée en France en novembre et décembre.

★ A paraître : *Martial Solal « live », 1959-1985*, coffret de quatre disques (*les Introuvables 1 et 2, Standards en solo... ou comment s'en débarrasser, Rencontres*, avec Grappelli, John Lewis, Didier Lockwood, Niels Henning Orsted-Pedersen, Jean-Louis Chautemps) distribué par Musidisc.



Ti Fock.

Enthousiasme du public pour le jazz et les musiques populaires à la Réunion. Une richesse de l'île : le musicien Ti Fock, gourou à la Bob Marley, qui joue le maloya et chante en créole.

Jazz à la Réunion

UN AMBASSADEUR POUR LA FRANCE

LES Rencontres de jazz et de musiques populaires de l'océan Indien, qui ont eu lieu du 15 au 25 octobre à la Réunion, n'avaient d'autres prétentions que l'action culturelle : donner à voir et à entendre des groupes qui ne se produisent jamais dans l'île et permettre aux musiciens locaux de jouer dans de bonnes conditions. Le festival a misé cette année sur la décentralisation, ainsi, les têtes d'affiche (Touré Kunda, Eddy Louiss, Celea-Couturier Group, Hamsa Music, les Tambours du Burundi) côtoyant les groupes insulaires (Ti Fock, Zoun, Philippe Barret, Lo Rwa Kaf), les concerts ont-ils circulé, à raison de deux par soir, dans les différentes régions de l'île qui ont accepté de prendre le relais de la MJC de Château-Morange, dont c'était l'initiative.

On a battu des records d'affluence à la Réunion : près de 4 000 personnes pour Eddy Louiss et les Tambours du Burundi au stade du Port, tandis qu'au stade de l'Est de Saint-Denis, qui s'ouvrait pour la première fois à la musique, Touré Kunda a attiré en dépit de la pluie plus de 20 000 personnes – c'est plus que le groupe sénégalais n'a jamais fait pour un concert en métropole.

Il faut dire que peu ou prou, auparavant, c'était le désert en la matière : Jean-Jacques Goldman, en tournée la même semaine dans cette partie du globe, a totalisé un peu plus de 14 000 personnes dans l'île. Charlélie Couture et Bernard Lavilliers l'avaient précédé de quelques semaines. Téléphone a joué devant 7 000 personnes, dont 5 000 resquilleurs. Sinon, il faut remonter aux années 70 avec Johnny Hallyday, qui avait, se souvient-on sans être sûr des chiffres, établi un score comparable à celui des quatre rockers parisiens. Le succès mérité des frères Touré, accueillis en héros, est celui d'une musique à vocation internationale et d'un groupe en passe de devenir l'un des plus importants en France, qui, à force de tourner (ils reviennent du Japon), présente un spectacle riche et formidablement au point.

A l'échelle de la Réunion, ce succès est révélateur d'une demande. En outre, il a sans doute permis d'équilibrer l'opération, dont le coût global s'élevait à 1 900 000 francs (avec une subvention de 1 000 000 de francs du ministère de la culture et du conseil général). Pour Paul Mazaka, le directeur de la MJC de Château-Morange, soutenu dans ce projet par Christian Mousset, le programmateur du Festival d'Angoulême, l'important était avant tout de créer un précédent en allant à la rencontre du public. Même si c'est peu – mais c'est une première, – les 150 personnes qui ont vu Celea-Couturier Group à Saint-Joseph ou à Saint-Benoît, comme celles qui ont vu Eddy Louiss et Hamsa Music au Tampon, n'ont pas caché leur enthousiasme. La grande majorité d'entre elles n'avaient jamais assisté à un concert de jazz.

Les musiciens réunionnais connaissent avec plusieurs années de retard, et augmentées par les limites de l'île, les mêmes difficultés que leurs homologues métropolitains : le matériel est hors de prix ; il est dans la quasi-impossibilité d'enregistrer, même s'il existe depuis peu un studio vingt-quatre pistes et la bonne volonté d'un producteur, la diffusion est réduite à la portion congrue, à quoi s'ajoute le silence des médias : pendant la période du festival, les trois quotidiens ont largement couvert l'événement, les radios locales – il en existe une vingtaine – ont fait l'impasse pour la plupart selon une logique de programmation bas de gamme ; quant à la télévision (RFO), il a fallu les 20 000 personnes de Touré Kunda pour qu'une équipe se déplace. Enfin, si l'on réussit à faire une tournée dans l'année, il reste les bals. Au bout de la chaîne, comme ce fut le cas dans l'Hexagone, le public oppose son dédain aux groupes réunionnais et leur préfère les productions du hit-parade.

Pourtant, la Réunion possède une richesse en la personne de Ti Fock, qui pourrait bien, si on lui en donne les moyens, devenir une carte de visite internationale pour la France. Ti Fock habite une petite maison en bordure de mer à Saint-Paul avec sa femme et ses enfants. Là, il y a en permanence les amis, les musiciens qui répètent dans le jardin. C'est la famille, et Ti Fock y évolue un peu comme un gourou. On pense aussitôt à Bob Marley. De la même façon, quand on le voit bouger sur scène, ce petit homme de trente-neuf ans, barbichette et cheveux coiffés de *dread-locks*, la ressemblance est frappante. Comme Marley enfin, ce musicien possède un incroyable talent de synthèse, même s'il opère à partir de racines différentes.

Ti Fock a appris le maloya, la musique traditionnelle de l'île, avec Lo Rwa Kaf (« *ce sont les vieux qu'on respecte* », dit-il). Il l'a joué dans les ghettos, de bal en bal. Peu à peu, il a intégré ses rythmes au jazz, il a formé un groupe (ils sont neuf autour de lui), électrifié les instruments. Aujourd'hui on entend dans sa musique des références à Magma (les chœurs lyriques), à Frank Zappa. Pourtant, Magma, il ne connaît pas. Quant à Zappa, il pensait que c'était un musicien noir. Il parle plus volontiers d'Hector Berlioz, entendu il ne sait plus comment, et qui lui fait penser, ajoute-t-il en riant, à du jazz-rock. Ti Fock n'a pas d'argent pour acheter des disques. Quand on lui parle d'un musicien, il demande qu'on lui enregistre une cassette. « *Lorsque j'écoute un disque*, dit-il, *c'est pour l'analyser, le décortiquer, essayer de comprendre ce que les musiciens ont voulu faire, ce qu'ils apportent de neuf. Si ça me convient, je l'adapte.* »

Lui-même n'est pas un grand technicien. Sur scène, il lui arrive de faire semblant de jouer de sa guitare. Mais il porte en lui un sens développé du métissage, qui donne à sa création une véritable identité. Parce qu'il joue le maloya et qu'il chante en créole (le « ghetto créole »), à cause aussi de ses *dread-locks*, pendant longtemps, dans l'île, on se moquait de lui, on le disait sale, on l'accusait de se droguer, on le voyait comme un danger et on l'ignorait. Exactement comme Marley à ses débuts. Depuis le Festival d'Angoulême qui l'a révélé, les choses ont un peu bougé. Dans la presse, on le cite comme « la » vedette locale. D'autres groupes le suivent et se recommandent du maloya, même s'ils restent encore frileux dans la pratique. Ti Fock a obtenu une subvention du conseil régional pour s'acheter du matériel. On parle d'une autre qui lui permettrait de séjourner avec ses musiciens pendant un an à Paris. Avec lui, la Réunion a tout à gagner. Comme Marley l'a été de la Jamaïque, Ti Fock, avec un peu d'expérience, peut être son meilleur ambassadeur.

ALAIN WAIS.

★ Un livre de Nathalie Steinberg et Elisabeth Desouches sur Touré Kunda vient d'être publié aux éditions Encre.





Les spectateurs sont jeunes,
héros et acteurs doivent suivre.
Au sommet du box-office,
on ne peut plus camper sans souci.
Les stars le savent bien,
dont les stratégies et les carrières
reflètent l'état du cinéma français.
A eux le premier rôle.

Le cinéma français

VOICI VENU OU REVENU



Isabelle Adjani. Gérard Jugnot. Pauline Lafont.

DEPUIS le temps, la sensation précédant la réalité, que le cinéma français était déclaré « dans un état préoccupant », il fallait bien s'attendre qu'un jour des chiffres, des signes concrets, ponctuent un diagnostic pessimiste. Les voilà. Ils arrivent, par un automne aux écrans moroses : la fréquentation des salles a baissé de 10 %. Il se produira moins de films en 1985 qu'en 1984, moins encore en 1986...

Les « meilleures cibles » nationales mitonnées ce dernier trimestre avec amour de la recette et avec l'aide de stars tricolores font des scores décevants : *le Mariage du siècle* (avec Anémone et Thierry Lhermite), *Bras de fer* (avec Bernard Giraudeau et Christophe Malavoy), *On ne meurt que deux fois* (avec Michel Serrault et Charlotte Rampling), *le Quatrième Pouvoir* (avec Philippe Noiret et Nicole Garcia), sont, à des niveaux différents, emportés dans une mauvaise tourmente. Et il faut bien la force monolithique – scénarios antédiluviens et réalisations plutôt anonymes – de nos vieilles gloires nationales, Delon *(Parole de flic)* et Belmondo *(Hold-up)* pour que cette fin d'année ne soit pas tout entière vouée à l'ambiguïté du phénomène *Rambo*.

Sale temps, on en conviendra, pour une industrie artistique qui se sait toujours la plus résistante d'Europe, mais qui se sent glisser lentement sur une pente dangereuse. Ici ou là, une bonne surprise comme *Trois Hommes et un couffin*, de Coline Serreau, qui fait mieux que les « succès garantis d'avance » de *Mad Max* – dont la corde s'use – et du James Bond cuvée 1985 *(Dangereusement vôtre)*, dont la corde a peut-être cassé. Mais dans l'ensemble personne ne songe à crier victoire.

« Préoccupés » : voilà ce que disent d'eux-mêmes tous les spécialistes du cinéma national penchés sur les données chiffrées de ces brumes automnales. Comme un serpent qui se mord la queue, on voudrait pourtant chercher encore ailleurs qu'en soi-même, ailleurs qu'à son propre stade de responsabilité, les causes du mal. Le producteur du côté du distributeur, le distributeur du côté des exploitants ou du système réglementaire, les cinéastes du côté des scénaristes, etc. Chacun, dans les vingt ou trente bureaux capitonnés qui « font » les écrans hexagonaux ressent un malaise identique, chacun tâtonne, admettant même que les vieilles recettes peuvent s'essouffler, la veine se tarir. Mais la faute est toujours, c'est normal, rejetée sur l'autre.

Pour mettre fin à ce mouvement tournant, qui, s'il donne le vertige, ne fournit que peu de clés, il nous a paru pour une fois intéressant d'aller explorer le point de vue des grands acteurs, des dix, des vingt du dessus du pannier, pour tenter d'y lire, à travers la gestion de leur carrière, de leur évolution, quelques signes plus clairs de la mélancolie ambiante.

Pourquoi les stars ? Parce qu'il apparaît de plus en plus que, après l'ère des cinéastes – la nouvelle vague et le ciné d'auteurs, – après le règne des producteurs, voici sans doute venu ou revenu le temps des comédiens. Le point d'énergie, la tension de l'innovation, en tout cas, paraissent s'être déplacés dans le petit monde du cinéma, quelques années après qu'un phénomène identique a vu le jour aux Etats-Unis.

C'était sensible au dernier Festival de Cannes. Les acteurs, à commencer par les plus grands, donnent parfois l'impression de légèrement s'ennuyer dans les films. Médiocrité des scripts, selon certains, fin de l'époque des grands monstres de la caméra, instinct, préconscience d'une certaine modernité qui passerait d'abord par les nerfs des acteurs avant d'être mise en théorie ou en images... L'explication demeure floue. Une chose est sûre : même dans les secteurs, disons plus conventionnels, du box-office national, on planche actuellement plus fort, on réfléchit plus vite que chez les producteurs, la plupart des distributeurs ou des réalisateurs.

On réfléchit, surtout, différemment. D'abord parce qu'en cette période d'incertitudes, les acteurs du sommet ont le plus à perdre des errances visibles du cinéma national. Nul, on le voit en ce mois d'octobre, n'est vraiment à l'abri d'un revers de fortune. A la différence des grandes carrières de l'après-guerre, où Gabin, Fernandel, se maintenaient au plus haut niveau en jouant, comme le dit un distributeur, *« dans deux mauvais films sur trois »*, le rapport entre le box-office, la qualité d'un film et le talent de l'acteur est aujourd'hui à la fois plus mouvant et plus complexe. Belmondo et Delon mis à part pour l'instant, tous les autres, surtout ceux et celles des générations montantes, savent qu'ils risquent de se diminuer rapidement si l'envie leur prend de se contenter d'une série de succès, de rôles trop voisins, d'un répertoire répétitif.

C'est Guy Bonnet, l'agent et l'ami de Bernard Giraudeau, qui le dit : *« Les longues carrières de vingt ans sont sans doute terminées. Combien resteront au top niveau plus de cinq ou six ans s'ils ne changent pas d'image ? Bien peu, j'en ai peur. »* Le public français du cinéma est aujourd'hui âgé de moins de vingt ans dans sa grande majorité. *« Et les gosses n'ont pas de mémoire »*, nous confie Claude Davy, attaché de presse des films de Pialat et de Godard. Les affamés de *Rambo* ou des produits Spielberg auront, nul n'en doute, du plaisir, par exemple, à voir un film de Lino Ventura à la télévision et ce, sans souci de la chronologie de sa filmographie. Mais gagneront-ils encore les salles pour voir ce comédien dans son dernier rôle ? C'est moins sûr et celà n'enlève rien au talent de Ventura. Le cinéma est en train de devenir, au moins quatre fois sur cinq, « un loisir » fast-foods, un divertissement à consommer dans l'urgence, une mode chassant l'autre, avec des héros qui, de plus en plus souvent, doivent avoir l'âge de leurs jeunes spectateurs. Et pour des histoires d'aujourd'hui ou de demain que le milieu du cinéma, adulte en crise, ne trouve que fort rarement.

Cruelle équation. De quoi inquiéter même des acteurs vedettes comme Giraudeau ou Richard Berry. *« Alors que cela marche fort pour eux*, dit un autre agent, *ils se savent déjà menacés »*. Parce que l'industrie cinématographique injecte, par acclamation du jeune public, à chaque saison une nouvelle génération de stars ou prétendues telles. En trois films, Christophe Lambert est déjà un acteur d'envergure internationale. Lambert Wilson (*Rendez-vous*, d'André Techiné) est actuellement le jeune comédien le plus demandé. Et il y a, pour s'en tenir à une même catégorie de talents, Malavoy, Robin Renucci. Derrière eux, déjà, Jacques Bonnaffé et Jean-Hugues Anglade. Bientôt, Tom Novembre et tant d'autres. Bref, ça pousse par le bas, dès dix-huit ans, et les tout jeunes trentenaires passent vite, à la vitesse de ce phénomène, pour des vedettes installées. Donc, déjà en danger.

D'où la nécessité pour les « stars » de mieux s'investir. De mieux choisir. Parfois, de se remettre en question. *« C'est plus facile aujourd'hui*, explique Marjorie Israël, cofondatrice d'Arté, une agence qui tente de rendre à l'acteur, une place plus « mobilisante », *parce que les grands comédiens sont des gens intelligents, peut-être plus concernés, plus impliqués qu'autrefois dans le sort de l'industrie cinématographique. »*

Ces prises de conscience, à tout seigneur tout honneur, commencent au niveau financier. Fini le temps des gros cachets bruts dont 60 % au moins allait immédiatement au fisc. L'acteur préfère investir son image en millions de francs dans le montage d'un film ou dans les bénéfices qu'on espère en tirer. Ainsi, Bernard Giraudeau n'a pas encore été payé pour *Bras de fer* de Gérard Verges : il touchera son dû par paliers sur le nombre d'entrées. Comme Lambert Wilson, dans *Rendez-Vous*.

D'autres sont allés encore plus loin, en créant leur propre maison de production. Anémone a déjà la sienne, comme Gérard Jugnot, Isabelle Adjani, Depardieu et Pierre Richard, Christophe Lambert aura la sienne, comme Giraudeau, ou Berry. Ces initiatives n'ont pas pour seul but de moins gratifier le fisc en gros prélèvements. La loi contraint les maisons de production à développer leurs activités et la seule conservation des cachets de vedettes ne peut en aucun cas constituer l'unique raison sociale de cette floraison de créations de jeunes PME.

Non, les auteurs-producteurs trouvent bien davantage dans ces reconversions financières le moyen de devenir les véritables partenaires des producteurs ou des distributeurs. Quand Gérard Lanvin engage dans le montage d'un film l'un des plus gros « salaires » actuels du cinéma français, il cesse d'être simplement la « star », un nom d'affiche chargé de remplir les salles. Il compte pour un tiers au moins dans la responsabilité morale, artistique et économique d'une équipée aventureuse. Il est en mesure d'influencer l'écriture, le style de réalisation, etc.

Et cela tombe bien, car plusieurs grandes vedettes au moins manifestent ces temps-ci, autant par goût profond – et souvent inavoué sous l'ancien star-système – que par réflexe de conservation, de fortes envies d'auteurs, voire de cinéastes. On le sait désormais : Michel Blanc, acteur émouvant et *« typiquement contemporain »* comme le dit un distributeur, a déjà virtuellement opté pour la mise en scène, après le succès de *Marche à l'ombre*. On prête par exemple, à plus ou moins long terme, les mêmes objectifs à Bernard Giraudeau.



Juliette Binoche. Jacques Bonnaffé. Sophie Marceau.

des grands acteurs

LE TEMPS DES COMÉDIENS


Michel Piccoli. Jane Birkin. Jean-Louis Trintignant. Lambert Wilson.

En attendant ces futures orientations, les grands comédiens tentent de garder leur avance au box-office, en affirmant, quand ils le peuvent, leurs choix. Le mot à la mode chez les agents : faire écrire, trouver de nouveaux modes de relations entre acteur et auteur. Faire accoucher, parfois en contournant les idées jugées vieillottes ou faibles de la plupart des producteurs, des rôles qu'on porte en soi.

Une nouvelle course contre la montre est engagée dans le club très fermé du box-office national. La bataille a toujours été rude au sommet. Mais elle s'accélère, c'est évident, ces dernières années, se précipite même parfois par la double conjugaison du poids de l'audiovisuel et des fluctuations du public. Partout, une même interrogation. Comment durer ?

Les meilleurs agents artistiques, les comédiens les plus fins recommandent d'appliquer fortement une recette que Paul Meurice avait apprise à Jacques Villeret en ces termes : *« N'oubliez jamais que le théâtre est la mère nourricière ».*

Le théâtre ! La scène et le contact charnel avec le public ? Les vertus théâtrales connaissent un véritable bain de jouvence dans les arcanes du cinéma. Qu'est-ce qui fait l'étendue du talent, la longévité de Michel Serrault, de Jean Carmet, de Michel Piccoli ou de Michel Galabru ? Pourquoi les acteurs plus âgés du box-office paraissent-ils moins souffrir de l'effritement cinématographique ? Parce qu'ils appartiennent à une autre tradition, qu'ils sont pétris d'une autre vision de l'acteur, peut-être plus humble. Plus nuancée, plus intime en tout cas. L'effacement, sur les planches, leur confère une sûreté d'eux, une force intérieure qui manquent parfois à l'heure du doute, à ceux qu'on a fait monter trop vite au firmament, essentiellement parce que leur « look » correspond à l'époque. Parce qu'on les veut à l'écran comme à la ville.

Voici revenu aussi, sans doute, le temps des comédiens, c'est-à-dire de ceux qui maîtrisent l'art total de la comédie. De ceux qui, entre deux films ou deux passages à vide, vont se ressourcer à la scène dans des textes classiques ou des traductions du « off Broadway ». De ceux qui ont envie de jouer tous les soirs, ou de chanter.

Le cinéma français va cahin-caha, mais de plus en plus nombreux sont les acteurs ayant compris que leur propre spectacle, pour continuer, devait aussi passer désormais par la variété des genres. Et ce n'est pas seulement question de goût ou de bon ton. Pierre Richard joue Woody Allen sur scène aussi parce qu'il s'ennuyait peut-être dans la répétition de son comique cinématographique. Et on ne fait pas mystère chez Artmédia, principale agence des « stars », que l'interprétation de Miou-Miou dans *la Musica*, de Duras, ces derniers mois, a enrayé une certaine baisse de popularité de l'actrice à l'écran.

L'époque est à l'image accélérée, à la demande générale du public, d'acteurs pris au premier degré de leur apparence physique, de ce *« quelque chose en eux qui parle tant à nos imaginations contemporaines »*, confie un producteur. L'avenir demeure pourtant à ceux qui, avant d'être des numéros un, seront de vrais comédiens, aussi complets que les acteurs américains, qui sauront aller vers la télévision, rester au théâtre, innover en avançant. *« C'est une grande chance d'avoir vingt ans*, explique Michel Serrault, *mais c'est aussi un risque immense quand on vous dit, dans les médias, que vous êtes génial à cet âge. Cela vous gâche l'imaginaire et vous fait ne plus vous intéresser qu'aux recettes. »*

Reste un autre problème, très sensible ces mois-ci, dans le cinéma français : celui de la place des actrices. On peut refaire les comptes dans n'importe quel sens, cela va globalement moins bien pour nos stars féminines que pour leurs homologues masculins. Le public, spectatrices comprises, ovationne surtout les acteurs mâles, malmenant quelque peu Isabelle Huppert, Miou-Miou, Fanny Ardant, Charlotte Rampling, Nathalie Baye ou Marlène Jobert. Que ces actrices nous pardonnent ces citations. Leur talent n'est pas en cause, mais elles sont collectivement victimes de l'un des handicaps permanents du cinéma français : son ignorance, en tout cas depuis la mort de Romy Schneider, des grands rôles de femmes de plus de trente ans. C'est ainsi, les producteurs, les auteurs, les distributeurs s'en montrent désolés, mais on écrit plutôt pour des gamines et, après avoir été consacrées à cet âge, nos actrices éprouvent des difficultés de carrière. A deux exceptions près : Catherine Deneuve et Isabelle Adjani, parce qu'elles sont à peu près les seules à avoir maintenu dans l'après-68 de la cinématographie nationale, qui prônait les vertus de la simplicité féminine et le jean sur les plateaux de TV, une aura de « stars » comme Hollywood les concevait. Une certaine inaccessibilité, une distance que certains regrettaient de trouver un peu froide.

« Isabelle a raison de tourner rarement, confie son agent, Marjorie Israël. *D'autres se montrent trop souvent et finissent par en pâtir. »* Certaines comédiennes paient involontairement le fait d'avoir incarné, dans la dernière décennie, des jeunes filles ressemblant aux spectatrices avec, sociologie de l'époque aidant, des rôles à *« problèmes quotidiens »*. Adjani ou Deneuve, la première surtout, risquent plutôt la rançon de leurs distances prises, une image statufiée que Luc Besson, en ce qui concerne Isabelle, a caricaturée dans *Subway*. Plus de jeu, mais la fidèle reproduction, jolies robes et maquillage parfait, de ce que la comédienne montre à la une des magazines féminins.

Foutu problème de l'image. Tente-t-on de l'abîmer légèrement, de la déplacer, et cela peut être le « bide », l'insupportable pour les spectateurs inconditionnels. La fixe-t-on à demeure, et c'est le risque d'usure. Nos vedettes, ces temps-ci, sont hantées par ces extrêmes. C'est pourquoi on trouve plus d'énergie que jamais dans ces officines inconnues du grand public que sont les agences. C'est pourquoi tout ce cinéma national, à travers cette enquête, rend indirectement hommage à l'un de ses grands disparus, Gérard Lebovici, assassiné le 5 mars 1984, dans des circonstances encore non élucidées.

Il fut le premier sans doute, à la tête de l'agence Artmédia, à prévoir cette évolution de la place de l'acteur dans l'industrie cinématographique hexagonale. L'inventeur, d'abord, d'un système économique de coproduction, qui allait plus tard faire la fortune de Delon et de Belmondo. Mais, plus finement sans doute, le plus lucide des experts dans un cinéma qui oubliait un peu trop que la magie de l'écran est toujours née, en premier lieu, du génie propre aux comédiens. Comme il manque cruellement Gérard Lebovici, en ces temps de frilosité, au petit peloton des élus du septième art !

PHILIPPE BOGGIO.

Depardieu

LA VOIE ROYALE ET LES PARIS FOUS

« L'EXCEPTION » ; la seule trajectoire idéale ; le plus généreux de son talent, le plus joueur là où d'autres se montrent si souvent frileux » ; « le seul comédien français avec qui les Américains, Robert de Niro ou William Hurt, sont prêts à signer sans voir... » Quels que soient les interlocuteurs ou le sujet retenu, les conversations, tout au long de cette enquête, ont invariablement emprunté le carrefour du « cas » Gérard Depardieu.

L'originalité de l'acteur fétiche est partout distinguée, avec des superlatifs en lettres d'affiche. Non tant pour l'excellence de son jeu, unanimement reconnu, c'est si banal à dire, mais plutôt pour sa gestion très atypique d'une carrière de star. C'est un peu comme si, à écouter les spécialistes du cinéma français, Depardieu n'était pas un, mais deux, voire trois. Un mélange complexe d'aventurisme artistique, de goût pour le laboratoire et de machinerie de box-office. Un comédien à envies et à enjeux multiples, compliqués, parfois contradictoires, qui avale les expériences parfois même jusqu'à l'erreur (*Rive droite, Rive gauche*, de Philippe Labro) à un rythme éprouvant pour une industrie qui l'a sacré premier des siens.

Gérard Depardieu, on le sait, est actuellement l'un des rares étalons-or du ciné-commerce quand il le veut, quand il rencontre, sans complexe, le grand public (*la Chèvre, les Compères*, de Francis Veber). Un acteur alors au prix fort, une fois par an et sans vergogne — il est vrai souvent en qualité de coproducteur — pour des hauteurs financières où Delon et Belmondo sont ses seuls voisins de palier. Puis le lendemain, par réflexe, pour mieux tromper son monde ou moins se déplaire, il prend brusquement le contre-pied de cette voie royale par des paris fous. On le retrouve alors nageant à contre-courant de son dernier succès, abîmant savamment un blason doré la veille dans des films à hauts risques, comme *Rimmel*, le prochain Bertrand Blier, dans lequel Gérard Depardieu, à l'apparence si macho, interprétera le rôle d'un homosexuel.


« Le Dernier Métro », de François Truffaut.

Ainsi, *Nathalie Granger* (1972) ou *le Camion* (1977) de Marguerite Duras. Ainsi, des films qu'on aurait dit autrefois — il y a moins de cinq ans — d'art et d'essai, avec Marco Ferreri, Claude Goretta, Daniel Schmid, Peter Handke, Andrzej Wajda, etc. Mais, comme si ces contre-preuves personnelles, cette forme d'engagement rarissime dans le petit monde clos du box-office ne suffisaient pas, Depardieu va chercher entre ces pôles cinématographiques des plaisirs plus solitaires, encore, comme son film *Tartuffe* (1984) ou son prochain spectacle chanté avec Barbara.

Sur cette curieuse alchimie, il s'explique bien volontiers. Sa passion pour le cinéma est telle qu'il pourrait en parler des heures. Mais il prévient très vite : *« Que personne, surtout, ne se sente visé. »* Gérard Depardieu n'a pas de leçons à donner à ses confrères ou à ses consœurs, les stars à plus de 1 million de francs par film. Aucune recette. Il ne peut parler que pour lui seul. Et si sa trajectoire emprunte parfois des chemins de traverse, c'est d'abord, explique-t-il, *« par principe de survie, par besoin de souffle. C'est tout bête : cela ne m'intéresse pas de mettre pour chaque film la barre à un million d'entrées. Je suis simplement incapable d'entrevoir l'idée du maintien d'une même performance. Sinon je vais me sentir vieux et con ».*

D'autres peuvent tenir à une image d'eux-mêmes, cadrée par de premiers succès. Lui ressent la nécessité de brouiller sans cesse la sienne, de suivre des impulsions variables. *« Dès qu'on voit sa réputation fixée, cette image-là de soi-même, cela devrait faire peur. Il n'y a pas plus de star que de pierres qui roulent. »* Il montre son poignet tatoué : *« Ma seule étoile. » « On s'habitue vite au confort. Moi, j'ai peut-être la chance de me sentir toujours en culottes courtes, comme un gosse de la rue. D'avoir froid dès que je me retrouve en désharmonie, que je déçois ceux que j'aime. Et puis si on est sûr de ce qu'on fait, pourquoi chercher la preuve d'une image ? »*

Encore une fois, il ne *« sait pas pour les autres »*. Il sent bien que le cinéma, au plus haut niveau, avance comme s'il avait peur du vide, comme s'il était surtout *« composé d'hommes d'affaires »*. La seule solution qu'il ait trouvée pour lui-même : *« Attirer, tirer dans un autre sens. »* Chercher sa famille, forcer les regroupements. Gérard Depardieu rêve d'*« un pool d'acteurs, d'auteurs, qui travailleraient ensemble plutôt que de rester isolés dans leur coin »*. Il sait qu'un jour il fera des films avec Giraudeau, Delon ou Belmondo. *« On a le temps, ce qui nous fait souvent défaut, c'est ce sens du temps. »* En attendant ces décloisonnements, l'addition de ces solitudes qu'il croit savoir un peu glacées, il confie l'importance, à ses yeux, d'*« une recherche des siens »*. Lui-même ne travaille qu'en se référant sans cesse à ceux qui partagent ou suivent avec tendresse ses aventures, René Cleitmann chez Fox-Hachette, Pierre Richard et Francis Veber, ses partenaires en production...

« Le truc, le seul truc, parce qu'on ne peut pas savoir ce qu'il fait froid sous la lumière des projecteurs, c'est la fidélité. » A Artmédia, son agent, à des réalisateurs qui *« savent que le cinéma est d'abord fait de souffrances*, comme Bertrand Blier, Maurice Pialat ou Francis Veber. *Ces références à ces familles ne sont pas de ma part une tactique, c'est ma survie, car ils me manquent vite. »*

Voilà pourquoi Gérard Depardieu dépense peut-être plus d'énergie que d'autres à séduire ceux dont il aimerait croiser la route. Pialat, avec lequel il s'est déjà lancé, *Police* encore à l'affiche, à la recherche d'un film sur la guerre d'Indochine. Robert Hossein pour monter un *Ivan le Terrible*, et peut-être un jour un *Vercingétorix* avec, pour partenaire, Mel Gibson. A son programme encore, le prochain film de Francis Veber et un *Cyrano de Bergerac*. *« Beaucoup de choses à faire jusqu'à la fin de 1987. »*

Mais, apparemment, cette liste pour omnivore boulimique n'est pas close. *« Il y reste de la place pour d'autres rencontres. Avec Michel Blanc, j'aimerais bien, avec des auteurs qu'il faut chercher... »* Peut-être les Etats-Unis, plus tard, si Gérard Depardieu dépasse le problème de la langue. *« On verra, on verra. la seule vérité, c'est se remuer, se bouger. De toujours se bouger. »*

Ph. B.







Sélection

CINÉMA

« Frida », de Paul Leduc

Unique projection au bénéfice des victimes du tremblement de terre de Mexico du très beau film mexicain de Paul Leduc, remarqué à Venise et à Biarritz. Une actrice étonnante, Ofelia Medina, fait revivre la figure de Frida Kahlo, peintre, militante, dont la paralysie des membres inférieurs, consécutive à un accident de jeunesse, décuple les facultés. Une des rares fois à l'écran où l'art et la politique, au lieu de se détruire, s'enrichissent mutuellement. (Palais de Chaillot, grande salle, le mardi 5 novembre à 20 h 30). – L.M.

ET AUSSI : *Retour vers le futur*, de Robert Zemeckis (l'inventeur en folie) ; *Vérités et mensonges*, d'Orson Welles (l'artiste en question) ; *Stormy Weather*, d'Andrew Stone (les grands du jazz) ; *Papa est en voyage d'affaires*, d'Emir Kusturica (Staline au ras du sol) ; *Empty Quarter*, de Raymond Depardon (image d'un désir) ; *Trous de mémoire*, de Paul Vecchiali (l'acteur aux rayons X) ; *Queen Kelly*, d'Erich von Stroheim (grandeur du muet) ; *The Shop Around the Corner*, d'Ernst Lubitsch (l'amour, c'est dur).

THÉÂTRE

« Intérieur », au théâtre Gérard-Philipe à Saint-Denis

Cinq jours encore, et ce sont les derniers, jusqu'au dimanche 3 novembre compris pour aller voir le très beau spectacle que Claude Régy consacre à la pièce de Maeterlinck, *Intérieur*. Pour le spectateur, c'est plus que du théâtre, c'est une plénitude de contemplation, qui prouve la justesse du mot de Maeterlinck : *« N'oublions pas que nous sommes de la même substance que les étoiles. »*

ET AUSSI : *les Heures blanches*, par l'Aquarium, à la Cartoucherie. (Les psychanalystes ont du charme) ; *l'Illusion*, par Strehler à l'Odéon (Corneille au pain sec et au cabinet noir) ; *Balise de toi*, à la Comédie de Paris (Jean-Pierre Bisson au trente-sixième dessous) ; *les Fils du soleil*, aux Déchargeurs (Verlaine et Rimbaud, d'amour et d'eau fraîche) ; *le Jardin des supplices*, à la Huchette (Quand les colons bouffaient du blanc).

DANSE

Forum au Centre Georges-Pompidou

Tous les deux ans, le Festival international de danse de Paris propose un panorama de l'activité chorégraphique dans le monde. Jean Robin, responsable de la sélection, se méfie de l'avant-garde et choisit plutôt des compagnies à la recherche d'un style contemporain, adapté à leur identité culturelle. Onze groupes dont cinq français se succéderont du 30 octobre au 18 novembre, avec la première semaine l'Extemporary Dance Theatre de Londres, à tendances plutôt abstraites (chorégraphie, de David Gordon et Richard Alston), la compagnie de Harris Mandafounis (Grèce), orientée vers la symbolique dramatique, et la Troupe de Corée du Sud, qui tente d'exprimer la réalité actuelle à travers la sensibilité féminine. – M.M.

ET AUSSI. – Reprise à l'Opéra de Paris du *Lac des cygnes* dans la version de Bourmeister (six danseuses pour se parer des plumes blanches d'Odette et des plumes noires d'Odile).

MUSIQUE

Le nouveau concerto de Dutilleux

Grand événement à l'Orchestre national : la création du *Concerto pour violon* d'Henri Dutilleux, compositeur aussi grand que discret, qui mûrit ses œuvres pendant de longues années, par Isaac Stern et sous la direction de Lorin Maazel. Au même programme, l'ouverture d'*Iphigénie en Aulide*, de Gluck, revue par Wagner, et la *Symphonie fantastique* (Champs-Élysées, le 5). La musique voyage de plus en plus en province, même pendant l'année, telle la *Passion selon saint Matthieu*, de Bach, donnée par un orchestre recruté en Champagne-Ardenne et cent quatre-vingts chanteurs appartenant à sept chorales de la région, sous la direction de Michel Corboz (Reims, le 31 ; Charleville, le 1er novembre ; Troyes, le 2 ; Langres, le 3). – J.L.

ET AUSSI : Création du *2e Concerto pour sitar*, de Ravi Shankar, par le compositeur et l'Orchestre de Paris, dirigé par Zubin Mehta (Pleyel, les 30 et 31) ; création de « l'Air », deuxième partie de la *Hugo-Symphonie* de Pierre Henry (Festival de Lille, le 31) ; *la Vie brève*, de de Falla et *Goyescas* de Granados, mise en scène de Fernando Arrabal, par l'Opéra de Wallonie (Opéra de Lille, le 1er et le 3) ; Vladimir Horowitz (Champs-Élysées, le 2, à 15 h 30) ; Bruch et Bruckner, par le NOP, dir. E. Tchakarov, avec A.S. Mutter (Champs-Élysées, le 2) ; Irina Zaritskaya, prix Chopin 1960 (Th. des Mathurins, le 4) ; E. Gruberova (Athénée, le 4) ; Debussy et Prokofiev, par le Concertgebouw d'Amsterdam, dir. V. Ashkenazy (Pleyel, le 4) ; Chopin et Stravinski, par la Philharmonique de Varsovie, avec E. Leonskaya, dir. K. Kord (TMP/Châtelet, le 4) ; Bach, par R. Gallois-Montbrun (Gaveau, le 5) ; Rameau, Mozart, Beethoven, par l'Orchestre du XVIIIe siècle, dir. F. Bruggen (St-Eustache, le 5).

EXPOSITIONS

Les maîtres modernes de la collection Thyssen au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

La collection Thyssen-Bornemisza, une des plus célèbres et prestigieuses collections particulières qui soient, quitte parfois son port d'attache, la Villa Favorita à Lugano, pour être présentées dans des musées. Ainsi du versant ancien, qui avait été montré au Petit Palais en 1982. Ainsi du versant moderne, qui fait actuellement l'objet d'une tournée en Europe et se trouve de passage à Paris. 107 tableaux sont exposés aujourd'hui couvrant les différents mouvements picturaux de l'impressionnisme à aujourd'hui, des œuvres signées de grands noms, où Cézanne et les cubistes sont en bonne place, ainsi que les expressionnistes et les surréalistes. – G.B.





EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

MATTA. Grande galerie. MNAM. Jusqu'au 16 décembre.

KLEE ET LA MUSIQUE. Grande galerie. Jusqu'au 1er janvier.

JEAN-MICHEL ALBEROLA ; RAYMOND MASON ; GULAM MOHAMMED SHEIKH ; VISWANADHAN. Galeries contemporaines. Jusqu'au 11 novembre.

LEÇON D'ANATOMIE. Salle d'art graphique. Jusqu'au 1er décembre.

LISIBLE/ILLISIBLE. Approche historique de la typographie. – **L'IMAGE DES MOTS.** Jusqu'au 4 novembre. **AIR FRANCE ET SON IMAGE**, 50 ans d'évolution d'un logo. Jusqu'au 18 novembre. CCI.

AFP : 150 ans d'agence de presse. Jusqu'au 20 janvier. BPI.

VOYAGE EN ALPHABET. Bibliothèque des enfants. Jusqu'au 11 novembre.

Musées

INAUGURATION DU MUSÉE PICASSO : Dessins cubistes. Musée Picasso, 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). Sauf mardi de 10 h à 17 h 15. Entrée : 16 F ; Dim. : 8 F.

SIR JOSHUA REYNOLDS, 1723-1792. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (42-61-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F ; sam. : 13 F (gratuite le 4 novembre). Jusqu'au 16 décembre.

LA GLOIRE DE VICTOR HUGO. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (voir ci-dessus). Entrée gratuite le 31 octobre. Jusqu'au 6 janvier.

SALON D'AUTOMNE. Aux sources de l'impressionnisme. Oeuvres contemporaines. Jeune tapisserie tchécoslovaque. Grand Palais. Tlj., de 10 h 30 à 18 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 3 novembre.

SALON DES REALITES NOUVELLES. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (42-56-45-11). Tlj., de 10 h à 18 h 30. Jusqu'au 3 novembre.

SOLEIL D'ENCRE. Manuscrits et dessins de Victor Hugo. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (42-65-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 5 janvier.

LE BRUN A VERSAILLES. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 16 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 6 janvier.

VERA SZEKELY. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; Mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 5 janvier.

MAITRES MODERNES DE LA COLLECTION THYSSEN-BORNEMISZA. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Entrée : 18 F. Jusqu'au 5 janvier.

TONY CRAGG – MARTIN DISLER – JEAN-MICHEL GAUTREAU. Loin de L.A. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 1er décembre.

IMAGINER, CONSTRUIRE : Busset, Benkert, Böhm, Friedman, etc. Bibliothèque du Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 24 novembre.

HENRI CARTIER-BRESSON. En Inde – **IMAGES INDIENNES.** L'Inde vue par les photographes indiens au XIXe siècle – **AUTOCHROMES.** Jusqu'au 13 janvier. – **WILLY RONIS PAR WILLY RONIS.** Jusqu'au 10 novembre. – **METROPOLIS.** Photographies d'un tournage. Jusqu'au 18 novembre. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (47-23-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F.

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6x13 de J.H. Lartigue. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (42-96-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 26 janvier.

FIBRES ART 85. Jusqu'au 12 novembre – **LIFE 1946-1955.** Photographies. Jusqu'au 6 novembre. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lun. et mardi, de 12 h à 18 h ; dim. de 11 h à 17 h.

MAREVNA ET LES MONTPARNOS. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 3 novembre.

MORETTI. Guerre-Paix. Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard (45-20-15-30). Sauf dim. (et jours fériés), de 10 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 23 novembre.

HISTOIRES D'AFFICHES. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 4 novembre.

LA MEDAILLE-OBJET. Musée de la Monnaie, 11, quai de Conti (43-29-12-48). Sauf sam., dim., et jours fériés, de 11 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'à fin décembre.

EUGENE BEJOT, graveur de Paris (1867-1931). Jusqu'au 12 janvier. **CLAUDE-NICOLAS LEDOUX** (photographies). Jusqu'au 15 novembre. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40.

BALZAC ET LE MONDE DES COQUINS, de Vidocq à Vautrin. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 2 février.

VERSAILLES AUX ARCHIVES NATIONALES. Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (42-77-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Jusqu'en février.

ART ET INDUSTRIE 1985. Musée des monuments français, palais de Chaillot (47-27-35-74). Sauf mardi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 10 novembre.

L'ÉCOLE NATIONALE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER, 1885-1985. Musée de la marine, palais de Chaillot (45-53-31-70). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 novembre.

ART ET CIVILISATIONS DES CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE. Musée de l'homme, palais de Chaillot (45-53-70-60). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 6 janvier.

Centres culturels

ARTISTES INDIENS EN FRANCE. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Entrée : 9 F. Jusqu'au 30 novembre.

RENAISSANCE ET MANIERISME DANS LES ECOLES DU NORD. Dessins des collections de l'Ecole des beaux-arts. ENSBA, chapelle des Petits-Augustins, 14, rue Bonaparte (42-60-34-50). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Entrée : 12 f. Jusqu'au 16 décembre.

L'ART DU VERRE EN WALLONIE, de 1802 à nos jours. Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 24 novembre.

ELIZABETH FRANZHEIM. Œuvre 1965-1985. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). Jusqu'au 5 décembre.

VINCENT BATBEDAT. Quarante sculptures. Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail (45-44-38-49). Sauf dim., de 10 h à 20 h ; sam., de 9 h à 13 h. Jusqu'au 13 novembre.

PETER FISCHLI/DAVID WEISS. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). Sauf lundi, de 14 h à 19 h ; merc. jusqu'à 20 h ; dim. de 14 h à 17 h. Jusqu'au 10 novembre.

WILLIAM T. WILEY. Californie I. American Center, 261, boulevard Raspail (43-35-21-50). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 30 novembre.

ARTISTES CANADIENNES : S. Alexander, S. Bouchard, T. Sasaki, S. Scott. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 24 novembre.

L'HOMME ET LA MORT. Danses macabres : gravures et dessins de Dürer à Dali. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (47-23-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 8 novembre.

S. M. EISENSTEIN. Dessins d'un cinéaste. Bibliothèque A. Malraux, 78, boulevard Raspail (45-44-53-85). Sauf dim., lundi (et jeudi matin), de 10 h à 19 h ; sam., de 10 h à 17 h. Jusqu'au 15 novembre.

FRANÇOIS KOLLAR : La France travaille, regard sur les années 30. Photographies. Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 16 novembre.

Galeries

GEORGE SEGAL. Sculptures polychromes – **NICOLA DE MARIA.** Peintures. Galerie Maeght Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 16 novembre.

L'ABSTRACTION OU LA LIBERTÉ DE PEINDRE. De Kupka à Atlan. Galarte, 13, rue Mazarine (43-25-90-84). Jusqu'au 23 novembre.

RETRO MUSIC, 1890-1970. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 30 novembre.

LA PHOTOGRAPHIE SURREALISTE AVANT 1940. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 4 décembre.

LESZEK BROGOWSKI. Galerie A. Oudin, 28 *bis*, boulevard Sébastopol (42-71-83-65). Jusqu'au 17 novembre.

DE CHIRICO, néo-baroque. Artcurial, 9, avenue Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 15 décembre.

ABRAHAM DAVIS CHRISTIAN. Sculptures et dessins. Galerie P. Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 21 décembre.

CLAVE ET LE THÉATRE. Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (43-54-91-01). Jusqu'au 23 novembre.

BERNARD FRIZE. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (48-87-60-81). Jusqu'au 21 novembre.

MARCEL GILI. Les Troupeaux. Galerie Art contemporain, 22, rue de l'Odéon (46-33-49-24). Jusqu'au 29 novembre.

SIGURDUR GUDMUNDSSON. Sculptures et dessins. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 4 décembre.

JEAN-LUC GUERIN. Galerie F. Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 22 novembre.

GUTHERZ. Dessins, aquarelles, peintures. Galerie Jean Peyrole, 14, rue de Sévigné (42-77-74-59). Jusqu'au 30 novembre.

JACQUES HARTMANN. Peintures et dessins. Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (42-22-02-12). Jusqu'à fin novembre.

BARRIE HASTINGS. Peinture. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (43-26-40-96). Jusqu'au 9 novembre.

JACOBSEN. Sculptures. Galerie Denise René, 196, boulevard Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 9 novembre.

ALLEN JONES. Galerie P. Trigano, 4 *bis*, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'à fin novembre.

DOMINIQUE JOUSSEAUME. Sculpture. Galerie C. Sablon, 21, avenue du Maine (45-48-10-48). Jusqu'au 16 novembre.

PER KIRKEBY. Sculptures-peintures. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 16 novembre.

OKSIM KONG. Installations spatiales. Galerie Lia Grambihler, 14, rue Dumat (43-26-11-42). Jusqu'au 10 novembre.

TETSUMI KUDO. Survivance de l'avant-garde. Galerie Brownstone et Cie, 17, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 13 novembre.

CATHERINE LOPES CURVAL. Peintures 1985. Galerie B. Rocourt, 12, rue La Boétie (42-65-93-65). Jusqu'au 9 novembre.

CHRISTIANE LOVAY. Peintures. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 23 novembre.

PIERRE MALAVAL. Oeuvres récentes. Galerie Beau Lézard, 36, rue des Archives (48-04-86-86). Jusqu'au 12 novembre.

ANDRÉ MASSON. Oeuvres 1923-1972. Galerie J.-J. Dutko, 5, rue Bonaparte (43-26-96-13). Jusqu'au 14 décembre.

MATTA. Pastels et crayons. La Pochade, 11, rue Guénégaud (43-54-89-03). Jusqu'au 30 novembre.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. Les jeux d'adresse. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (46-04-82-92). De 10 h à 21 h ; dim. de 10 h à 12 h. Jusqu'au 15 décembre.

CERGY-PONTOISE. Gare à la peinture. Gare SNCF de Cergy Saint-Christophe (30-30-33-33). Jusqu'au 26 novembre.

IVRY-SUR-SEINE. Imagerie populaire de l'Inde contemporaine. Galerie F. Léger, 89 *bis*/93, avenue G.-Gosnat (46-70-15-71). Sauf dim. (et fêtes), de 14 h à 19 h. Jusqu'au 30 novembre.

JOUY-EN-JOSAS. Sculptures. Fondation Cartier (39-56-46-46). Jusqu'au 5 janvier.

LA DEFENSE. Art d'Asie. Galerie de l'Esplanade (43-26-14-70). De 11 h à 19 h ; sam. et dim. de 12 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 décembre.

MARLY-LE-ROI. Les chevaux de Marly. Musée-promenade, parc de Marly (39-69-06-26). Sauf lundi, mardi (et jours fériés), de 14 h à 18 h. Jusqu'au 15 décembre.

MEUDON. Karl-Jean Longuet, 1904-1981. Rétrospective. Musée, 11, rue des Pierres (45-34-75-19). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 10 novembre.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Le chemin de Gauguin, genèse et rayonnement. Musée départemental du Prieuré, 2, rue Maurice-Denis (39-73-77-87). Jusqu'au 31 décembre.

SEVRES. Villeroy et Boch, 1748-1985. Musée national de la céramique, place de la Manufacture (45-34-99-05). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 16 F ; dim. : 8 F. Jusqu'au 20 janvier.

En province

ANGERS. Marionnettes de théâtre d'ombres indien. Musée Pincé, 32 *bis*, rue Lenepveu (41-88-64-65). Jusqu'au 1er décembre.

AVIGNON. Les anges musiciens : instruments de musique du Moyen Age et de la Renaissance. Musée du Petit Palais, place du Palais-des-Papes (90-86-44-58). Jusqu'au 30 novembre.

BAR-LE-DUC. Ligier Richier et la sculpture en Lorraine au XVIe siècle. Musée, esplanade du château (29-76-14-67). Jusqu'au 31 décembre.

BEAUVAIS. Cinquante ans de poterie dans le pays de Bray : Pierre Pissareff, 1931-1981. Musée départemental de l'Oise, ancien palais épiscopal (44-84-37-37). Jusqu'au 31 décembre.

BESANÇON. Dessins de la collection Besson. Musée des beaux-arts, 1, place de la Révolution (81-81-44-47). Jusqu'au 30 décembre.

BORDEAUX. François Boisrond. Peintures récentes – Aimer les musées : Blais, Titien, Boisrond, Le Pérugin, etc. CAPC. Entrepôt Lainé, rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 24 novembre.

CASES DE PENE. Claude Viallat, Œuvres récentes. Fondation du château de Jau. Jusqu'au 8 décembre.

FONTEVRAUD. Œuvres des ateliers internationaux des Pays de la Loire. Abbaye (41-51-73-52). Jusqu'au 18 novembre.

GRENOBLE. Alzek Misheff. Musée, place de Verdun (76-54-09-82). Jusqu'au 6 janvier.

LILLE. Au temps de Watteau, Fragonard et Chardin, les Pays-Bas et les peintres français du XVIIIe siècle. Musée des beaux-arts, place de la République (20-57-01-84). Jusqu'au 8 décembre.

LYON. Octobre des arts : Collection du musée Saint-Pierre. Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (78-28-07-66). – E. Ruscha/ M. Schifano. Musée Saint-Pierre, 16, rue du Président-Edouard-Herriot (78-30-50-66) – Eduardo Paolozzi. Elac, centre d'échanges de Perrache (78-42-27-39). Et d'autres expositions. Jusqu'au 18 novembre.

MARSEILLE. Les faïences de Saint-Jean-du-Désert. Musée Grobet-Labadie, 140, boulevard Longchamp (91-62-21-82). Jusqu'au 15 janvier. – Un nouvel itinéraire dans la ville : Delbès, Musk, Tatafiore. Arca, 61, cours Julien (91-42-18-01). Jusqu'au 7 décembre. – Hubert Munier. Galeries de la Vieille Charité, rue de la Charité (91-54-77-75). Jusqu'au 29 décembre. – Objectif : Monuments. Musée d'histoire, centre Bourse (91-90-42-22). Jusqu'au 30 novembre.

MAUBEUGE. Visages contemporains de la sculpture en Europe. Musée Henri Boez, 9, rue du Chapitre (27-64-97-99). Jusqu'au 29 novembre.

PERPIGNAN. Rabascall. Musée Paig, 42, avenue de Grande-Bretagne. Jusqu'au 7 décembre.

NANTES. Depuis Matisse, la couleur. Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau (40-74-53-24). Jusqu'au 27 novembre.

ROUEN. La Neustrie. Les pays du nord de la Loire, de Dagobert à Charles le Chauve, VIIe-IXe siècles. Musée départemental des antiquités, 198, rue Beauvoisine (35-98-55-10). Jusqu'au 5 janvier.

SAINT-PRIEST. François Martin. Mozart, le Nègre et la Dame. Galerie municipale, place Ferdinand-Buisson (78-20-02-50). Jusqu'au 1er décembre.

SAINT-QUENTIN. Amédée Ozenfant, 1886-1966. Rétrospective. Musée Antoine-Lecuyer, 28, rue Antoine-Lecuyer (23-64-72-44). Jusqu'au 2 décembre.

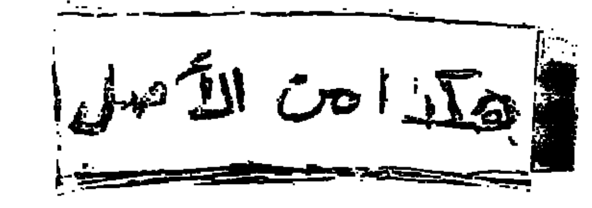
STRASBOURG. Dix années d'enrichissements, 1975-1985. Jusqu'au 17 novembre. – Autour de la boîte-en-valise de Marcel Duchamp. Jusqu'au 24 novembre. Musée d'art moderne, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (88-32-46-07).

TOURS. Jean Vimenet. Rétrospective. Musée des beaux-arts, 18, rue François-Sicard. Jusqu'au 1er décembre.

VALLAURIS. Jean-Paul Riopelle : laves émaillées, terres, peintures. Château-musée. Jusqu'au 31 décembre.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Lempereur-Haut. Musée d'art moderne, allée du Musée (20-05-42-46). Jusqu'au 29 décembre.

VILLEURBANNE. Les trésors du Captain Sarkis. Le nouveau musée, 11, rue Docteur-Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 24 novembre.



THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

VOISIN, VOISINE : Palais Royal (42-97-59-81), 20 h 45 (31).
L'AMOUR EN VISITE : Astelle théâtre (42-38-35-53), 20 h 30 (1).
LE PASTAGA DES LOUPS : A. Déjazet (48-87-97-34), 20 h 30 (4).
TRIPLE MIXTE : théâtre Fontaine (48-74-30-68), 21 h (4).
LA GOUTTE : Petit Montparnasse (43-22-77-74), 21 h (4).

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.
☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), mer., ven., à 19 h 30 ; sam., à 14 h 30 + 20 h 30 : Le Lac des cygnes ; Jeu à 19 h 30 : Iphigénie en Tauride.

SALLE FAVART (42-96-06-11), jeu., à 19 h 30 (dern.) : le Jardin aux lilas.

☞ COMÉDIE FRANÇAISE (42-96-10-20), mer. à 14 h ; ven., à 20 h 30 (dern.) : Feydeau. Comédies en un acte ; mer., à 20 h 30 ; ven., 14 h 30 (dern.) : Rue de la Folie-Courteline ; jeu., à 20 h 30 : Bérénice.

CHAILLOT (47-27-81-15) : relâche.

☞ ODÉON (43-25-70-32). Théâtre de l'Europe, (dim. soir, lun.), à 20 h 30, dim., à 15 h : L'Illusion, de Corneille.

PETIT-ODÉON (43-25-70-32), (lun.), à 18 h 30 : Entretien de M. Descartes avec M. Pascal Le Jeune, de J.-C. Brisville.

☞ TEP (43-64-80-80), (lun.), mer., ven., sam., mar., à 20 h 30 ; jeu., à 19 h ; dim., à 15 h : George Dandin. Minisalle : jeu., à 21 h ; ven., sam. à 22 h 30 : le Oui de Malcolm Moore.

BEAUBOURG (42-77-12-33) (mar.) : *Débats/Rencontres :* mer., à 15 h : Heure du conte. L'invitation au voyage ; à 18 h : Projection-vidéo suivie d'un débat : « Marco Polo : une écriture plurielle » ; à 18 h, Développement de la région parisienne ; jeu., à 18 h 30 : Correspondances méditerranéennes... (pour un dialogue judéo-arabe). *Cinéma-vidéo :* à 13 h : Great Weinton Stee-Al, de CP Di Borgo (+ lun., à 17 h 30) ; 16 h : La conquête de l'Angleterre, de R. Leenhardt, J.-P. Vivet ; Champollion ou l'Egypte dévoilée, de J. Vidal et J. Pappé ; 19 h : Romans d'amour, de J.-L. Roy (sauf mar.) ; à 15 h et 18 h : *Paul Klee. Les années 20 :* Films de W. Grohman et G. Van der Rode, R. Micha + films de H. Richter, V. Eggeling, W. Ruttmann, W. Graeff, L. Moholy-Nagy, M. Ray, M. Duchamp, F. Léger, E. Deslay. *Cinéma et Islam :* mer., à 18 h : sam., à 15 h : France, terre d'Islam, de B. Godard, dans le Tarn, une mosquée, de B. Godard ; des Femmes, de D. Chauvet, A.-M. Dubernet. *Le Cinéma indien à travers ses stars* (sauf mar.). Se reporter à la Rubrique Festival de Cinéma. *Danse :* Forum de la danse : mer., et jeu., à 18 h 30 ; ven., à 16 h ; sam. et lun., à 20 h ; dim., à 17 h 30 : Contemporary Dance Company (Grèce) ; mer et jeu à 20 h, ven. à 17 h 30 ; sam. et lun. à 21 h 30 : dim., à 19 h : Kim Bock-Hee/Kim Wha-Suk Dance Company (Corée du Sud) ; mer. et jeu., à 21 h 30 ; ven., à 19 h ; sam. et lun., à 18 h 30 ; dim., à 16 h : Extemporary Dance Theatre (Grande-Bretagne).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : ven., sam., dim. : Se reporter à la rubrique Festival de Jazz à Paris. *Concerts :* lun., à 18 h 30 : Ensemble orchestral de Paris : J.-P. Wallez/R. Streich, Th. Huillet (Rossini, Beethoven, Mozart) ; à 20 h 30 : Philharmonie nationale de Varsovie (K. Kord, E. Leonskaja) (Chopin, Stravinski).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : *Jazz :* mer., jeu : Se reporter à la rubrique 6e Festival de jazz de Paris ; lun., mar., à 20 h 45 : Une station-service ; *Le Théâtre de la Ville au Th. de l'Escalier d'or :* mar., à 18 h : Le Saperleau.

☞ CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) (dim. soir, lun.), à 20 h 30, dim. à 16 h : Bajazet.

Les autres salles

☞ A. DÉJAZET (48-87-97-34), 18 h 30, Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; le 3 à 15 h, les 4, 5 à 20 h 30 : le Pastaga des loufs.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h, sam. 17 h 30 : le Sexe faible.

☞ ATELIER (46-06-49-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Deux sur la balançoire.

☞ ATHÉNÉE (47-42-67-27), Salle Ch.-Bérard, mer., jeu., ven., sam. 20 h 30, mar. 18 h 30 : Fin d'été à Baccarat. – Salle Louis-Jouvet, mer., jeu., ven., sam. 20 h 30, mar. 19 h : les Contes d'Hollywood.

☞ BASTILLE (43-57-42-14), le 5 à 19 h 30 : la Pièce du sirocco.

☞ BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 21 h 30, dim. 15 h 30 : Tailleur pour dames.

☞ BOURVIL (43-73-47-84) (D., L.), 20 h : Droit d'apostrophe ; 21 h, sam., 16 h : Pas deux comme elle ; 22 h 30, sam. 17 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?

☞ CARREFOUR DE LA DIFFRENCE (43-72-00-15) (D., L.), 20 h 30 : le Découvert.

☞ CARTOUCHERIE Th. du Soleil (43-74-24-08), mer., jeu., ven., 18 h 30, sam. 13 h, dim. 15 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Aquarium (43-74-99-61) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h : les Heures blanches ; Epée de bois (48-08-39-74), jeu., ven., sam. 20 h, dim. 15 h 30 : Maître Puntila et son valet Matti ; Tempête (43-28-36-36) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Ke voi ?

CHAPELLE ST - LOUIS - DE - LA - SALPÊTRIÈRE (47-07-13-13), le 30 à 20 h 30 : la Dernière Nuit de Don Juan.

☞ CINQ DIAMANTS (43-21-71-58) (D. soir, L., mar.), 22 h, dim. 18 h 30 : Médor.

☞ CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre (D., L., mar.), 20 h 30 : Horace ; Galerie (D., L., mar.), 20 h 30 : Un vol d'oies sauvages ; Resserre (D., L.), 20 h 30 : le Pavillon des enfants fous.

CLA (46-72-63-38), 21 h 15 : Tales, Paris et Broadway.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

DAUNOU (42-61-69-14) (D. soir, mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

☞ DÉCHARGEURS (42-36-00-02) (D. soir, lun.), 21 h, dim. 15 h : les Fils du soleil.

☞ DIX HEURES (46-06-07-48) (D.), 20 h 30 : Femmes.

☞ DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47) (D. soir, L., mar.), 20 h 30, dim 16 h : Play Strindberg.

☞ ÉDOUARD VII (47-42-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

☞ ÉPICERIE (42-72-23-41) (D., L.), 20 h 30 : Ballade au square.

☞ ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 18 h : le Saperlau (partir du 5).

☞ ESPACE GAITÉ (43-27-95-94) (V., D.), 22 h 15 : le Kabbaliste d'East Broadway.

☞ ESPACE MARAIS (42-71-10-19) (L., mar.), 20 h 30 : Laetitia.

☞ ESSAION (42-78-46-42), 19 h : Une saison en enfer (dern. le 2) ; 21 h, sam. 17 h : Journal de Katherine Mansfield (dern. le 2).

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (48-72-82-89) (D., L., mar.), 20 h 45 : la Bonne Place.

☞ FONTAINE (48-74-74-40) (D.), 21 h : Rififoin dans les labours.

☞ GAITÉ MONTPARNASSE (43-22-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : Love.

GALERIE 55 (43-26-63-51) (D., L.), 20 h 30 : The Caretaker.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-59-89-99) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 18 h : la Porte ouverte (dern. le 3) ; à partir du 5 : Saga.

HUCHETTE (43-26-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.

☞ JARDIN DHIVER (42-55-74-40), le 31 à 21 h, le 2 à 16 h et 21 h : Je songe au vieux soleil ; les 30, 1er, 5 à 21 h : Mes souvenirs.

☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : l'Indien sous Babylone.

☞ LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : le Vieil Homme et la Mer (à partir du 5).

☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.) : I. 18 h : Simone Weil 1909-1943 (rel. except. le 30) ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo (dern. le 2) ; 21 h 45 : Diabolo's 1929-1939 ; II. 18 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : la Fête noire ; 22 h 15 : Dodo-Ji.

☞ LYS-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h 30 : Désir d'être (dern. le 2) ; 21 h : la Démarieuse (dern. le 2) ; (D. soir, L.), 19 h, dim. 15 h : Amour paternel (à partir du 5) ; (D., L.), 21 h : Dieu aboie-t-il ? (à partir du 5).

MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

☞ MARAIS (42-78-03-53) (D.) 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE STUART (45-08-17-80) (D. soir, L.), 20 h 15, dim. 15 h 30 : Savage Love.

MARIGNY (42-56-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. – Petite salle (42-25-20-74) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Lorna et Ted (à partir du 5).

☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : le Baiser de la veuve ; Petite Salle (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 45 : On ne sait comment.

MICHEL (42-65-35-02) (D., L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (47-42-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : le Bluffeur.

☞ MOGADOR (42-85-45-30) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h 30 : la Femme du boulanger ; mer. 14 h et 16 h 30, dim. 14 h : les Aventures du cochon en Amazonie.

☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Gens d'en face ; Petite Salle, 21 h : Paso Doble (dern. le 31) ; (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h 30, dim. 16 h : la Goutte (à partir du 5).

☞ MOUFFETARD (43-31-11-99) (D. soir, L., mar.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Il Signor Fagotto.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (Mer., D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (48-74-42-52) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : l'Escalier.

☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : le Grand Meaulnes.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine (à partir du 31).

☞ PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90) (D. soir, L.), 20 h 30, mer., sam. 14 h 30, dim. 14 h 30 : Jules César.

☞ PLAISANCE (43-20-00-06) (D., L.), 20 h 30 : Libertango.

☞ POCHE (45-48-92-97) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : l'Ecornifleur.

☞ PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Dieu, Shakespeare et moi.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Double Foyer (dern. le 2).

QUAI DE LA GARE (45-85-88-88), les 4, 5 à 21 h : le Christ et le Vierge.

RENAISSANCE (42-08-18-50) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 : les Voisins du dessus.

☞ SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D. soir, L., mar.), 20 h 45, dim. 15 h, sam. 19 h et 21 h 30 : On m'appelle Emilie.

SALLE DES FÊTES DE LA MAIRIE DU XIIIe (47-07-13-13), le 4 à 20 h 45 : les Baladins de Marly ; le 5 à 20 h 45 : Théâtre de Midi.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D., L.), 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : la Bataille de Waterloo.

☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), I : sam. 22 h, dim. 17 h, lun. et mar. 20 h 30 : l'Ecume des jours ; (D. L., mar.) 20 h 30 : Dialogues en forme de tringle ; II : sam. 22 h, dim. 17 h, lun. et mar. 20 h 30 : Huis clos ; (D., L., mar.) 20 h 30 : les Pieds Nickelés, dim. 18 h 30, lun. et mar. 22 h 30 : Il est niais le divin enfant.

☞ TEMPLIERS (48-77-04-64) (D., L.), 20 h 30 : la Noce chez les petits-bourgeois.

☞ THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02) (D.), 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47) (D., L.), 20 h 45 : Sainte-Escroque ?

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), jeu., ven. 20 h 30 : Astro Follies Show.

☞ THÉATRE DE MÉNILMONTANT (46-36-97-67), les 1er, 2 à 21 h, le 3 à 15 h : Zacharie.

☞ THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : le Tigre.

☞ TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.), 20 h 15 : le Baron rouge ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ TH. NOIR (43-46-91-93) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Toussaint Louverture.

☞ TH. 13 (45-88-16-30) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Marthe.

☞ TH. 14-J.-M.-SERREAU (45-45-49-77) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 17 h : Je vous écris d'un pays lointain.

☞ TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25) (D. soir, L., mar.), 20 h 30, dim. 17 h : French American Follies.

☞ TH. DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, les 30, 5 à 20 h 30 : Les apparences sont trompeuses ; les 1er, 2 à 20 h 30, le 3 à 15 h : les Oiseaux ; le 31 à 20 h 30 : Oh ! les beaux jours ; Petite Salle, (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Maître Harold.

☞ TH. DU TEMPS (43-55-10-88) (D.), 20 h 30 : Lysistrata-Salomé.

☞ TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.), 18 h 30 : Madame de Sévigné ; 20 h 30 : Fragments ; 22 h 30 : Classées X.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Elise, Isserteaux.

☞ VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir. L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas mesdames.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (Mar.), 20 h 15 : le Bel Indifférent – le Menteur ; (D.) 21 h 45 : Chant d'elles ; (L.) 23 h : Au suivant ; lun. 23 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Arenh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (45-49-27-78) (D. L.), 20 h 15 : les Méthodes de Camille Bourreau ; (mar., mer.), 22 h, dim., 20 : la Mort, le Moi, le Nœud.

L'ÉCUME (45-42-71-16) (D., L.), 20 h 30 : Morte saison.

NOUVEAU THÉATRE DE COLETTE (43-54-53-79), I. (L., Mar.), 20 h 30 : A coups de fourches ; 21 h : Marlenbow.

PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Non, je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (D.), 18 h 30 : Eclairs d'un sorcier ; 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Courteline et Labiche en vacances ; 22 h 30 : Nos désirs font désordre.

THÉATRE 33 (48-58-19-63), mer., jeu., mar. 18 h 30 : Délires ; ven., sam. 20 h 30, dim. 18 h : J'ai cassé ma tirelire.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Jardin d'hiver, le 31 à 21 h, le 2 à 16 h et 21 h : Je songe au vieux soleil ; les 30, 1er, 5 à 21 h : *Mes souvenirs.*

Comédie-Française, le 31 à 20 h 30 : Bérénice.

Hôtel Scipion, le 5 à 20 h 30 : les Tablettes de buis.

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (D. soir), 20 h 30, Dim., 17 h : Intérieur (dern. le 3).

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : Touche pas à mon vote.

DEUX-ANES (46-06-10-26) (Mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : la France au clair de l'urne.

En région parisienne

MANTES-LA-JOLIE, Salle Duhamel (34-77-52-74), le 4 à 21 h : Orchestre de chambre de Bucarest, Orchestre de chambre de France.

MONTMAGNY, Salle des fêtes (39-83-51-27), le 2 à 21 h : Embrassons-nous Folleville.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 30 OCTOBRE

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : Z. Mehta. (Schubert, Shankar).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Les arts florissants, Chœur de l'Université Paris-Sorbonne, dir. : W. Christie (Bach).

Chapelle St-Louis de la Salpêtrière, 20 h 30 : M. Gendron, M. Marder, F. Trachier, Yi-Bing Chu (Boccherini, Bach, Ravel...).

JEUDI 31 OCTOBRE

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 30.

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30 : voir le 30.

Eglise St-Louis en l'Ile, 20 h 30 : G. Fumet, A. Le Roy (Bach, Mozart, Vinci...).

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Vivaldi, Bach).

VENDREDI 1er NOVEMBRE

Théâtre des Champs-Elysées, 17 h : voir le 30.

Eglise St-Louis en l'Ile, 20 h 30 : voir le 31.

SAMEDI 2 NOVEMBRE

Eglise St-Louis en l'Ile, 20 h 30 : voir le 31.

Théâtre des Champs-Elysées, 15 h 30 : W. Horowitz (Scarlatti, Mozart, Schubert...) ; 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : E. Tchakarov (Bruch, Bruckner).

18 Théâtre, 16 h 30 : C. Molinaro (Villa-Lobos, Piazzola, Falla...).

Eglise Saint-Merri, 21 h : Ch. von-Borries (Bach, Varèse, Reich...).

Sainte-Chapelle, 18 h 30 : Chœur grégorien du Mans, dir. : Ph. Lenoble.

DIMANCHE 3 NOVEMBRE

Eglise Saint-Merri, 16 h : Quintette vocal Gregor.

Eglise Notre-Dame de Clignancourt, 16 h : Maîtrise G. Fauré (Fauré, Sanguet, Manuel...).

Théâtre du Rond-Point, 10 h 45 : J.-Ph. Collard, Quatuor Muir (Mendelssohn, Franck).

Institut néerlandais, 18 h : Zelenka Ensemble (Cima, Castello, Frescobaldi).

LUNDI 4 NOVEMBRE

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : The Stars of Faith.

Théâtre de la Cité internationale, 20 h 30 : E. Musa (Tarrega, Villa-Lobos, Albeniz...).

Comédie des Champs-Elysées, 20 h 30 : S. Ramon (Bach).

Salle Pleyel, 20 h 30 : ConcertgGebouw d'Amsterdam (Prokofiev, Debussy).

Théâtre des Mathurins, 20 h 45 : I. Zaritskaya (Chopin, Tchaïkovsky, Scriabine...).

Centre d'Action poétique, 20 h 30 : Ensemble Carmina Alterna, dir. : J. Boyer (Vivaldi).

MARDI 5 NOVEMBRE

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30, voir le 4.

Théâtre des Champs-Elysées, 18 h 30 : M. Van Riet, D. de Groodt (Giuliani, Carulli, Ravel...) ; 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : L. Maazel (Gluck, Wagner, Dutilleux...).

Eglise Saint-Eustache, 20 h 30 : Orchestre du XVIIIe, dir. : F. Bruggen (Rameau, Mozart, Beethoven).

Salle Cortot, 20 h 30 : B. Hubbard (Debussy, Messiaen).

Salle Gaveau, 20 h 30 : R. Gallois-Montbrun (Bach).

Centre Bösendorfer, 18 h 30 : M. Leslie (Mozart, Schumann, Bartok).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALE (42-33-37-71), 23 h : R. Galliano, J.-M. Jafet, R. Perci, L. Augusto ; dern. le 3 ; le 4 : A. Harris, D. Antoine, T. Bastild, Nene ; le 5 : M. Maria.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : M. Saury.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), les 1er, 2 à 20 h 30 : Tiempo Nuevo.

DUNOIS (45-84-72-00), le 1er à 21 h : Groupe Alfredo Rodriguez.

ELDORADO (42-08-23-50), le 5 à 20 h : Blancmange.

FORUM (42-03-11-11), le 5 à 21 h : Fal Frett.

GIBUS (47-00-78-88), 22 h : les 30, 31 : Nova Express ; les 1er, 2 : In Cold Blood/Bam Balam, le 5 : Doctor and the Medics.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), les 30, 31 à 20 h : New Jazz Art.

MEMPHIS MELODY (43-29-60-73), 22 h : mer., Ph. Warner ; jeu., ven., sam., I. Perez ; dim., H. Gulbay ; lun., mar., Jeremy. 0 h 30 : mer., G. Hunter ; jeu., M. Sylva ; ven., Loalwa ; sam., G. Hunter ; dim., C. McPherson ; lun., M. Maria ; mar., J. Bonnard.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h : Wild Bill Davis.

MONTANA (45-48-93-08) (D.), 22 h : R. Urtreger Trio (dern. le 2) ; à partir du 4 : R. Urtreger, R. Galleazzi.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : Ph. De Preissac (dern. le 3) ; à partir du 4 : G. Badini.

MUTUALITÉ (43-29-12-99), le 30 à 20 h 30 : Gwendal ; le 31 à 20 h 30 : Shamrock.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, le 30 : D. Liebman, R. Beirach, R. McClure, B. Hart ; le 31 : A. Blakey ; les 1er, 2 : A.-M. Tala ; le 4 : Wayne Shorter Quartet ; le 5 : Cl. Alvarez-Peyrere Quintet.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mer., Watergate Seven + One ; jeu., High Society Jazz Band.

STAND BY (46-33-96-23), 21 h 30 : les 1er, 2 : Orphéon Celesta.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : mer., Cl. Bolling Quartet ; jeu., P. Girot, J.-Cl. Fohrenbach Quintet ; ven., Hot Antic Jazz Band ; sam., Hollywood Swing Boys ; lun., mar., Toot Thielemans.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : J. Lovano, S. Lazarevitch, M. Benita, A. Romano.

LA PINTE (43-26-26-15), à 22 h, le 30, 31 : Ch. Guardi Blues ; les 1er, 2 : Royal Jazz Agressions ; les 4, 5 : Quartet B. Barbier.

REX CLUB (42-36-83-93), à 21 h : le 30, Dead Beats ; le 5, J. Cale.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : R. Franc Hot Jazz Sextet (dern. le 2) ; à partir du 5 : D. Doriz.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : B. Wilen, Ph. Petit, A. McKee, A. Lewis.

ZENITH (42-40-60-00), le 4 à 20 h : Venom.

6e Festival de jazz de Paris

(47-34-80-23)

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), le 30 à 18 h 30 : Ran Blake ; à 20 h 30 : Celea/Couturier, H. Texier, S. Swallow, J. Lovano ; le 31 à 18 h 30 : S. Lacy Sextet ; à 20 h 30 : Zoolfleischer Tentet, M. Solal.

TH. MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), le 1er à 20 h 30 : E. Caumont Quartet, Vienna Art Orchestra ; le 2 à 20 h 30 : S. Vaugham ; le 3 à 20 h30 : F. Hubard Quintet, F. Ambroseti Tentet.

MAIRIE DU 5e (43-31-78-41) : le 2 à 20 h : Jazz Band Ball.

Opérettes

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (42-52-25-15), mer., sam. 14 h 30, ven., sam. 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : Carnaval aux Caraïbes.

TH. DE PARIS (42-80-09-30), Grande salle (D. soir, L.), 20 h 30, Dim., 15 h 30 : la Vie parisienne.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CIRQUE D'HIVER (47-00-12-25), 20 h 30 : J. Guidoni (à partir du 5.)

C.L.A. (46-72-63-28) les 30, 31, 1er, 2 à 20 h 30, le 3 à 16 h : Karaxu.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (42-52-25-15), le 31 à 15 h : P. Sevran.

ESCALIER D'OR (45-23-15-10), les 30, 1er à 18 h 30 : A. Leprest.

ESPACE GAITE (43-27-95-94) (D.), 20 h 30 : Embrasse-moi idiot.

GYMNASE (42-46-79-79) (D., L.), 21 h, sam. 17 h 30 : Th. Le Luron.

OLYMPIA (47-42-25-49) ven. à 14 h : hommage à la chanson berbère contemporaine (Ch. Kheddam ; Nouara ; Ammouri). (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : F. François, dern. le 3, à partir du 5 : V. Samson.

PALAIS DES CONGRES (47-58-13-73), ven., mar., 20 h 30 ; sam., 15 h et 20 h 30 ; dim. 14 h et 17 h 30 : H. Salvador.

PARC DE LA VILLETTE (42-45-85-85) 14 h. Dim., 14 h et 17 h 15, Mar., Vend., Sam., 20 h 45 : Paris-Pékin.

LA TANIÈRE (43-37-74-39), les 30, 31, 1er, 2 à 20 h 30 : N. Vassal.

THÉATRE DE PARIS, Petite salle (42-80-09-30) (D. soir. L.), 20 h 30, Dim., 15 h 30 : M. Fanon.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), 22 h 30 et 24 h : M. Garay, L. Rizzo, Cabrerita, J. et S. Rey (dern. le 2).

ZÉNITH (42-40-60-00), les 30, 31, 1er à 14 h ; les 2, 3 à 14 h et 17 h : La Comédie musicale des Schtroumpfs.

La danse

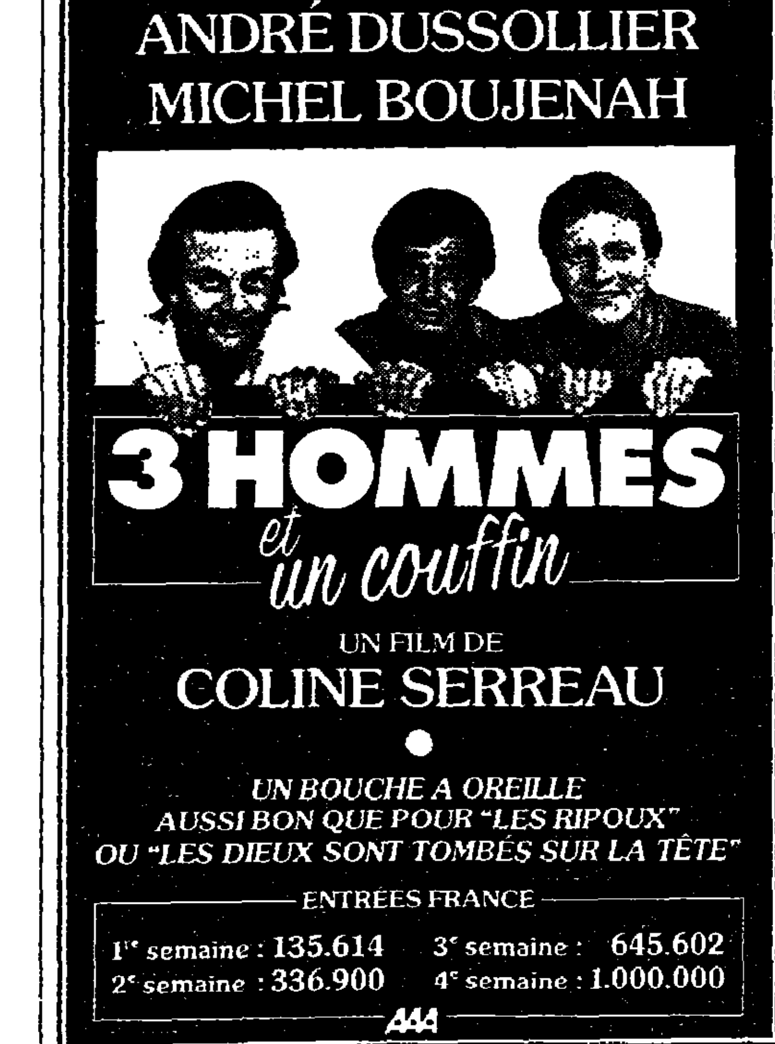
BASTILLE (43-57-42-14), le 5 à 21 h : Double duo.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), le 31 à 20 h 30 : Derviches de Perse.

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-47-77), les 4, 5 à 20 h 30 : Dance Theater of Harlem.

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

ACTUELLEMENT





CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 30 OCTOBRE

16 h, Adaptation à l'écran de Marion Delorme : Notre-Dame de Paris, de Victor Hugo : 16 h, Marion Delorme ; Notre-Dame de Paris, de A. Capellani ; 19 h, Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : Jump into hell, de D. Butler (v.o.) ; 21 h, Hommage à I. Bergman : Une leçon d'amour (v.o., s.-t. fr.).

JEUDI 31 OCTOBRE

16 h, la Castiglione/Mission secrète, de G. Combret ; 19 h, Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : le Renard des océans, de J. Farrow (v.o., s.-t. fr.) ; 21 h, Hommage à I. Bergman : Rêves de femmes (v.o., s.-t. fr.).

VENDREDI 1er NOVEMBRE

16 h, Casablanca, de G. Peclet ; 19 h, Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : Une étrangère dans la ville, de M. Leroy (v.o.) ; 21 h, Hommage à I. Bergman : Sourires d'une nuit d'été (v.o., s.-t. fr.).

SAMEDI 2 NOVEMBRE

15 h, La cinémathèque de la danse présente : Crazy Horse de Paris, de A. Bernardin ; Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : 17 h, le Cri de la victoire, de R. Walsh (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h 30, A l'Est d'Éden, de E. Kazan (v.o., s.-t. fr.) ; 21 h 30, Hommage à I. Bergman : le Septième Sceau (v.o., s.-t. fr.).

DIMANCHE 3 NOVEMBRE

15 h, Programme composé de films de Louis Lumière et de Georges Méliès ; Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : 17 h, la Terre des pharaons, de H. Hawks (v.o.) ; 19 h, la Fureur de vivre, de N. Ray (v.o.) ; 21 h, Hommage à I. Bergman : les Fraises sauvages (v.o., s.-t. fr.).

LUNDI 4 NOVEMBRE

En présence de N. Mikhalkov : 20 h 30, Quelques jours dans la vie d'Oblomov (v.o., s.-t. fr.), de N. Mikhalkov.

MARDI 5 NOVEMBRE

15 h, La parentèle, de N. Mikhalkov (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h 30, Films réalisés par les étudiants de l'IDHEC ; 21 h 30, Hommage à I. Bergman : Au seuil de la vie (v.o., s.-t. fr.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 30 OCTOBRE

15 h, la Belle des belles, de R.Z. Leonard ; 17 h, Au bord de la mer bleue, de B. Barnet (v.o., s.-t. fr.), 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : La nuit tous les chats sont gris, de G. Zingg.

JEUDI 31 OCTOBRE

15 h, Surprise package, de S. Donen (v.o., s.-t. fr.) ; 17 h, le Vieux Jockey, de B. Barnet (v.o.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Passe ton bac d'abord, de M. Pialat.

VENDREDI 1er NOVEMBRE

15 h, Signal d'alarme, de B. Barnet ; 17 h, Commissaire Maigret à Pigalle, de M. Landi (f.f.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : le Jardinier, de J.-P. Sentier.

SAMEDI 2 NOVEMBRE

15 h, Une fille pour l'été, de E. Molinaro ; Cinéma japonais contemporain : 17 h, Another side, de N. Yamakawa (v.o.) ; 21 h, Pas d'après-midi pour le vent, de H. Yazaki (v.o.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Cauchemar, de N. Simsolo.

DIMANCHE 3 NOVEMBRE

15 h, En effeuillant la marguerite, de M. Allégret ; Cinéma japonais contemporain : 17 h, Quelque chose comme Yoshiwara, de Y. Morita ; 21 h, Carnaval de la nuit, de M. Yamamoto (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Mon cœur est rouge, de M. Rosier.

LUNDI 4 NOVEMBRE

15 h, le Passager clandestin, de R. Habib ; 17 h Cinéma japonais contemporain : SPH, de M. Tezuka (v.o.) ; 19 h, Carte blanche à Claude Brunel : Ballet mécanique, de F. Léger ; Une œuvre, de M. Lemaître ; La femme qui se poudre, de P. Bokanowsky ; Homage to Magritte, de A. Thatcher ; The vegetarians, de P. Rubin ; L'arbre qui gémit, de M. Hanoun ; Dégringolade, de P. Rebeaud ; Violation, de G. Paita ; Kno, de J.-P. Dupuis.

MARDI 5 NOVEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

ALAMO BAY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (42-25-09-83) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

AMADEUS (A., v.o.) : Panthéon (h.sp.), 5e (43-54-15-04) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

BRAS DE FER (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

LA CHAIR ET LE SANG (A., v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DUST (Fr.-Belg.) (*) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

ELSA, ELSA (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LES ENVAHISSEURS SONT PARMI NOUS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

LA FEMME PERVERTIE (It., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

ELLE A PASSÉ TANT D'HEURES SOUS LES SUNLIGHTS (Fr.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

LA FORET D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33). – V.f. : Capri, 2e (45-08-11-69).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

HOLD UP (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (34-59-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

HURLEVENT (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

LEGEND (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71) ; (v.o.-v.f.) Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LIFE FORCE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE MARIAGE DU SIÈCLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-58-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24).

LE MYSTÈRE ALEXINA (Fr.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LE NEVEU DE BEETHOVEN (Fr.-All., v. angl., v.o.) : Epée de bois, 5e (43-37-57-47).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

NO MAN'S LAND (Fr.-suis.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-00-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-32-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

ORINOKO (Ven.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-97-53-74) ; UGC Ermitage (v.o.-v.f.), 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PALE RIDER (A., v.o.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

POLICE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

PORC ROYAL (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis, 5e (46-33-25-97) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

PROFS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

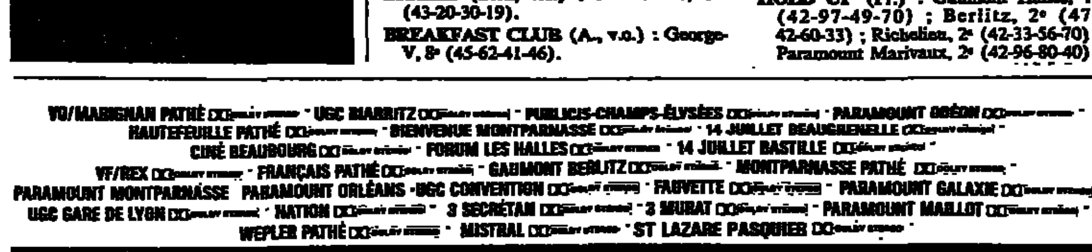
LE 4e POUVOIR (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ;

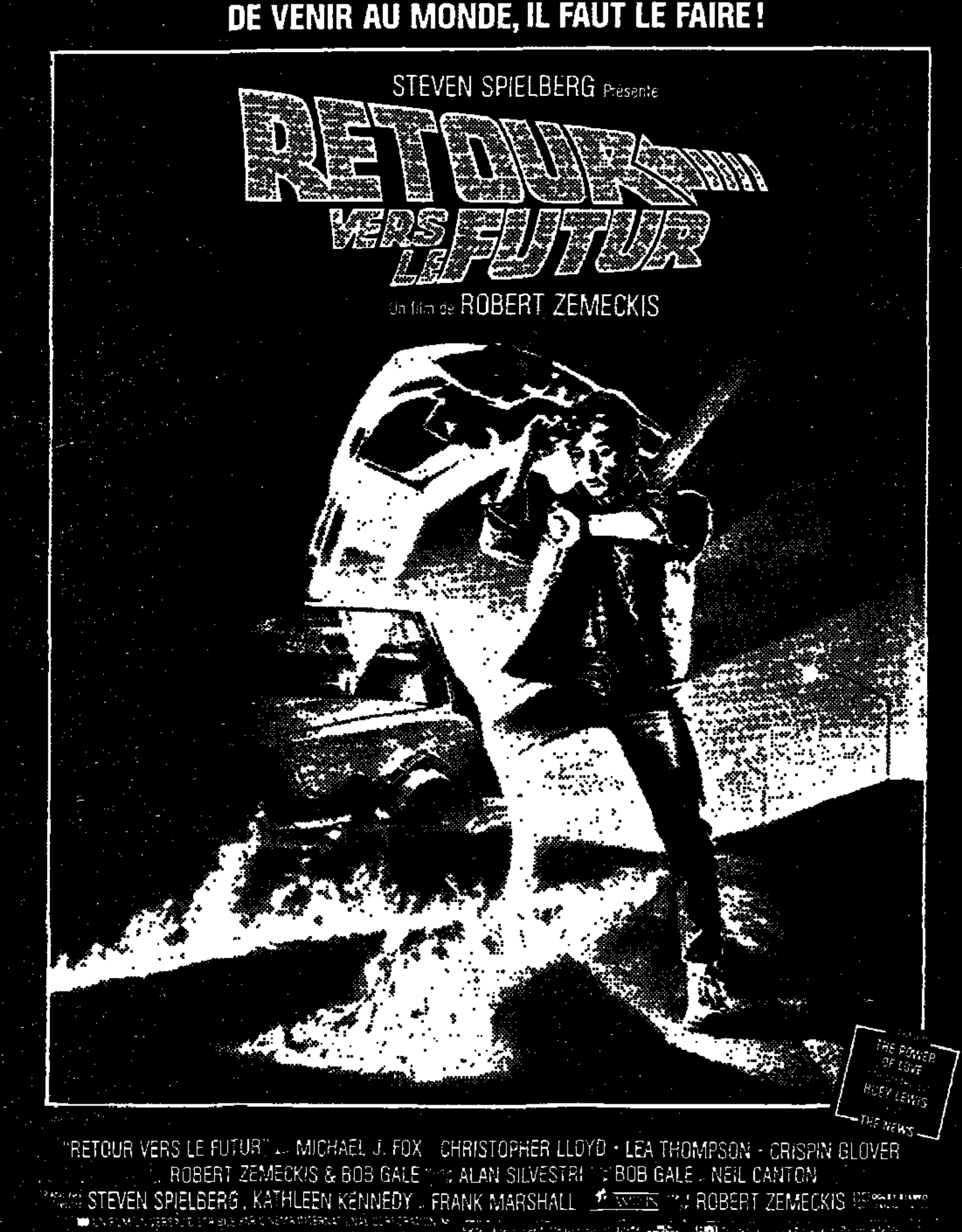
LES FILMS NOUVEAUX

LES BÊTES FÉROCES ATTAQUENT (*), film américain de Franco Prosperi, v.o. : Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

LES NOCES DE FIGARO, film allemand de Jean-Pierre Ponnelle, v.o. : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

RETOUR VERS LE FUTUR, film américain de Robert Zemeckis, v.o. : forum, 1er (42-97-53-74) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Berlitz (2 salles), 2e (47-42-60-33) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; UGC Convention, 14e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).







● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J..., H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

L'ÉPI D'OR 42-36-38-12 25, rue J.-J.-Rousseau, 1er F. dim.	Le vrai bistrot parisien qui sert ses plats régionaux jusqu'à 1 h du matin : jambonneau géant à la lyonnaise, charcuterie tourangelle, lapereau à l'angevine. P.M.R. : 120 F.
CHEZ DIEP 42-56-23-96 et 45-63-52-76 22, rue de Ponthieu, 55, rue P.-Charron, 8e	Nouvelles spécialités thaïlandaises, dans le quartier des Champs-Élysées. Gastronomie chinoise, vietnamienne. Dans un nouveau décor. AIR CONDITIONNÉ.
AU PETIT RICHE 47-70-68-68, 47-70-86-50 25, rue Le Peletier, 9e F. dim.	Son étonnant menu à 105 F service compris. Vins de Loire. Décor 1880. Salons de 6 à 50 personnes. Déjeuners, dîners, soupers de 19 h 30 à 0 h 15. Parking Drouot.
LA FICOTIÈRE 47-23-66-65 17, rue Jean-Giraudoux, 16e	UN RESTAURANT ÉTONNANT par sa formule, son prix, sa qualité. On reçoit jusqu'à 22 h 30. Fermé dimanche.
PALAIS DU TROCADÉRO 47-27-05-02 7, avenue d'Eylau, 16e Tous les jours	Gastronomie chinoise raffinée et traditionnelle, dans un décor feutré. Cuisine faite par le patron. Service et livraison à domicile. Plats à emporter. Air conditionné.
LE CHALUT 43-87-26-84 94, bd des Batignolles, 17e F. dim.	SPÉCIALITÉS POISSONS, FRUITS DE MER (huîtres à emporter). Loup grillé, Bouillabaisse, Délice du chef Loïc. Menu 150 F. Jusqu'à 22 h 30 (repas d'affaires).
EL PICADOR 43-87-28-87 80, bd des Batignolles, 17e F. lundi, mardi	Déj., dîner j. 22 h 30. SPÉC. ESPAGNOLES et FRANÇAISES. Zarzuela, gambas, bacalao, calamares tinta. Environ 135 F. Formule à 79,80 F s.n.c. avec spécialités.
L'ORÉE DU BOIS 47-47-92-50 Porte Maillot, bois de Boulogne TLJ	Restaurant, jardin, déjeuner : menu, carte gastronomique 170 et 210 F s.n.c. Jeudi, vendredi, samedi, dîners dansants. Orchestre Jean Sala, Jean Ludow, Poivre et Sel. Séminaires, banquets, réceptions de 10 à 800 personnes. Parking.

RIVE GAUCHE

RAFFATIN ET HONORINE 43-54-22-21 16, bd St-Germain, 5e F. dim./lundi midi	Francine vous propose, à midi, son menu à 91,50 F « d'un excellent rapport qualité/prix » et, le soir, une cuisine simple et imaginative dans un cadre chaleureux. P.M.R. : 180 F.
LA FERME DU PÉRIGORD 1, rue des Fossés-Saint-Marcel, 5e	DÉJEUNERS D'AFFAIRES, DINERS. Commandes prises jusqu'à minuit. Tél. : 43-31-69-20. SALON. Fermé dimanche.
LE MAHARAJAH 43-25-12-84 15, rue J.-Chaplain, 6e F. lundi	J. 23 h 30. Spéc. INDIENNES et PAKISTANAISES. Egalement 72, bd St-Germain, 5e, Tél. : 43-54-26-07. F. lundi. PRIX KALI 84 : MEILLEUR CURRY DE PARIS.
CHEZ FRANÇOISE 47-05-49-03 Aérogare des Invalides, 7e F. dim. soir et lundi	MENU PARLEMENTAIRE À 95 F s.n.c. PARKING ASSURÉ DEVANT LE RESTAURANT

ENVIRONS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE 30-93-21-24 à Rolleboise A. 13, sortie Bonnières	Dans son panorama exceptionnel. Nouvelle salle à manger sur terrasse suspendue. Bar. Fumoir. Goûters. Salon des Impressionnistes, de MONET à RENOIR, de Giverny à Rolleboise.

SOUPERS APRÈS MINUIT

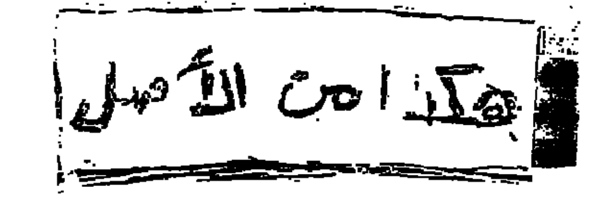
CHARLOT, « ROI DES COQUILLAGES »
12, place Clichy - 48-74-49-64
Accueil jusqu'à 2 h du matin
GOUTEZ L'AIR DU LARGE TOUTE L'ANNÉE DANS CE RESTAURANT VOUÉ A TOUTES LES SPÉCIALITÉS DE LA MER. L'UNE DES MEILLEURES BOUILLABAISSES DE PARIS.

LES RESTAURANTS DE LA NUIT OUVERTS MÊME LE JOUR

AU PIED DE COCHON
6, rue Coquillière - 42-36-11-75
« LE FAMEUX RESTAURANT DES HALLES »
Un monument pantagruélique de la vie nocturne parisienne.
Huîtres et fruits de mer toute l'année.

LE GRAND CAFÉ
4, bd des Capucines - 47-42-75-77
« LE RESTAURANT DE LA MER DE L'OPÉRA »
La fraîcheur des poissons. La finesse des cuissons.
Magnifique banc d'huîtres.
Époustouflant décor-spectacle 1900.

LA MAISON D'ALSACE
39, Champs-Elysées - 43-59-44-24
« L'AMBASSADE GASTRONOMIQUE D'ALSACE »
Vous y dégusterez des fruits de mer de toute première fraîcheur.
La brasserie du Tout-Paris.



CINEMA

Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUEEN KELLY (A.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

QUE LA VÉRITÉ EST AMÈRE (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

RAMBO II (A.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Murat, 16e (46-51-99-75). – V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-46-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAN (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Athéna, 12e (43-43-00-65) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-79-33-00). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES RIPOUX (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LE ROI DAVID (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41)

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

LA TENTATION D'ISABELLE (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Athéna, 12e (43-43-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TROUS DE MÉMOIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

Les festivals

ARMÉNIEN (v.o.), Studio 43, 9e (47-70-63-40), mer. 20 h, jeu. 18 h, dim. 15 h : les Cinq Sœurs – Chor et Chor Chor ; mer. 22 h : le Triangle ; jeu. 20 h, sam., mar. 18 h : la Source ; jeu. 22 h, dim. 22 h : Hovnatanian – Sayat Nova ; ven., dim. 18 h, mar. 22 h : Au début – Nous – les Habitants – les Saisons ; ven. 22 h, dim. 20 h : Arménie 1900 – Nous sommes nos montagnes ; sam. 20 h, lun. 18 h : Pepo ; sam. 22 h, lun. 20 h : Buvards – le Père ; mar. 20 h : film surprise.

AVANT PREMIÈRE, Bonaparte, 6e (43-26-12-12), mar. 20 h : Vertiges ; Ciné-Club des Cahiers du cinéma (43-43-92-20). Kinopanorama, jeu. à 24 h : l'Année du Dragon (suivie d'une rencontre avec M. Cimino et M. Rourke.

CARNÉ, Champo, 5e (43-54-51-60), Hôtel du Nord, Drôle de drame.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 14 h : Morocco ; 16 h : la Fièvre dans le sang ; 18 h : Campus ; 20 h : la Nuit de l'iguane ; 22 h : White Zombie.

LE CINÉMA INDIEN A TRAVERS SES STARS, Centre G. Pompidou. Salle Garance (42-78-37-29), mer. à 14 h 30 : Un conte populaire, de K. Mehta ; 17 h 30, Sansar Simantey, de T. Majumdar ; 20 h 30, le Jeu, de G. Dutt ; jeu. à 14 h 30 : Mandi, de S. Benegal ; 17 h 30 : Fleur de papier, de G. Dutt ; 20 h 30 : l'Expédition, de S. Ray ; ven. à 14 h 30 : Shakespearewallah, de J. Ivory ; 17 h 30 : le Monde d'Apu, de S. Ray ; 20 h 30 : Assoiffé, de G. Dutt ; sam. à 14 h 30 : les Joueurs d'échecs, de S. Ray ; 17 h 30 : les Ruines, de M. Sen ; 20 h 30 : Nuances, de M. Khan ; dim. à 14 h 30 : l'Innocent, de S. Kapur ; 17 h 30 : Charulata, de S. Ray ; 20 h 30 : le Maître, la Maîtresse et l'Esclave, de A. Alvi ; lun. à 14 h 30 : l'Ascension, de S. Benegal ; 17 h 30 : Toucher du bois, de S. Paranjpye ; 20 h 30 : Jewel Thief, de V. Anand.

MARGUERITE DURAS, Denfert, 14e (43-21-41-01), lun. 15 h 50 : le Navire Night ; jeu. 12 h : Aurélia Steiner ; ven., mar. 17 h 20, dim. 14 h : India Song.

L'ÉTÉ D'EASTWOOD (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40), mer., mar. : l'Epreuve de force ; jeu. : l'Evadé d'Alcatraz ; ven. : l'Inspecteur Harry ; sam. : Joe Kid ; dim. : la Sanction ; lun. : Un frisson dans la nuit.

HUMOUR ANGLAIS (v.o.), UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94), sam., lun. : Noblesse oblige ; jeu., dim. : Whisky à gogo ; ven., mar. : Tueurs de dames ; mer. : De l'or en barres.

CINÉMA ISRAÉLIEN, Centre juif d'art et de culture (48-05-28-60) : mar. à 20 h 30 : Pression, de M. Ohayon.

INSOLITES A PARIS (v.o.), Utopia, 5e (43-26-84-65), 14 h 15 : Orinoko ; 16 h 15 et 22 h 15 : le Fièvre au corps ; 18 h 15 : Cul de sac ; 20 h 15 : Allemagne mère blafarde.

KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., sam., lun. 18 h 30, Dersou Ouzala ; dim. 18 h 30 : Dode's Caden.

LOSEY (v.o.), Olympic-Marylin, 14e (45-43-99-41), mer., jeu : Temps sans pitié ; ven. : le Garçon aux cheveux verts ; sam. : les Criminels ; dim. : le Messager ; lun., mar. : The Servant.

MARILYN MONROE (v.o.), Ranelagh, 16e (42-88-64-44), mer. 21 h 45, ven. 18 h, dim. 16 h 15, mar. 20 h : le Milliardaire ; mer. 20 h, ven. 22 h, dim. 18 h 30, lun. 22 h : les Hommes préfèrent les blondes ; jeu. 18 h 30 : ven. 14 h 15, sam. 20 h 15, mar. 22 h : la Rivière sans retour ; jeu. 20 h 15, ven. 16 h, sam. 22 h, lun. 18 h 30 : Chérie je me sens rajeunir ; jeu. 22 h, ven. 20 h 15, dim. 14 h 15, lun. 20 h 15 : Sept ans de réflexion.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07), mer. : Perfect ; jeu. : Sugarland express ; ven. : la Traviata ; sam. : le Neveu de Beethoven ; dim., mar. : Police.

ERIC ROHMER, République-Cinéma, 11e (48-05-51-33), ven. 16 h 50 : la Collectionneuse ; lun. 15 h 30 : la Carrière de Suzanne – la Boulangère de Monceau ; mar. 16 h : la Femme de l'aviateur ; + Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu., mar. 19 h 30 : les Nuits de la pleine lune ; dim. 12 h : le Beau Mariage ; mer., sam. 13 h 40 : Perceval le Gallois ; sam. 12 h : Pauline à la plage.

RUSS MEYER (v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : ven. 0 h 10 : Hollywood Vixens (**), ven. 23 h 30 ; Faster Pussycat Kill Kill (**).

WAJDA (v.o.), Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; jeu. 19 h 15 : le Bois de bouleaux ; mar. 18 h : les Demoiselles de Wilko.

Les grandes reprises

L'AFFAIRE CICERON (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LE BAL DES MAUDITS (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CARMEN (SAURA) (v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) Hauteville, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; V.F. Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES CHEFS-D'ŒUVRE DE WALT DISNEY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LES CHEMINS DE LA HAUTE VILLE (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

LE CHEVALIER DES SABLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LE CORBEAU (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

DERSOU OUZALA (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES DEUX ANGLAISES ET LE CONTINENT (Fr.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Republic 11e (48-05-51-33).

LE FLIC DE BEVERLEY HILLS (A., v.o.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

HOTEL DU NORD (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

INDISCRET (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

LOCAL HERO (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Templiers, 3e (42-72-94-56) ; Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).

LA MÉGÈRE APPRIVOISÉE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

MOONRAKER (A., v.f.) : Club, 9e (47-70-81-47).

ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande Hsp, 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE PACTOLE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

PAIN ET CHOCOLAT (Fr.) : St-Michel, 5e (43-26-79-17).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

QUI CHANTE LA-BAS ? (You.) Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

RAGTIME (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

REFLETS DANS ŒIL D'OR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-25-21-21) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

STALKER (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

STORMY WEATHER, (A., v.o.) UGC Champs-Élysées, 8e (45-62-20-40).

TE SOUVIENS-TU DE DOLLY BELL (You., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-01).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI, A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Action Écoles, 5e (43-25-72-07) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Action Lafayette, 9e (43-29-79-89) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; (v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

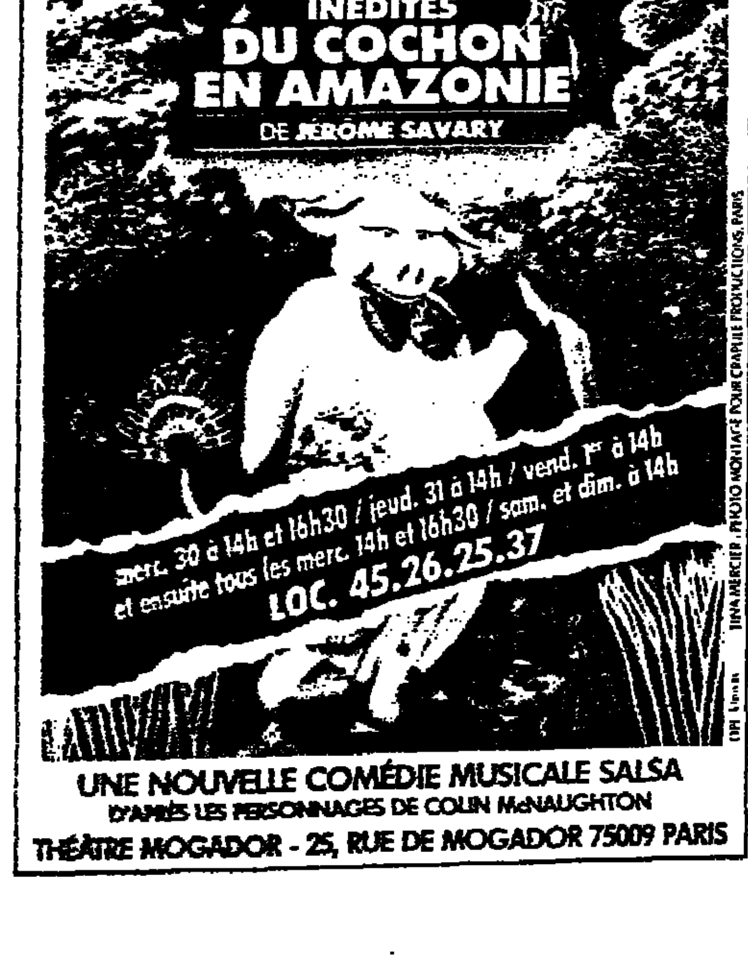
TOMMY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) : Paramount Mercury, 8e (42-25-09-83) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

UNDERFIRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82).

VÉRITÉS ET MENSONGES, Panthéon, 5e (43-54-15-04).





COMMUNICATION

LA REPRISE DE « L'UNION DE REIMS »

Le tribunal choisit M. Philippe Hersant

De notre correspondant

Reims. – Le tribunal de commerce de Reims a retenu, mardi 29 octobre, la proposition de reprise du journal *l'Union de Reims* formulée par M. Philippe Hersant, gérant de la société France-Antilles. Le quotidien régional, créé en 1944 par douze mouvements issus de la Résistance, emploie près de six cents salariés et vend cent quinze mille exemplaires dans la Marne, les Ardennes, l'Aisne et la Haute-Marne. Les difficultés financières – le passif est estimé à 80 millions de francs – l'ont conduit à une mise en règlement judiciaire le 23 mai.

M. Philippe Hersant était placé en concurrence avec M. Alain Thirion, industriel à Epinal, et M. Bruno Bertez, PDG du groupe AGEFI – la Vie française, – la Tribune de l'économie, lequel venait de doubler le capital de ces sociétés pour renforcer notamment son projet de reprise de *l'Union*.

En se mettant sur les rangs, M. Philippe Hersant, fils de M. Robert Hersant, par ailleurs directeur général du *Havre libre*, de *Centre-Presse* et administrateur de *Paris-Normandie*, avait tenu à souligner qu'il postulait à la reprise *« en son nom propre »*. Chargée de veiller à la transparence et au pluralisme de la presse, la commission Caillavet avait conclu, le 17 octobre, à la transparence du financement proposé par M. Hersant. Cette dernière n'a pas encore transmis son avis sur le pluralisme, mais il n'a pas valeur suspensive.

Le tribunal a pris en considération le fait que M. Hersant s'engage à augmenter le capital de *l'Union* à hauteur de 30 millions de francs, à préserver l'emploi et à présenter un concordat sur six ans. En outre, M. Hersant ambitionne d'acheter deux rotatives, d'installer à Reims une nouvelle imprimerie, *« d'augmenter la zone géographique de diffusion et de créer un centre de diffusion régionale de la presse parisienne »*. Enfin, il garantit le maintien de la pluralité d'expression.

Si la CGC et la CFDT n'émettent pas d'*« a priori défavorable »* à l'égard du fils de M. Hersant, les journalistes SNJ considèrent que le tribunal *« s'est rendu complice d'une extension de la concentration de la presse »* et que la solution retenue *« constitue une remise en cause du pluralisme »*. Ils entendent mettre en œuvre *« tous les moyens pour combattre cette mainmise proprement scandaleuse »*. Le Livre CGT constate l'*« inutilité »* de la loi sur la presse et de la commission Caillavet et rend le gouvernement *« pleinement responsable »* de la venue de M. Hersant à *l'Union*. *De leur côté, les douze associés fondateurs du journal se sont prononcés à l'unanimité contre l'arrivée de M. Hersant, comme le directeur gérant du journal, M. Jacquet.*

DIDIER LOUIS.

Reuter prend le contrôle de Visnews

L'agence de presse Reuter vient de prendre le contrôle majoritaire de l'agence britannique d'images Visnews, en portant sa participation à 55 % du capital. Reuter rachète les actions détenues par la BBC. La chaîne publique britannique n'aura plus que 11,5 % du capital de Visnews au même titre que la Canadian Broadcasting Corporation, l'Australian Broadcasting Corporation et la Broadcasting Corporation of New Zealand.

Visnews fournit quotidiennement des images d'actualité à plus de quatre cent vingt télévisions dans quatre-vingt-trois pays. L'an dernier, ses bénéfices se sont élevés à 1 million de dollars sur un chiffre d'affaires de 30 millions de dollars. Inquiets de l'arrivée de M. Ted Turner et de sa chaîne Cables News Network sur le continent européen, les responsables de Visnews ont lancé il y a quelque temps un projet de chaîne d'information à destination des réseaux câblés européens. Mais la BBC, sévèrement touchée par la politique d'austérité du gouvernement de Mme Thatcher, n'est plus en mesure de suivre un ambitieux programme d'investissements. C'est sans doute l'une des raisons qui ont poussé Reuter à prendre le contrôle de l'agence pour la somme de 3,7 millions de dollars, versée comptant.

RELIGION

Mgr VILNET SOUHAITE UNE REVALORISATION DU DÉBAT POLITIQUE

Dans son discours de clôture de l'assemblée des évêques français à Lourdes, le 29 octobre, Mgr Jean Vilnet, président de la conférence épiscopale, a souhaité une élévation du niveau du débat politique : *« La politique a été parfois sacralisée, aujourd'hui elle est le plus souvent dévalorisée. »* Il lance un appel au *« débat vrai, au respect de l'adversaire, à la recherche obstinée d'issues à la crise, à l'indispensable modestie »*.

L'évêque de Lille a également répliqué aux nouvelles attaques du *Figaro Magazine* du 26 octobre contre le Comité catholique contre la faim et pour le développement, soupçonné d'*« alimenter la subversion dans les pays du tiers-monde »* : *« partout où il y aura des calomnies publiques, nous réagirons toujours contre »*. Mgr Vilnet a, enfin, confirmé la visite à Lyon, Ars et Annecy de Jean-Paul II en septembre 1986, à l'occasion du bicentenaire de la naissance du curé d'Ars.

CHARLES DOUGLAS-HOME DIRECTEUR DE LA RÉDACTION DU « TIMES » EST MORT

M. Charles Douglas-Home, qui avait pris la direction de la rédaction du *Times* de Londres en 1982, est mort d'un cancer, mardi 29 octobre, à l'âge de quarante-huit ans. Sous sa responsabilité, le tirage du quotidien est passé de trois cent mille à cinq cent mille exemplaires.

Nommé à la direction du journal, un an après le rachat de celui-ci, en 1981, par le magnat de presse M. Rupert Murdoch, M. Douglas-Home avait lancé un programme de modernisation et de popularisation du *Times*, tout en maintenant une position politique de centre-droit. Neveu de l'ancien premier ministre conservateur Sir Alec Douglas-Home, M. Charles Douglas-Home avait fait toute sa carrière dans le journalisme. Il était entré au *Times* en 1964, et avait notamment couvert la guerre israélo-arabe en 1967.



RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 30 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Le regard dans le miroir.
Scénario de J. Chapot et N. Kaplan. Réal. J. Chapot. Avec A. Clément, B. Cremer, M. Bouquet...
Qui est celui (ou celle) qui veut, par tous les moyens, empêcher Dora et son ami de connaître la vérité ? Un savant jeu de miroirs où « je » est un autre.

21 h 40 Mode en France.
Emission de W. Klein, musique de S. Gainsbourg, chorégraphie de R. Chopinot et D. Larrieu.
Douze variations sur le thème de la mode « in » du Paris 1985. Un tour d'horizon débridé dans lequel William Klein tisse la trame d'un spectacle ironique et complice sur les comportements des jeunes et de leurs aînés face aux nouveaux créateurs.

23 h Performances.
Magazine d'actualités culturelles de M. Cardoze.
Invité : André Chouraqui, historien. Les animaux malades de la pub ; Manset : portrait en noir et blanc.

23 h 30 Journal.
23 h 50 C'est à lire.
0 h Vidéo roque.

DEUXIÈME CHAINE : A 2


8e FESTIVAL D'ART SACRÉ DE LA VILLE DE PARIS
22 novembre - 24 décembre 1985
Envoi gratuit du programme sur demande
Renseignements : 42.77.19.90

19 h 55 Football : France-Luxembourg.
En direct du Parc des Princes.

21 h 50 Document : F... comme Français.
De P. Breugnot, B. Bouthier et B. Cathelat.
Les cinq grandes familles sociologiques françaises visualisées ce soir sur un plateau de télévision. Un vrai « jeu de société ». !

23 h 30 Journal.
23 h 55 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Variétés : Pollen.
Présentation de J.-L. Foulquier. Réal. G. Daude.
« Pollen » est la première émission de Jean-Louis Foulquier, conseiller artistique pour la chaîne, entièrement assumée par lui. On y verra quelques-uns de ses anciens « poulains » : Patrick Sébastien, Catherine Lara, Renaud, Pierre Desfeorges, Alex Métayer, etc.

21 h 35 Thalassa. Magazine de la mer de G. Pernoud.
22 h 20 Journal.
22 h 50 Néo-polar : Des choses qui arrivent.
D'après J.-Y. Berchet, réal. : P. Venault, avec J.-P. Léand, M. Subor, C. Melki...
Le professeur Fontaine, homme sans problèmes, se trouvera successivement mêlé à la disparition d'un jeune garçon abattu d'un coup de pistolet, accusé de la mort d'un photographe témoin de l'assassinat d'un détective privé...

23 h 45 Coup de cœur.
23 h 50 Prélude à la nuit.

FR 3 - PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h, La révolte des Haïdouks ; 17 h 15, A deux sur la trois ; 18 h 55, Hello Moineau ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations : 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 15, Coluche ; 21 h, Larry le dingue, Marie la garce, film de J. Hough ; 22 h 35, Viva la vie! film de C. Lelouch ; 0 h 25, Local Hero, film de B. Forsyth ; 2 h 15, Série : Winchester à louer.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire.
21 h 30 Pulsations : Musica 85 Strasbourg - Bleu 17, deux pièces radiophoniques pour bande et soliste, par Eugénie Kuffler, flûte et chant.
22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment.
0 h 5 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Concert (en direct de la radio de Brême) : Récital Michaël Levinas, pianiste, qui interprète « Papillons » op. 2, « Kreisleriana », de Schumann, et la sonate n° 32 en ut mineur de Beethoven. A l'entracte, sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
22 h 30 Les soirées de France-Musique : Aimez-vous Bach ? à 23 h 5 Jazz-club.

Jeudi 31 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 45 ANTIOPE 1. 10 h 15 La Une chez vous.
10 h 30 Croque-vacances (et à 16 h 30).
11 h 30 Les jours heureux.
12 h 02 Tournez... manège.
13 h Journal.
13 h 50 Série : Nouvelles d'Henry James.
14 h 45 Documentaire : les animaux du monde.
15 h 10 A cœur ou à raison.
Un siècle de trains miniatures.
17 h 30 La chance aux chansons.
18 h Salut les petits loups.
18 h 30 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 45 Série : Santa Barbara.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 40 Cocoricocoboy.
20 h Journal.
20 h 35 Questions à domicile : Mme Simone Veil.
Emission de P.-L. Séguillon, A. Sinclair et A. Tarta.
Pour la sixième édition de « Questions à domicile », l'équipe de TF 1 se rendra au domicile de Mme Simone Veil, député européen. Au moment où l'opposition se lance dans la bataille des législatives de 1986, quel va être le rôle de Simone Veil dans cette campagne ? Et bien sûr d'autres questions.
21 h 50 Série Columbo.
Le colonel Rumford est prêt à tout pour empêcher l'académie militaire qu'il dirige d'être transformée en collège ; c'est sans compter avec le lieutenant Colombo...
23 h 25 Journal.
23 h 40 C'est à lire.
23 h 55 Vidéo roque.
Echecs. Tournoi des candidats à Montpellier.

DEUXIÈME CHAINE : A2

6 h 45 Télématin.
10 h 30 ANTIOPE.
11 h 30 Les rendez-vous d'Antenne 2.
11 h 35 La télévision des téléspectateurs.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : l'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Feuilleton : Histoires à suivre.
14 h Aujourd'hui la vie.
Quel tunnel sous la Manche ?
15 h Série : Des agents très spéciaux.
15 h 50 C'est encore mieux l'après-midi.
17 h 30 Récré A 2.
Ploom ; Image imagine ; Super doc ; Mes mains ont la parole ; Terre des bêtes...
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : La trappe.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (INC).
20 h 35 Cinéma : la Revanche.
Film français de P. Lary (1981), avec A. Girardot, V. Lanoux, C. Rich, D. Labourier, C. Alric, P. Avron.
L'épouse d'un commissaire écrit des romans policiers dont son mari s'attribue le mérite. Furieuse, elle prépare un casse avec deux femmes qui ont, aussi, une revanche à prendre sur les hommes. Une comédie antimachos, farfelue, menée par les actrices !
22 h 15 Magazine : Actions.
de M. Honorin, présenté par F.-H. de Virieu et G. Morin, réal. M. Hermant.
Parlons d'argent : les livrets de caisse d'épargne ; Coup de pouce... à une entreprise ; Donnant donnant ; Titres en jeu. Le nouveau magazine économique d'Antenne 2, vivant, bien fait.
23 h 30 Journal.
23 h 55 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 heures, où l'on verra sur tout le réseau la Révolte des Haïdouks ; *à 17 h 30* Edgar, le détective cambrioleur ; *à 18 h 55* Hello, moineau ! ; *à 19 h 35* Un journaliste un peu trop voyant.
19 h 55 Dessin animé : les Entrechats.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Théâtre : Six heures au plus tard.
En différé du Lucernaire Forum. Pièce de M. Perrier, mise en scène C. Piéplu et F. Eberhard.
Trois heures du matin. Marco, jeune gangster en herbe, rate un virage, traverse le mur d'une maison et atterrit au-dessus du lit de Gustave, sexagénaire désabusé mais « branché »... A voir pour la performance époustouflante de Claude Piéplu dans un rôle taillé sur mesure.
22 h 20 Journal.
22 h 45 Millésime.
Une série de M. Paradisi et P. Bouhin.
Pour vous donner le goût du vin (et bien le choisir).
23 h 15 Coup de cœur.
23 h 40 Prélude à la nuit.
Concerto brandebourgeois BWV 1047 *de J.-S. Bach par l'Orchestre de Stuttgart.*

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 15, Cabou Cadin (et à 17 h 15) ; 7 h 40, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; 8 h, Rue Carnot ; 8 h 35, New-York 1997, film de J. Carpenter ; 10 h 10, Gilda, film de C. Vidor ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 30, Magazine : Direct ; 14 h, Le Vampire de ces dames, film de S. Dragoti ; 15 h 35, La Triche, film de Y. Bellon ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 25, Les affaires sont les affaires ; 19 h, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; 19 h 5, Tout s'achète ; 20 h 15, Coluche ; 20 h 35, Cinq Pièces faciles, film de B. Rafelson ; 22 h 20, Téléfilm : Musculairement vôtre ; 23 h 50, Ligne de mort, film de M. Azzopardi ; 1 h 15, Hill Street Blues ; 2 h, Les chemins d'un cinéaste (F. Reichenbach).

FRANCE-CULTURE

1 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Culture matin.
8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : être acteur aujourd'hui (et à 10 h 50 : la demeure oubliée, tradition et philosophie juives) ; 9 h 5, Matinée, Une vie, une œuvre : Italo Calvino ; 10 h 30, Musique : miroirs d'un piéton de Paris ; 11 h 10, Répétez, dit le maître : langues régionales ; 11 h 30, Feuilleton : « Le loup pendu » ; 12 h, Panorama : entretien avec Hector Bianciotti ; 13 h 40, Peintres et ateliers : Christian Legendre ; 14 h, Un livre, des voix : « les Noces barbares », de Yann Queffelec ; 14 h 30, La radio entre en guerre : 1939-1942 ; 15 h 30, Musicomania : Musica 85, le cri des samouraïs ou l'apprentissage de la perfection ; 17 h 10, Le pays d'ici, à Amiens ; 18 h, Subjectif : Agora, avec Simone Jacquemard ; 19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : le foie et ses maladies ; 20 h, Musique, mode d'emploi : le luth.
20 h 30 « Deux cavaliers seuls », de Vera Feyder. Avec T. Ragueneau, M. Mailfort, R. Clermont... et « Désordre », de Vera Feyder, avec R. Faure.
21 h 30 Musica 85 Strasbourg : le rêve d'Afrique, de Pierre Barrat.
22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; à 23 h, Afrique du Sud.
0 h 5 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : la comédie musicale ; 7 h 10, L'imprévu ; 9 h 5, L'oreille en colimaçon ; 9 h 25, Le matin des musiciens : la musique et ses instruments - le patrimoine instrumental ; 12 h 10, Le temps du jazz : « Les voies du Seigneur » ; 12 h 30, Concert : œuvres de Krenek, Delius, par les chœurs et l'Orchestre symphonique de la radio autrichienne ; 13 h 40, Sonates de Scarlatti, par Scott Ross ; 14 h 2, Repères contemporains : Fernand Vandeboguerde ; 15 h, Les après-midi de France-Musique : Paul Hindemith 1940-1953 ; à 16 h, Premières gravures du Quatuor Amadeus ; à 17 h, Vladimir Horowitz : le grand retour de 1965 ; 18 h 2, Côté jardin ; 18 h 30, 6e festival estival de jazz de Paris ; 19 h 10, Rosace, magazine de la guitare ; 20 h 4, Avant-concert : œuvres de Clérambault, des Molins.
20 h 30 Concert (Festival de Saintes 1985) : œuvres de Josquin des Prés par « The Hilliard Ensemble » (D. James, L. Nixon, C. Daniels, ténors, P. Hillier, basse) ; vers 21 h 40, « My lady nevells book », de Byrd.
22 h Cycle acousmatique : INA-GRM.
23 h 30 Les soirées de France-Musique : Maurice Jaubert.

LE CARNET DU Monde

Réceptions

– A l'occasion du soixante-deuxième anniversaire de la fondation de la République de Turquie, l'ambassadeur, M. Adnan Bulak, a donné une réception, mardi 29 octobre.

Naissances

– M. Bruno DETHOMAS
et Mme, née Isabelle DAVIGNON,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Laurent,

à Paris, le 24 octobre 1985.

– Barbara MOENCH
et Dominique CAPDEVILLE
sont heureux d'annoncer la naissance de

Sara,

le 28 octobre 1985.
Paris. Bremen.

– Guillemette ROZE des ORDONS
est née le 25 octobre 1985.
Elisabeth et Jacques,
Serge, Violaine, Tristan, Bérangère, Brunissende,
ont la grande joie de l'annoncer.

25, rue Chamberlin,
91600 Savigny-sur-Orge.

Mariages

– Alain FINKIELKRAUT
et
Sylvie TOPALOFF

ont le plaisir d'annoncer leur mariage, le 25 octobre 1985, à la mairie du cinquième arrondissement, à Paris.

Décès

– Mme Pierre Belgrand,
son épouse,
M. et Mme Patrick Belgrand,
M. et Mme Dominique Belgrand,
Amélie, Emeric, Mathilde, Alexia, Antoine, Adrien,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Latour et Decup,
font part du décès de

M. Pierre BELGRAND,
directeur honoraire du Crédit lyonnais,
chevalier de l'ordre du Mérite,

pieusement endormi dans la paix du Seigneur, le 29 octobre 1985, dans sa soixante-treizième année.
La messe d'enterrement aura lieu à l'église d'Aloxe-Corton (Côte-d'Or), le 31 octobre, à 15 heures.
Une messe sera célébrée en l'église Saint-Léon, à Paris-15e, le 8 novembre, à 10 h 30.
Ni fleurs ni couronnes.

78, avenue de Suffren,
75015 Paris.

– La direction générale du Crédit lyonnais
a le profond regret de faire part du décès de

M. Pierre BELGRAND,
directeur honoraire des agences de Paris du Crédit lyonnais,
chevalier de l'ordre national du Mérite.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Léon, à Paris-15e, place du Cardinal-Amette, le vendredi 8 novembre 1985, à 10 h 30.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Joseph CHEMIN,
administrateur civil,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
capitaine FFI,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 23 octobre 1985.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

6, rue du Bel-Air,
95600 Eaubonne.

– Mme Emmanuel Deschamps,
née Denise Roux,
Mme François Darbon,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Jean Roux,
ses enfants et petits-enfants,
Toute sa famille et tous ses amis,

font part du décès, provoqué par un cancer au cours de sa soixante-deuxième année, le 29 octobre 1985, de

Emmanuel DESCHAMPS.

Ils vous invitent à partager leur peine et leur espérance.
La cérémonie religieuse aura lieu 9, rue du Docteur-Roux, à Paris-15e, le 31 octobre, à 10 h 30, paroisse Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle.
L'inhumation se fera dans le caveau familial à Périgueux, le 31 octobre, à 18 heures.
Tous ses amis bordelais sont invités à se rassembler à l'occasion de la messe qui sera célébrée le 1er novembre, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame de Talence.
Ni fleurs ni couronnes. Dons possibles au CCFD.

16, rue du Docteur-Roux,
75015 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès, le 17 octobre 1985, de

Mme Pierre FRAIZE,
née Suzanne Pouteau.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
De la part de
M. et Mme Jacques Choppin,
M. et Mme Jean Fraize,
ses enfants,
Pierre Choppin,
Antoine, Marc et Simon Fraize,
ses petits-enfants.

91, rue Blomet,
75015 Paris.
41, avenue des Cèdres,
92410 Ville-d'Avray.

– Mme Jacques Le Gal,
Anne et Vincent,
Mme Pierre Le Gal,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jacques LE GAL,
chef du service de radiologie
de l'hôpital d'Orsay,

survenu le 27 octobre 1985, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 31 octobre, à 8 h 30, en l'église Saint-Antoine des Quinze-Vingts, à Paris-12e.
L'inhumation aura lieu à Crouy-sur-Cosson (Loir-et-Cher).

Cet avis tient lieu de faire-part.

28, rue de Lyon,
75012 Paris.

– Lyon. Frontonas.

Mme Gilberte Levallois,
son épouse,
François, Pierre-Gilles, Marianne,
ses enfants,
M. et Mme André Levallois,
ses parents,
M. et Mme François Clavel,
ses beaux-parents,
M. et Mme Jacques Levallois,
M. et Mme Bernard Gex,
M. et Mme Jean-Pierre Levallois,
ses frères et sœurs,
Les familles Levallois, Carien, Clavel, Vescovi,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel LEVALLOIS,

à l'âge de quarante-neuf ans.
Messe en l'église Saint-Maurice, à Lyon-8e, le jeudi 31 octobre 1985, à 15 h 15.
Inhumation cimetière de Frontonas (38).
Ni fleurs ni couronnes, mais des dons au profit du CCFD et de la recherche contre le cancer.

– M. et Mme Pierre Paulhan,
M. et Mme Frédéric Paulhan,
Mme Hélène Méaud,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Lola PRUSAC,
chevalier de la Légion d'honneur,

le 29 octobre 1985, à Paris.
Les obsèques auront lieu le jeudi 31 octobre, au cimetière parisien de Bagneux, à 14 h 30 (entrée principale).

– Ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile ROUAIX,

survenu le 24 octobre 1985, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

L'incinération aura lieu au cimetière du Père-Lachaise le mardi 5 novembre, à 14 h 45.

Ni fleurs ni couronnes.

12, rue Gaudray,
92170 Vanves.

– Senlis.

M. et Mme Alain Souchon,
M. et Mme Jean-Jacques Souchon,
M. et Mme Christian Souchon,
M. et Mme Pierre Souchon,
M. et Mme Henri Souchon,
ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Abel Souchon,
sa belle-sœur,
M. Christian Souchon,
son cousin,
Ses cousins et cousines,
Toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice SOUCHON,

survenu à Senlis, le 29 octobre 1985, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 4 novembre, à 16 heures, en la cathédrale de Senlis, sa paroisse.
On se réunira à la cathédrale.
Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue Chat-Haret,
60300 Senlis.

Anniversaires

– Pour le neuvième anniversaire de la mort de

Sergine
CHAMBELLANT de MAILLY,

le 29 octobre,

une pensée émue est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Services religieux

– La prière des sept jours pour le décès de

M. Maurice DJEN,

aura lieu ce mercredi 30 octobre 1985, à 17 heures, à la synagogue, 18, rue Sainte-Isaure, à Paris-18e.

Avis de messes

– Les amis de

Joseph BARTOLI,
sous-directeur et chef de la mission
de l'Office national
d'immigration en Espagne,

décédé accidentellement le 14 octobre 1985, se réuniront pour la messe dite à son intention, le vendredi 8 novembre, à 11 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, à Paris-15e.

Messes anniversaires

– Il y a un an disparaissait, à l'âge de trente-huit ans,

Odile POLLIART,
secrétaire général
du Syndicat national
des cadres CGC
de la Banque de France.

Une messe sera dite à son intention en l'église Notre-Dame des Victoires, à Paris-2e, le 7 novembre 1985, à 8 h 30.

SPORTS

BOXE

Tiozzo dans le désert de Bercy

Médaillé olympique à Los Angeles, Christophe Tiozzo n'a pas raté ses débuts de pugiliste professionnel. Le mardi 29 octobre, dans la grande salle du Palais omnisports de Paris-Bercy (POPB), aux quatre cinquièmes vide, il a très largement dominé aux points le Britannique Carl Barwise, qui disputait son dixième combat « pro ». Les rares spectateurs ont pu apprécier la vitesse de bras et la précision des coups du longiligne Français, qui n'a malheureusement pas dans son registre la seule note qui attire vraiment les foules : le punch.

C'est dire que, en faisant le spectacle, Tiozzo n'a pas cependant tout à fait convaincu. Dans ces conditions, le jeune policier de Saint-Denis pourra-t-il devenir le poids moyen qui succédera dans le cœur du public aux Cerdan et Bouttier de la grande époque ?

Echaudés par les échecs financiers des combats de Louis Acariès et de Milton McCrory, la direction du POPB a décidé de reprendre les choses à la base en proposant un véritable plan de carrière à Tiozzo qui permettrait aux rings de la capitale de retrouver un grand champion et un large public. Rompant avec la longue période d'ignorance des professionnels, la Fédération française de boxe (FFB) a mis ses installations et ses entraîneurs à la disposition de celui qui a le mieux défendu les couleurs nationales dans les rangs des amateurs. La FFB a aussi décidé de faire pour Tiozzo une exception au règlement difficilement mis en place l'an passé. Il pourra disputer un titre européen le plus rapidement possible, sans passer par le championnat de France.

En clair, Tiozzo bénéficie d'un lancement et d'appuis exceptionnels. Toutefois, il peut un jour prendre sa revanche sur le Canadien O'Sullivan, qui avait tiré profit d'une décision scandaleuse du jury en demi-finale olympique, et, s'il veut faire oublier la sombre affaire de dopage l'ayant privé du titre européen amateur, Tiozzo devra être plus prudent à l'avenir qu'il ne l'a été face à Barwise : quand on a un style de toréador, il faut savoir porter l'estocade.

ALAIN GIRAUDO.

● VOLLEY-BALL : *France-URSS.* – Pour la première fois de son histoire, l'équipe de France a battu sa rivale soviétique, championne du monde et d'Europe, par 3 sets à 2 (8-15, 12-15, 15-9, 15-9, 15-10), mardi 29 octobre à Metz.

● TENNIS : *tournoi d'Anvers.* – Le Français Henri Leconte a battu l'Américain Marty Davis (6-3, 6-0), mardi 29 octobre, au premier tour du tournoi sur invitation d'Anvers. A cette occasion, il a annoncé que Patrice Dominguez ne sera plus son entraîneur *« pour des raisons d'emploi de temps ».* Leconte a une proposition d'un entraîneur étranger qui pourrait entrer en fonctions aux championnats d'Australie.

● VOILE : *Minitransat.* – Yves Parlier sur *Aquitaine* a remporté, mardi 29 octobre à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), la deuxième étape de la Minitransat, réservée aux monocoques de 6,50 mètres.

SIDA : l'annonce d'une nouvelle thérapeutique est jugée prématurée par les scientifiques

Trois médecins de l'hôpital Laennec, le professeur Jean-Marie Andrieu, le professeur Philippe Even et le docteur Alain Venet, ont annoncé, mardi 29 octobre, qu'ils avaient obtenu des résultats spectaculaires dans le traitement du SIDA en utilisant de la ciclosporine (voir nos dernières éditions du 30 octobre). Ce traitement immunosuppresseur a été expérimenté sur deux malades : un homme de trente-cinq ans, soigné depuis le 21 octobre, et une femme de vingt-huit ans, soignée depuis le 23 octobre. *« Chez ces deux patients,* ont déclaré les médecins de l'hôpital Laennec, *on a constaté des résultats biologiques extraordinaires, jamais vus auparavant en ce qui concerne le SIDA. »* En particulier une brusque et nette augmentation du nombre des lymphocytes T 4, ces globules blancs dont l'abaissement du taux dans le sang caractérise le déficit immunitaire du SIDA. Dans un communiqué, le ministère des affaires sociales a qualifié ce traitement *« d'espoir de progrès indéniable ».* Ces déclarations ont provoqué des réactions sceptiques, voire carrément critiques, de la part des milieux scientifiques français et des grands médias américains. Les laboratoires Sandoz, qui fabriquent et commercialisent la ciclosporine, ont déclaré *« ne pas être au courant de cette affaire ».*

Une hypothèse théoriquement séduisante

Le problème du traitement du SIDA s'inscrit dans le cadre plus général du traitement des maladies virales. Deux types de stratégie thérapeutique constituent ce que l'on pourrait appeler la panacée : d'une part un médicament antiviral efficace ; d'autre part, un vaccin prévenant l'infection causée par le virus. Pour le SIDA, ni l'un ni l'autre n'existent. Seule avancée thérapeutique notable : les médicaments tels que le HPA 23 capable d'inhiber – en tout cas momentanément – la multiplication du LAV, le virus responsable du SIDA. Cette absence de traitement « logique » efficace a conduit les chercheurs à essayer de trouver d'autres stratégies thérapeutiques.

Parmi celles-ci, l'idée d'utiliser un médicament immunosuppresseur comme la ciclosporine. *A priori*, l'utilisation d'un tel produit dans le traitement d'une maladie caractérisée par un déficit des défenses immunitaires peut paraître paradoxale : logiquement, le médicament devrait en effet aggraver le déficit. En fait, il se pourrait qu'il n'en soit rien.

L'idée d'utiliser la ciclosporine revient à l'équipe de l'Institut Pasteur, qui, dès septembre 1983, avait envisagé la possibilité d'utiliser des thérapeutiques immunosuppressives dans le traitement du SIDA (1). Cette hypothèse fut ensuite reprise et affinée par une équipe de chercheurs franco-américains qui, dans un article publié par la revue scientifique *Cell* (*le Monde* du 22 août), démontrait que le LAV appartient à une classe très particulière de rétrovirus, celle des lentivirus (2). Ces chercheurs ajoutaient qu'il serait sans doute intéressant d'utiliser un traitement immunosuppresseur dans le SIDA. Depuis cette publication, en collaboration avec des médecins de l'hôpital Saint-Louis (Paris), ces chercheurs essaient d'observer *in vitro* les effets de la ciclosporine sur des lymphocytes infectés par le LAV. A l'heure actuelle, ces observations ne sont pas terminées.

Reste à comprendre le pourquoi de l'utilisation de la ciclosporine dans une telle indication. Découverte en 1972 par Jean-François Borel, un chercheur de la firme pharmaceutique suisse Sandoz, la ciclosporine, par son activité immunosuppressive spécifique au niveau des lymphocytes, a profondément transformé le pronostic des greffes de moelle et des transplantations d'organes.

Son utilisation dans de nombreuses maladies auto-immunes, le diabète en particulier, avait suscité de grands espoirs. Il semble aujourd'hui qu'il faille être prudent, en particulier en raison de la fréquence assez élevée des effets secondaires observés sous traitement. Pour comprendre l'intérêt théorique qu'il y aurait à utiliser ce médicament dans le traitement du SIDA, il faut revenir à des notions physiopathologiques.

Un greffon « intolérable »

Schématiquement, une fois à l'intérieur de l'organisme, le LAV va pénétrer dans certains globules blancs, les lymphocytes T 4. Le virus va alors être activé sous l'influence d'agents infectieux (des virus ou des bactéries), tuer la cellule et, finalement, se disperser dans l'organisme pour aller infecter d'autres lymphocytes. On aboutit ainsi à la destruction apparente de l'ensemble des lymphocytes T 4 et à un déficit immunitaire.

Autre phénomène : une fois infectés, les lymphocytes vont – du fait des modifications se produisant au niveau de leur membrane – se comporter comme des cellules étrangères à l'organisme. D'une certaine manière, il se produit un véritable phénomène d'auto-immunité, les lymphocytes « étrangers » étant considérés par l'organisme un petit peu comme un greffon « intolérable » qu'il faut à tout prix détruire. D'où l'idée – théoriquement séduisante d'utiliser la ciclosporine, de manière à inactiver les lymphocytes T 4 infectés, *« mais avec le risque*, explique David Klatzmann, de l'hôpital la Pitié-Salpêtrière, *de fusiller du même coup les quelques lymphocytes T 4 qui n'ont pas encore été infectés et d'induire une destruction totale du système immunitaire ».*

Il est actuellement impossible de déterminer ce risque avec exactitude. On espère seulement que l'utilisation de la ciclosporine n'empêchera pas la moelle de fournir, comme elle le fait normalement, les cellules précurseurs des lymphocytes et de donner ainsi naissance à des lymphocytes « sains », non infectés.

S'il s'avérait, à la suite d'expériences *in vitro* rigoureusement menées, que l'on est éthiquement en droit d'utiliser la ciclosporine dans le traitement du SIDA, voici très schématiquement le protocole que propose David Klatzmann :

1) Débuter le traitement par un médicament anti-viral de manière à contrôler la réplication du virus. Sinon, on court le risque que les lymphocytes T4, normalement fabriqués par la moelle soient immédiatement réinfectés ;

2) Evaluer ensuite l'importance du déficit immunitaire. Si le système immunitaire est en passe de ne plus fonctionner, il faut recourir à une greffe de moelle de manière à essayer de la reconstituer. Si le déficit n'est pas trop important, on peut essayer de se passer de la greffe ;

3) Utiliser un traitement immunosuppresseur modéré, par exemple la ciclosporine, afin d'empêcher la destruction auto-immune du système immunitaire.

FRANCK NOUCHI.

(1) Une thèse de doctorat d'Etat de science soutenue le 2 septembre 1985 par David Klatzmann, intitulée « L'infection par le LAV : un paradoxe pour le système immunitaire », développe cette idée.

(2) Cet article, publié par la revue *Cell* du 20 août, est consigné par des chercheurs de l'Institut Pasteur, de l'INSERM, du CNRS et de l'université du Minnesota.

Une hâte excessive

Parlera-t-on jamais du SIDA sans déraisonner ? Dernière illustration de la difficulté qu'il y a à ne pas commettre de faute sur ce terrain : la décision prise, le mardi 29 octobre par le gouvernement (en la personne de Mme Georgina Dufoix, porte-parole, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale) d'annoncer publiquement les premiers travaux expérimentaux d'un groupe de spécialistes de l'hôpital Laennec (Paris) sur une nouvelle thérapeutique du SIDA.

Initiative extraordinaire qui pose plusieurs questions de fond sur les rapports entre la communauté médicale et scientifique, le pouvoir politique et la presse.

En publiant un communiqué faisant état de l'expérimentation de l'hôpital Laennec, le cabinet de Mme Dufoix innove dangereusement, prend de grands risques.

● D'une part, il fait cautionner par le gouvernement une démarche expérimentale qui – pour reprendre l'expression d'un des médecins concernés – n'en est qu'à un stade *« hyper-préliminaire »*, ce qui n'empêche pas le directeur de cabinet de Mme Dufoix d'accorder le *« label France » (sic)* à ces travaux.

● D'autre part, en ne s'appuyant que sur des hypothèses de travail, il met gravement en cause l'attitude thérapeutique des autres équipes françaises spécialisées dans la prise en charge des malades atteints du SIDA.

Prévenir les fuites

La situation était-elle à ce point urgente qu'il faille, avec une telle hâte, rendre publique une expérimentation qui n'en était qu'au stade le plus préliminaire qui soit : un malade traité depuis moins de cinq jours ? Confrontés, le 29 octobre, aux questions de la presse française et américaine, les médecins de l'hôpital Laennec n'ont pu développer qu'une stratégie de l'urgence, reposant sur l'observation d'un simple phénomène biologique, sans traduction clinique, et qui apparaît guidée par un double impératif :

1) Prévenir le risque de « fuites » (quarante ou cinquante médecins et infirmières et un nombre croissant de malades étaient, selon eux, au courant des premiers résultats obtenus) ;

2) Communiquer à l'ensemble des équipes spécialisées à travers le monde les résultats biologiques obtenus sur l'un de leurs malades.

Le risque

Une vraie « révolution thérapeutique », en somme, qui, selon ces médecins, est comparable à la première utilisation de la streptomycine ou à la première transplantation rénale. C'est pourtant là précisément l'un des points faibles de leur argumentation. N'ayant encore jamais publié dans la presse internationale spécialisée les résultats de leur expérimentation, on voit mal comment ils peuvent affirmer qu'un tel traitement pourrait être appliqué à l'ensemble des malades atteints du SIDA. Tous les spécialistes français que nous avons interrogés, se déclarent d'ailleurs choqués par une telle démarche, certains – désirant garder l'anonymat – soulignant en outre l'existence de décès de malades atteints du SIDA et traités par la ciclosporine ou par d'autres drogues immunosuppressives.

Ainsi, tout s'est passé comme si, craignant la « fuite », l'équipe médicale de Laennec l'avait officialisée avec l'aval du gouvernement à des fins scientifiques et humanitaires. Il semble en fait, comme on nous l'a confié de très bonne source, que cette initiative soit due à la crainte de voir d'autres équipes – étrangères – faire pression pour retarder la publication de ces travaux français et au désir d'apparaître comme les premiers à obtenir des résultats positifs dans le traitement du SIDA, grâce à la ciclosporine.

Sans préjuger l'intérêt de ces travaux, comme la compétence de ceux qui les mènent, ce non-respect des règles habituelles de la communication scientifique risque d'avoir des conséquences graves. Les médecins de Laennec qui, sans aucun égard pour les malades en cours de traitement, ont qualifié d' *« inefficace »* l'ensemble des thérapeutiques actuellement en expérimentation à travers le monde, à commencer par le HPA 23, et le gouvernement – même si le secrétariat d'Etat à la santé tient à prendre ses distances par rapport à cette initiative – ont déclenché dans les milieux concernés par le SIDA une vague d'émotion et d'espérance qu'il sera difficile, voire impossible de canaliser.

Une émotion que Mme Dufoix ne cherche aucunement à calmer, puisqu'elle a déclaré le mercredi 30 octobre, sur Europe 1 : *« Bien sûr, on prend des risques, les risque de dire, dans deux mois, trois mois : « C'est moins efficace que ce qu'on a cru. » Moi, je trouve que ça vaut vraiment la peine de prendre le risque, si on réussit à guérir même un petit nombre de gens, ou si on obtient une rémission pour peu de gens et peu de temps, c'est déjà intéressant »* (1).

D'autre part, compte tenu de la lourdeur de la méthodologie indispensable à toute étude scientifique, aucune expérimentation contrôlée ne pourra être mise en place avant longtemps. L'officialisation et la dramatisation de la mise en scène à laquelle on assiste aujourd'hui risquent donc de susciter des expérimentations sauvages, ne serait-ce que parce que la ciclosporine, commercialisée en France depuis 1984, peut être obtenue sur ordonnance.

Depuis longtemps, la communauté médicale et scientifique comme les pouvoirs publics reprochent à la presse (comme avec l'interféron) une propension à l'exagération et au sensationnalisme en matière médicale. L'affaire de la ciclosporine démontre qu'en définitive les médias peuvent n'être que les artisans d'une mise en scène spectaculaire, dont la paternité revient à la fois aux services hospitalo-universitaires et aux cabinets ministériels.

JEAN-YVES NAU.

(1) Mme Dufoix a par ailleurs déclaré que léquipe de Laennec avait envoyé *ses communications dans les revues scientifiques depuis très longtemps »*. Or, cette équipe annonçait, le 29 novembre, qu'elle avait adressé *« le jour même »* une lettre au *Lancet*.

POLICE

Un « RAID » de 77 policiers

Le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, a assisté, mardi 29 octobre, à l'Ecole supérieure des inspecteurs de la police nationale de Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne), à une présentation du RAID (Recherche-Assistance-Intervention-Dissuasion). Ce nouveau groupe d'intervention de la police nationale contre le terrorisme et le grand banditisme avait déjà été présenté au président de la République, le 14 juillet, à Cannes-Ecluse.

M. Robert Broussard, préfet, adjoint opérationnel du directeur général de la police, a été responsable de la conception de cette unité d'élite, qui devrait entrer en fonctions *« avant la fin de l'année »*. Basé dans un cantonnement de CRS à Bièvres (Essonne), près de l'aérodrome de Villacoublay, le RAID est composé de soixante-dix-sept policiers (soixante-dix opérationnels et sept gestionnaires) qui seront répartis en trois groupes.

Ses objectifs sont plus amples que ceux du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN). S'il doit intervenir au niveau national lors de séquestrations ou de prises d'otages, le RAID pourra aussi contribuer à des filatures ou à des neutralisations dans le cours d'enquêtes sur des groupes terroristes. Ses membres ont été sélectionnés – notamment par des tests psychologiques – parmi plus d'un millier de candidats issus de tous les services de police.

Selon le ministère, le RAID, qui s'ajoute aux groupes d'intervention de la police nationale (GIPN) existant déjà dans les grandes villes, vient combler une lacune : l'absence d'une unité spécialisée dans les interventions ou enquêtes difficiles sur tout le territoire national.

● *Palais des sports de Grenoble : l'incendie était bien criminel.* – L'incendie du Palais des sports de Grenoble, pendant la nuit du mardi 22 au mercredi 23 octobre, est d'origine criminelle, a affirmé, mardi 29 octobre, M. Alain Carignon, maire de Grenoble, devant le conseil général de l'Isère dont il est également le président. M. Carignon, dont les déclarations ont été confirmées de source policière, met en cause M. Jacques Petitpas, vingt-deux ans, l'un des fils du gérant du cercle du Football Club de Grenoble, qui sert également de lieu de rencontre aux supporters du club dauphinois.

La plus grande discrétion est observée sur cette affaire après les révélations publiques du maire de Grenoble, mais il semble que M. Petitpas aurait agi par vengeance à l'encontre des dirigeants du FC Grenoble. L'auteur présumé de l'incendie reprocherait à ces derniers de ne pas s'occuper suffisamment de son père actuellement malade et hospitalisé.

SCIENCES

LA VINGT-DEUXIÈME MISSION DE LA NAVETTE SPATIALE

Challenger à l'heure allemande

Le prochain vol de la navette spatiale américaine, qui doit intervenir à 18 heures (heure française) dans la soirée de mercredi, ne sera pas vraiment un vol américain mais plutôt un vol allemand. En effet, pour sa vingt-deuxième mission, la navette, en l'occurrence Challenger, emportera dans sa soute un exemplaire du laboratoire spatial européen Spacelab, presque entièrement dévolu à la conduite d'expériences allemandes à caractère technologique et médical. Coût total de l'opération : 420 millions de DM, soit environ 1 260 millions de francs, dont un peu moins de la moitié sert à financer le billet de vol sur Challenger.

Aussi ne faut-il guère être surpris que deux astronautes de nationalité allemande, Ernst Messerschmid et Reinhard Furrer, fassent partie de l'équipage de Challenger qui, outre l'astronaute hollandais de l'Agence spatiale européenne (ESA), Wubbo Ockels, se compose de cinq américains : Henri Hartsfield, Steven Nagel, James Buchli, Guion Bluford et Bonnie Dunbar, seul élément féminin de cette importante communauté masculine. De même, pour la première fois dans l'histoire de la navette, toutes les expériences menées en vol seront supervisées par le centre de contrôle allemand d'Oberpfaffenhofen, installé non loin de Munich.

Sept jours durant, les huit membres de l'équipage vont donc travailler à l'étroit dans le faible volume offert par la cabine de Challenger et celui, plus important mais quand même compté, du Spacelab. C'est là que sera mise en œuvre une bonne partie des quatre-vingts expériences scientifiques prévues pour cette mission orientée pour l'essentiel vers l'élaboration des matériaux dans l'espace.

De ce point de vue, les Allemands ne font que suivre l'exemple des Etats-Unis dont les firmes s'engagent en rangs serrés dans ce domaine. Non qu'il y ait lieu, dans l'immédiat, d'en espérer des retombées, mais plutôt pour voir s'il n'y pas de possibilités, du fait de la faible pesanteur régnant à bord des vaisseaux spatiaux, d'aider à la production de certains matériaux sur Terre, ou de produire en orbite, un jour peut-être, des substances à haute valeur ajoutée comme, par exemple, des composants électroniques très rapides à base d'arséniure de gallium.

C'est tout cela qui est en jeu au travers de ces expériences qui vont de la métallurgie à la croissance des cristaux. Mais si quelques laboratoires français, comme ceux du centre d'études nucléaires de Grenoble, sont présents dans ce domaine aux côtés du Centre national d'études spatiales et participent à cette mission, il n'en va pas de même des industriels nationaux, qui deviennent plutôt frileux dès lors que l'on évoque le sujet.

Une attitude que les chercheurs regrettent et qui contraste avec celle des industriels français de la pharmacie, regroupés depuis peu pour évaluer les possibilités offertes par les moyens spatiaux dans le but de produire certaines substances. Les firmes allemande MBB-Erno et italienne Aeritalia ne viennent-elles pas de créer une société de *« commercialisation de l'espace en tant que laboratoire et lieu de production »* nommée Intospace, à laquelle s'intéressent des groupes aussi connus que Krupp, Man, Thyssen, Bayer, Hœchst, BASF, Wacker-Chemie, Siemens ?

J.-F. A.

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4086

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III		■		■		■			
IV									
V						■		■	
VI				■					
VII					■			■	
VIII		■						■	
IX				■					
X					■				
XI		■						■	

HORIZONTALEMENT

I. Quand on veut le monter, cela ne peut être qu'en neige. — II. Peut avoir la « gîte » mais n'a pas le couvert. — III. Vieux foudre de guerre. — IV. A un sérieux défaut de langue. — V. Si ses amis sont parfois infidèles, elle peut avoir de chauds partisans. — VI. Carré ou rond. Sans portes ni fenêtres (INVERSE). — VII. Bien gai ou bien triste. Personnel. — VIII. On peut le relever dans la flotte ou le descendre avec du vin. — IX. N'est donc pas sec. Article féminin ou complément d'objet. — X. Permettait de chinoiser avec des chinoiseries. Engagement volontaire. — XI. Couteau de marin.

VERTICALEMENT

1. Bourgeois de souche et reine d'adoption. — 2. Pronom. Quitta le sol natal pour y revenir couvert de gloire. Possessif. — 3. Peuvent s'acquérir pour des sommes convenables. — 4. Sur une copie conforme. Personnel. A donc circulé. Saint. — 5. Vierges dans certains cas, pas catholiques dans d'autres. Symbole. — 6. Mesure. A la figure souvent lavée. — 7. En ce qui concerne les prix, c'est une remise normale. — 8. Se trouve à bonne enseigne. Négation. — 9. Ne manque pas de formes mais est dépourvu de rondeur.

Solution du problème n° 4085

Horizontalement

I. Trépassés. — II. Radoteuse. — III. Agitateur. — IV. Cet. D.S.T. — V. Evite. — VI. S.M. Osé. — VII. Sédiments. — VIII. Elite. Ere. — IX. Reçu. Main. — X. Traînes. — XI. Epée. Etre.

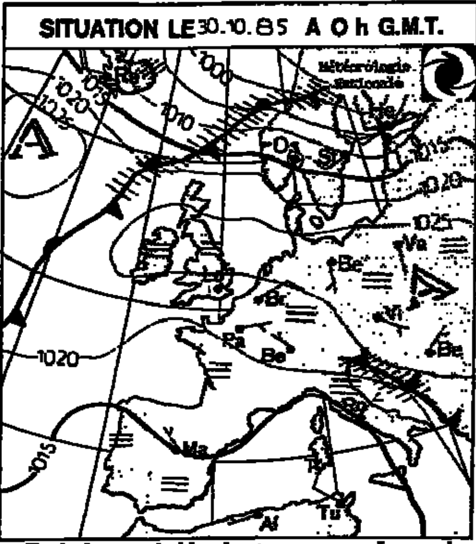
Verticalement

1. Tracasserie. — 2. Rage. Mêle. — 3. Edite. Dicte. — 4. Pot. Voiture. — 5. Atavisme. — 6. Set. Tee. Mie. — 7. Suède. Néant. — 8. Esus. Etrier. — 9. Serte. Sensé.

GUY BROUTY.



MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 30 octobre à 0 heure et le jeudi 31 octobre à 24 heures.

Le minimum méditerranéen se comblera lentement en s'évacuant vers l'est tandis qu'un front froid traversera le pays dans la journée de jeudi.

Jeudi matin, une bande pluvio-nuageuse abordera l'ouest du pays en donnant des averses assez fortes sur la Bretagne et les reliefs pyrénéens. Nuages et éclaircies entrecoupées d'averses faibles alterneront de l'Aquitaine aux Pays de Loire et à la Normandie. Sur le reste du pays, le temps restera brumeux le matin avec des brouillards plus persistants sur le Nord-Est.. L'après-midi sera plutôt ensoleillé. Un temps couvert se maintiendra en Corse et sur la Côte d'Azur, où pourront se produire quelques averses résiduelles.

L'après-midi, la zone pluvio-instable de Bretagne gagnera les trois -quarts sud-ouest du pays, atteignant le Languedoc-Roussillon, le Massif central et le sud de la région parisienne. Les averses pourront être abondantes sur les reliefs. Ailleurs, les éclaircies seront prédominantes, excepté sur la Corse et l'extrême-sud des Alpes, où le ciel restera couvert.

Une nouvelle zone nuageuse envahira les côtes de la Manche en soirée.

Les températures minimales avoisineront - 2 à - 4° sur le Nord-Est, - 1° à - 2° sur la région parisienne, 5° à 7° dans le Sud-Ouest, 10° à 13° sur le pourtour méditerranéen. 5° à 9° sur la moitié nord. Les températures maximales atteindront 9° à 12° sur le Centre-Est, 12° à 15° sur le Sud-Ouest, 16° à 18° sur le Sud-Est.

Les vents, faibles à modérés, s'orienteront au sud-ouest ou sud-est.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 29 octobre, le second, le minimum de la nuit du 29 octobre au 30 octobre : Ajaccio, 22 et 10 degrés ; Biarritz, 15 et 5 ; Bordeaux, 6 et 2 ; Bréhat, 13 et 6 ; Brest, 12 et 4 ; Cannes, 19 et 14 ; Cherbourg, 10 et 3 ; Clermont-Ferrand, 4 et 1 ; Dijon, 4 et 2 ; Dinard, 12 et 1 ; Embrun, 16 et 7 ; Grenoble-St-M.-H., 8 et 5 ; Grenoble-St-Geoirs, 8 et - 1 ; La Rochelle, 7 et 5 ; Lille, 11 et 3 ; Limoges, 5 et 3 ; Lorient, 13 et 4 ; Lyon, 4 et 3 ; Marseille-Marignane, 15 et 9 ; Menton, 20 et 15 ; Nancy, 3 et - 2 ; Nantes, 11 et 3 ; Nice 20 et 15 ; Nice-Ville, 19 (maxi) ; Paris-Montsouris, 5 et 0 ; Paris-Orly, 4 et - 2 ; Pau, 5 et 4 ; Perpignan, 18 et 6 ; Rennes, 12 et 2 ; Rouen, 7 et 1 ; Saint-Etienne, 4 et - 1 ; Strasbourg, 3 et - 4 ; Toulouse, 14 et 6 ; Tours, 3 et 2.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 14 degrés ; Genève, 6 et 4 ; Lisbonne, 24 et 11 ; Londres, 13 et 6 ; Madrid, 20 et 3 ; Rome, 20 et 15 ; Stockholm, 6 et 5.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Services ouverts ou fermés le vendredi 1er novembre

PRESSE : les quotidiens paraissent normalement.

BANQUES : fermées à partir du jeudi 31 octobre à 12 h (11 h 45 pour certaines).

BUREAUX DE POSTE : fermés, sauf ceux ouverts les dimanches. Pas de distribution de courrier à domicile.

SNCF, RATP : service réduit des dimanches et jours fériés.

GRANDS MAGASINS : fermés le 1er novembre, à l'exception du Bazar de l'Hôtel de ville, qui sera ouvert de 13 h 30 à 18 h 30, et de la Samaritaine, ouvert de 12 h 30 à 20 h 30.

ALLOCATIONS FAMILIALES : guichets fermés à partir du jeudi 31 octobre à 12 heures jusqu'au 4 novembre au matin.

SÉCURITÉ SOCIALE : guichets fermés du 31 octobre à 15 h 30 jusqu'au 4 novembre au matin.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE : fermée les 1er, 2, et 3 novembre.

ARCHIVES NATIONALES : salles de lecture fermées aux lecteurs les 1er et 2 novembre. Musée de l'histoire de France fermé le 1er novembre.

MUSÉES

A PARIS, seront ouverts : le musée Rodin (de 10 h à 17 h), le Grand Palais, les musées Delacroix, J.-J.-Henner, le Musée des monuments français, Beaubourg, le Musée de l'air et de l'espace au Bourget.

EN ILE-DE-FRANCE : Fontainebleau, Malmaison, Bois-Préau (partiellement).

EN PROVINCE : le château de Pau, les Eyzies de Tayac, Blérancourt, le musée de l'île d'Aix, la maison Bonaparte à Ajaccio, le musée Chagall, l'abbaye Saint-Riguier. Le musée Talleyrand à Saint-Chéron.

SOS CHÉQUIERS VOLÉS

Pour lutter contre le paiement par chèques volés, perdus ou non provisionnés, un groupe de commerçants de Menton a fondé en début d'année *« l'organisation mutuelle de protection sur Minitel contre les escroqueries par chèques »* (OPEC), association régie par la loi de 1901. Les victimes de ce genre d'infraction peuvent signaler l'incident en téléphonant gratuitement à *« SOS chèquiers volés, 16-05-21-14-00 »*, et ce, vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Les renseignements ainsi fournis sont centralisés sur un fichier informatique (non nominatif). Moyennant une cotisation modeste (actuellement 50 F par mois) les adhérents à l'OPEC peuvent consulter à tout moment sur Minitel ce fichier de comptes douteux.

★ OPEC, 1, avenue de Verdun, 06500 Menton. Tél. : 16-93-21-14-00.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 30 octobre :

DES ARRÊTÉS

● Portant ouverture en 1986 des épreuves pour l'accès du cycle préparatoire au concours interne d'entrée à l'Ecole nationale d'administration.

● Autorisant l'émission d'un emprunt par le Crédit national.

● Modifiant les règles de fonctionnement de la commission des marchés du Centre national d'études spatiales.

● Relatif aux prêts aidés par l'Etat dans le secteur locatif.

UNE LISTE

● Complémentaire d'admission aux écoles de formation des officiers des corps techniques et administratifs des armées en 1985.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 1er NOVEMBRE

« Notre-Dame de Paris, Nicolas Flamel, les Templiers, le voyage à Compostelle », 15 heures, métro Cité (I. Hauller).

« Cité des artistes et jardins de Montmartre », 10 h 30, sortie métro Lamarck-Caulaincourt (G. Botteau), où 15 h 15 (S. Barbier), où 14 h 30, où 15 heures (métro Abbesses).

« La cité d'artistes, la Ruche », 14 h 30, métro Convention.

« La Sologne en automne, le château de Saint-Fargeau », inscriptions (1) 45-26-26-77 (Paris et son histoire) ; trois propriétés en forêt d'Yvelines (inscriptions *idem*).

« L'Ile Saint-Louis », 10 h 30, métro Pont-Marie, et « l'Académie française et l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (P.-Y. Jaslet et M.-C. Laqmer).

« Le vieux Belleville et ses jardins », 15 heures, sortie métro Télégraphe (Résurrection du passé).

« Les salons du ministère des finances avant le réaménagement du Louvre », 11 heures, 93, rue de Rivoli (Arcus).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30, 14 h 15 et 15 h 45, 10, avenue Père-Lachaise (V. de Langlade).

« La cathédrale russe », 12, rue Daru, « l'Exposition Joshua Raynolds », 12 h 30, entrée du Grand Palais et « les arènes de Lutèce et la montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, sortie métro Jussieu (Paris et son histoire).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (M. Ragueneau).

« Hôtels et jardins du Marais », 14 heures et 15 h 30, grille Carnavalet (C.-A. Messer).

« Le musée Picasso », 11 h 15, 6, rue de Thorigny (près caisses Opéra), 14 h 30, hall (D. Bouchard).

CONFÉRENCES

VENDREDI 1er NOVEMBRE

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15, « De la mort à la réincarnation ».

14 h 30 : la Grèce 1985 ; 16 h 30 : la Thaïlande ; 18 h 30 : la Crète 1985. 60, boulevard Latour-Maubourg (M. Brumfeld).

EN BREF

SALON DU BRICOLAGE

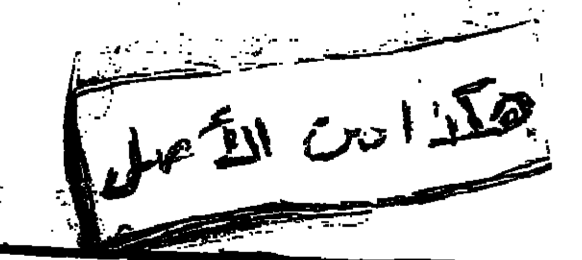
LE SALON DU BRICOLAGE — qui fête cette année ses vingt ans — aura lieu du 31 octobre au 11 novembre au CNIT à La Défense. Outre la présentation des divers outillages et matériaux, des animations seront faites sur le travail du bois et des métaux, la soudure, l'aménagement de la maison et la réparation auto. Parallèlement à ce salon (et avec le même billet d'entrée), les Décoralies 85 permettront de faire le point des nouveautés en matière de revêtements, de cuisines et de salles de bains ainsi que d'éléments décoratifs. Sous le nom de « créer », une section de loisirs utiles sera animée par Odile Verdier, productrice de l'émission « bleu citron » sur France-Inter.

★ **Salon du bricolage. Décoralies 85, du 31 octobre au 11 novembre, CNIT à La Défense. Tous les jours de 10 heures à 19 heures ; le mardi 5 et le vendredi 8 novembre, jusqu'à 22 heures. Entrée, 25 F.**

SÉMINAIRES

SAINT-SIMON. — De création récente (1982), la Fondation Saint-Simon regroupe pour l'essentiel des intellectuels, des journalistes et des industriels et organise chaque année des séminaires publics pour étudier de la manière la plus large et la plus diversifiée possible les grands problèmes contemporains, chaque participant apportant ses connaissances et ses techniques dans son domaine particulier et bénéficiant des connaissances de ses interlocuteurs. Les rencontres se déroulent à un rythme de séances hebdomadaires de deux heures ou sous forme de journées complètes. Une contribution financière modulable est demandée aux participants.

★ **Renseignements et inscriptions : Fondation Saint-Simon, 100, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris. Tél. : (1) 42-22-38-52.**



Le Monde

EDUCATION

Les profs de maths se rebiffent

LES ministres passent, les programmes changent, mais les professeurs de mathématiques restent... Excédés par l'incessant tourbillon des textes officiels, ils ont décidé de s'attaquer à ce qu'ils considèrent comme les vrais problèmes : l'impérialisme de la section C et l'adaptation de l'enseignement des mathématiques aux besoins de tous les élèves. La volonté de faire des mathématiques un *« instrument de formation et non de sélection »* a été affirmée avec insistance lors des Journées de l'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public (APMEP) qui viennent d'avoir lieu à Port-Barcarès (Pyrénées-Orientales) en présence de six cents participants.

Réformes, sélection...
Les professeurs de mathématiques en ont assez des changements incessants et du mauvais usage qui est fait de leur discipline.

A peine les nouveaux programmes de la classe de première C viennent-ils d'être mis en place, à la rentrée 1985, qu'on apprend l'intention du ministre de faire éclater en deux cette section : C (mathématiques-physique et D (biologie-physique-chimie). *« A chaque fois que ça change, nous râlons,* constate une enseignante. *Et, comme ça change tout le temps, nous ne cessons de protester. »* Les adhérents de l'APMEP ne sont pourtant pas des partisans de l'immobilisme. Au contraire, ils forment plutôt l'avant-garde enthousiaste de la profession. Ils innovent, expérimentent et n'hésitent pas à s'enfermer trois jours pour réfléchir sur leur métier. S'élevant contre *« l'hégémonie des mathématiques »*, ils évoquent les aspects poétiques de leur discipline. *« Dire que les mathématiques représentent le summum de la connaissance est une absurdité »*, répètent-ils. Ils sont même prêts, *« à la rigueur »*, à discuter avec l'administration de la diminution de certains horaires de cours des élèves à condition de la compenser par des dédoublements de classe.

Tout de même. Lorsque le ministre concocte une énième réforme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (*le Monde* du 15 octobre 1985) qui bouleverse la distribution des sections et aboutit à une suppression d'horaires et donc d'enseignants de maths (moins mille professeurs, selon l'APMEP) sous prétexte de combattre leur impérialisme, les mathématiciens sortent de leurs gonds.

Un moratoire de dix ans

D'autant que ce nouveau chambardement en préparation s'accompagnera inévitablement d'une modification des programmes qui viennent d'être mis en application (classes de première en 1985) ou qui sont sur le point de l'être (terminales en 1986). Ils soupçonnent M. Chevènement d'agir dans la précipitation pour des raisons non pas pédagogiques mais politiques (parachever son œuvre réformatrice) et matérielles (adapter les lycées à la pénurie de professeurs de mathématiques). Pourquoi faire éclater la première S et remettre en cause la seconde de détermination, système tout récent que l'on n'a pas pris la peine d'évaluer en profondeur ? Pourquoi supprimer la section A1 (mathématiques et deux langues), qui permettait une orientation positive vers une filière littéraire ? Ces questions parmi d'autres ont conduit M. Michel Soufflet, président de l'APMEP, à réclamer un *« moratoire de dix ans »* pour se donner le temps de réfléchir.

Plutôt que de courir sans cesse à la poursuite d'introuvables « bons programmes » l'APMEP préfère investir dans une réflexion de fond sur les pratiques et les objectifs (au risque de mécontenter certains adhérents plutôt demandeurs de recettes pour affronter les difficultés du présent). *« Du renouvellement des méthodes naîtront de nouveaux programmes »*, a estimé M. Jean-Pierre Kahane, président de la commission internationale sur l'enseignement des mathématiques. Pour inventer l'avenir, l'Association dispose d'un outil de choix : le réseau des instituts de recherche en mathématiques (IREM), qui réunissent chercheurs et enseignants du secondaire comme du supérieur, mais qui connaissent actuellement de graves difficultés budgétaires.

Si les professeurs de mathématiques de l'APMEP veulent avancer prudemment, c'est qu'ils reviennent de loin. La déferlante des mathématiques modernes, qu'ils avaient largement contribué à déclencher au nom de l'égalité des chances, a connu une telle perversion qu'elle s'est très vite retournée contre cet objectif. En imposant le règne de l'abstraction et du formalisme, en obligeant les élèves à mémoriser des définitions de concepts totalement imperméables à toute représentation visuelle ou mentale, la réforme a confirmé les mathématiques dans leur rôle de sélection. On a fait machine arrière depuis la fin des années 70, et les nouveaux programmes des collèges récemment publiés reviennent à une conception plus expérimentale des mathématiques. On part désormais de la réalité pour aboutir à la conceptualisation et non l'inverse. La notion de logarithme pourra ainsi être introduite à partir d'une réflexion sur un problème concret de placement à la caisse d'épargne.

Cette évolution, à laquelle l'APMEP n'est pas étrangère, correspond à une volonté d'élargir le champ et le public de l'enseignement des mathématiques. Faire de cette discipline une *« science expérimentale pour tous »* est l'un des nouveaux mots d'ordre.

« Saucissonnage absurde »

Jusqu'à présent, les maths au lycée n'avaient qu'un seul dieu : le bac C, dont les programmes étaient élaborés en fonction des exigences des classes préparatoires aux grandes écoles. Cette référence valait pour toutes les autres classes (littéraire, économique, technologique ou biologique) : ainsi les programmes de toutes les terminales sont définis par une simple réduction de ceux de la section-phare.

« Saucissonnage absurde ! », estiment les adhérents de l'APMEP, qui souhaitent diversifier l'approche des mathématiques, la *« colorer »* en fonction des objectifs d'un cycle d'études entier (et non d'une seule année) et en faire aussi un *« outil pour d'autres disciplines »*. Dans une section littéraire, par exemple, pourquoi ne pas mettre l'accent sur l'histoire ou l'épistémologie des mathématiques ? Cette dernière vision peut d'ailleurs nourrir la réflexion sur l'apprentissage de la discipline. On tentera, autant que faire se peut, d'introduire les notions par référence à leur acquisition progressive par l'humanité. On expliquera, par exemple, que la découverte des logarithmes a permis à Kepler de prévoir la position des astres plusieurs années à l'avance, ce que ne pouvait faire un siècle plus tôt Copernic, faute d'un développement suffisant des mathématiques.

Pour s'attaquer au rôle sélectif des mathématiques, les enseignants souhaitent modifier les critères de la réussite dans leur matière. M. Gérard Vergnaud, membre de la commission permanente de réflexion sur l'enseignement des mathématiques, a proposé d'en finir avec le *« tout ou rien »*, de se libérer de la référence à un « niveau » théorique. On a aussi critiqué la prépondérance donnée à la rapidité des élèves – pas toujours synonyme de qualité – pour apprécier leur travail. L'imagination, l'intuition, sont des vertus à réhabiliter ; les enfants et les adolescents doivent être mis plus souvent en *« position d'activité »* pour découvrir eux-mêmes les concepts. Face à un public exigeant, le doyen de l'inspection générale de mathématiques, M. Pierre Legrand, s'est taillé un succès inattendu en invitant les enseignants à susciter *« la joie de vivre chez nos enfants »*.

Des idées pas toutes nouvelles, mais qui semblent à l'APMEP plus constructives qu'une simple redistribution administrative des horaires. Les professeurs de l'Association veulent retrouver le plaisir d'enseigner en réconciliant leurs élèves avec une discipline trop souvent associée à un couperet. Fatigués d'être désignés comme les grands responsables de l'implacable sélection opérée par l'école, les mathématiciens se rebiffent. Ils se défendent de n'avoir d'yeux que pour la petite élite des futurs polytechniciens. C'est au contact de tous les élèves qu'ils souhaitent retrouver le sens de leur enseignement.

PHILIPPE BERNARD.



NICOLAS GUILBERT.

Les Français ont la bosse

Une comparaison internationale fait apparaître que les résultats en mathématiques des élèves français sont parmi les meilleurs du monde

LES polémiques qui surgissent régulièrement en France à propos de l'enseignement des mathématiques (en particulier des mathématiques modernes) pourraient faire croire que cet enseignement n'est pas assuré de manière efficace. Or une comparaison internationale, qui a été menée en 1981-1982 par l'Association internationale pour l'évaluation des rendements scolaires dans vingt pays, à deux niveaux correspondant aux élèves de quatrième et de terminale C, montre qu'il n'en est rien, bien au contraire. M. Daniel Robien, responsable de cette étude pour la France, explique en effet qu'elle fait apparaître les résultats suivants :

– *La moyenne des résultats des élèves français de quatrième est supérieure à la moyenne internationale* et se situe souvent dans le quartile supérieur. Ils sont particulièrement bons en algèbre et en arithmétique. Ils ont aussi un niveau très élevé aux épreuves « verbales », qui correspondent à un passage du langage mathématique au langage courant.

– *En vingt ans, les résultats des élèves français se sont nettement améliorés en algèbre et en statistique* (utilisation de graphiques). Ils ont diminué en géométrie, ce qui s'explique par le fait que certaines questions, en cette matière, ne font plus l'objet d'un enseignement en quatrième (mesure d'angle dans un cercle par exemple).

– *Les progrès réalisés au cours de l'année de quatrième par les élèves français sont supérieurs à la moyenne des autres pays* (comparaison sur huit pays). Ces progrès sont particulièrement nets pour les fractions, les rapports, proportions, pourcentages et en géométrie. D'autre part, les élèves sont généralement capables de résoudre des problèmes qui ne leur sont pas proposés habituellement. Ils ont donc acquis une culture mathématique leur permettant de faire face à des situations nouvelles.

– *Les exigences des professeurs français sont plus grandes que celles de leurs collègues étrangers* – quant à la formulation des problèmes et à leur complexité. Cela est particulièrement net pour la terminale, où les problèmes posés peuvent généralement être résolus, en France, par les élèves de première S. Cette exigence est particulièrement élevée en géométrie (en quatrième comme en terminale C).

– *Le rejet des mathématiques par les élèves français est faible :* c'est le cas pour 3% seulement d'entre eux ; 18% disent qu'elles les rendent anxieux... mais 10% seulement se disent enthousiasmés...

M. Robin observe d'autre part que la conception de l'enseignement des mathématiques reflète les caractères culturels des différents pays. La France, où l'étude des vecteurs est développée dès la quatrième, favorise la démarche hypothético-déductive. Le Japon met l'accent sur l'induction ; la construction des concepts se fait plus fréquemment à partir d'exemples empruntés à la géométrie dans l'espace. Les Etats-Unis mettent en avant l'aspect opératoire, avec une utilisation intensive des mesures.

Les physiciens espèrent

Les nouvelles sections des lycées feront-elles une place plus grande aux sciences expérimentales ? C'est le souhait des professeurs de physique.

La volonté de M. Chevènement de développer les filières scientifiques et de remettre légèrement en cause la domination des mathématiques intéresse les professeurs de physique, même si *« des inquiétudes demeurent »* : crainte de voir disparaître les sciences expérimentales dans les filières littéraires, absence de dominante scientifique en seconde, déséquilibre entre les disciplines scientifiques au détriment de la physique. Telles sont les réflexions qui ont été échangées entre deux conférences sur les technologies nouvelles ou la micropollution organique dans les eaux à potabiliser, au cours des journées nationales que l'Union des physiciens vient de tenir à Poitiers (1).

Recréer une classe de première D avec des disciplines comme la biologie, la physique et la géologie n'est pas jugé comme une initiative heureuse par une enseignante de Strasbourg. Elle estime que dans les projets d'horaires de cette section *« les mathématiques se taillent encore une fois la part du lion »*. Elle regrette qu'une des disciplines expérimentales ne devienne pas une *« matière dominante »*.

Cinq heures « seulement »

Un de ses collègues bordelais pense que le ministre se prépare à répéter l'erreur qui existe entre les actuelles terminales D *« trop d'enseignement général, pas assez de biologie ou de physique-chimie »*, en soulignant que les horaires de ces classes comportent trois heures et demie d'histoire et géographie et *« seulement »* cinq de physique-chimie.

« Nous sommes demandeurs d'une section qui attire les jeunes passionnés par les sciences expérimentales et qui leur offre des débouchés intéressants », résume une enseignante du Midi. Elle avoue se battre depuis des années pour rendre sa discipline plus attractive à des jeunes qui, selon elle, n'ont pas été séduits par la physique telle qu'on l'enseigne dans les collèges. Ses victoires sont modestes : quelques bacheliers plus motivés pour les études supérieures et la création, dans son lycée, d'une option pour les élèves de terminale A, où des jeunes des sections de musique viennent s'initier à l'acoustique. *« Ils sont passionnés, et nous travaillons beaucoup »*, observe-t-elle.

Question de méthode

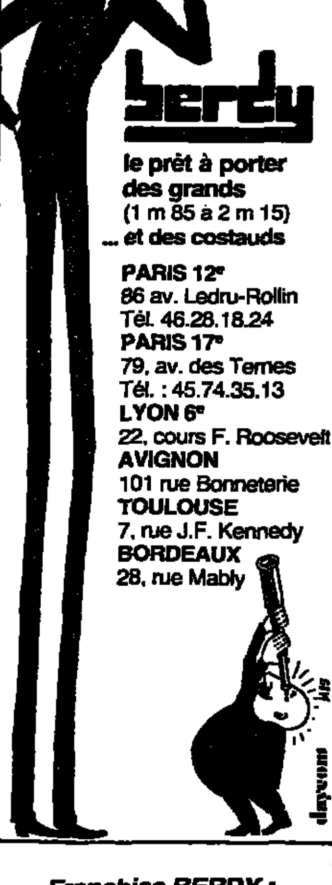
Les physiciens réclament une diversification des programmes en fonction des classes. La méthode adoptée jusqu'à maintenant, qui consiste *« à bâtir le programme D par amputation du programme C, n'est pas logique »*, explique M. Alain Touren, président de l'association. Il préconise une concertation avec l'inspection générale pour rénover l'enseignement de la physique en liaison avec le développement de la recherche.

Selon lui, le programme du baccalauréat ne doit pas être défini uniquement en fonction des connaissances requises pour se présenter à l'Ecole polytechnique. La physique et la chimie sont des sciences indispensables aux élèves, car elle, apportent *« une façon spécifique de raisonner, accompagnée d'applications pratiques »*. Mais que devient cette ambition dans les collèges où les salles de travaux pratiques prévues pour vingt-quatre élèves doivent en accueillir vingt-huit ou trente ? *« Nous apparaissons trop souvent aux élèves comme les enseignants d'une matière inutile »*, regrette M. Chadalic, professeur à Poitiers.

Un constat qui, d'après quelques physiciens, influence la diminution du nombre des candidats aux concours de recrutement. *« Lors de la dernière session du CAPES,* explique le président de l'association, *pour six cents postes à pourvoir dans notre discipline, il y avait six cent quatorze candidats, conséquence : à peine la moitié des postes ont été pourvus. »*

SERGE BOLLOCH.

(1) L'Union des physiciens rassemble douze mille professeurs de physique-chimie qui enseignent dans les collèges et les lycées.





ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	114,00	135,20
DEMANDES D'EMPLOI	34,00	40,32
IMMOBILIER	76,00	90,13
AUTOMOBILES	76,00	90,13
AGENDA	76,00	90,13
PROP. COMM. CAPITAUX	224,00	265,66

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	65,00	77,09
DEMANDES D'EMPLOI	19,00	22,53
IMMOBILIER	50,00	59,30
AUTOMOBILES	50,00	59,30
AGENDA	50,00	59,30

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

SICOVAM - PARIS 8e

Nous sommes une société spécialisée dans les valeurs mobilières pour le compte d'intermédiaires financiers. Équipée d'IBM 43 81, nous recrutons

UN SPÉCIALISTE SYSTÈME

Ce poste conviendrait à un jeune informaticien de gestion (COBOL) de formation DUT-MIAGE informatique ou équivalent, possédant une expérience de 2 à 3 ans sur 43 XX sous DOS/VSE CICS VTAM et souhaitant travailler dans un environnement formateur.

Emploi stable, avantages sociaux.

J.-C. BEY vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (plus photo) au 52 Av. des Champs-Elysées, 75008 Paris

bleu

CABINET D'AUDIT ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

recherche d'urgence

RÉVISEURS

ayant au moins 2 ans d'expérience formation supérieure + DECS

Envoyer c.v. et photo à GDV
114, avenue Charles-de-Gaulle
92522 Neuilly-sur-Seine.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE recherche pour PARIS

FISCALISTE

ENI ou DESS FISCALITÉ expérience de cabinet

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à C. KRAEMER 88, rue d'Angoulême 91100 CORBEIL - ESSONNES qui fera suivre.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE EN FORTE EXPANSION recherche

Médecin « chef de produit »

- *Chargé d'une spécialité située parmi les leaders de sa classe thérapeutique.*
- *Rattaché à notre Direction du Marketing, il devra élaborer et mettre en œuvre (avec la collaboration de son assistant) le plan promotionnel du produit.*
- *Dynamique et créatif, il a le sens de la communication, un réel besoin de responsabilités et recherche une rémunération motivante.*
- *Agé d'environ 30 ans, il possède de préférence une expérience de 2 ou 3 ans dans l'industrie pharmaceutique et dans une fonction similaire.*

Ce poste est à pourvoir en région parisienne.

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite + C.V. + photo récente + prétentions) à : Mme THION M.
4, rue Jacques Salomon - 78210 SAINT CYR L'ECOLE.

Pierre Lichau S.A.

LA BANQUE HERVET

renforce ses équipes d'exploitation et recherche

3 EXPLOITANTS

Classe V, VI

pour leur confier le développement et la gestion d'un portefeuille d'entreprises

Ces postes basés en province font appel à une expérience d'au moins 3 années fortement orientée vers la prospection commerciale et soutenue par une formation de base supérieure ou bancaire.

Vous appréciez votre autonomie, mais vous aimez travailler en équipe et savez favoriser la communication et les échanges.
Votre évolution de carrière est liée aux performances professionnelles et aux qualités humaines que vous développerez dans cette fonction.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions) à la Direction des Relations Sociales et du Personnel de la Banque Hervet, Centre Administratif de Fussy, B.P. 126, 18003 BOURGES CEDEX.



DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE COMMERCIAL - 36 ANS

Diplômé ESC Reims

recherche poste

ADJOINT DIRECTION COMMERCIALE ou RESPONSABLE ADMINISTRATION

France Export.
Basé sur PARIS NORD.

Ecrire s/nº 6822, LE MONDE Pub., Service Annonces Classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

INGÉNIEUR DE PROJET, 33 ans, DUT électronicien, anglais courant, 10 ans d'expérience étranger (2 ans Chine), en charge de projets spécifiques à l'exploration pétrolière, installation et maintenance instruments de mesure divers (digital 8 analog), très bonne connaissance Asie, CHERCHE nouvelle position étranger. Libre de suite. (BCO/MS 733)

INGÉNIEUR TOPOGRAPHE sortant Canada, 33 ans, bilingue (français, anglais), ayant 6 ans d'expérience dans bureau d'études, entreprise et compagnie pétrolière, CHERCHE emploi dans bureau d'études ou entreprise privée en Afrique, Comores, Mayotte, Moyen-Orient, la Réunion. (BCO/MS 734)

ASSISTANTE EXPORT, 27 ans, licence d'anglais, BTS commerce international, connaissance allemand, espagnol, traitement de texte, dactylo, télex, 2 ans d'expérience enseignante aux USA, grande disponibilité, CHERCHE emploi à responsabilité dans service export France/étranger. (BCO/MS 735)

INGÉNIEUR AGRONOME, 44 ans, docteur sciences agronomiques, 4 ans enseignant nutrition, santé publique en école supérieure, 13 ans d'expérience professionnelle : création, aménagement, entretien, protection espaces verts en France, bonnes connaissances pays en voie de développement, allemand, anglais, espagnol, CHERCHE situation similaire ou industrie agro-alimentaire /France-étranger. (BCO/MS 736)



ECRIRE OU TELEPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.

MANAGER P.M.E.

Formation supérieure (Ing. + Gest.)
15 ans expérience Chef entreprise
dans
- Industrie équipement et bâtiment ;
- Services ;
- Ingénierie.

RECHERCHE

DIRECTION FRANCE OU ÉTRANGER

Ecrire sous nº 6.809, *le Monde* Pub., Service Annonces Classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

J.F. 21 ans, bilingue, anglais, espagnol, niveau BTS tourisme, option produits de vente, connaissances informatique, divers stages pratiques étudie toute proposition sérieuse. Ecr. s/nº 6.823 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

FEMME 38 ANS
COMPTABLE EXPÉRIMENTÉE
13 ans expérience, comptabilité bilan inclus, déclarations, paies, trésorerie, budget, situations mensuelles cherche poste responsable ou adjointe au chef comptable dans grande entreprise Madame ROUET. 39-94-39-12.

PUBLICITÉ PRESSE ÉDITION
F. Large exp. : planning, fab. Relations avec annonceurs, fab., photograveurs, imprimeurs. Gestion dossiers. Etudierait ttes propositions : services publicité, exécution publicité presse, fabrication, production, etc. Ecr. s/nº 6.828 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JEUNE FEMME CADRE SERVICE JURIDIQUE
Maîtrise Droit des affaires, 25 ans, dynamique et volontaire. Anglais commercial et juridique (lu-écrit-parlé). Après avoir effectué séjour à l'étranger + différents stages dans importantes entreprises en France, étudierait toutes propositions POSTE STABLE dans Service juridique offrant possibilités d'évolution. Accepte formation complémentaire. Ecrire nº 18.550 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75001 Paris qui transmettra.

Secrétaire exp. édition rech. poste stable responsabilités, libre tout de suite. 48-54-99-05.

J.F., 31 ans, parlant allemand, espagnol, italien, russe, tchèque, cherche emploi interprète, hôtesse, réceptionniste hôtel, etc. T. 48-81-57-43, ap. 20 h.

GESTIONNAIRE DE PETITS SYSTÈMES INFORMATISÉS BAC TECHNICIEN G+1
- Analyse-programmation (Basic-Cobol)
- Logiciels : dbase, tableur, gestion fichiers, traitement textes.
- Comptabilité, gestion.
- Secrétariat, bureautique.

Etudierait toutes propositions.
Mobilité géographique.
CRB, Mme LE GALL
10, place J.-B. Daviais
44400 REZÉ
T. 40 05-11-90 - 40 75-93-94.

J.F. 19 ans, ayant BEP compta-informatique, cher. emploi dans bureau. Tél. :43-00-51-83.

J.H. ch. place garde du corps et chauffeur, bon phys., trilingue, expér. armes, permis internat. Tél. : (4) 644-85-05.

J.F., 30 ans, BTS secrétariat de direction, 10 ans expérience, contentieux, cherche emploi Paris-Est ou 93. Libre 1986. Mme Françoise TRICARD 8 ter, rue Marcel Douret 93250 Villemomble.

J.F. 27 ans cherche emploi stable secrétariat, saisie écran, exp. 5 ans. Disponible de suite. Tél. : 907-03-83 ou écrire à Mme Z. OULDAMOU, 27, rue Morand, 75011 PARIS.

44 ans, diplômé arts-déco, 2 ans droit marketing, gest., 10 ans resp. cciale, ht niveau, négociant Fr./étr. encadrement, force de vente, bil. angl.-esp., ch. poste resp.cciale. J.-P. Chevallet, 38, rue Guynemer, 75006 Paris. Tél. 42-22-55-88

capitaux propositions commerciales

Cherche partenaire pour mettre en œuvre un grand projet dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage à l'étranger. Ecrire s/nº 6828 *le Monde* pub, service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 291.09, PARIS

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée. FRANCE CARRIÈRES (C 16). B.P. 402-09 PARIS.

Guide international d'adresses pour chercher un emploi à l'étranger. Informations de sources publiques et privées. Documentation gratuite sur guide : INTERNATIONAL/DIFFUSION (Editions), code LM - B.P. 30 76310 - SAINTE-ADRESSE.

Groupe, activité « Devlt. com. et ind. des entr. » rech. un expert fiscal + un expert financier + un spécialiste en market. dés. intervenir en partic. sur nomb. dossiers ponctuels. Forme lib., prise particip. 5 % possible. Droit d'entrée exigé. Réf. sérieuses. Discret. assurée. Ecr. à DIDA BP 123, 66140 CANET qui transm.

représentation demandes

REPRÉSENTANTE
55 ans, sérieuses références, cherche place stable, V.R.P., exclusive, région parisienne. Ecr. s./nº 6825 *le Monde* pub, services annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt
PALAIS-ROYAL, RARE 90 m², dble liv. + chbre + chbre service. 1.300.000 F. Téléphone : 43-25-48-82.

5e arrdt
MOUFFETARD duplex, séj. + 3 chbres, tt confort charme. 1.470.000 F. Téléphone : 43-25-97-16.

FACE N.-DAME gd studio refait neuf, vue sur Seine. 684.000 F. Téléphone : 43-25-97-16.

7e arrdt
BAC ST-GERMAIN, 55 m² PIED-A-TERRE DE LUXE LE POULAIN. 43-20-73-37.

8e arrdt
ST-PHILIPPE-DU-ROULE Studio + cuis. + s. de bns, 27 m² 380.000 F. Tél. 46-44-88-07.

14e arrdt
VAVIN, 3 PIÈCES
75 m², cuis., bains, calme bel imm. GARBI. 45-67-22-88.

15e arrdt
Mº DUPLEIX, 2 PCES Très bel imm., p. de taille, entrée, cuis., w.-c., bns, calme. 287.000 F. tél. 42-52-01-82.

93 Seine-Saint-Denis
Appart. 2 pièces, MONTREUIL-VILLIERS, Imm. standing, 48 m² habitables + 8 m² balcon, plein sud. 385.000 F. Tél. : 897-38-38, h. de bur.

appartements achats

RECHERCHE 1, 2, 3 P. même à rénover. 42-52-01-82.

ORPI
1re force de vente à PARIS recherche tous appartements RÉALISATION RAPIDE
ORPI - 45-89-79-73.

MICHEL BERNARD
42, AV. VICTOR-HUGO-16e
URGENT, 45-02-13-43
RECHERCHE POUR CLIENTS APPTS, HOTEL PARTICULIER BON STAND., BON QUARTIER

Recherche 1 à 2 p., PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 48-75-20-67 même le soir.

locations non meublées demandes

Paris
Pour cadres et employés BANQUE FRANÇAISE rech. appts ttes catégories, moyens et luxe, studio, villas Paris-banlieue. 45-04-04-45.

Journaliste du *Monde* cherche à louer 4 pièces dans Paris ou banlieue ouest. Ecr. s/nº 6827 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Région parisienne
Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. (1) 49-89-89-66 - 42-83-57-02.

locations meublées demandes

Paris
OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction, beaux appts de standing, 4 pièces et plus. 285-11-08.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine 75008 PARIS
rech. APPTS DE GDE CLASSE POUR CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps diplomatique et cadres de multinationales Téléphone : 45-62-78-99.

immobilier information

FRANÇAIS PROPRIÉTAIRES AU MAROC
Terrains, villas, immeubles, évaluation contentieux, négociation. Jean-François Richard, conseil financier 44, place Mohammed-V Casablanca 01 Maroc.

Informations sur différents logts à louer du studio au 6 p. de 2.000 F à 10.000 F. Egalement échanges possibles. Nous ne sommes ni agence ni marchand de listes, mais une association sans but lucratif. Tél. : A.P.P.E.L. 75, 42-60-22-30.

viagers

FONCIAL LEGASSE
VIAGERS 42-66-32-35
19, BD MALESHERBES-8e. Etude GRATUITE. Expert 46 ans d'exp. RENTE INDEXÉE.

F. CRUZ -42-66-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Conseil 48 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

maisons de campagne

10 KM CAHORS
46150 ESPERE
Particulier vend dans bourg maison de plain-pied (6 pièces dont 1 salle à manger, 4 chambres, 1 salon + salle d'eau et w.-c. + cellier) grenier aménageable, garage + pièces d'été. Terrain 500 m². Tél. M. ATGIE, GRAYSSAC, 46150 Catus. Téléphone : (65) 20-00-11.

bureaux

Locations

BUSINESS BURO
LE CENTRE D'AFFAIRES pour entreprendre à Paris DOMICILIATIONS avec secrétariat partagé
(1) 43-46-00-55.

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs démarches R.C. et R.M. SODEC SERVICE Champs-Elysées 47-23-55-47 Nation 43-41-81-81.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 293-60-50 +

DOMICILIATION 8e, 2e
Secrétariat, tél., télex. Location bureaux. Toutes démarches pour constitution de sociétés.
ACTE - 359-77-55

locaux commerciaux

Ventes

Location vente Rouen, plein centre, restaurant sur 2 niveaux, cave voûtée. Téléphone : 37-32-32-73.

fonds de commerce

Ventes

PARIS-13e. CESSION BAIL sous-sol 17 m² + boutique, 34 m² + appt 85 m². Loc. 3.000 F par mois. 115.000 F. 48-48-74-25 (16 h à 19 h).

Vds (Ariège), cse retr. fonds de comm. chauss. + stock + cordonn. S.A. Tél. : (61) 69-13-23.

l'agenda du Monde

Particuliers (demandes)

PARTICULIER ACHÈTE
MEUBLES ANCIENS même en mauvais état.
BIBELOTS-TABLEAUX
TÉL. RÉPONDEUR : 45-77-81-00.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. 43-54-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité. Médaille N.-D. de Paris. Or 2.200 F et argent.

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
MODERNES - BRILLANTS ARGENTERIE - VIEIL OR
PERRONO Joailliers-Orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin ; Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Ventes, Occasions, Echanges.

Cours

MATHÉMATIQUE-PHYSIQUE Tous niveaux par professeur expérimenté. Tél. : 45-58-11-71.

Enseignement

L'ANGLAIS EN ANGLETERRE
Notre hôtel de 100 chambres sur la mer, célèbre dans le monde entier (à 100 km de Londres) et notre école d'anglais tout aussi célèbre dans les mêmes bâtiments. 25 % DE RÉDUCTION pr les séj. de 90 jours et plus (y compris cours spéc. pour les examens de Cambridge).
REGENCY SCHOOL OF ENGLISH
Ramsgate-on-Sea, Kent (Angleterre). Tél. 843-59-12-12 Télex 96454 ou Mme Bouillon, 4, rue de la Persévérance, Eaubonne-95. Tél. : (3) 959-26-33 (soirée).
LE FRANÇAIS OU L'ANGLAIS EN FRANCE
REGENCY LANGUES
116, av. des Champs-Elysées, 75008 PARIS.
Tél. : (1) 563-17-27.- Télex ISO BUR 641605.
REGENCY SCHOOL OF ENGLISH & FRENCH
118-119, palais de la Scala, Monaco.
Tél. : (93) 50-49-00 - Télex 4 69 870 118.

Maroquinerie

Vente au prix de gros
SACS, SERVIETTES, BAGAGES VISCONTI, 5, r. M.-Lecomte 3e. 42-72-16-68. Fermé le sam.

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100 % PURE LAINE WOOLMARK
Prix posée : 99 F/m². Tél. :46-58-81-12.

Timbres

PRÈS LE LUDE (Sarthe) Particulier vend sur place collection timbres LAOS NF et oblitér. + timbres séparés. Faire offres à M. Caby, rue des Ponts, 72800 LUCHÉ-PRINGÉ.

Troisième âge

LES CÈDRES
Hôtellerie 3e âge, service personnalisé, cuisine soignée, pension complète à partir de 300 F par jour.
33, av. Louis-Aragon, 94800 VILLEJUIF. Mº Louis-Aragon. 46-38-34-14 et 47-26-89-63.

Spécialités régionales (vins)

N'ATTENDEZ PAS LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE POUR VOS COMMANDES !
MONTLOUIS AOC
Vin blanc sec, demi-sec, moelleux, méthode champenoise. Tarifs sur dem. A. CHAPEAU, 15, rue des Aitres, Husseau, 37270 MONTLOUIS-S/LOIRE. Tél. : 16 (47) 50-80-64.

Vacances Tourisme Loisirs

DRISCOLL HOUSE HOTEL
200 chambres à un lit. Demi-pension. £ 60 par semaine adultes entre 21-60 ans S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1. Téléphone : 01-703-4175.

Ski de fond et de rando, hors piste, raquettes : tous les séjours aux PYRÉNÉES en une broch. grat. : CIMES, B.P. 88, 09200 St-Girons. (61) 66-40-10.

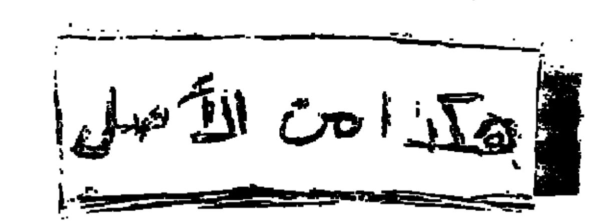
SKI DE FOND HAUT-JURA A 3 HEURES DE PARIS EN TGV Yves et Liliane accueillent leurs hôtes dans une ancienne ferme du XVIIe siècle confortablement rénovée avec 5 chambres et 5 salles de bains, cuisine mijotée et pain maison cuit au feu de bois. Accueil limité à 12 personnes, ambiance chaleureuse, calme et reposante autour de la grande table d'hôtes. Prix par pers./sem. : de 1 850 F à 2 200 F selon période, comprenant : pension complète + vin + matériel ski + accompagnement. Ecr. LE CRÊT-L'AGNEAU, 25650 MONTBENOIT ou téléph. : 16 (81) 38-12-51.

CARROZ-D'ARACHES (Haute-Savoie)
Reliés Flaine-Samoëns (250 km de pistes). Studio 4 pers., tt cft, à louer à la semaine. Tél. : 43-04-42-41.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.
Renault 18 GTS, modèle 79, très bon état. Prix Argus. Tél. : 30-71-18-80.





économie

REPÈRES

Dollar : 7,97 F

(Lire en première page.)

Travaux publics : le niveau de l'été 1982

Selon la dernière note de conjoncture de la Fédération nationale des travaux publics, le montant des travaux, réalisés en juillet (8,3 milliards de francs) et en août (6,9 milliards de francs) — ce dernier chiffre en hausse de 3,3 % sur août 1984, — permet aux travaux publics de retrouver le niveau d'activité qui était le leur pendant l'été 1982. Cependant, le nombre d'heures travaillées par le personnel productif depuis le début de 1985 reste inférieur de 9,5 % par rapport à la même période de 1984. En 1984, la FNTP a dénombré 5 498 entreprises ayant réalisé un chiffre d'affaires de 82,3 milliards de francs hors taxes et ayant employé près de 260 000 salariés. Pour la première fois, l'activité s'est réduite, en francs courants : le chiffre d'affaires était de 82,9 milliards de francs en 1983.

M. Giral démissionne de la vice-présidence du CNPF

M. Jean-Louis Giral, président de la Fédération nationale des travaux publics et vice-président du CNPF, vient de démissionner de cette dernière fonction. Il entend ainsi protester contre l'absence de concertation à l'intérieur de l'organisation patronale, notamment sur le « programme économique » présenté la semaine dernière par le CNPF (*le Monde* du 23 octobre) et que M. Giral juge *« incomplet et confus »*.

En fait, la démission de M. Giral — qui continuera de représenter sa fédération au sein du conseil exécutif — illustre de façon spectaculaire le différend qui oppose M. Gattaz à plusieurs présidents de grandes fédérations sur la stratégie à suivre à l'approche des élections de mars 1986. Beaucoup d'entre eux — au premier rang desquels M. Giral — jugent en effet le président du CNPF *« politiquement mou »*.

TRANSPORTS

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'IATA

Les compagnies aériennes s'attendent à une année 1986 difficile

De notre envoyé spécial

Hambourg. — Curieuse assemblée générale annuelle de l'Association du transport aérien international (IATA), qui rassemble cent quarante compagnies aériennes ! Cette assemblée, qui s'est réunie du 28 au 30 octobre à Hambourg (RFA), a pu constater qu'en 1985 les comptes du transport aérien international seraient positifs : 100 millions de dollars (800 millions de francs) après les 500 millions de dollars (4 milliards de francs) engrangés en 1984. En revanche, l'annonce par le comité des finances de l'IATA que l'année 1986 serait déficitaire n'a pas provoqué la moindre discussion...

Le retour à la rentabilité en 1984, après quatre années de pertes, a été le fruit d'efforts remarquables pour maîtriser les coûts d'exploitation, qui ont diminué, par exemple, en 1984, de 3,7 %. Les entreprises ont réduit leurs dépenses dans presque tous les domaines : redevances d'atterrissage (moins 11 %), redevances de route (moins 8,1 %), salaires du personnel navigant technique (moins 7 %), carburants et lubrifiants (moins 6 %), frais de vente et de promotion (moins 5,6 %) ; frais généraux et administratifs (moins 3,8 %), frais d'entretien et de révision (moins 2,4 %), frais d'escale (moins 1,9 %). Les seuls postes en hausse sont les salaires des hôtesses et des stewards et des services aux passagers (plus 1,8 %) et surtout les assurances, les amortissements et les frais de location d'avions (plus 5,5 %).

Les bons résultats des exercices 1984 et 1985 (600 millions de dollars de bénéfice cumulé) ne doivent pas faire illusion. Après 6,2 milliards de dollars perdus de 1979 à 1983, ces excédents ne permettent pas aux compagnies aériennes de rattraper leur retard financier. Ils dissimulent la situation très contrastée des entreprises : en 1984, une moitié des cent quatre-vingt-quatre membres de l'IATA a certes gagné 1,7 milliard de dollars, mais l'autre moitié a enregistré un déficit de 1,2 milliard de dollars.

Cette médiocre rentabilité est catastrophique au regard des besoins de financement. D'ici à 1993, les compagnies devront acheter quatre mille avions, si l'on en croit les études, ce qui veut dire des immobilisations comprises entre 150 et 200 milliards de dollars. En comparaison, les 100 millions de dollars de bénéfice (le prix d'un Boeing-747) réalisés en 1985 font pauvre figure. Pour effectuer ces investissements, le pourcentage des bénéfices rapporté aux recettes devrait atteindre 7,5 à 8 %. Or, il serait, cette année, inférieur à 1 %.

Irréalisme

Si le long terme se présente mal, on ne peut pas dire que l'horizon immédiat soit dégagé. Il ne faut plus attendre de résultats spectaculaires du côté des coûts d'exploitation. Les compressions de personnel ne peuvent plus être poursuivies au rythme actuel, pas plus que le blocage des rémunérations. Les nouveaux avions, moins gourmands en carburant et moins onéreux en personnel, sont entrés en service. Les appareils gros porteurs ont atteint leur « pénétration maximum » sur les routes les plus fréquentées. Quant au taux de croissance du trafic, qui était de 10 % en 1984, il est revenu à 6 % cette année et devrait se maintenir à ce niveau en 1986.

Les compagnies ne semblent pas avoir anticipé ce mouvement. Satisfaites des résultats de leur politique de rationalisation, elles ont décidé d'augmenter leur capacité de transport d'une façon irréaliste, soit 8 % en 1986. On retrouve là un travers du transport aérien international et une lacune de l'IATA. Après chaque période de crise, les transporteurs cèdent à l'euphorie d'un équilibre retrouvé. Ils extrapolent les tendances favorables d'une ou de deux années. Ils se lancent dans une politique de développement de leur capacité. Seraient-ils quelques-uns à faire ce pari que le marché pourrait peut-être absorber les nouveaux avions mis en ligne. Mais, comme ils se précipitent tous en même temps sur le même créneau, ils saturent le marché et font tomber le coefficient de remplissage de leurs appareils. Rappelons qu'en 1984 le coefficient moyen des compagnies membres de l'IATA s'est élevé au pourcentage record de 62 %. En 1986, le coefficient qui marque le seuil de rentabilité sera de 61 %.

Les prévisions *« exagérément optimistes »* des membres de l'IATA auront pour conséquence un déficit compris en 1986 entre 200 millions et 1 milliard de dollars.

La seule parade à cette dégradation serait une amélioration des recettes. Elle semble hors de portée car la baisse relative du prix du billet d'avion se poursuivra sous l'effet de la concurrence qui fait rage entre les transporteurs. M. Heinz Ruhnau, président du conseil d'administration de la compagnie allemande Lufthansa et président sortant de l'IATA, a illustré cette tendance à la baisse en ces termes : *« Si nous prenons l'année 1960 comme base, le tarif aérien en classe économique de Francfort à New-York a augmenté de 58 %, pendant que l'indice du coût de la vie en République fédérale d'Allemagne augmentait de 148 %. »*

Selon toute vraisemblance, cette évolution se traduira par des dépôts de bilan parmi les compagnies privées et par des subventions accrues des gouvernements aux compagnies publiques.

ALAIN FAUJAS.

AGRICULTURE

Le Conseil régional de Bretagne crée un fonds de modernisation de la production laitière

Le conseil régional de Bretagne a décidé lundi 28 octobre de créer un Fonds régional de modernisation de la production laitière doté de 18 9,2 millions de francs. Une somme de 12,6 millions de francs (région : 9,6 millions de francs ; département : 3 millions de francs) sera affectée aux primes de cessation d'activité laitière, tandis que l'apport de l'Etat (6,6 millions de francs) sera consacré au financement de la recherche technologique laitière, à l'expérimentation en vue de la diminution des coûts de production et à la recherche en pathologie animale. L'intervention financière du conseil régional de Bretagne pour que tous les candidats à la cessation d'activité puissent obtenir satisfaction doit permettre en année pleine de libérer 18 000 tonnes dont près de 6 000 tonnes lors de la campagne en cours qui s'achèvera le 31 mars 1986.

Ces quantités libérées seront affectées aux jeunes agriculteurs qui produisent moins de 200 000 litres, avec l'ordre de priorité suivant : installation entre le 1er juin 1984 et le 31 mars 1985, installation entre le 1er avril 1983 et le 31 mars 1984, et enfin, installation entre le 1er avril 1985 et le 31 mars 1986. — *(Corresp.)*

RÉGIONS

LE MIDI ET L'ÉLARGISSEMENT DE LA CEE

L'or des PIM

Les cinq régions méridionales (Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Aquitaine) auxquelles il faut ajouter les départements de la Drôme et de l'Ardèche se livrent actuellement à une course de vitesse pour mettre au point leurs programmes intégrés méditerranéens, connus désormais par les spécialistes sous le sigle familier de PIM. Il faut que ces programmes de développement économique relatifs à l'agriculture, la pêche, l'hydraulique, l'artisanat, l'énergie, le tourisme, l'industrie soient présentés à la Commission de Bruxelles avant la fin de l'année. Auparavant, ils auront dû être approuvés par le gouvernement, ce qui promet quelques navettes entre Ajaccio ou Toulouse et Paris et Bruxelles.

L'enjeu est important, avec à la clé plusieurs milliards de francs. Les PIM ont été « inventés » le 29 mars 1985 lors du conseil européen qui donna le feu vert à l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE. En contrepartie du « choc » que les pays méditerranéens risquaient de subir avec l'élargissement, trois pays, la Grèce, l'Italie et la France, obtinrent de leurs partenaires et de la Commission l'engagement de recevoir des crédits additionnels destinés à renforcer les structures économiques des régions les plus directement concernées.

Aller vite

A partir de 1986 et pendant sept ans, 4,1 milliards d'ECU (1) seront réservés pour ces PIM, non comprise une enveloppe spéciale de prêts de la Banque européenne d'investissement (BEI). Sur ce total, la Grèce aura 2 milliards, la France et l'Italie se répartissant le solde.

A priori, aucune clé précise n'a été fixée pour le partage entre Rome et Paris, la Commission (qui dispose pour apprécier et financer ces programmes de pouvoirs quasi absolus) décidant au cas par cas en fonction de l'intérêt intrinsèque des dossiers qui lui seront présentés. Mais les autorités françaises ont adopté comme hypothèse de travail une répartition à 50/50. En conséquence, Paris peut espérer, globalement, recevoir de Bruxelles une somme de 1 milliard de francs pendant sept ans pour les cinq régions et les deux départements. Il faut aller vite, et la France a d'ailleurs déjà pris quelque avance sur les deux autres pays méditerranéens.

« *Cette enveloppe n'est sans doute pas la panacée* », remarque M. Jean-Paul Proust, préfet, nommé en juin dernier par le gouvernement pour coordonner la préparation des PIM français. « *Mais la masse financière est tout de même importante si on la compare, par exemple, aux crédits qu'au titre des contrats de plan 1984-1988 l'Etat – avec 1,6 milliard de francs par an et les cinq régions avec 0,9 milliard – va engager.* »

Planification originale

La France veut aussi que cette procédure des PIM soit l'occasion de démontrer que la décentralisation (c'est-à-dire plus de pouvoirs pour les élus) et la déconcentration (plus de pouvoirs pour les préfets au détriment des administrations parisiennes) ne sont pas des vains mots. Conseils régionaux (ou généraux dans la Drôme et l'Ardèche), commissaires de la République, services administratifs parisiens, représentés par M. Proust, et fonctionnaires de Bruxelles sont donc appelés pour la première fois à coopérer – avec tout ce que ce terme recouvre de réunions, confrontations, compromis – dans une opération originale de planification franco-communautaire.

« *C'est, de ce point de vue, une opération-test*, explique M. Proust, *plus complexe encore que les contrats de plan de l'an passé. Et il faut la mener rondement.* » C'est aussi l'occasion d'utiliser plus efficacement les crédits des trois fonds européens, Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA), mais surtout Fonds européen de développement régional (FEDER) et Fonds social européen (FSE), dont les paiements empruntent souvent des chemins compliqués pour arriver à leurs derniers destinataires.

Chaque région et chaque département concernés ont élaboré en septembre à la hâte une « esquisse » de PIM. Les hauts fonctionnaires de la Commission (avec à chaque fois un membre du cabinet de M. Jacques Delors) parcourent successivement depuis la mi-septembre les régions pour se rendre compte sur place de l'intérêt des projets proposés : confrontation, explication, sélection des programmes, affinement des critères. Les 12 et 13 novembre, les fonctionnaires européens iront en Corse et, les 14 et 15 novembre, ils mettront un terme à leur tour du sud de la France, en s'arrêtant dans l'Ardèche et dans la Drôme. A chaque voyage, ils disent aux élus et aux préfets ce qu'ils pensent de leur copie, ce qu'on pourra en retenir et ce qui n'a aucune chance d'être accepté.

Les documents devront être prêts dans leur version définitive vers le 15 décembre – assortis d'un plan de financement, – puis recevoir l'agrément officiel du gouvernement et être adressés à Bruxelles. C'est alors que la Commission examinera les projets un par un, les approuvera ou les rejettera et leur affectera un taux de subvention. Les mieux préparés et ceux qui dégageront le consensus le plus large auront le plus de chances d'être retenus en priorité. La question est de savoir si la Commission se prononcera sur leur contenu avant ou après le 16 mars 1986...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Un ECU = 6,75 F.

AUTOMOBILE

L'ENTRÉE DE L'ESPAGNE DANS LE MARCHÉ COMMUN

Attirer les constructeurs étrangers

De notre correspondant

Madrid. – Onzième puissance économique mondiale, l'Espagne est un gros producteur automobile. Ce fut même le premier exportateur mondial en 1984, proportionnellement à sa production. Malgré tout, à la veille du « choc » industriel que représentera l'entrée dans le Marché commun, les autorités de la Péninsule se hâtent de « gonfler un peu la cylindrée » de leur industrie automobile en ouvrant plus largement les portes aux constructeurs étrangers.

Pour ce faire, Madrid a élaboré il y a plusieurs mois un plan gouvernemental pour convaincre de grandes firmes étrangères, principalement françaises et nord-américaines, de renforcer leur présence en Espagne en échange de subventions et de crédits à des taux relativement bas.

Le premier résultat de ce plan a été enregistré le 23 octobre dernier avec la signature d'un accord avec Renault. Renault et sa filiale Renault-Véhicules industriels (RVI) s'engagent à investir environ 50 milliards de pesetas (2,5 milliards de francs) sur la période 1985-1987.

L'Etat espagnol participera à concurrence de 2 milliards de pesetas, en subventions, au programme de modernisation de Renault Espagne : robotisation, informatisation de la production et de la gestion. Ce plan prévoit une production annuelle minimale de 265 000 véhicules jusqu'en 1987 et la suppression de 2 500 emplois sur un peu moins de 22 000.

Pour Peugeot-Talbot, le plan prévoit un apport espagnol de plus de 17 milliards de pesetas, en subventions (3,6 milliards) et en crédits (13,5). Les négociations avec Talbot ont été nettement ralenties dernièrement du fait du refus de la direction d'associer le comité d'entreprise aux discussions avec le ministère de l'industrie. En cas d'accord, Peugeot-Talbot s'engagerait à supprimer quelque 2 500 postes de travail sur un peu moins de 9 000.

Le plan discuté avec Citroën est à peu près identique dans ses grandes lignes.

Il paraît probable que en renforçant leurs positions espagnoles, les filiales des constructeurs français entendent se mettre à l'abri autant que faire se peut des soubresauts financiers, sociaux et syndicaux de leurs maisons mères.

Côté américain, c'est à Ford et à General Motors que le plan propose d'accroître leur part du marché espagnol et, partant, du marché européen. En effet, si Ford signe avec le ministère de l'industrie un plan d'investissement de 84 milliards de pesetas, son usine d'Almusafes (près de Valence) deviendra sa plus importante usine en Europe. Un scénario de rechange prévoit 25 milliards de pesetas d'investissement, ce qui permettrait de maintenir la production à son niveau actuel (253 054 véhicules en 1984). Au ministère de l'industrie, sans doute échaudé par la récente rupture des négociations Fiat-Ford, on reste néanmoins encore prudent sur le choix final de Ford qui pourrait décider d'investir son argent dans un autre pays européen que l'Espagne.

Sauvegarder le secteur public

General Motors négocie quant à lui la reprise complète de la société d'Etat ENASA (principalement les camions Pegaso). Se sentant en position de force, GM pose ses conditions et demanderait notamment le renvoi de plus de 1 500 personnes sur 9 000, ce que l'INI (Institut national de l'industrie, le holding d'Etat propriétaire) n'est pas prêt à accepter, sans doute conscient des conséquences sociales d'une telle décision imposée par des étrangers.

Le thème du maintien de l'emploi est particulièrement sensible dans le cas des négociations entre Volkswagen et SEAT. VW réclame le départ de 4 000 employés sur 23 000 environ au total.

Ces négociations, qui restent en marge du plan gouvernemental, en raison sans doute de leur dimension économique mais aussi sentimentale (malgré ses pertes énormes, SEAT est un peu à l'Espagne ce que Renault est à la France), visent à court terme à une participation de 51 % de VW dans la compagnie espagnole et à son contrôle total d'ici trois ou quatre ans.

L'Etat pris entre deux feux

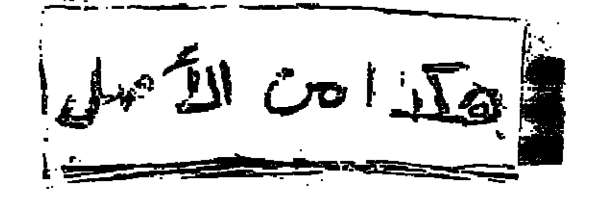
Les discussions butent sur un autre écueil de taille : Volkswagen ne veut pas éponger les 180 milliards de pesetas de dettes de SEAT, qui a encore perdu 36 milliards de pesetas en 1984.

Les syndicats réclament, quant à eux, que SEAT demeure dans le secteur public de manière à sauvegarder partiellement l'« hispanité » de la technologie propre de la compagnie.

L'Etat espagnol semble donc pris entre deux feux : s'il signe aux conditions posées par Volkswagen, il peut très vite se voir accusé par les syndicats d'avoir « bradé » la société à l'étranger et d'avoir sacrifié plusieurs milliers d'emplois sur l'autel d'une indispensable « modernisation européenne ». Si, par contre, pour sauver à tout prix SEAT, le gouvernement décidait de maintenir la compagnie dans le secteur public, comme le réclament les syndicats, il s'exposerait à conserver un canard boiteux qui a été ces dernières années l'un des plus gros pourvoyeurs de « chiffres rouges » du déficit du secteur public.

Or, pour 1986, le gouvernement socialiste de M. Felipe Gonzalez a fixé comme priorités, durant cette année électorale, la réduction du déficit public et la reprise de l'investissement privé.

(Intérim.)



هكذا من الأصل

LOGEMENT

LES AIDES EN 1986

Débudgétisation...

Les dépenses publiques en matière d'urbanisme et de logement augmenteront en 1986, si l'on en croit les sources officielles, de 9,3 % par rapport à 1985 : 52,5 milliards de francs contre 48 milliards de francs. En fait, l'augmentation inscrite au projet de budget, que l'Assemblée nationale doit examiner mercredi 30 octobre, n'est que de 2,1 % si l'on considère les dépenses ordinaires (fonctionnement et intervention) et les crédits de paiement (les dépenses en capital que l'Etat s'est engagé à payer au cours des derniers exercices et la première tranche des mesures nouvelles). Les dépenses ordinaires s'élèvent à 19,2 milliards, contre 26,9 milliards en 1985 (+ 8,4 %) et les crédits de paiement à 16 milliards contre 17,4 milliards (– 7,6 %). Il est vrai que la baisse de l'inflation permet d'envisager un prélèvement de 7,2 milliards de francs sur le fonds de réserve et de garantie des caisses d'épargne (cette ponction double presque par rapport aux 3,7 milliards récupérés en 1985). Quant aux autorisations de programme (AP), c'est la chute libre : 14 milliards au lieu de 20,5 milliards (– 31,6 %). Rappelons que l'an dernier la baisse des AP était déjà de 11,6 %.

Enfin, le montant des aides à la personne atteint 14,4 milliards (+ 10,2 %) dont 8,4 milliards pour la seule APL (aide personnalisée au logement), en progression de 29,8 %. Pourtant, en juillet dernier, la revalorisation de cette aide, née de la réforme du financement du logement de 1977, n'a pas été tout à fait ce qu'elle aurait dû être, ajoutant aux soucis financiers des familles endettées.

Cinq raisons

En tout, l'Etat aidera en 1986 à la mise en chantier de 70 000 logements locatifs et de 310 000 logements en accession à la propriété (100 000 prêts à l'accession à la propriété ou PAP et 210 000 prêts conventionnés ou PC). Soit autant qu'en 1985, mais avec une baisse de plus de 30 % de l'enveloppe budgétaire nouvelle. Comment est-ce possible ?

1) Le budget prévoit 60 000 prêts locatifs aidés (PLA) et 10 000 PLA supplémentaires (décidés lors du conseil des ministres du 18 septembre) qui seront financés, dit-on, par des reports de crédits PAP non utilisés.

2) L'Etat ne fournira plus au logement locatif social que les traditionnels 20 % de subvention par logement, les bonifications d'intérêt (12 %) étant fournis par la Caisse des dépôts et consignations, qui gère directement, maintenant, les prêts aux organismes d'HLM.

3) L'amélioration du logement social (la PALULOS) et les prêts à l'amélioration de l'habitat pour les propriétaires privés (2,3 milliards de francs) seront rendus possibles grâce à la cinquième tranche du Fonds spécial de grands travaux (FSGT).

4) Les prêts conventionnés coûtent moins cher au budget que les PAP puisqu'ils ne comprennent aucune aide à la pierre, mais ouvrent seulement droit à l'APL. C'est le réseau bancaire qui fournira une part croissante des crédits.

5) Pour financer l'APL, qui décidément « s'envole », on doublera le taux de la cotisation des entreprises au Fonds national d'aide au logement, qui passera de 0,1 % à 0,2 % des salaires : on en attend 1 milliard de francs. Quant au « 1 % logement » – contribution des employeurs à l'effort de construction – qui n'était déjà plus que de 0,9 % des salaires, il sera ramené à 0,8 %. Une mesure qui fait « hurler » aussi bien le CNPF que les syndicats ouvriers (qui gèrent ensemble ces fonds). Mais l'Assemblée nationale ne devrait discuter de cette dernière mesure que le 14 novembre (article 71 de la loi de finances générale).

Débudgétisation. Voilà le mot qui convient. Certes, la nation contribuera à aider en 1986 la mise en chantier d'autant de logements que par le passé. Mais dans les prévisions pour 1986, on remplace des ressources sûres (le budget) par des ressources beaucoup plus fragiles. En effet, la Caisse des dépôts et consignations enregistre avec inquiétude la baisse des sommes collectées sur le livret A des caisses d'épargne. D'autre part, rien ne dit que les tranches du FSGT continueront à se succéder au même rythme. Enfin, l'enthousiasme quelque peu forcé et tout relatif des banques pour les prêts conventionnés peut se refroidir...

Le logement fait partie des investissements structurels d'une nation. Il semble qu'on veuille le livrer aux fluctuations de la conjoncture.

JOSÉE DOYÈRE.

FAITS ET CHIFFRES

Étranger

JAPON

● **Baisse de la production industrielle en septembre.** – La production industrielle japonaise a baissé de 1,1 % en septembre par rapport à août, la seconde baisse mensuelle consécutive – moins 1,3 % en août par rapport à juillet – a annoncé le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI). La baisse du mois de septembre – en données corrigées des variations saisonnières – est essentiellement due à celle du secteur des matériels électriques (moins 4,3 %). Cependant, le niveau de production en septembre est en hausse de 3,5 % par rapport à septembre 1984. Le MITI prévoit que le niveau de la production industrielle va continuer à fluctuer, avec une hausse prévisible de 3,1 % en octobre, et une nouvelle chute de 1,3 % en novembre. – *(AFP.)*

Transports

● **Baptême de l'*Atlantic-Cartier* au Havre.** – Le cargo *Atlantic-Cartier*, dernier né des navires de la Compagnie générale maritime, a été baptisé le 25 octobre au Havre. Construit par les Chantiers Normed de Dunkerque, ce navire est intégré dans le consortium européen Atlantic Conteneurs Lines (ACL), qui, outre l'armement français CGM avec 22,2 % des parts, regroupe des armateurs britanniques et suédois, qui exploitent cinq navires identiques sur l'Atlantique nord. D'un prix de 385 millions de francs, l'*Atlantic-Cartier* remplace, en capacité, deux navires précédemment affectés aux lignes de l'Atlantique nord. Il permet à la fois de transporter des conteneurs, des engins roulants et remorques, ainsi que des voitures.

M. Claude Abraham, président de la CGM, a indiqué que le navire permettait d'importantes économies de combustibles puisque, avec 70 tonnes de fuel par jour, il brûle environ 100 tonnes de moins que les navires de la génération précédente.

AFFAIRES

Accord des Dix sur la libéralisation du marché de l'acier

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). – Les ministres de l'industrie de la CEE ont décidé, le 30 octobre, d'entamer le processus de libéralisation de la production européenne d'acier. A compter du 1er janvier 1986, les ronds à béton et les tôles revêtues (à l'exception de celles qui sont galvanisées) seront fabriqués sans contrôle communautaire. Pour les autres produits concernés, le système de quotas obligatoires est reconduit pour deux ans. Les Dix ont encore abouti à un accord sur le régime des aides des Etats aux entreprises pendant les trois prochaines années.

Malgré l'insistance de M. Narjes, le responsable aux affaires industrielles, il était acquis dès le début des discussions que les Dix ne souhaitaient pas aller aussi loin que le demandait la Commission de Bruxelles. La liberté de production pour le fil machine a été écartée très vite et seul le cas des tôles a fait l'objet d'un débat serré.

En réalité, la négociation s'est jouée dans la nuit du 29 au 30 octobre sur la manière de gérer les quotas à partir de l'année prochaine. La Commission dispose d'une réserve égale à 3 % des quantités contingentées (70 % environ de la production globale d'acier). Cette marge de manœuvre lui permet de modifier à sa guise les volumes attribués à chaque pays en fonction notamment de l'état du marché et des besoins des entreprises.

L'Allemagne fédérale demandait une augmentation de ses quotas en faisant valoir que ses maîtres de forges devaient être récompensés pour le sérieux et la rapidité avec lesquels ils avaient réalisé leur plan de restructuration. Cette idée de prime aux « bons élèves » n'a été appuyée que par le Danemark et le Luxembourg.

Le Royaume-Uni qui, ces dernières années, avait obtenu des contingents relativement bas en raison des difficultés de la British Steel, revendiquait aussi une révision à la hausse de ses quotas en mettant en avant l'amélioration de la demande sur le marché britannique. Devant l'opposition des autres Etats membres, aucun nouveau critère n'a été retenu. La Commission s'est toutefois engagée à attribuer des quantités supplémentaires aux entreprises qui éprouveraient de « *graves difficultés* » à honorer de nouvelles commandes. Ce qui constitue une manière de répondre favorablement aux préoccupations de Londres.

De son côté, la France voulait corriger la « dérive » de sa part traditionnelle du marché. La part française dans les livraisons totales a pu, à certains moments, enregistrer une baisse allant jusqu'à 3 %. Mme Edith Cresson, le ministre du commerce extérieur et du redéploiement industriel, a obtenu que cette diminution soit corrigée dès qu'elle dépasserait 1 % pendant deux trimestres consécutifs.

Le dossier du soutien financier aux entreprises pendant la période 1986-1988 a fait l'objet d'un dénouement rapide. L'habileté de M. Sutherland, le commissaire chargé de la concurrence, a largement contribué à l'élaboration d'un compromis. Il a fallu notamment trouver une formule qui permette aux Français de réaliser des dotations en capital pour les entreprises sans que la Commission n'ait à donner son autorisation préalable.

MARCEL SCOTTO.

ENTREPRISES

Composants : Thomson veut racheter l'américain Mostek

Le groupe nationalisé Thomson a annoncé, mardi 29 octobre, qu'il était *« en voie d'aboutir »* à un accord avec le groupe américain United Technologies pour la reprise de sa filiale Mostek, en faillite depuis le 18 octobre dernier. Thomson-Composants, *« pour renforcer ses positions commerciales et industrielles aux Etats-Unis »*, pourrait reprendre les actifs industriels, les produits et les technologies, ainsi que le réseau commercial de ce fabricant de semi-conducteurs, ajoute-t-on chez Thomson. Basée à Carrolton (Texas), Mostek (9 800 personnes avant sa fermeture), avait été achetée en 1980 par United Technologies pour 345 millions de dollars et avait reçu de ce groupe plus de 500 millions de dollars pour ses besoins de financement. Il avait enregistré des pertes de plus de 328 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 1985.

Usinor va investir 600 millions de francs dans sa cokerie de Dunkerque

Usinor va investir 600 millions de francs dans la construction à Dunkerque d'une nouvelle batterie de fours à coke, a indiqué, le 28 octobre, le groupe nationalisé. Cette nouvelle batterie de fours – qui servent à la distillation du charbon – aura une capacité de production annuelle de 650 000 tonnes. Les travaux commenceront courant 1986. La mise en production des fours, prévue pour 1988, rétablira la capacité annuelle de cockéfaction de l'usine de Dunkerque à 1,8 million de tonnes, portée ensuite à environ 2 millions de tonnes après rénovation des batteries existantes.



SOCIAL

M. Guy Métais quitte l'AFPA

A l'occasion d'un bureau extraordinaire de l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes), le 29 octobre, M. Guy Métais a fait savoir qu'il abandonnait ses fonctions de directeur général et qu'il acceptait les propositions qui lui avaient été faites par le groupe CGE.

D'abord chargé de mission auprès de la direction de la filiale CIT-ALCATEL, M. Métais devrait occuper, dans quelques mois, un poste de directeur général adjoint ayant vocation de suivre les relations sociales et les ressources humaines d'un ensemble employant cinquante-six mille personnes.

A la tête de l'AFPA, M. Métais pourrait être remplacé par M. Guy Matteudi, actuellement directeur-adjoint de cabinet du ministère du travail. Cette candidature devra toutefois être acceptée par les partenaires sociaux, associés à la gestion de cette institution paritaire. Une assemblée générale est prévue pour le 12 novembre.

Le capitaine change avant la tempête

Sept ans après avoir été porté à la tête de l'AFPA, M. Guy Métais quitte donc, et comme à regret, le principal organisme de formation professionnelle dont la taille même fait toujours redouter qu'il ne se transforme en une *« éducation nationale bis »*. *« Je pensais n'avoir pas terminé »*, avoue M. Métais, alors que la longueur de son mandat (1) justifie, semble-t-il, à elle seule son départ. L'AFPA vouée aux professions traditionnelles avait commencé une profonde mutation. Sous son impulsion, les centres de formation professionnelle s'étaient orientés vers d'autres qualifications, s'ouvrant notamment aux nouvelles technologies. Grâce à une pédagogie renouvelée, et à une volonté de mieux coller à l'évolution de l'activité industrielle ou artisanale, l'AFPA avait pris un virage, facilité par la signature, en 1982, d'un imposant contrat de solidarité qui avait permis le départ en préretraite de nombreux moniteurs ou enseignants.

Sollicitée de toutes parts, l'AFPA courait le risque de se disperser et, omniprésente, de devenir hégémonique. Mais il y avait encore beaucoup à faire dans le sens de la modernisation.

M. Guy Métais avait parfaitement conscience de cette situation et s'y préparait. Il devait aussi accomplir la nécessaire décentralisation d'un organisme qu'il avait d'abord contribué à centraliser pour le rendre efficace. Mais, entraîné à son tour dans le mouvement de la régionalisation qui a modifié le fonctionnement de l'« appareil » de formation professionnelle, l'AFPA, du fait de son poids et de ses réticences naturelles, s'adapte plus difficilement à ces nouvelles règles.

Est-ce quand un énorme pétrolier opère un changement de cap laborieux que l'on relève le capitaine, rodé à la manœuvre ? La question se pose d'autant plus que les prochains mois de navigation seront fatalement mouvementés. M. Guy Matteudi (2) aura à affronter une zone de tempête, sans disposer de tous les instruments, comme un vieux loup de mer. Et des écueils l'attendent déjà.

Le remplacement de M. Métais, annoncé et prévu depuis longtemps, au point de devenir un embarrassant feuilleton, intervient au plus mauvais moment. Il a sans doute perdu de son intérêt, même pour M. Michel Delebarre, qui y était très attaché. On peut même se demander, après des relèves dans la continuité à l'UNEDIC et à la délégation à l'emploi, ce qui a bien pu contraindre au départ de M. Métais et à son remplacement par M. Matteudi. L'un et l'autre offre les mêmes états de service, aime-t-on à souligner.

ALAIN LEBAUBE.

(1) M. Métais avait auparavant dirigé l'ANPE et l'Association pour le développement de l'éducation permanente (ADEP). Inspecteur général des PTT, il avait travaillé avec MM. Chaban-Delmas et Delors.

(2) M. Matteudi, inspecteur général de l'éducation nationale, a été auparavant directeur de cabinet de M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle.

Selon le CNPF

125 000 CONTRATS JEUNES-ENTREPRISES A LA FIN OCTOBRE

C'est pratiquement un bulletin de victoire qu'à publié le CNPF, le 29 octobre, en annonçant que, la fin de ce mois, 125 000 jeunes bénéficient de contrats jeunes-entreprises, soit un peu plus que l'objectif qu'il s'était fixé en juillet dernier. *« Ce résultat très encourageant témoigne de la montée en régime de l'opération emploi des jeunes »*, a souligné M. Yvon Chotard, vice-président du CNPF.

Les contrats d'initiation (76 000 en tout) sont de loin les plus nombreux, mais l'organisation patronale souhaite voir se développer les contrats de qualification qui *« illustrent le mieux la reconnaissance du rôle de l'entreprise dans le processus de formation »*. Ils exigent en revanche des moyens matériels et pédagogiques importants, ce qui peut expliquer leur retard.

En conclusion, le CNPF maintient ses engagements d'accueillir 300 000 jeunes dans les entreprises (dans le cadre de la formation en alternance) d'ici au 31 mars 1986.

● **UNEDIC : FO, la CFDT, la CGC et la CFTC justifient leurs signatures.** – Le bureau confédéral de FO, puis, plus tôt que prévu, la commission exécutive de la CFDT ont décidé de signer dès le 29 octobre le *« protocole d'accord »* sur l'assurance-chômage (*le Monde* du 30 octobre). Pour M. André Bergeron, cet accord permet de *« sauver le régime paritaire, ce qui n'est pas rien dans la période d'aujourd'hui »*, les conséquences pour les chômeurs étant *« limitées au maximum »*. Pour M. Jean-Marie Spaeth, secrétaire national de la CFDT, cet accord *« permet de mieux assurer, par une prolongation des allocations de base de deux à trois mois, les chômeurs de longue durée, cela tout en maintenant, quelle que soit la durée du chômage, les prestations versées aux salariés privés d'emploi et qui avaient les plus basses rémunérations »*. Pour la CGC, *« le syndicalisme libre en sort renforcé et la politique contractuelle confortée »*. Pour la CFTC, c'est *« un accord acceptable »* qui apporte aux salariés la *« garantie »* d'avoir *« dans les deux années à venir, un régime d'assurance-chômage plus solide »*.

ÉNERGIE

L'IRAN ET L'IRAK AUGMENTENT LEUR PRODUCTION

Vers un affaiblissement du marché pétrolier ?

En dépit des attaques incessantes de l'aviation irakienne, l'Iran a retrouvé un rythme d'exportation pétrolière soutenu, et dépasse même depuis peu, selon des sources koweïtiennes, le niveau atteint avant le raid du 19 septembre, qui avait très largement endommagé son terminal de Kharg. Après une interruption de quelques jours, les enlèvements de pétrole iranien ont progressivement repris, pour atteindre à la fin octobre près de 2 millions de barils/jour, soit environ 10 % de plus qu'au cours du troisième trimestre, confirme-t-on dans le milieux pétroliers occidentaux. La production iranienne serait ainsi remontée aux environs de 2,5 millions de barils/jour, excédant le quota qui lui a été assigné par l'OPEP (2,3 millions de barils/jour).

Téhéran serait en effet parvenu à réparer très rapidement les dégâts commis sur l'une des jetées du terminal de Kharg. La compagnie nationale a affrété de nouveaux pétroliers, de taille plus réduite, afin de faire la navette entre Kharg et l'île de Sirri, plus au sud, jusqu'ici épargnée par les attaques irakiennes, où viennent charger la majorité des bateaux étrangers. En outre, l'Iran a mis en place depuis peu une série de bouées de chargement de pétrole, plus près de ses côtes, donc plus faciles à défendre que Kharg, qui en est éloigné de 35 km. Ces nouvelles installations de fortune seraient destinées à remplacer le terminal de Kharg, au cas où l'aviation irakienne parviendrait à le mettre hors d'usage.

De son côté l'Irak a également accru ses ventes de brut, grâce aux nouvelles capacités d'exportation mises en place à partir des ports turcs et du port saoudien de Yambou, sur la mer Rouge. La production irakienne aurait atteint en octobre 1,6 million de barils/jour, soit 23 % de plus qu'il y a deux mois, et un tiers de plus que son quota OPEP. Les exportations de Bagdad dépasseraient déjà largement 1 million de barils/jour, alors que l'oléoduc reliant ses champs au réseau saoudien et à Yambou n'a pas encore atteint sa pleine capacité. Lorsque l'objectif de l'Irak sera atteint – 1,5 million de barils/jour d'exportation à la fin de l'année, – l'Arabie saoudite et le Koweït auraient décidé de cesser de vendre du brut pour le compte de leur allié, ce qui devrait diminuer leurs ventes de 300 000 barils/jour.

Ajoutée aux hausses de production observées dans les autres pays de l'OPEP, notamment en Arabie saoudite (+ 25 % en un mois) et au Nigéria (+ 18 %), la concurrence entre l'Iran et l'Irak pour élargir leurs débouchés – et se prendre des clients – a pour effet de gonfler la production globale de l'OPEP qui aurait atteint, en octobre, 17 millions de barils/jour, soit plus que le plafond de 16 millions fixé depuis le début de l'année. L'ensemble de ces dépassements laisse prévoir, d'ici à quelques semaines, selon la plupart des experts, un affaiblissement du marché du brut, très ferme depuis deux mois, à moins d'un hiver précoce et très rigoureux qui gonflerait brutalement la demande des pays occidentaux.

VÉRONIQUE MAURUS.

ÉTRANGER

SITUATION ALARMANTE EN AFRIQUE selon le Conseil économique et social

La coopération entre la CEE et les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), adhérents à la convention de Lomé, n'a pas, malgré des *« réussites incontestables »* réussi à empêcher une *« dégradation alarmante »*, dans de nombreux pays africains, de la situation alimentaire, énergétique, industrielle, financière et commerciale, est-il indiqué dans un rapport qui vient d'être présenté au Conseil économique et social par Mlle Aude Raiga, secrétaire confédéralE CFDT au secteur international.

Constatant que Lomé a eu des *« retombées positives »* sur l'économie de la France, notamment en raison de la part importante des marchés du Fonds européen de développement (FED) obtenus par des entreprises françaises, ce rapport note que la France semble avoir exercé une *« grande vigilance pour préserver au maximum les intérêts des DOM-TOM »*.

Il indique que la France devrait rechercher le *« maximum de cohérence »* entre les différentes politiques qu'elle mène, avant d'insister sur le rôle positif des organisations non gouvernementales (ONG), *« qui ne se cantonnent pas dans les actes humanitaires, mais abordent de plus en plus le terrain économique et financier »*.

LES CRÉANCES SUR LE PÉROU « DÉCLASSÉES » AUX ÉTATS-UNIS

Les banques américaines vont devoir constituer des réserves représentant 15 % des dettes du Pérou, a décidé, la semaine passée, une agence fédérale de contrôle des banques. Cette obligation résulte du classement, par l'*Interagency Country Exposure Review Committee*, des créances du Pérou comme *« valeurs détériorées »*. Selon les milieux bancaires, le Pérou n'a pas effectué de paiements d'intérêts depuis le mois de juin dernier, et ses retards de paiements envers ses quelques trois cents banques créditrices du monde entier représentent aujourd'hui 250 millions de dollars.

La décision des autorités bancaires fédérales pourrait compliquer le succès du plan Baker, demandant aux banques commerciales d'augmenter de 20 milliards de dollars sur trois ans leurs crédits nouveaux aux pays les plus endettés. Les milieux financiers internationaux soulignent, en effet, que les banques privées ont peu de chances d'accroître leurs engagements aux pays d'Amérique latine si elles sont en même temps pénalisées pour les crédits accordés à certains de ces pays. Sont déjà sur la liste faisant obligation aux banques de constituer des réserves : la Pologne, le Soudan, le Zaïre, le Nicaragua et la Bolivie. Sur le Pérou, les banques américaines détiennent 2,5 milliards de dollars des 14 milliards de dollars des créances totales. – *(AFP.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Au 30 juin 1985, le produit des activités courantes s'élevait à 701,7 millions pour GERLAND et à 1 076,9 millions pour le groupe, contre respectivement 623,3 millions et 1 040,4 millions au 30 juin 1984.

Les résultats avant impôt mais après amortissements et provisions étaient de 0,3 million pour GERLAND et 7,7 millions pour le groupe, contre respectivement 4,4 millions et 20,4 millions au 30 juin 1984.

Les résultats ci-dessus tiennent compte d'amortissements nettement plus importants que l'an dernier (38,9 millions contre 32,3 millions) pour le groupe.

La dégradation ainsi constatée s'explique principalement par la période de grands froids du début d'année, qui a affecté toutes les activités du groupe et ralenti sensiblement le rythme d'exploitation.

Au troisième trimestre, en revanche, l'activité de toutes les divisions a été en progression sensible (+ 14 % pour le groupe) par rapport à la même période de l'an dernier.

De ce fait, et compte tenu des perspectives du quatrième trimestre, le retard constaté fin juin devrait être résorbé et les résultats nets 1985 du groupe devraient se situer sensiblement au même niveau qu'en 1984.

Par ailleurs, au cours des mois écoulés, GERLAND a poursuivi le renforcement de sa position dans ses diverses activités, soit par la reprise d'affaires, tant dans le domaine de la chimie (SHPC spécialisés dans l'éthoxylation) que dans celui des routes (SRSE, près de Grenoble, NERI et TARB, près de Lyon), soit par des prises de participation : 30 % dans le capital de la société VERNERET, qui occupe une forte position dans les silicones et les caoutchoucs fluorés, qui intéressent la division élastomère du groupe.

Dans le domaine des revêtements de sol, un accord de distribution vient d'être signé avec une importante société américaine, CARRIAGE INDUSTRIES INC., implantée près d'Atlanta.

Par ailleurs, les négociations entamées, il y a plusieurs mois, pour un projet en Chine se poursuivent activement.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT – Obligations 10,30 % – 1978.

Les intérêts courus du 6 novembre 1983 au 5 novembre 1985 seront payables à partir du 6 novembre 1985 à raison de 185,40 F par titre de 2 000 F nominal contre détachement du coupon n° 7 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 20,60 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 30,88 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des allocations familiales) soit un net de 152,46 F.

A compter de la même date, les obligations comprises dans la série de numéros 295 459 à 308 763 sortis au tirage au sort du 6 septembre 1985 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2 000 F, coupon n° 8 au 6 novembre 1986 attaché.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésorerie générale, recettes des finances et perceptions) auprès des bureaux de poste, de la Caisse des dépôts et consignations, au siège de la CNT, 20, avenue Rapp, 75341 PARIS CEDEX 07, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels.

Il est rappelé :

– d'une part, que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la CNT ;

– d'autre part, que le remboursement des obligations désignées ci-dessus et comprises dans les certificats nominatifs sera effectué également par la CNT dès réception, sous bordereau, des certificats nominatifs concernés ;

– enfin que les titres compris dans la série de numéros 132 945 à 142 236 et 215 715 à 225 963 sont respectivement remboursables depuis le 6 novembre 1983 et le 6 novembre 1984.

FONDS D'INTERVENTION SIDERURGIQUE

EMPRUNT

DU 28 OCTOBRE 1985

garanti par l'État

500 millions de francs

11,80 %

Emission de 100.000 obligations de 5 000 F. Prix d'émission : 4 987 F.
Jouissance, règlement : 12 novembre 1985. Durée : 9 ans. Amortissement : in fine.

Taux de rendement actuariel brut :

11,85 %

Une fiche d'information (visa Cob n° 85-322 du 23/10/85) peut être obtenue sans frais auprès du F.I.S. - 56, rue de Lille, 75007 PARIS, et des Établissements chargés du placement. Clôture sans préavis.

F.I.S. Fonds d'Intervention Sidérurgique





BANQUE NATIONALE DE PARIS

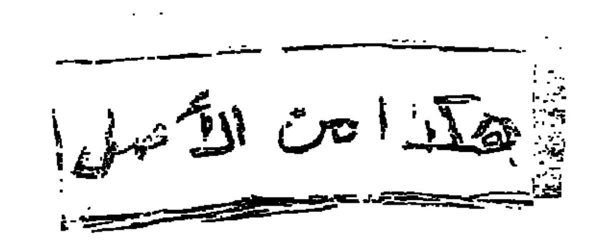
SITUATION DES SICAV au 30.09.1985

SICAV	ORIENTATION	ACTIF NET (en francs)	VALEUR LIQUIDATIVE (en francs)	DIVIDENDE GLOBAL (dernier, payé le)
* EPARGNE-VALEUR**	Portefeuille diversifié.	2.746.416.850	318,66	F 19,50 29.03.85
* EPARGNE-OBLIGATIONS	Placement à long terme orienté vers une rentabilité élevée.	6.050.237.875	177,32	F 17,71 29.03.85
EPARGNE-CROISSANCE	Valeurs de croissance françaises et étrangères.	925.380.924	1.283,58	F 70,35 12.10.84
EPARGNE-INTER	Valeurs étrangères dominantes.	957.251.290	528,98	F 33,77 29.03.85
* NATIO-VALEURS	Valeurs françaises (lois 13.07.1978 et 29.12.1982).	8.851.978.484	502,07	F 35,79 29.03.85
NATIO-INTER	Placement en obligations à dominante internationale.	839.388.678	885,10	F 35,78 29.04.85
* NATIO-EPARGNE	Placement à court terme conciliant rentabilité et sécurité.	4.833.265.989	12.947,27	F 1.123,06 17.04.85
* NATIO-PLACEMENTS	Placement à très court terme privilégiant liquidité et sécurité.	13.051.858.104	83.574,85	F 4.168,48 23.01.85
* NATIO-ASSOCIATIONS	Placement à court terme destiné plus spécialement aux organismes à but non lucratif.	4.478.900.473	6.473,42	F 2.195,92 10.10.84
* EPARGNE-CAPITAL	Placement à moyen terme privilégiant la valorisation du capital.	5.468.230.985	6.602,28	–
* NATIO-OBLIGATIONS	Placement en obligations françaises et étrangères.	407.096.590	446,26	F 10,56 15.02.85
* NATIO PATRIMOINE	Actions, obligations, liquidités, valeurs représentatives d'actifs immobiliers et d'or.	131.083.072	1.002,38	–

* actions susceptibles d'être souscrites par les Fonds Communs de Placement constitués en application de la loi sur la participation des salariés.
** créée et gérée par la B.N.P., le Crédit du Nord et Lazard Frères.

UNE DOCUMENTATION PLUS COMPLÈTE SUR CHAQUE SICAV EST DISPONIBLE DANS TOUS LES SIEGES DE LA BNP.

BNP. la banque est notre métier



ERS DES SOCIÉ

PRUNT

CTOBRE 198

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

29 octobre

Consolidation de la reprise

La Bourse de Paris a enregistré mardi une nouvelle et légère progression des cours (+ 0,14 %). Sur les titres les plus en vue ces derniers jours, des ventes bénéficiaires ont pesé un peu. C'est le cas de CSF, en forte avance depuis le début du mois boursier. Peugeot a rendu 5 points, sans raisons apparentes (les résultats du premier semestre sont peu significatifs), tandis que Carrefour cédait un peu de terrain.

Le compartiment des pétroles est resté bien disposé, notamment Esso, tandis que l'avance se poursuit dans celui des banques (Compagnie bancaire, au plus haut). Meilleure tenue du bâtiment et des travaux publics, notamment Colas (+ 10 %) et Bouygues (+ 2,5 %). Nouvelle avance de Darty et de Compagnie du Midi (également au plus haut).

Au chapitre des baisses, citons Seb (– 5 %), Aussedat-Rey (– 2 %), Presses de la Cité (– 1,4 %, au plus bas de l'année), Club Méditerranée.

Les achats de l'étranger se sont poursuivis sans fièvre mais sans relâche.

Les investisseurs internationaux, après avoir largement contribué à l'envolée des valeurs allemandes (+ 60 % en moyenne depuis le début de l'année), tournent maintenant les yeux vers la France, dont l'économie pourrait se raffermir.

Aux valeurs étrangères, les japonaises ont perdu 2 % en moyenne, et les américaines se sont montrées irrégulières.

Sur le marché de l'or, le lingot a perdu 200 F à 84 800 F et le napoléon a gagné 5 F à 530 F.

Le marché des obligations accuse une légère hausse sur les cours de la veille : pas d'emprunt d'Etat cette semaine mais une grosse émission du Crédit foncier (3 milliards de francs).

NEW-YORK

Près du « top niveau »

Une assez vigoureuse reprise s'est produite, mardi, à Wall Street. Amorcée en fin de matinée, elle s'est poursuivie durant la majeure partie de la séance. Mais sur quelques ventes bénéficiaires survenues en fin de parcours, l'indice des industrielles n'a pu conserver l'intégralité de ses gains initiaux. Après avoir inscrit un nouveau record à 1 377,69, il s'inscrivait, en clôture, à 1 368,72 (+ 8,74 points), soit à moins d'un point de son plus haut niveau de toujours atteint le 17 octobre dernier (1 369,29).

Le bilan de la journée a été à la hauteur de ce résultat. Sur 1 993 valeurs traitées, 984 ont monté, 539 ont baissé et 470 n'ont pas varié.

L'encouragement est venu des déclarations faites à Toronto par M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale. En résumé, le grand patron de la Banque centrale américaine a indiqué qu'il ne redoutait pas une reprise de l'inflation et a qualifié d'accommodante la politique poursuivie par son établissement. Le marché en a déduit que les conditions de crédit ne seraient pas durcies, d'où un sentiment de satisfaction générale au moment où le Trésor s'apprête à se refinancer en émettant pour 17,75 milliards de dollars de bons. Le marché obligataire s'est raffermi, phénomène qui a été perçu comme le signe d'une prochaine détente monétaire.

Faible en début de semaine, l'activité s'est accrue, et 110,60 millions de titres ont changé de mains, contre 97,90 millions la veille.

VALEURS	Cours du 28 oct.	Cours du 29 oct.
Alcoa	32 3/8	32 1/2
A.T.T.	20	20 7/8
Boeing	45	45 1/2
Chase Manhattan Bank	56 5/8	57 1/2
Du Pont de Nemours	59	59 7/8
Eastman Kodak	42 3/4	43 3/8
Exxon	54 1/8	54 3/8
Ford	45 1/2	46
General Electric	58 5/8	68 7/8
General Foods	119 3/4	119 7/8
General Motors	65 1/4	66 1/4
Goodyear	25 7/8	26 1/4
I.B.M.	129 3/8	130 1/8
I.T.T.	34 7/8	34 1/2
Mobil Oil	31 1/2	31 1/8
Pfizer	45	45
Schlumberger	33	33 1/4
Texaco	39 3/4	38 7/8
U.A.L. Inc.	45 7/8	47 1/2
Union Carbide	60 3/8	59 3/4
U.S. Steel	28 1/8	27 1/2
Westinghouse	41 7/8	43 1/8
Xerox Corp.	48 1/2	50 1/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

SANOFI : HAUSSE DES PROFITS POUR 1985. – Le bénéfice net du groupe, filiale d'ELF-Aquitaine, devrait passer de 366 millions de francs à environ 440 millions en 1985 (+ 20,22 %), et la marge brute de 790 à 900-950 millions de francs. Compte tenu de la récente augmentation de capital, le bénéfice par action de la société mère progresserait de 15 % pour atteindre 38,53 F. L'objectif de chiffre d'affaires fixé à environ 15 milliards de francs (contre 11,2 milliards) serait tenu, une partie de la croissance étant due à la reprise des biotechnologies du groupe ELF-Aquitaine.

Les activités sont divisées en trois grandes branches : la santé humaine (50 % des ventes), les « parfums et produits de soins » (26 %), les bio-industries (24 %).

Un effort particulier a été exercé, cette année, dans le domaine de la recherche (7 % du chiffre d'affaires) et des investissements destinés à développer les ventes aux Etats-Unis des produits Yves Rocher.

CYCLES PEUGEOT : L'AMÉLIORATION SE CONFIRME. – Le résultat net de la société atteint 10,3 millions de francs pour le premier semestre 1985 sur un chiffre d'affaires de 1,242 milliard (+ 0,2 %). Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 1,33 milliard (+ 2 %) à structure comparable. La direction de Cycles Peugeot s'attend à un net progrès du résultat consolidé de l'exercice (6,1 millions de francs pour 1984).

Le résultat de la maison mère n'est pas directement comparable à celui du premier semestre 1984, notamment en raison d'une provision de 12,8 millions de francs constituée pour couvrir les frais des départs de personnel et des plus-values tirées de la cession de la filiale Giblin-Lavault.

L'activité « deux-roues » a baissé de 2,7 % en valeur, surtout en raison de la chute des engins motorisés (– 11,3 %) liée à la régression du marché en France et à l'exportation, et malgré une progression en valeur des bicyclettes (+ 9,8 %) due à une augmentation des exportations, notamment aux Etats-Unis.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	28 oct.	29 oct.
Valeurs françaises	116,4	116,5
Valeurs étrangères	93,6	93,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	28 oct.	29 oct.
Indice général	218,4	218,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 30 octobre .... 9 3/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29 oct.	30 oct.
1 dollar (en yens)	212,90	211,67

BOURSE DE PARIS — Comptant — 29 OCTOBRE

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 29/10

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1594	4,5 % 1973	1557	1555 10	1559	+ 0 12
4038	C.N.E. 3 %	4100	4100	4099	– 0 02
936	B.N.P.	936	933	933	– 0 32
964	C.C.F.	965	964	964	– 0 10
177	Elf-Aquitaine	184	181	182 50	– 0 81
174	– (certific.)	179 50	179 50	179 50	....
1220	Epeda-B-Faure	1230	1230	1230	....
1820	Essilor	1820	1850	1850	+ 1 64
785	Hoechst Akt.	771	767	769	– 1 56

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/10	Cours des billets aux guichets — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 065	8 023	7 700	8 300
ECU	6 740	6 741	....	....
Allemagne (100 DM)	304 820	304 870	294 500	308 500
Belgique (100 F)	15 044	15 048	14 450	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	270 230	270 240	262	277
Danemark (100 krd)	84 090	84 060	79	87
Norvège (100 k)	101 750	101 530	97 500	103 500
Grande-Bretagne (£ 1)	11 479	11 504	11 100	11 800
Grèce (100 drachmes)	5 206	5 189	4 100	5 800
Italie (1 000 lires)	4 516	4 514	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	372 100	371 800	3 610	3 770
Suède (100 krs)	101 620	101 500	96 500	102 500
Autriche (100 sch)	43 380	43 360	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 975	4 969	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 915	4 908	4 400	5 200
Canada ($ can 1)	5 904	5 874	5 680	6 080
Japon (100 yens)	3 778	3 771	3 630	3 780

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/10
Or fin (kilo en barre)	84950	84500
Or fin (en lingot)	85000	84800
Pièce française (20 fr)	525	530
Pièce française (10 fr)	421	.....
Pièce suisse (20 fr)	557	544
Pièce latine (20 fr)	495	493
Souverain	622	620
Pièce de 20 dollars	3450	3410
Pièce de 10 dollars	1900	1900
Pièce de 5 dollars	1350	.....
Pièce de 50 pesos	3160	3130
Pièce de 10 florins	517	515
Or Londres	326 50	326 56
Or Zurich	327	327
Or Hongkong	327 25	326 85
Argent Londres	6 15	6 17

Le Monde

EN ÉCHANGE DE CONCESSIONS AMÉRICAINES

Moscou aurait proposé de renoncer au radar de Krasnoiarsk

Selon une information publiée mardi 29 octobre par le *New York Times*, les négociateurs soviétiques à Genève ont proposé à leurs homologues américains, il y a environ deux semaines, d'arrêter la construction actuellement en cours du radar de Krasnoïarsk, en Sibérie, si les Etat-Unis renonçaient de leur côté à moderniser deux de leurs radars d'alerte avancée à Evlingdales, en Grande-Bretagne, et à Thulé, au Groenland. Le même jour, un porte-parole du département d'Etat n'a pas démenti qu'une telle proposition a été faite de manière *« informelle »* par la partie soviétique, tout en la rejetant.

D'après ce porte-parole, le radar de Krasnoïarsk constitue une *« nette violation »* du traité de 1972 limitant les armements antimissiles (traité dit ABM), à cause *« de sa situation à l'intérieur du territoire soviétique, de son orientation et de sa capacité à détecter et à suivre les missiles balistiques »*. En revanche, a-t-il ajouté, les deux radars américains d'Evingdales et de Thulé ont été mis en place avant la conclusion du traité ABM et leur modernisation n'est pas interdite par ce texte : *« Toute formulation visant à mettre sur le même pied une activité soviétique interdite par le traité ABM et une entreprise de modernisation américaine qui n'est pas prohibée par ce traité ne serait pas équitable et constituerait un précédent inacceptable »*, a-t-il conclu.

Sur ce problème précisément, M. Weinberger, ministre américain de la défense, a profité d'une réunion à Bruxelles du groupes des plans nucléaires de l'OTAN (un organisme qui réunit les ministres de la défense des pays de l'alliance atlantique, à l'exception de la France et de l'Islande) pour présenter à ses collègues des photographies du radar de Krasnoiarsk ainsi que du nouveau missile intercontinental soviétique SS-25. Cet engin, qui serait en cours de déploiement sur trois sites différents en URSS constitue également aux yeux des Américains une violation des accords conclus — en l'occurence le traité SALT-2 de 1979, non ratifié mais en fait reconnu comme valable par les deux parties.

La proposition révélée par le *New-York times* donne à penser que les Soviétiques sont prêts à admettre au moins en partie les préoccupations américaines sur la non conformité du radar de Krasnoiarsk avec le traité ABM, un accord que Moscou tient encore plus aujourd'hui à défendre face aux « nouvelles interprétations » qu'en donne Washington pour justifier son initiative de défense stratégique. Le traité de 1972

interdit en effet les radars ayant une capacité anti-missile à l'échelle nationale ; il n'autorise donc que les installations situées à la périphérie du territoire des deux Grands et orientées vers l'extérieur, de manière à limiter leur emploi à la détection des objets volant en direction du pays et à empêcher leur pistage ultérieur jusqu'à leur cible.

En installant leur nouveau radar à Krasnoiarsk, les Soviétiques lui donnent une capacité beaucoup plus grande que ce qui est prévu par le traité ; ils répondaient jusqu'à présent que son but est de pister les objets volant en orbite et que son angle d'attaque ne lui permet pas de suivre les missiles arrivant à l'oblique. En revanche, il est difficile de formuler les mêmes accusations à l'encontre des radars américains de Grande-Bretagne et du Groenland, situés à l'évidence « à la périphérie » du territoire des Etats-Unis.

Quoiq'il puisse penser des termes de l'échange proposé, il est néanmoins significatif que la nouvelle direction soviétique envisage maintenant de renoncer à un important objectif militaire mis en route par Brejnev.

M. T.

M. Victor Louis réaffirme que Mme Sakharov a obtenu son visa de sortie

Moscou. — L'appartement des Sakharov à Moscou était, mardi 29 octobre, gardé, comme d'habitude, par des policiers en civil. Bien qu'il soit exilé à Gorki, à 400 kilomètres à l'est de Moscou depuis 1980, Andrei Sakharov en conserve théoriquement l'usage en tant que membre de l'Académie des sciences. Son épouse Elena Bonner y séjournait régulièrement jusqu'à ce qu'elle soit à son tour contrainte, en août 1984, de résider à Gorki.

S'apprête-t-elle à prendre l'avion pour se faire soigner en Occident ? Le journaliste soviétique Victor Louis, en tout cas, persiste et signe après ses déclarations de mardi (*le Monde* du 30 octobre). Mme Bonner a reçu, selon lui, *« il y a quelques jours »*, son autorisation de sortie à l'OVIR (le bureau des visas) de Gorki et a été autorisée à *« contacter sa famille »* aux Etats-Unis. Si l'on en croit Victor Louis, l'épouse de l'académicien pourrait revenir ensuite en URSS — mais pas n'importe où, à Gorki seulement — après avoir subi un traitement médical dans le pays occidental de son choix. Mme Bonner souffre d'un glaucome et risquerait actuellement de perdre la vue.

Victor Louis est la seule « source » dans cette affaire. Il est vrai qu'il y risque sa crédibilité. Depuis que Mme Bonner a été reléguée à Gorki, une ville interdite aux étrangers, tous les liens entre les Sakharov et le monde extérieur ont été rompus. Les seules informations — vraies ou fausses — qui filtrent sur le couple émanent des autorités et de leurs intermédiaires habituels.

Andrei Sakharov avait commencé, le 16 avril 1984, une grève de la faim pour que son épouse puisse aller se soigner en Occident. Il avait été alimenté de force dans un hôpital de Gorki, d'abord par perfusion, puis par un tube placé dans l'œsophage. Il avait été alors victime d'une attaque cérébrale qui l'avait laissé partiellement paralysé. Toutes sortes de drogues modifiant le comportement lui ont été, semble-t-il, administrées. Il ne serait rentré chez lui à Gorki, complètement hagard, qu'en septembre 1984.

L'appartement occupé par le couple à Gorki est cependant vide depuis plusieurs mois. Une bande vidéo tournée par le KGB et vendue en Occident en juillet dernier montrait Andrei Sakharov et Elena Bonner ensemble. L'académicien paraissait capable de parler et de se déplacer, son épouse était filmée alors qu'elle faisait son marché à Gorki.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Sur le vif

Ho ! Cathy !

On peut se parler franchement, là, aujourd'hui ? Bon, ben, je vais vous dire, vos lettres, je les adore, pas de problème, surtout quand elles sont gentilles, tendres, admiratives et qu'elles me parlent de la seule chose qui m'intéresse : moi. Mais, là, en ce moment, je ne sais pas ce qui se passe, je suis vraiment le dernier de vos soucis. Vous avez plein d'embêtements. Vous n'arrêtez pas de vous disputer. Vous faites des histoires, ou vous en avez. Ça ne colle pas avec vos chefs, vos vieux, vos gosses, vos mecs ou vos nanas.

Que vous me le racontiez, moi, je veux bien. C'est une preuve de confiance, d'amitié. Et depuis le temps que je traîne, j'ai acquis une certaine expérience. Je pourrais vous en faire profiter. Les lecteurs aussi, par ricochet. Un courrier du cœur, en somme, oui, pourquoi pas ? L'ennui, c'est que vous m'écrivez que ça ne va pas, sans bien m'expliquer en quoi, comment, depuis quand. Des détails, s'il vous plaît, des précisions !

Tiens, un cas très fréquent : l'avis de recherche. J'aime une fille. Ou un garçon. Je ne connais que son prénom. J'ai pas son adresse. J'ai oublié son numéro de téléphone. Il s'est tiré. Ou je l'ai perdu de vue. Ou je l'ai remarquée la semaine dernière dans le métro. Elle portait des bas résille, et elle se marrait en lisant votre billet. Est-ce que vous pourriez lui mettre un mot de ma part dans un de vos articles ? Je suis le type en blouson de cuir qui était planté devant elle sur la ligne Neuilly-Vincennes, le 22 octobre, ou le 23, je ne sais plus.

Vous êtes tous bien mignons, mais je ne peux pas passer ma vie à envoyer des bouteilles à la mer. Et puis vous êtes trop distraits, aussi ! Avant de coucher avec quelqu'un, pensez à lui demander comment il s'appelle. Si vous voulez remettre la main dessus ensuite, c'est quand même plus pratique.

Bon, allez, je veux bien faire une exception et transmettre un de ces messages. Un seul. Pris au hasard. Hé ! Ho ! Cathy ! Tu ne pourrais pas te remuer un peu et donner de tes nouvelles à Stéphane ? Il se languit, le pauvre. Et c'est encore sur moi que ça retombe. Alors, manifeste-toi. Et vite. Que je n'aie pas à te le dire deux fois.

CLAUDE SARRAUTE.

Les démêlés de Gamma TV dans le Pacifique

Peaux de banane

On aurait pu imaginer que les peaux de banane semées par diverses autorités de l'administration française dans le Pacifique sur le chemin de l'équipe de Gamma TV lors de l'opération menée par Greenpeace autour de Mururoa avaient fini par sécher au beau soleil de Tahiti (voir *le Monde* daté 2 et 8 octobre). Eh bien pas du tout. La dernière en date des amicales mesures prises par les autorités de Papeete a consisté à faire saisir le matériel détenu par l'équipe de Gamma. Du matériel qui est pour l'essentiel la propriété d'une société française, Aéro Video Transmission, dont il faut acquitter la location tant qu'émetteurs, récepteurs, VHF marine et autres antennes ne sont pas restitués.

Toutes les démarches faites en France pour faire débloquer la situation s'étant révélées curieusement sans effet, il restait à Gamma le recours aux tribunaux.

Saluons ici les magistrats qui ont ordonné aux douanes de restituer (sous astreinte de 800 000 francs CP par jour de retard) le matériel confisqué, notant au passage que celui de RFO avait pu circuler librement. Saluons les d'avoir imaginé que le jugement risquait d'être mal entendu et qu'il valait mieux préciser pour les sourds que ce matériel pouvait être immédiatement embarqué sur un appareil d'UTA en partance pour la France. Remercions les encore d'avoir autorisé Gamma à faire appel à la force publique le cas échéant pour faire appliquer le jugement. Car force est de constater que le matériel en question, dûment confié aux préposés de l'aéroport de Papeete pour expédition immédiate, n'est toujours pas arrivé en France, six jours après...

Est-il perdu ? Oublié dans un hanger ? Une inquiétude qui se double d'une autre crainte, celle d'apprendre que le pilote engagé par Gamma TV pour la durée du reportage, et qui exerce à Papeete, se voit retiré sa licence. L'amiral Hugues, commandant maritime du Pacifique, a souhaité en effet lui voir appliquer une sanction exemplaire pour « vol sans respect de la sécurité » lors des opérations de prises de vues au-dessus du navire des écologistes.

CLAUDE LAMOTTE.

La fin de la visite de M. Chevardnadze à La Havane

DIVERGENCES ENTRE CUBA ET L'URSS SUR LA SITUATION EN AMÉRIQUE CENTRALE

La Havane (*AFP*). — M. Edouard Chevardnadze, ministre soviétique des affaires étrangères, a quitté Cuba mardi 29 octobre, à l'issue d'une visite de deux jours à l'invitation du Parti communiste et du gouvernement de La Havane. M. Chevardnadze, qui était notamment accompagné de M. Vladimir Kasimirov, directeur adjoint du ministère soviétique des affaires étrangères, chargé des questions latino-américaines, a eu des entretiens avec M. Fidel Castro, auxquels ont participé M. Raul Castro, ministre de la défense, et M. Carlos Rafael Rodriguez, vice-président, et M. Isodoro Malmierca, ministre des affaires étrangères.

Cuba n'a fait aucun commentaire officiel sur ces discussions. Dans les milieux informés de La Havane, on se bornait à les qualifier de *« normales »*. Certains observateurs ont cependant relevé que le compte rendu officiel des discussions publié mardi dans la presse ne comportait pas l'habituelle phrase mentionnant que les entretiens avaient été *« fructueux et cordiaux »*.

Sur l'un des thèmes abordés, la situation en Amérique centrale, Cuba et l'URSS n'ont sans doute pas des vues convergentes. Les préoccupations prioritaires de l'Union soviétique, dit-on de source cubaine, vont plus logiquement vers l'Europe et l'Asie. Il n'est pas inutile à cet égard, ajoute-t-on, d'*« harmoniser les points de vue »*. L'un des thèmes centraux de la politique extérieure cubaine, rappelle-t-on, est le problème de la dette extérieure latino-américaine.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Arbitrages difficiles à l'UDF

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a annoncé, mardi 29 octobre, que, dans les premiers jours de novembre, l'UDF serait en mesure de présenter *« le plus gros train »* de ses têtes de liste et chefs de file pour les élections législatives. Il a reconnu que l'UDF avait des difficultés à arbitrer entre ses propres composantes et qu'elle avait beaucoup de mal à *« imposer »* ses parachutés. *« Nos décisions sont battues en brèche sur le terrain »*, a-t-il expliqué en évoquant le cas de l'Eure-et-Loir, où les instances nationales de l'UDF souhaitent imposer M. Claude Goasguen (CDS), conseiller de Paris, qui doit faire face à l'hostilité déclarée de M. Maurice Dousset, député UDF-PR de la troisième circonscription.

M. Jean-Claude Gaudin s'est d'autre part félicité que « sa » commission chargée de sélectionner les candidats UDF ait su *« résister »* aux pressions du RPR, qui voulait arriver très vite à la publication des listes. *« Plus nous attendons*, a-t-il remarqué, *plus nous allons vers des formules d'union. »* Il a estimé qu'en plus des quarante-cinq listes d'union déjà décidées, d'autres listes communes *« pourraient se former d'elles-mêmes sur le terrain »*, et notamment dans la dizaine de départements où les deux formations de l'opposition ne sont pas encore parvennes à un accord. Le député des Bouches-du-Rhône a d'autre part annoncé qu'en Gironde, où l'UDF menaçait de créer sa propre liste face à celle conduite par le maire de Bordeaux, l'union allait prévaloir. *« La solution est acquise »*, a-t-il déclaré en reconnaissant qu'elle l'était aux conditions souhaitées par M. Chaban-Delmas. Autrement dit, les deux élus UDF (dont M. Aymar Achille-Fould, CDS) en position éligible ne seraient pas des élus de l'agglomération bordelaise, mais de la « campagne ». En contrepartie, M. Michel d'Ornano, chargé des élections au PR, qui a rencontré plusieurs fois ces derniers jours M. Chaban-Delmas, a obtenu des compensations pour les élections régionales, notamment que M. Jean-Pierre Bébéar, conseiller municipal (PR) de Bordeaux, exerce des responsabilités importantes dans la future assemblée régionale à défaut de pouvoir occuper un siège à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 26 octobre).

JEAN-PAUL II EN FRANCE EN SEPTEMBRE 1986

Jean-Paul II fera une troisième visite en France en septembre 1986, a indiqué mardi 29 octobre, à Lourdes, Mgr Jean Vilnet, président de la conférence épiscopale française. *« Cette visite pastorale le conduira certainement à Lyon, à Ars et à Annecy »*, a précisé l'évêque de Lille.

Le numéro du « Monde » daté 30 octobre 1985 a été tiré à 453 396 exemplaires

Au Libéria

M. Samuel Doe a été élu président de la République avec 51 % des suffrages exprimés

Le chef de l'État du Libéria, M. Samuel K. Doe, a été élu président de la République, recueillant 51,05 % des suffrages exprimés, à l'issue des élections présidentielles et législatives du 15 octobre et dont les résultats officiels ont été annoncés, mardi 29 octobre, par le président de la commission électorale spéciale, M. Emmett Harmon.

Ces élections étaient destinées à marquer le retour du Liberia à un régime civil après cinq années de pouvoir militaire du général Doe, auquel trois candidats étaient opposés. Son principal rival, M. Jackson Doe, du Liberia Action Party (LAP), recueille 137 000 voix (26,39 %) contre 265 000 pour M. Doe, 60 000m pour M. Kpolleh, du Liberian Unification Party (LUP), et 57 000 pour M. Kesselly, de l'United Party (UP), sur un total de 519 000 suffrages exprimés.

Le NDPL (National Democratic Party of Liberia), parti du chef de l'État, remporte en outre 21 des 26 sièges à pourvoir au Sénat et 45 des 64 sièges de la Chambre des représentants. Le LAP remporte 3 sièges de sénateurs, dont l'un revient à l'un de ses chefs de file, l'ancien ministre des finances Ellen Johnson Sirleaf, et trois sièges de députés. L'UP obtient un siège au Sénat et 4 à la Chambre, et le LUP compte un seul élu, au Sénat.

Mardi, à Monrovia, l'armée a été mise en état d'alerte et des troupes ont été placées dans les endroits stratégiques de la ville, en particulier devant les ministères et à toutes les intersections. Des chars étaient également stationnés en plusieurs endroits. — (*AFP.*)

Sur CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à St-Nazaire-La Baule (94,8)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)

MERCREDI 30 OCTOBRE
Allô « le Monde »
préparée par JEAN LE BAIL
47-20-52-97
ÉCHECS : le duel de Moscou et le tournoi de Montpellier
avec BRUNO DE CAMAS

JEUDI 31 OCTOBRE
« le Monde » reçoit
M. JEAN-PIERRE MICHEL
député PS de la Haute-Saône
président de la commission des lois de l'Assemblée nationale
avec PHILIPPE BOUCHER

A B C D F G H

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15-91-77 + ISLM

هكذا من الأصل